TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — Nº 9555 — 36 PAGES — SAMEDI 11 OCTOBRE 1975

A Berlin-Est

LES P.C. CHERCHENT A ARRÊTER LE PROGRAMME DE LEUR CONFÉRENCE EUROPÉENNE

LIRE PAGE 2



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 18 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 L ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,90 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 22

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

prix Nobel de la Paix à André Sakharov

a commission du Parlement végien chargée de décerner prix Nobel de la paix — qu'il faut pas confondre avec adémie suédoise, qui distribue « Nobel » littéraires et scien- ques — n'a pas toujours en main heureuse. Après avoir ronné de nobles institutions Fonds des Nations unies pour fance, en 1965, et l'Organi- on internationale du travail, 1969), des humanistes ou des ants à peu près incontestés, que René Cassin, en 1968, ronome américain Norman laug, en 1970, ou le combat- des droits de l'homme Sean bride, en 1974, après avoir ne honoré un chef de gouver- nent en exercice mais dont ivre en faveur de la paix t largement reconnue — Willy Brandt, en 1971, — elle t pris depuis trois ans des sions à ce point contestables n en était venu à douter de érêt au moins moral de ce . Le choix de M. Kissinger, 1973 — moins d'un an après terribles bombardements Hanoï, — et, l'an dernier, de ien premier ministre japo- Eisaku Sato — en fait, pour approchement intervenu avec n — avait été vivement esté.

couronnement, cette année, académicien soviétique André arov réhabilite l'institution eprésente même une sorte de ur aux sources. De même que el, l'inventeur de la dynamite, t voulu expier cette décou- e guerrière en stimulant la erche de la paix dans le le, de même Sakharov, qui non le père, du moins l'un pères de la bombe H sovié- a-t-il résolument tourné s à ses anciennes activités devenir un apôtre de la et de la compréhension les hommes.

est aussi à l'intérieur de propre pays, ce qui lui vaut grâce de son gouvernement. à dire que la décision des mentaires norvégiens est décision de guerre froide, « provocatrice » qu'avait pu aux yeux des dirigeants iques, l'attribution à Solje- e du prix Nobel de litté- en 1970 ?

doute peut-on contester certains points les thèses é Sakharov. Comme beau- de contestataires soviéti- idéalise parfois la situation ident. On peut espérer du qu'il n'englobe pas dans cident le Chili, sur lequel un jour un mot malheu- évoquant l'« époque de ance » annoncée par le Pinochet. En même on ne trouve chez lui race de haine, aucun de algames hâtifs qui enta- certaines déclarations de syne.

arov est un idéaliste, mais politique : il ne s'oppose détente, mais plaide pour ait des retombées en soviétique, pour qu'elle si la détente des esprits cœurs. Après avoir été ps un apôtre de la conver- es deux systèmes, le socia- le capitaliste, il reste la coopération entre eux, plus qu'il y voit un ins- de la nécessaire moder- de la société soviétique.

égard il a été, avant la t avec plus de sincérité les gouvernements euro- unis, l' « homme d'Hel- L'acte final de la confé- r la sécurité et la coopé- en Europe a été à bon ué comme un succès. faut bien reconnaître que presque rien, n'est venu ors le traduire dans la Les dirigeants soviéti- tent résolument hostiles « libre circulation des des hommes », qui leur emandée à Helsinki, et uelle, pourtant, il n'y de détente véritable. Il t rappelé aujourd'hui karov et pas mal d'au- ens soviétiques ne voient choses de cette façon.

(...s informations page 3.)

LE PRINCE SIHANOUK NOUS DÉCLARE : nous voulons être neutres comme l'Autriche, la Suisse ou la Suède

Le prince Sihanouk et la princesse Monique ont été reçus jeudi après-midi 9 octobre par M. Giscard d'Estaing. Le chef de l'Etat cambodgien a ensuite déclaré qu'il ferait à son gouvernement « un rapport sur les bonnes dispositions de la France » à l'égard de son *pays. Il espère que* « les relations diplomatiques seront rétablies plus vite que prévu ». *A vrai dire, le gouvernement khmer ne paraît pas désireux d'accueillir rapidement de trop nombreux diplomates.*

Dans l'interview qu'il a accordée au Monde, le chef de l'Etat cambodgien déclare que la France ne saurait, sans « s'éloigner de Phnom-Penh », *rouvrir le dossier des biens nationalisés. Du côté français, on semble sans illusion sur ce point. Mais on estime qu'un certain nombre de clarifications sont nécessaires pour parvenir à la normalisation souhaitée des relations des deux pays.*

« Nous voulons être neutres, comme l'Autriche, la Suisse, la Suède... » *En définissant de la sorte la ligne diplomatique de Phnom-Penh, le prince Sihanouk ne parle pas en son nom ; n'est-il pas comparable à* « votre Albert Lebrun de la IIIe République, à votre Auriol de la IVe » ? *Il parle comme le lui a conseillé* « le leadership intérieur », *autrement dit les Khmers rouges.*

« Pourquoi ces doubles escales en France de M. Ieng Sary, en septembre, et, maintenant, du chef de l'Etat ?

— Il y a deux raisons à cela. Nous avons, d'une part, toujours eu beaucoup de sympathie pour la France : il y a une affinité certaine entre Français et Cambodgiens ; nous sommes francophones et plus à l'aise avec les Français, quel que soit l'état des relations officielles. D'autre part, c'est chez vous que vit la plus forte colonie cambodgienne à l'étranger ; il nous fallait la rencontrer et régler le problème du rapatriement de ceux qui désirent rentrer au pays.

» Les relations diplomatiques ? Nous sommes d'accord avec le gouvernement français pour normaliser les relations interétatiques. Il y a déjà des relations, mais l'échange d'ambassadeurs dépend de deux facteurs. Le premier est le réchauffement de nos relations, de notre amitié : tel a été le but de ma visite à M. Giscard d'Estaing. La France avait laissé son cœur balancer entre nous et Lon Nol ; la plaie n'est pas profonde, mais il faut quand même du temps pour la cicatriser. Le second facteur est matériel : nous ne pouvons recevoir en même temps des tas d'ambassadeurs : à Phnom-Penh, on manque d'eau, d'électricité, il n'y a même pas de marché. Je suis moi-même nourri par l'armée populaire : ma tante et trois jeunes combattantes cuisinent pour moi... Alors comment nourrir, par exemple, trente ambassadeurs et leur personnel ? Nous avons établi un programme : avant la fin décembre vont venir les Sud-Vietnamiens et les Nord-Coréens. En 1976, notre direction collégiale a prévu l'arrivée des Cubains, des Roumains, des Yougoslaves, des Algériens, des Albanais. La France ? L'intérieur, qui suit la situation mondiale de près, décidera : elle jugera.

» En tout cas, il n'y a pas de contentieux franco-cambodgien. Nous avons dit clairement que tout pays qui avait des relations de quelque ordre que ce soit avec Lon Nol verrait ses investissements, ses propriétés nationalisés, sans indemnité, dès notre victoire. La règle a été appliquée. ELF-ERAP, vos planteurs ont fait semblant de ne pas être au courant. « Pourtant, me dirent-ils, » c'est avec vous que les contrats » avaient été signés. » C'est vrai, mais j'ai répondu qu'il fallait rompre tout contact avec Lon Nol ; c'était une guerre totale. Cultiver des hévéas, chercher du pétrole, faire des médicaments ou des cigarettes, gérer un hôpital, c'était aider l'ennemi. Il n'y a rien à discuter là-dessus.

Soulever ces problèmes, c'est la meilleure façon d'éloigner le nouveau Cambodge de la France. Nous n'allons pas rouvrir un dossier que nous avons brûlé. Quant à la future coopération, il est trop tôt pour en parler. Pour 1975 et 1976, nous recevons une aide de la Chine et de la Corée du Nord ; c'est tout pour le moment. Même si on nous propose des aides de type humanitaire, nous remercions, mais sans nous engager.

Propos recueillis par
JACQUES DECORNOY.

(Lire la suite page 2.)

LA REPRISE DU DIALOGUE NORD-SUD

Paris ne veut pas laisser Londres bloquer le processus de la conférence

La seconde réunion préparatoire à la conférence Nord-Sud commence lundi 13 octobre à Paris. Ses chances de réussite paraissent infiniment plus sérieuses que ne l'étaient celles de la précédente rencontre, en avril, qui avait abouti à un échec. Un consensus assez général sur l'objet et les modalités de la future conférence a été obtenu avant l'envoi par M. Giscard d'Estaing, des invitations à la réunion préparatoire.

La Grande-Bretagne vient toutefois de manifester le désir d'être représentée en tant que telle à la conférence. M. Sauvagnargues a déclaré jeudi à ce propos devant la presse diplomatique qu'il ne croyait pas possible « à un seul pays quel qu'il soit et si important qu'il soit de bloquer un processus à la poursuite duquel la communauté internationale tout entière attache une importance vitale... ». « Je ne voudrais ni minimiser ni dramatiser cette affaire », ajoute M. Sauvagnargues. « Elle est très sérieuse. J'espère que nous pourrons la résoudre. » (Lire page 6.)

Vendredi 10, le comité directeur de l'Agence internationale de l'énergie a tenu une dernière conférence avant l'ouverture de la réunion préparatoire.

Il s'agit d'une « *deuxième session* », la « *première* » s'étant déroulée en avril dernier et terminée par un fiasco. Après cet échec, les neuf de la Communauté européenne et plusieurs pays du tiers-monde, membres ou non (comme la Yougoslavie) de la réunion préparatoire, se prononcèrent très vite pour la reprise des discussions. M. Kissinger lui-même, lors de la réunion de l'Agence internationale de l'énergie à Paris, au mois de mai, se montra favorable à la constitution de trois commissions distinctes sur l'énergie, les matières premières et « *les problèmes des pays le plus gravement touchés par la crise* ». Le 4 août, à l'occasion d'un voyage du ministre adjoint des affaires étrangères d'Allemagne fédérale, M. Wichnewsky, l'Arabie Saoudite réclama la constitution d'une quatrième commission sur les questions financières et monétaires. Washington finit par en accepter le principe. Le 14 août, les sept pays du tiers-monde qui avaient participé à la réunion préparatoire d'avril informèrent la France qu'ils étaient disposés à reprendre le dialogue sur la base de quatre commissions.

JEAN SCHWŒBEL.

(Lire la suite page 33.)

Le voyage le plus long....

par PIERRE DROUIN

« Otez toute chose que j'y voie ! » On a envie de citer M. Teste, le héros de Paul Valéry, à l'occasion de la réouverture le 13 octobre à Paris du dialogue Nord-Sud. Tant de proclamations, de rapports, de résolutions ont pavé le chemin qui mène des riches aux pauvres de la planète qu'on risque de ne plus discerner l'essentiel. L'essentiel est qu'on passe des temps de la charité, puis de l'affrontement à celui de la mise sur pied d'un « nouvel ordre économique international ». Les mots vont vite.

Cette formule, on l'utilise déjà aussi bien à Alger qu'à Paris ou... au Vatican. Les Américains répugnent encore à l'employer parce qu'ils ont plus peur des idées générales que des idées généreuses et parce que « l'ancien ordre », qui était d'abord la « pax americana », ne peut tout de même être largué sans quelques larmes. Mais M. Kissinger parle maintenant de *global challenge* (défi global) à propos des rapports des pays en voie de développement et des autres. Lors de son fameux discours du 1er septembre dernier devant les Nations unies, il a insisté sur la « *coopération fondée sur le respect mutuel* », sur l'idée que « *l'économie forme un tout à l'échelle mondiale* ». Il a ajouté : « *La récession, l'inflation, les relations commerciales, la stabilité monétaire, l'engorgement du marché, la pénurie de produits et de matières premières, la croissance des entreprises transnationales, sont tous des phénomènes internationaux qui réclament des solutions internationales* »

Il y a là comme l'écho du vaste mouvement d'opinion qui depuis quelques années tourne autour du slogan « *nous n'avons qu'une Terre* ». Cette grande idée est abordée enfin de manière réaliste.

Il ne s'agit pas en l'occurrence de planter les jalons d'une sorte de « gouvernement mondial ». Combien de fois ce rêve n'a-t-il pas été caressé ! Le péché d'idéalisme est moins grave que celui de cynisme, mais comment peut-on sérieusement penser que les temps sont proches où des institutions supranationales pourront « dire le droit » de la planète ? Le dialogue entre nations riches et nations pauvres qui s'ouvre à Paris n'a pour ambition (déjà considérable) que de modifier les rapports internationaux de telle sorte que le « droit du plus fort » (le « plus fort » au reste peut varier selon les circonstances) ne tienne plus lieu de règle entre les nations sur le chapitre du commerce et du développement.

On a compris enfin de part et d'autre que toute la politique d'aide au tiers-monde, pratiquée depuis vingt ans était « à côté de la question » Les résultats ont été très loin des objectifs parce que les pays riches se sont de plus en plus fatigués de verser des crédits dans ce qui leur apparaissait comme un « tonneau des Danaïdes ». En outre, la manière d'assister les trop pauvres créait trop souvent des relations de dépendance incompatibles avec la dignité de ceux-là.

(Lire la suite page 32.)

TRENTIÈME ANNIVERSAIRE

Défense de l'ENA

par JEAN CARRIÈRE (*)

L'Ecole nationale d'administration a été créée par une ordonnance du général de Gaulle, le 9 octobre 1945, il y a trente ans. L'ENA s'était vu assigner la charge de former les hauts fonctionnaires de l'Etat. En trente années, les anciens élèves de l'Ecole sont parvenus aux commandes de nombreux secteurs de l'administration française. Mais cette réussite, reconnue à l'étranger, où l'Ecole a été maintes fois imitée, s'est accompagnée, en France, d'un flot croissant de critiques. L'ENA est accusée de tous les péchés. Pour la province, elle est l'appareil de la domination parisienne ; pour certains ministres, elle est la source de la déshumanisation de l'administration ; pour nombre de citoyens, elle est le symbole de la « technocratie ». Pour les notables, les cadres de l'économie et les fonctionnaires du rang, elle est l'expression achevée du mandarinat, le pourvoyeur d'une synarchie tentaculaire et toute-puissante. Pour l'opposition, elle est l'instrument privilégié et la pépinière du régime en place.

Les anciens élèves de l'ENA, qui dans leur très grande majorité exercent dans la fonction publique, sont, par goût et par tradition, peu enclins à la polémique. Mais ils ressentent des critiques qu'ils estiment trop souvent injustes. Le trentième anniversaire de l'Ecole leur donne l'occasion de faire un examen de conscience et de rompre le silence.

L'ENA, c'est la « technocratie ». L'accusation reste vague, mais elle exprime bien le ressentiment des citoyens et des corps intermédiaires vis-à-vis de l'administration, et singulièrement des administrations centrales.

Le jeune homme vêtu de sombre qui parle avec assurance un langage réservé aux initiés — l' « énarque », en un mot — est une image commode. Une image qui recouvre parfois, c'est vrai, la réalité. Les anciens de l'ENA ont la conviction d'incarner l'intérêt général contre tous les intérêts particuliers, corporatistes ou régionaux. Cette attitude, qui traduit un réel dévouement à la chose publique, les expose à la tentation du dogmatisme, parfois à celle de l'arrogance intellectuelle. D'où cette accusation de déshumanisation et d'éloignement, qui s'applique à toute l'administration mais se concentre, sur les dirigeants des administrations centrales, issus pour un grand nombre de l'Ecole.

(*) Président de l'Association des anciens élèves de l'ENA.

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR

PAS D'ERREUR

L'attribution du prix Nobel de la paix à André Sakharov sera peut-être considérée par certains comme une erreur antisoviétique de nature à troubler les rapports entre les Grands, donc de nature à troubler le « climat » de paix mondiale.

Cependant, si l'on compare la paix des hommes, qui inspire Sakharov, à la paix des Etats, qui est du ressort d'Henri Kissinger et de quelques autres, on en vient à penser que plus il y aura de Sakharov, moins il faudra de Kissinger.

Après tout, le savant soviétique ne dérange que les consciences : ce n'est pas un crime de guerre, c'est seulement un crime de paix.

BERNARD CHAPUIS.

« LA VIE D'ADÈLE H. »

Truffaut et Mlle Hugo

Elle était née dans la nuit du 27 septembre 1830, au moment où Paris s'insurgeait contre les ordonnances de Polignac. On lui avait donné le nom de sa mère, Adèle, et, non sans réticences, Sainte-Beuve avait accepté d'être son parrain. A treize ans, un choc terrible : sa sœur aînée, Léopoldine, se noie dans la Seine avec son mari Charles Vacquerie. Huit ans plus tard, autre bouleversement : Napoléon le Petit prend le pouvoir, Victor Hugo choisit l'exil, suivi par sa famille. Jersey d'abord, puis Guernesey.

A Jersey, Adèle est courtisée par Auguste Vacquerie, mais c'est un jeune officier de l'armée britannique, Albert Pinson, rencontré autour du guéridon par le truchement duquel son père recevait les messages (curieusement hugoliens) de Shakespeare, Mahomet et Platon, qui enflamme son cœur. Les mois, les années passent. Mme Hugo s'inquiète des pâleurs, des silences, des rêveries, des crises nerveuses d'Adèle, et supplie son mari d'y porter remède. Le patriarche autorise quelques escapades à Londres, où Adèle revoit son lieutenant, devient sans doute sa maîtresse, décide de l'épouser. En décembre 1861, Albert Pinson est invité à Hauteville House. Fiançailles ? C'est beaucoup dire. Le jeune homme, en tout cas, ne donne pas suite au projet. Adèle rumine sa déception, son chagrin, puis brusquement, un jour de juin 1863, sans crier gare, abandonne les siens, franchit l'océan et gagne le Canada, dans l'espoir de reconquérir son amant, en garnison à Halifax.

***

C'est au moment où Adèle débarque à Halifax que commence le film de François Truffaut. Se dissimulant sous un faux nom (pudeur, prudence, goût du mystère ?), à la fois craintive et décidée, la jeune femme part à la recherche de son bien-aimé.

JEAN DE BARONCELLI.

(Lire la suite page 23.)

ASIE

Les déclarations du prince Sihanouk

(Suite de la première page.)

» Vous savez, nos dirigeants sont méfiants comme des paysans : quand on leur offre quelque chose, ils se demandent ce qui se cache derrière ! Le Sihanouk d'avant guerre acceptait n'importe quoi. Eh bien, ça a été catastrophique ! »

— Comment expliquer l'attitude de l'U.R.S.S. pendant les années de guerre ?

— On ne peut répondre scientifiquement à votre question. On en est réduit à des suppositions. Que veulent les Russes ? Sont-ils anti-Sihanouk ? Ils disent qu'ils n'aiment pas le cocktail communiste-royaliste. Mais faites attention ! Quand M. Khieu Samphan a pris le maquis, l'ambassadeur d'U.R.S.S. au Cambodge est venu me dire que les Khmers rouges étaient fous. Il m'a dit que le Kremlin me soutenait contre eux. Alors, avant le coup d'Etat, ils étaient pour Sihanouk contre les communistes et, aujourd'hui, ils seraient pour les communistes contre Sihanouk ? Un jour, à Pyongyang, un maréchal soviétique a refusé de me serrer la main mais voulait seulement trinquer avec M. Ieng Sary... Kim Il Sung m'a raconté ceci : après que les Nord-Coréens eurent fermé leur ambassade du Cambodge, lors du coup d'Etat de 1970, les Russes leur ont dit qu'ils se trompaient : il fallait rester à Phnom-Penh dirent-ils, car jamais Sihanouk et les Khmers rouges ne gagneraient la guerre et, de plus, c'était laisser la place libre à l'impérialisme. Il ne fallait pas imiter les Chinois, dirent aussi les Russes... Les « bons communistes » devaient donc continuer à être représentés auprès de Lon Nol ! Un autre communiste, qui était européen, m'a dit un jour : « *Les Russes sont toujours du côté du pouvoir.* » Tirez les conclusions que vous pourrez de ces anecdotes.

» On a dit aussi que Moscou nous en voulait parce que Pékin nous aidait. Quand il y a eu le coup d'Etat, je suis d'abord allé à Moscou ; Kossyguine m'a apporté son soutien verbal, me disant aussi : « *Les Chinois vous rejetterons.* » Chou En-lai me rappelait récemment l'anecdote. De fait, qui nous a soutenu ? Qui nous a rejeté ?

— Comment allez-vous vous situer dans l'Indochine de demain, la grande Indochine incluant la Thaïlande ?

— Nous sommes pour la neutralité à la suisse, à l'autrichienne, vis-à-vis de nos voisins comme de tous nos compagnons d'armes. Nous voulons un Cambodge à part. Cela dit, nous voulons avoir les meilleures relations possibles avec le Vietnam et le Laos. Nous voulons être tranquilles. La Thaïlande est de son côté impressionnée par notre capacité militaire, et le côté spartiate de notre vie : Sparte savait se faire respecter. La Thaïlande sait s'adapter à tout. C'est un mouton, le Cambodge est un tigre, mais il ne mangera pas le mouton !

— Et le non-alignement ? Est-il compatible avec vos relations privilégiées avec la Chine ?

— La Chine est notre meilleure amie. Mais la Chine n'est pas notre patronne. Nous sommes non alignés sur la Chine comme sur l'U.R.S.S. Remarquez qu'à part les Etats-Unis, je n'ai égratigné personne dans mon discours à l'ONU. Je n'ai pas condamné la détente ; je n'en ai pas parlé. En même temps, mon discours n'avait pas de parfum chinois. On cherche à nous étiqueter comme on le fait pour les Vietnamiens (à tort) : un tel serait pro-Hanoï, un tel pro-Pékin... Alors que nous sommes pro-Cambodge ! Tout le reste n'est que plaisanterie. Le Vietnam n'a pas perdu de plumes dans la dispute sino-soviétique ; nous n'en perdrons pas non plus.

» Il y a aussi le projet soviétique de traité de sécurité asiatique. Nous disons que la meilleure sécurité pour l'Asie est dans la non-ingérence des Européens dans nos affaires ; et la sécurité, elle dépend de la force du peuple.

« Le Bouddha est socialiste »

— Revenons en arrière, en ouvrant une page d'histoire-fiction. Si la guerre n'avait pas accéléré le cours des choses, la société cambodgienne aurait-elle évolué comme elle l'a fait, à un autre rythme bien sûr ?

— De toute façon, n'ont cessé de dire des Khmers rouges de l'extérieur pendant les années précédant la guerre, la situation ne pouvait se perpétuer avec les Lon Nol les Sirik Matak. La révolution devait venir, mais dans quinze ou vingt ans. Moi aussi je suis responsable de l'ancien régime ; c'est vrai, mais n'oubliez surtout pas que j'ai créé le Front national uni en 1970, comme j'ai pris la tête de la résistance. L'histoire me jugera, elle m'a déjà jugé au cours de ces cinq années. La guerre a raccourci l'évolution prévue. Tout est plus clair finalement : il n'y a eu aucun compromis, nous ne retrouvons pas Phnom-Penh dans la situation qui est celle de Saigon avec des compradores (1) des réactionnaires. Il y a eu coup de balai général.

— Vous avez cependant souvent dit dans le passé que les Cambodgiens ne devraient pas « se teindre le visage ». Or le marxisme appliqué soudain à cette société bouddhiste, cela n'est pas sans poser des problèmes...

— Ne pas se teindre le visage en rouge ou en bleu : voilà ce que je disais. Je voulais dire qu'il ne fallait pas que les hommes de gauche soient des prolongements des grands frères, leurs satellites. Quant aux « bleus », c'étaient les agents de l'impérialisme.

» J'ai eu raison à propos des « bleus » ! Mais j'ai eu tort avec les Khmers rouges. Je les connaissais mal, et ils ne voulaient guère se faire connaître. Maintenant ce sont des copains : l'épreuve soude les hommes.

» Cependant, j'avais raison avant notre indépendance de 1953 à propos des Khmers-Vietminh qui combattaient les Français et me combattaient : ils étaient d'abord « Vietnam ». Or les Khmers rouges ne sont pas des Khmers-Vietminh. Moi, je suis un Khmer rouge d'adoption ! Ce sont des nationalistes ; ils sont très à cheval sur la dignité nationale ; plus que moi encore ! Les Khmers rouges, c'est la chance du Cambodge.

» Mais on peut aussi trouver des inconvénients à cette situation, car il y a un Cambodge traditionaliste, royaliste, bouddhiste. Nos paysans faisaient appel au ciel pour faire tomber la pluie. Les Khmers rouges changent les mentalités : les meilleures prières sont les pelles et les pioches. Moi, je suis resté moi-même, et les Kmers rouges m'ont accompagné à la pagode à Phnom-Penh.

» Quant aux bonzes, je les ai retrouvés — les bonzes patriotes. Des bonzes traites sont partis en Thaïlande ; d'autres ont défroqué : ils reconstruisent le pays comme les autres. On ne peut revenir au passé, au royalisme.

» Et Sihanouk, disent certains, quel opportuniste ! N'a-t-il pas laissé tomber les royalistes ? Il y a même un groupe de Cambodgiens en exil en Thaïlande qui vient de demander à M. Waldheim de me demander de me séparer des Khmers rouges ! Je serais un fantoche des Khmers rouges ! Or, ces gens-là, s'ils sont patriotes, pourquoi ne sont-ils pas allés se battre dans les maquis ? Qu'ont-ils fait pendant cinq ans ? Ils ont résisté contre la résistance.

» Quant au bouddhisme... Le Bouddha a été le premier socialiste de l'histoire. Il a tout abandonné : son palais, ses richesses. Il a dit que les gens ne devaient pas être distingués par la naissance. Ce qui compte, c'est ce que chacun fait de sa vie. Le Bouddha est rouge ! Ou rose en tout cas...

— Quel est votre avenir dans le nouveau système politique ?

— Mes relations avec les Khmers rouges sont sans ambiguïté. Je leur ai dit, à la veille de la victoire : « Nous allons bientôt en finir. Maintenant ma mère est morte. Je peux me retirer. » Ils m'ont répondu que j'étais le président du Front uni et le chef de l'Etat, que nous devons rester unis. J'ai alors dit que je ne pouvais pas ne pas demeurer dans l. famille cambodgienne dans laquelle ils me gardaient.

» Ma place est au Cambodge. Je n'ai pas de fortune à l'étranger. Je ne veux pas me dékhmériser. Je n'ai jamais trahi mon pays. Je suis comme de Gaulle : il a eu son 18 juin 1940, j'ai eu mon 23 mars 1970 quand j'ai lancé l'appel à la résistance. Je veux mourir chez moi. Ma démission, les dirigeants l'ont refusée. Je ne déserterait pas, et je ne suis pas un rallié, mais le résistant numéro un. Cela dit, je n'exclus rien : je peux cesser demain de jouer un rôle ; je pourrais vivre dans la petite maison de Mougins, sur la Côte d'Azur, qui appartient à l'Etat cambodgien, mais il faudrait que Phnom-Penh me verse une pension !... Je pourrais aussi bien être chef d'Etat à vie... »

Intarissable prince Sihanouk... Il parle, pour user de termes de la doctrine bouddhique, comme un « déposédé » : *il a atteint l'* « autre rive » *et n'a nul besoin de* « radeaux ». *Comme si sa seule* « possession » *— le Cambodge indépendant — était aussi sa délivrance finale.* « Sans un sou vaillant, pensif, je cours le monde », *a dit le Bouddha. Le prince-ambassadeur fait de même,* « se rangeant parmi les gens du commun », *comme s'il n'était ni* « fils de roi » *ni ancien roi...*

Propos recueillis par
JACQUES DECORNOY.

(1) Bourgeoisie d'affaires très liée aux intérêts étrangers.

LA FRANCE VA ÉTABLIR UNE LIAISON MARITIME DIRECTE AVEC LA CHINE

Pékin *(A.F.P.)*. — La France pourra disposer pour la première fois, aux termes d'un accord qui est intervenu récemment à Pékin, d'une liaison maritime commerciale directe avec la Chine. L'accord a été signé du côté français par M. Jean Chapon, secrétaire général à la marine marchande, et du côté chinois par M. Yu Mei, vice-ministre des communications.

La fréquence des échanges doit encore être décidée, mais il est dès à présent prévisible que l'exploitation de la nouvelle ligne sera confiée soit à la Compagnie générale maritime, soit aux Chargeurs réunis, soit plus probablement à ces deux compagnies travaillant de concert. L'accord prévoit, d'autre part, la création d'une commission mixte qui se réunira alternativement à Paris et à Pékin à la demande de l'une ou l'autre des deux parties.

Vietnam du Sud

LA PRESSE DÉNONCE LE « MANDARINAT » DE CERTAINS CADRES

Saigon. — Un certain nombre de cadres révolutionnaires de Saigon ont fait l'objet, jeudi 9 octobre, d'un sévère rappel à l'ordre. Un long éditorial du quotidien officiel *Saigon Giai Phong* relève l'existence, chez ces responsables, de « *mauvais penchants* » qui vont de l'abus de pouvoir à la corruption en passant par le « *mandarinat* ».

L'éditorialiste rend hommage « *à la bonne conduite, à la dignité et à la modestie* » de la plupart des cadres, mais souligne que certains fonctionnaires ont une attitude propre à susciter des réactions d'hostilité de la part de la population. Il cite les cas de cadres appelés par leurs fonctions à avoir de fréquents contacts avec les Saigonnais, et, plus particulièrement, de ceux qui font partie des comités populaires révolutionnaires (mairies), des services économiques et bancaires, et des services de la santé.

« *S'il persistent sur cette voie,* poursuit le journal, *les coupables risquent de nuire à la popularité du pouvoir révolutionnaire et d'assombrir la bonne atmosphère régnant dans les relations entre le gouvernement et la population.* »

PROCHE-ORIENT

LA CRISE LIBANAISE

Aussitôt après s'être entretenu avec M. Karamé le général Assad se rend inopinément en U.R.S.S.

Tandis qu'une vive tension subsiste à Beyrouth et dans l'ensemble du pays, la crise libanaise paraît prendre une dimension internationale. A peine M. Rachid Karamé, premier ministre libanais, avait-il quitté Damas, jeudi 9 octobre, que le général Assad, chef de l'Etat syrien, partait inopinément pour Moscou à la tête d'une importante délégation. Il discutera avec les dirigeants soviétiques de la situation au Proche-Orient après la signature par Israël de l'accord intérimaire et de la guerre civile au Liban.

De notre correspondant

Beyrouth. — La « *visite de la dernière chance* » qu'a effectuée jeudi 9 octobre le président du conseil libanais, M. Rachid Karamé, à Damas, aura-t-elle les résultats escomptés ? Telle est la question que se posent les Libanais après les déclarations optimistes faites jeudi à la télévision par M. Rachid Karamé. Ce dernier aurait demandé aux dirigeants syriens de déployer tous leurs efforts pour convaincre la résistance palestinienne et la gauche libanaise d'appliquer le nouveau cessez-le-feu conclu le 8 octobre. Il avait au préalable obtenu un engagement ferme de la part du président de la République, M. Suleiman Frangié, et du ministre de l'intérieur, M. Camille Chamoun, en ce qui concerne le respect par les phalangistes des accords conclus.

L'optimisme de M. Karamé serait motivé par plusieurs facteurs. Il tiendrait d'abord au changement de position de M. Frangié qui, après avoir longtemps soutenu d'une manière inconditionnelle les phalangistes, se serait engagé à faire pression sur leurs dirigeants pour obtenir l'application du cessez-le-feu. Ce revirement du chef de l'Etat serait intervenu après la menace de démission du président du conseil (*le Monde* du 10 octobre).

Il tiendrait aussi au désir des dirigeants syriens d'éviter à tout prix une « arabisation » de la crise, particulièrement après la décision koweïtienne de saisir la Ligue arabe du problème libanais. A ces deux facteurs s'ajoute, selon des sources diplomatiques occidentales à Beyrouth, le fait que la résistance palestinienne et la Syrie auraient reçu des Etats-Unis des propositions visant à les faire participer à un règlement de la crise israélo-arabe. Le voyage inopiné du général Assad, chef de l'Etat syrien, à Moscou aurait pour objectif de discuter avec les dirigeants soviétiques des nouvelles propositions américaines. Le chef de l'O.L.P., M. Yasser Arafat, devait également se rendre dans la capitale soviétique, mais a préféré reporter son voyage en raison de la situation à Beyrouth.

La crise libanaise, qui apparaissait jusque-là étroitement liée aux développements survenus dans la région, pourrait ainsi perdre sa dimension arabe, et de ce fait être plus facilement réglée. C'est du moins ce qu'espèrent les responsables libanais.

Cette journée de vendredi doit avoir valeur de test pour l'application de l' « accord de Damas » qui aurait été conclu la veille en présence des dirigeants syriens par MM. Arafat et Karamé. Le premier ministre devait rencontrer, dans la matinée, le ministre de l'intérieur, pour fixer avec lui les modalités d'application du cessez-le-feu de mercredi. L'un et l'autre avaient déjà tenu jeudi une réunion avec les partis de gauche, qui avaient dans la nuit, donné des instructions très strictes à leurs militants pour arrêter les combats.

Le cessez-le-feu n'est cependant entré en vigueur que ce vendredi matin à l'aube, après une nuit agitée, dans plusieurs régions de la banlieue de Beyrouth.

A Akkar, dans le nord du pays, un drame atroce a eu lieu jeudi. Le village chrétien de Tal-Abbas a été mis à sac par des habitants du village musulman de Sneidek qui voulaient venger deux des leurs tués le matin même. Seize personnes, dont trois communistes, ont été tuées et dix-sept autres blessées. Le chef des assaillants a été arrêté par les forces de gauche, qui auraient pris la décision de l'exécuter publiquement à Tripoli.

(Intérim.)

MOSCOU : une « courte visite d'amitié ».

(De notre correspondant.)

Moscou. — L'agence Tass a annoncé, jeudi 9 octobre, l'arrivée inattendue à Moscou du général Assad, « *en courte visite d'amitié* ».

La délégation syrienne a bénéficié de marques d'attention tout à fait inhabituelles. M. Brejnev avait tenu à se rendre à l'aéroport accompagné de M. Podgorny, de M. Gromyko et du maréchal Gretchko.

Ces égards sont destinés, bien évidemment, à renforcer la coordination de la diplomatie soviétique et de la diplomatie syrienne au moment où les Etats-Unis et l'Egypte sont ouvertement accusés de vouloir « torpiller » et l'unité arabe et l'amitié soviéto-arabe. — J. A.

● *Le Sénat américain* ayant approuvé, jeudi 10 octobre, au lendemain du vote favorable de la Chambre des représentants, par 70 voix contre 18 l'envoi de techniciens américains dans le Sinaï, le protocole d'exécution de l'accord intérimaire israélo-égyptien du 1er septembre a été signé ce vendredi 10 octobre au quartier général de l'ONU à Jérusalem. Les représentants d'Israël à Genève avaient seulement paraphé le protocole. — *(A.F.P.)*

● *La condamnation d'un dirigeant syndical*, M. Yeochoua Peres, à deux mois de prison et 5 000 livres d'amende (3 200 F), pour déclenchement d'une grève sans observer le préavis légal, a suscité un mouvement de protestation dans les ports d'Ashdod et d'Haïfa. Commentant la peine la plus sévère jamais infligée à un syndicaliste en Israël, M. Peres a assuré, le 8 octobre, qu'il la devait, pour une part, à sa qualité d'originaire d'Afrique du Nord.

● RECTIFICATIF. — Dans la correspondance de Beyrouth publiée sous le titre : « La guerre civile au Liban » (*le Monde* du 10 octobre), on lisait que « *la municipalité a fait à nouveau appel aux policiers de Damas* ». C'est bien évidemment des « *pompiers* » qu'il s'agissait.

EUROPE

RÉUNIS DISCRÈTEMENT A BERLIN-EST

Les représentants des P.C. tentent de mettre au point le programme de la conférence européenne

De notre envoyé spécial

Berlin. — C'est dans une grande discrétion que s'est ouverte le jeudi 9 octobre à Berlin-Est la nouvelle réunion de travail des partis communistes destinée à préparer la future conférence européenne. L'agence de presse est-allemande A.D.N. s'est contentée d'annoncer l'événement dans un bref communiqué publié dans le courant de l'après-midi.

Le lieu de la réunion n'est pas révélé par l'agence est-allemande. Dans les milieux diplomatiques de Berlin on pense que ce conclave communiste très secret tient ses travaux dans le château de Niederschoenhausen, au cœur de l'ancien quartier gouvernemental de Pankow, à la périphérie de la capitale. L'agence A.D.N. a simplement précisé que vingt-sept partis représentés à Berlin, et en a donné la liste. A une absence près, celle de Saint-Marin, elle correspond à celle des partis qui s'étaient rassemblés à Varsovie il y a un an lors de la réunion consultative, puis à Budapest en décembre 1974, pour la première réunion préparatoire.

Cette nouvelle rencontre app raît aux yeux de nombreux obse vateurs comme celle de la de nière chance pour les partisa d'une convocation rapide de conférence européenne. Les di cussions qui se sont déroulées c derniers mois au sein des par communistes européens ont, effet, surtout mis au jour divergences parfois sérieuses ex tant entre les partis les plus p soviétiques et ceux qui sont le pl attachés à leur indépendance. les travaux de Berlin devaient terminer, une fois de plus, un constat d'échec, le mouvem communiste européen devrait s doute faire son deuil pour certain temps de cette conféren dont la tenue était prévue l'origine vers le milieu de l'a née 1975.

Si l'on en croit des inform tions de source commun italienne diffusées à la veille la réunion de Berlin, un tel éc ne serait plus à redouter. compromis aurait même été fi lement trouvé ces derniers jo entre les deux lignes principa qui s'affrontent parmi les pa européens (*le Monde* du 9 oc bre).

L'actuelle session a été soign sement préparée ces dern semaines par une série de con tations bilatérales entre les pa les plus directement engagés d l'affaire. Les Italiens, en pa culier, qui sont co-organisat de la conférence avec les P nais, ont eu depuis la mi-s tembre des entretiens tour à t avec les Allemands de l'Est, Français et les Espagnols. accorde ici une importa décisive à l'entrevue qui déroulée le 17 septembre à rence entre M. Berlinguer, se taire général du P.C.I., M. Hermann Axen, membre fluent du bureau politique parti est-allemand (S.E. chargé des relations interna nales. La visite de M. Katouc secrétaire du comité cen soviétique, au début du moi Bucarest, a également fait pa de ces contacts destinés à dé ger les possibilités d'un rapp chement avant Berlin.

Les conditions des Yougosla et des Espagnols

Sur quelles bases pourrait réaliser finalement un accord accord il y a, entre les vingt-s partis représentés dans la ca tale est-allemande ? Les positi prises à la veille de la rencon berlinoise, notamment par Yougoslaves et les Espagn permettent de s'en faire idée. Depuis le début, les rep sentants de la Ligue des comr nistes de Yougoslavie ont affi qu'ils ne souscriraient en au cas à un document pouvant a raître comme une plate- politique commune et assig une série d'objectifs identiqu tous les communistes europé Selon certaines indications, délégation de Belgrade se venue à Berlin avec un proje communiqué ne comprenant plus de cinq à six feuillet titre de comparaison, le pre projet de document polit élaboré au début de l'année les Allemands de l'Est au compté une cinquantaine pages.

Le parti communiste espa quant à lui, a posé encore clairement ses conditions pou tenue de la conférence. Lor la dernière réunion de son co central, il a adopté une mo indiquant en substance :

1) Les P.C. européens devraient pas adopter de dé ration « programmatiq ni idéologique, celle-ci risque de créer la fausse image d unité qui n'existe pas, exemple sur des questions importantes que celles de démocratie ou du socialisme ;

2) La conférence devrait terminer par l'adoption d' simple communiqué se conten de souligner l'unité de vues là elle existe, à savoir sur la né sité de poursuivre la politique détente et de coexistence p fique ;

3) Ce communiqué devr comprendre un rappel à l'un de toutes les forces socialiste démocratiques.

Le P.C. espagnol deman aussi que la discussion ouverte, libre et publique.

La décision extrêmement fe des Yougoslaves et des Es gnols, appuyés principalement les Italiens, de ne pas partici à une future conférence si le conditions n'étaient pas resp tées donne à penser que si compromis est trouvé à Berlin devrait être assez favorable leurs thèses. Le document fi de la conférence serait dans cas beaucoup plus proche d communiqué passant en revue sujets discutés que d'un p gramme d'action. Un tel cata gue satisferait tout le monde, en fin de compte, il n'engager personne. Et, surtout, il perm trait à la conférence de se te enfin d'ici à la fin de l'année. qui serait pour M. Brejnev, av le vingt-cinquième congrès P.C. soviétique, un apprécia succès.

MANUEL LUCBERT.

AFRIQUE

Tandis que la Croix-Rouge attend l'agrément du Tchad

LE MARÉCHAL AMIN DADA « ENTREPREND DES ACTIONS » POUR SAUVER Mme CLAUSTRE

Le maréchal Idi Amin Dada, chef de l'Etat ougandais, a annoncé que l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), dont il est le président en exercice, allait envoyer une mission au Tchad « *afin d'essayer de sauver Mme. Claustre* », a déclaré jeudi 9 octobre la radio de Kampala (nos dernières éditions du 10 octobre). Les autorités françaises ont confirmé peu après, sans autre précision, que le maréchal avait « *entrepris des actions* » en vue, d'une part, de faciliter les démarches de caractère humanitaire de la Croix-Rouge internationale et, d'autre part, de favoriser la libération de l'ethnologue.

M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, a évoqué l'affaire Claustre au cours d'un déjeuner de la presse diplomatique à Paris. Faisant état du long entretien qu'il avait eu à New-York avec son collègue tchadien, le commandant Kamougué, il a indiqué qu'il avait, à cette occasion, mis en garde son interlocuteur contre le piège tendu par M. Hissène Habré, qui cherche à obtenir la rupture des relations diplomatiques avec la France. « *Le gouvernement français a fait tout ce qui était en son pouvoir pour obtenir la libération de la captive,* a encore dit le ministre. *Il y a un seuil que nous ne franchirons pas, c'est la livraison d'armes aux rebelles.* »

● A N'DJAMENA, le général Félix Malloum, chef de l'Etat, a adressé un message au président Idi Amin Dada dans lequel il proteste contre « *les agissements du gouvernement français* ». Il l'accuse de « *nouvelles violations de l'espace aérien tchadien, ce qui menace la sécurité du peuple tchadien* ».

● A GENEVE, un porte-parole du comité international de la Croix-Rouge a déclaré que le gouvernement tchadien n'avait pas répondu à la demande du C.I.C.R. d'autoriser une délégation à se rendre dans le Tibesti.

M. MITTERRAND : une stupéfiante valse-hésitation.

L'attitude du gouvernement français est sévèrement commentée par M. François Mitterrand qui écrit dans *l'Unité* : « *On appréciera plus tard cette stupéfiante valse-hésitation qui, sans nous concilier des rebelles qui tiennent la majeure partie du territoire du Tchad, aura réussi à annuler les sacrifices physiques et moraux consentis par la France pour les éliminer — à tort — en faveur du gouvernement de ce pays...* »

« *A moins qu'il ne s'agisse,* ajoute-t-il, *d'une énorme comédie... Voici que nos troupes qui étaient là pour défendre le régime, sont sommées par lui d'évacuer le Tchad, ce qui ne représente pas le moindre succès d'Hissène Habré, tandis que Françoise et Pierre Claustre, au centre du cercle de feu, écoutent, sans deviner d'où ils viennent, où ils vont, mort ou vie, approcher les pas de quelqu'un.* »

EUROPE

EN DÉCERNANT SON PRIX A SAKHAROV

.e Comité Nobel de la paix a voulu distinger ın « porte-parole de la conscience de l'humanité »

Le comité Nobel de la paix, composé de cinq membres élus le Parlement norvégien, a, le jeudi 8 octobre, désigné comme éat pour 1975 le physicien soviétique André Sakharov. Ce prix, viron 630 000 F, devrait être remis à Oslo le 10 décembre.

Le comité Nobel déclare que Sakharov « a adressé son mes- de paix et de justice à tous les peuples du monde » et que le physicien soviétique « le mot de paix ne peut avoir une ur durable que s'il est fondé sur le respect de l'individu dans ociété ». Rappelant que ce principe est affirmé dans plu- rs déclarations internationales, dont la Déclaration des droits homme des Nations unies et l'acte final de la Conférence sur écurité et la coopération en Europe, signé à Helsinki par te-cinq nations, le comité Nobel note que le professeur Sakha- « a demandé aux autorités nationales de remplir les engage- ts auxquels elles se sont soumises en signant ces textes ». Rappelant que les signataires de la déclaration d'Helsinki ont nnu que « le respect des droits humains et des libertés fonda- tales est un facteur important pour la cause de la paix, de la ce et du bien-être... non seulement pour eux-mêmes mais toutes les nations du monde », le comité Nobel estime qu' « en des termes plus vigoureux que d'autres, André Sakharov nous a mis en garde contre le fait de ne pas prendre au sérieux ces principes » et s'est ainsi placé au premier rang de ceux qui s'efforcent de faire de ce paragraphe de la déclaration d'Helsinki « une vivante réalité ».

« Sakharov, poursuit le comité Nobel, a mis en garde contre les dangers liés à une *fausse* détente, fondée sur une manière de penser pleine d'espoir et d'illusions. » Le comité rappelle alors que le physicien nucléaire a pu, « avec une pénétration et un sens particulier de sa responsabilité, s'élever contre les dangers inhérents à la course aux armements entre les Etats », recherchant quant à lui « la démilitarisation, la démocratisation de la société dans tous les pays et l'accélération du progrès social ».

« Sakharov, par son amour de la vérité, sa forte confiance dans l'inviolabilité de la personne humaine, son combat contre la violence et la brutalité, sa courageuse défense de la liberté de l'esprit, son absence d'égoïsme et ses solides convictions humanitaires, est devenu ce porte-parole de la conscience de l'humanité dont le monde a si désespérément besoin aujourd'hui », conclut le comité Nobel.

Ce choix du comité semble embarrasser quelque peu le gouvernement norvégien, qui redoute les réactions soviétiques. D'autres candidats étaient cités, notamment le R.P. Xirinachs, religieux catalan partisan de la non-violence, qui a été emprisonné, et M. Kekkonen. Le Kremlin, pour sa part, soutenait la candidature du président finlandais, qui a organisé la conférence d'Helsinki.

En revanche, les « dissidents » soviétiques sont naturellement satisfaits. Ils estiment que ce choix facilitera la tâche de ceux qui militent pour les droits de l'homme. Soljenitsyne a rendu hommage au comité « pour sa compréhension authentique de la paix comme antithèse de la violence ». A l'annonce de la nouvelle, Mme Sakharov, en convalescence en Italie, s'est déclarée incapable d'exprimer la joie qu'elle ressentait. Mais il y a une semaine, à Florence, des journalistes lui avaient demandé si l'attribution éventuelle du Nobel au physicien ne serait pas dangereuse pour lui. Elle avait répondu : « Il s'agit d'une récompense particulièrement importante pour son activité, pour sa propre famille, pour la cause qu'il défend, pour l'impact qu'elle aura sur l'opinion publique mondiale. »

De la bombe H au combat pour les droits de l'homme

S'il fallait en quelques mots définir la personnalité d'André Sakharov, ce sont ceux de courage et de douceur qu'il faudrait employer. Cette impression s'impose, en tout cas, à qui rend visite au savant dans les deux pièces mises à sa disposition à Moscou par sa belle-mère. Toujours calme, au point d'en paraître timide, Sakharov pratique ici la politique de la porte ouverte. C'est dans ces deux petites pièces qu'il mène son combat, rend publiques ses innombrables protestations contre chaque violation des droits civiques portée à sa connaissance, reçoit visiteurs connus ou inconnus et correspondants étrangers.

La voix ne s'élève jamais, à peine tremblait-elle, ces derniers mois, lorsqu'il évoquait les tracasseries et les menaces anonymes dont étaient victimes certains membres de sa famille. Il avait fini par en être obsédé, mais ses yeux, d'un étonnant bleu délavé, exprimaient plus la tristesse que la colère. Il n'en cessait pas pour autant son activité, poursuivant avec obstination et tranquillité ses campagnes, parfaitement conscient de constituer une exception, protégé par son statut d'académicien et le prestige dont il jouit à l'étranger.

Le rôle que joue aujourd'hui André Dimitrievitch Sakharov ne doit pas faire oublier cependant qui il est, d'où il vient. Sakharov est avant tout un grand savant, venu à la politique, comme beaucoup d'autres scientifiques, après une longue réflexion sur les tenants et les aboutissants de la science. Il est né, en 1921, à Moscou, d'une famille « bourgeoise ». Son père était professeur de physique, il était aussi l'auteur de plusieurs manuels scolaires et avait publié des ouvrages de vulgarisation scientifique. Après de brillantes études secondaires, André Dimitrievitch entre, en 1938, à l'université d'Etat de Moscou. Au bout de quatre ans, plutôt que de l'envoyer au front, les autorités le dirigent en tant qu'ingénieur vers une usine d'armement. Il y restera jusqu'à la fin des hostilités, mais se fait déjà remarquer par plusieurs inventions. Après la guerre, il prépare son doctorat sous la direction d'un physicien de renom, Igor Tamm, qui devait recevoir le prix Nobel de physique en 1958.

C'est en 1948 que commence la carrière « nucléaire » de Sakharov. Le jeune docteur — l'un des plus jeunes de l'U.R.S.S. — est alors versé dans une équipe qui travaille à la mise au point de la bombe H. Sakharov refuse aujourd'hui le titre qui lui est souvent décerné en Occident de « père de la bombe H soviétique ». Il reconnaît cependant avoir été dans cette équipe l'inventeur de « plusieurs idées-clés ». Selon les spécialistes, il s'agit là d'un euphémisme. Dès 1953, année de l'explosion de la première bombe H soviétique, Sakharov, âgé de trente-deux ans à peine, est élu à l'Académie des sciences. Il en est alors le plus jeune membre, et, situation tout à fait exceptionnelle, on lui fait sauter l'étape pourtant traditionnelle de membre correspondant.

Il critique Khrouchtchev dans la « Pravda »

Les spécialistes des affaires soviétiques remarquent, pour la première fois, le nom de Sakharov en 1958. Il publia, cette année-là, un article dans la *Pravda* pour critiquer certaines recommandations de Khrouchtchev sur la réforme de l'enseignement. Sakharov raconte aujourd'hui qu'il eut, toujours en 1958, un autre affrontement bien plus significatif avec M. « K ». Inquiet du cynisme des dirigeants du « complexe militaro-industriel » (le programme nucléaire soviétique fut contrôlé jusqu'en 1953 par Beria en personne), troublé aussi bien par la portée de ses découvertes scientifiques que par les révélations du vingtième congrès, il était arrivé assez vite à l'idée qu'une limitation de la course aux armements s'imposait. C'est pourquoi il recommanda, dans une note adressée à Khrouchtchev, que l'U.R.S.S. renonce à une série d'explosions nucléaires. En vain.

Sakharov devait récidiver en 1961. Pour des raisons de prestige — nous étions en pleine crise de Berlin. — M. « K » voulait organiser à ce moment-là une nouvelle série d'explosions. Au cours d'une réunion d'experts nucléaires avec Khrouchtchev, Sakharov lui remit une nouvelle note dans laquelle il écrivait notamment que « *reprendre les explosions après trois ans de suspension pourrait faire échouer les discussions sur l'interdiction des expériences nucléaires et sur le désarmement* ». Khrouchtchev le rabroua publiquement, affirmant en substance qu'il était sans doute un excellent savant mais qu'il n'avait pas à se mêler de politique étrangère. En 1962, l'académicien devait encore se battre, inutilement aussi, pour empêcher une nouvelle expérience, totalement dépourvue, à son avis, d'intérêt scientifique. Ses idées pourtant devaient finalement triompher en 1963, avec la signature du traité de Moscou sur l'interdiction des expériences nucléaires dans l'atmosphère et dans la mer.

Le combat de Sakharov ne se politise qu'à partir de 1964. C'est à l'Académie des sciences qu'il le déclenche, en s'opposant à nouveau à Khrouchtchev, qui voulait y faire entrer deux biologistes adeptes des conceptions de Lyssenko. Le camp de Sakharov l'emporte cette fois-ci. Au cours de la bataille, le physicien s'est lié d'amitié avec deux frères, Roy et Jaures Medvedev. Jaures, un jeune biologiste, est l'auteur d'un « samizdat » sur l'affaire Lyssenko, le premier samizdat lu par Sakharov. Roy travaillait alors sur une histoire du stalinisme, qui ne devait jamais non plus être publiée en U.R.S.S. Au contact des deux frères, Sakharov s'interroge de plus en plus sur le système soviétique. En 1966 il est l'un des signataires d'un appel adressé au XXIII[e] congrès du parti communiste soviétique pour réclamer une plus grande déstalinisation ; à cette époque-là aussi, il protestait déjà contre l'usage abusif qui est fait d'un article du code criminel de la Fédération de Russie. Logique avec lui-même, il intervient ensuite en faveur de quatre dissidents — il préfère dire « penseurs libres » — qui viennent d'être jetés en prison, Ginzbourg, Galanskov, Lachkova et Dobrovolski. Il recommence bientôt à propos de l'affaire Siniavski-Daniel.

Le « crime » de l'académicien

Lorsqu'en 1968 Sakharov publie à l'étranger son ouvrage *la Liberté intellectuelle en U.R.S.S. et la coexistence*, il est devenu une personnalité internationale. De là date également sa rupture définitive avec le régime, qui tente, mais en vain, d'obtenir son exclusion de l'Académie des sciences. Le « crime » de Sakharov n'est pas tant de reprendre à son compte la théorie de la convergence des systèmes socialiste et capitaliste que de réclamer une rupture nette et définitive avec les survivances du stalinisme et un strict respect de ce qu'il appelle les droits humains. En 1970, Sakharov revient sur ses idées dans une longue lettre adressée aux dirigeants soviétiques, qu'il rédige avec Roy Medvedev et le physicien Valéry Tourchin. Les trois hommes insistent beaucoup aussi sur les goulets d'étranglement dont souffre la société soviétique.

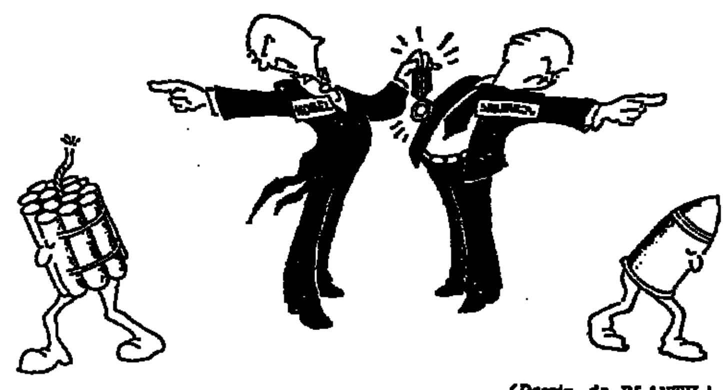
A partir de cette date, les interventions de l'académicien seront innombrables. Il fonde avec deux autres physiciens — André Tverdokhlebov et Valéry Chalidze — le Comité pour la défense des droits humains. Ce comité intervient en faveur de Jaurès Medvedev, enfermé dans un asile et aujourd'hui en exil à Londres, pour le général Grigorenko, interné dans un établissement psychiatrique pour avoir protesté contre l'invasion de la Tchécoslovaquie, le mathématicien Pimenov, envoyé en Sibérie pour « calomnies antisoviétiques » ; le juif Kouznetsov, condamné à mort pour une tentative de détournement d'avion et finalement gracié, etc.

Sakharov avait également élevé la voix pour condamner la déportation de Soljenitsyne, dont il avait cependant nettement condamné le « nationalisme grand russe », l'isolationnisme et le romantisme patriarcal et religieux. Face à cette autre grande figure dissidente, parfaitement représentative des « anciens », Sakharov incarne les « modernes », en dépit de certaines naïvetés politiques, notamment à propos du Chili.

« *Je considère*, a-t-il écrit notamment dans sa dénonciation du passéisme de Soljenitsyne, *que la voie démocratique est la meilleure pour n'importe quel pays. Je considère que l'esprit slavophile, qui a existé pendant des siècles en Russie, combiné avec le mépris des étrangers, des autres peuples et des personnes d'une autre croyance, a constitué le plus grand des malheurs et non pas la santé de la Russie.* »

Ces derniers temps, cependant, Sakharov se retrouvait de plus en plus seul. Isolé par le départ de ses amis, soit pour la prison soit pour l'Occident, il n'en continuait pas moins à protester, à témoigner, mais il prêchait de plus en plus, il faut bien le dire, dans une sorte de désert créé autour de lui par les autorités. Au Kremlin, on ne pardonnera pas au Comité du prix Nobel d'avoir donné un second souffle à André Sakharov.

JACQUES AMALRIC.



(Dessin de PLANTU.)

M. Brejnev est placé dans une situation délicate

De notre correspondant

Moscou. — Les rumeurs sur l'attribution du prix Nobel de la paix à André Sakharov avaient commencé à courir dans Moscou jeudi 9 octobre en fin d'après-midi. Dès que la nouvelle a été annoncée par les agences de presse, plusieurs correspondants occidentaux se sont précipités à l'appartement du physicien, mais il était absent. Ce n'est finalement que vers 22 heures qu'on devait découvrir Sakharov chez des amis, où il avait été déjà prévenu de la décision du comité d'Oslo par l'écrivain Voïnovitch et le poète Kopoleev.

Manifestement surpris mais aussi très satisfait, Sakharov s'est déclaré prêt à se rendre à Oslo avec sa femme, actuellement en Italie où elle vient de subir une opération des yeux, pour y recevoir son prix le 10 décembre prochain. « *Je suis persuadé que, si je suis autorisé à y aller*, a-t-il dit, *je le serai aussi à revenir en Union soviétique. Ces deux décisions devront être prises* (par les autorités soviétiques) *en même temps.* »

Sakharov, après avoir remercié le comité du prix Nobel d'une décision qui « *renforce ma situation, ma position, augmente mon indépendance personnelle, mon autorité* », a voulu associer à cette récompense « *tous ceux qui luttent pour la liberté, pour les droits humains, pour l'esprit d'ouverture (...), souvent au prix de leur détention* ». Il a lancé également un nouvel appel en faveur d'une amnistie politique en Union soviétique. « *Le seul crime des prisonniers politiques*, a-t-il expliqué, *c'est de penser comme moi. Ils ne proposent pas le recours à la violence, ils luttent seulement pour le droit d'avoir des convictions et pour les droits humains. J'espère qu'on n'a jamais été aussi proche d'une amnistie politique. Ceci constituerait un renforcement de la détente et de ses principes.* »

Sakharov, qui s'est défini comme « *quelqu'un dont les positions ne sont pas conformes aux points de vue officiels mais ne constituent pas un défi à ces points de vue* », a également émis l'espoir de voir cesser les tracasseries anonymes dont sont victimes des membres de sa famille.

La presse de ce vendredi matin ne fait bien sûr aucune allusion à l'information en provenance d'Oslo. La radio et la télévision sont également silencieuses. Quant au ministère des affaires étrangères, interrogé jeudi soir, il a fait savoir qu'il n'avait aucun commentaire à formuler. Il est probable en fait que les dirigeants soviétiques prendront quelques heures, sinon quelques jours, pour réfléchir à l'attitude à adopter.

La décision du comité du prix Nobel place les dirigeants soviétiques, et M. Brejnev en particulier, dans une situation délicate, surtout après le « sommet » d'Helsinki. La solution la plus simple consisterait sans doute à laisser André Sakharov aller à Oslo et en revenir, tout en se réservant le droit de critiquer son attitude. Rien ne permet d'affirmer cependant — le précédent Soljenitsyne indiquerait plutôt le contraire — que c'est cette solution qui sera finalement retenue et que nous n'assisterons pas bientôt à une campagne de presse dirigée contre « les ennemis de la détente » et autres « anti-soviétiques ». — J. A.

LES COMMENTAIRES DE LA PRESSE

ANITE : un choix politique

...dréi Sakharov convoque ...ment en toute liberté, ...domicile, des journalistes ...aux. Il leur donne des ...ces de presse et leur fait ...des déclarations prenant ...se d'un certain nombre ...nnes condamnées à des ...diverses pour activités ...au régime soviétique. ...lusieurs reprises, le phy... soviétique crut bon de ...en garde la presse et ...vernements occidentaux ...es « dangers » de la ...est-ouest.

...oix du physicien Sakha... à l'évidence un choix ...qui marque une nette ...'alimenter les campagnes ...tiques et de freiner la ...internationale. »

L'AURORE : coups durs pour l'U.R.S.S.

« *Le Nobel de la paix à Andrei Sakharov est peut-être le chef-d'œuvre des Scandinaves, décerné à un moment-clé où les intellectuels sont plus menacés que jamais en U.R.S.S., où l'Occident doit se ressaisir et ne pas trop se laisser bercer par les sirènes trompeuses d'Helsinki. (...)*

» *Parlant de là, chaque mot de l'éloge prononcé par les Nobel d'Oslo pour justifier leur choix sonne comme un défi, un terrifiant camouflet à ce Supergrand qui n'a jamais mis ses paroles en accord avec ses actes. (...)*

» *Pasternak, Soljenitsyne, Sakharov. Des trois coups, le dernier est, pour l'U.R.S.S., le plus dur.* »

(PHILIPPE BERNERT.)

LE FIGARO : contrepoids aux accords d'Helsinki.

« *Le choix d'Oslo constitue une sorte de complément, mais peut-être aussi de contrepoids aux accords d'Helsinki.*

» *Les gouvernements jouent nécessairement les cartes du réalisme politique, qui ne va jamais sans une ombre de cynisme. C'est entre les mains des savants, des écrivains, des intellectuels, que reposent, en fin de compte, malgré tant d'abus et tant d'hypocrisie, l'indépendance du jugement moral et l'espérance des peuples silencieux.*

» *Sakharov est, à beaucoup de titres, un apôtre du vrai humanisme et un héros de la vraie paix. Il est permis d'espérer que le prix Nobel lui évitera d'être un martyr.* »

(JEAN D'ORMESSON.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : message d'espoir.

« *Nul mieux que Sakharov n'a su faire comprendre au monde à quel point la défense des libertés fondamentales était indispensable à une coexistence pacifique réelle, fondée sur les échanges entre les peuples, et non sur des accords peu sincères entre dirigeants provisoires. La détente, montre-t-il, ne peut se développer que sur la convergence de la démocratisation, de la démilitarisation et du progrès social.*

» *Que le prix Nobel de la paix aille à cet homme et ces idées est un acte de courage politique, un message d'espoir aux yeux de tous ceux qui luttent pour que la dignité des hommes ne soit plus bafouée.* »

(PIERRE DAIX.)

EUROPE

Un Israélien en Union soviétique

par AMNON KAPELIOUK

Notre collaborateur Amnon Kapeliouk a accompagné une délégation d'Israéliens qui vient de faire une visite en Union soviétique (« le Monde » du 28 septembre et du 2 octobre). Il nous livre ci-dessous ses impressions.

Un Israélien en visite en U.R.S.S. retrouve là-bas, à sa grande surprise, des coutumes que les fondateurs de l'Etat hébreu venus de l'Europe de l'Est avaient « importées » en Palestine il y a plusieurs dizaines d'années. C'est une sorte de « retour aux sources ».

Il retrouve la cuisine russe : beaucoup de pommes de terre et de pain, toujours du pain avec n'importe quoi, même avec des pommes de terre ou de la glace. Tout d'un coup, il comprend d'où vient l'étrange coutume israélienne, inconnue en Occident, de se ruer pendant l'entracte, au théâtre ou au concert, sur les buffets garnis d'abondantes nourritures. Les mélodies des chansons diffusées par la radio de Moscou semblent familières à l'oreille israélienne, de même que leurs paroles patriotiques : « Rodina moya » (Ma patrie) est aussi chanté en Israël, mais en hébreu. Les mêmes constructions orgueilleuses se retrouvent à Moscou et à Tel-Aviv. L'uniformisme aussi, quoique d'un contenu différent, n'est pas étranger à l'Israélien moyen, persuadé, comme l'est le Soviétique, de la justesse de la ligne choisie par ses leaders politiques. Ici et là-bas, *« celui qui n'est pas avec nous est contre nous »*. Et les Soviétiques, comme les Israéliens, vous pressent de prendre position à l'égard de leur idéologie.

Un grand kibboutz

Nous avons souvent observé des phénomènes qui rappellent la vie dans les kibboutzim. Ici comme là-bas, les enfants sont « rois ». On consacre beaucoup d'efforts à leur éducation et au développement de leurs dons, mais, dans les kibboutzim, l'enseignement se fait encore d'après la méthode libre de Makarenko, tandis qu'en U.R.S.S. il est très strict. Dans les deux cas, la collectivité est mobilisée en vue des objectifs importants. Des « petits détails » comme la mode ou un emballage élégant des produits, importent peu dans une société qui aspire à créer un homme nouveau. L'Union soviétique est, dans le fond, un « *grand kibboutz* ». Plus d'une fois nos hôtes nous ont dit : *« Ne faites pas attention aux bagatelles, regardez ce qui est important, regardez l'essentiel. »* Bien sûr, la question se pose de savoir qui décide ce qui est essentiel et ce qui ne l'est pas.

Nous avons eu des conversations avec nos hôtes sur l'art abstrait. Leur attitude négative ou méprisante rappelle celle de quelques « chefs historiques » d'Israël, comme Ben Gourion qui, vers la fin de son « règne », a fait retirer d'une exposition un grand tableau d'un chef de file de l'art abstrait israélien, Joseph Zaritsky, sous prétexte que c'était un barbouillage. Nous leur avons cité les paroles du peintres surréaliste révolutionnaire Matta : *« Si, politiquement, on n'avait pas abandonné l'art moderne à l'oppresseur, si toute l'évolution de l'art moderne qui se voit à New-York aujourd'hui était à Moscou, la nouvelle génération serait armée d'une vraie poésie révolutionnaire, d'un imaginaire collectif et créateur. »* Ils ont réagi par la moquerie : *« Nous sommes des créateurs et nous ne jouons pas avec l'abstraction. »*

L'évocation de la guerre contre l'Allemagne hitlérienne suit le visiteur partout. Un Israélien qui visite l'Union soviétique est frappé de voir à quel point la guerre et ses atrocités sont toujours présentes dans la conversation des citoyens soviétiques, comme si elles avaient eu lieu la veille. Avant l'atterrissage de l'avion à Stalingrad ou Leningrad, l'hôtesse de l'air raconte la lutte héroïque de la ville. Dans les sites commémoratifs et les cimetières, un flot ininterrompu de visiteurs viennent se recueillir individuellement ou en groupes — adultes, jeunes, soldats, touristes étrangers. Le mot « paix » revient sans cesse dans les propos.

Nos hôtes du Comité soviétique de la paix, un organisme important en U. R. S. S., de même que le rédacteur en chef de *Temps nouveaux* et de la *Literatournaya Gazeta*, des journalistes importants de la *Pravda* et des *Izvestia*, des spécialistes des affaires du Proche-Orient dans des institutions scientifiques, nous ont tous répété, en termes identiques, que l'U.R.S.S. s'intéresse beaucoup à tout ce qui se passe au Proche-Orient : *« Nous ne pouvons pas rester indifférents à ce qui se passe à proximité de nos frontières. »*

Les relations diplomatiques

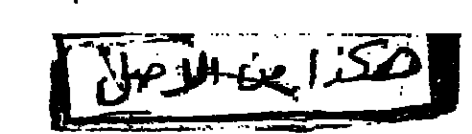
A la question : *« Comment arriver à la paix »*, on nous répondait en évoquant la position soviétique bien connue, à savoir l'application des résolutions du Conseil de sécurité n° 242 (1967) et n° 338 (1973), le retrait des forces israéliennes des territoires occupés, la création d'un Etat palestinien à côté de l'Etat d'Israël, et le droit à l'existence en paix et sécurité pour tous les Etats de la région, y compris Israël. *« Nous ne sommes pas contre l'existence de l'Etat d'Israël »*, ont répété à plusieurs reprises nos interlocuteurs.

Pendant les repas officiels, lorsque les verres remplis de vodka étaient levés en notre honneur, nos hôtes s'exprimaient d'une façon très amicale, en disant : les relations entre le peuple israélien et le peuple soviétique n'ont pas besoin d'être renouées, puisqu'elles n'ont jamais été interrompues.

La reprise des relations diplomatiques entre Israël et l'Union soviétique dépend, selon nos interlocuteurs, des démarches du gouvernement israélien en vue d'une solution globale du conflit, à savoir des actes qui favoriseraient la reprise de la conférence de Genève. Lors des discussions avec les Soviétiques, certains membres de la délégation israélienne ont soutenu que le rétablissement des relations entre Israël et l'U.R.S.S. pourrait renforcer le courant modéré et réaliste en Israël. Or nos interlocuteurs ont répondu que, sans un changement dans la politique israélienne, la reprise des relations diplomatiques serait interprétée comme une récompense à la politique du gouvernement Rabin, qui s'oppose au dialogue avec les Palestiniens et voit dans l'accord intérimaire avec l'Egypte un succès politique, car il écarte Moscou de la scène. En revanche, les Soviétiques ont évité toute discussion concernant le problème juif en U.R.S.S.

Sur le problème palestinien, le t[illegible] des Soviétiques était modéré. Mo[illegible]cou ne soutient que les élémen[illegible] réalistes parmi les Palestiniens, no[illegible] a-t-on déclaré, c'est-à-dire ceux q[illegible] sont favorables à la création d'[illegible] Etat palestinien en Cisjordanie et [illegible] Gaza. Les Soviétiques nous ont [illegible] savoir qu'ils ne justifiaient pas « [illegible] terrorisme des Palestiniens », tout [illegible] rejetant la responsabilité de ce [illegible] sur Israël, qui barre la route à to[illegible] solution du problème.

L'impression, à l'issue de [illegible] conversations, est que les Sovi[illegible]ques attendent une démarche is[illegible]lienne avant de reprendre [illegible] relations diplomatiques avec Jéru[illegible]lem. Ils se sont montrés optimis[illegible] quant à l'avenir. *« Il est dans n[illegible] caractère politique d'être touj[illegible] optimiste »*, nous a-t-on dit. N[illegible] avons appris, à la veille de n[illegible] départ de Moscou, que l'immeu[illegible] qui avait abrité l'ambassade is[illegible]lienne à Moscou jusqu'à la rup[illegible] des relations diplomatiques, au [illegible] demain de la guerre de six [illegible] était en réparation...



EUROPE

Espagne

[Le g]ouvernement étudie de nouvelles mesures contre le terrorisme

[Madr]id (A.F.P., A.P., Reuter, [U.P.I.]). — Le cabinet espagnol [s'est ré]uni le jeudi 9 octobre sous [la prési]dence du premier ministre, [M. Car]los Arias Navarro, afin de [prépar]er l'important conseil que [doit] présider ce vendredi le [généra]l Franco, en vue de mettre [sur pie]d de nouvelles mesures de [lutte co]ntre les organisations sub[versive]s. La possibilité d'utiliser [l'armée] pour lutter contre le ter[rorism]e, notamment au Pays bas[que, a] déjà été soulevée au cours [des pré]cédentes réunions du cabi[net. M]ais on indique de bonne [source] que la plupart des com[mandeme]nts régionaux y sont oppo[sés : ils] estiment que la garde [civile e]t la police armée peuvent [très bi]en s'acquitter de cette [tâche]. Cela n'empêche pas cer[taines] unités de se préparer à la [lutte] contre la guérilla. Ainsi, [le com]mandement militaire de la [région] sud a annoncé qu'il a ré[cemme]nt simulé une opération de [guérill]a près de Cordoue. Il est [égalem]ent question de durcir la [loi...]. Le quotidien catholique [Ya] écrit, le jeudi 9 octobre, [qu'une] telle mesure aurait des [effets] négatifs dans la campagne [menée] contre l'extrême gauche, [car l'o]pinion publique serait mal [prépar]ée.

[Un] communiqué du capitaine[rie] de Barcelone a confirmé, [le 9 o]ctobre, qu'un commandant [et deu]x capitaines de l'armée de [terre e]spagnole ont été arrêtés le 8 « *et conduits à une caserne de Gérone où ils ont été mis à la disposition d'un juge d'instruction* ».

Les trois officiers sont le commandant Enrique Lopez Amor, le capitaine de parachutistes Juan Diego Garcia et le capitaine d'infanterie Arturo Gurrearan Granados. Ils auraient été en relation avec les neuf autres officiers arrêtés en juillet dernier. Ceux-ci, qui étaient membres de l'Union démocratique militaire, tenaient des réunions périodiques. Leur jugement était prévu pour les prochaines semaines.

Enfin, le retour à Madrid des ambassadeurs rappelés « *pour consultation* » par leur gouvernement se poursuit. Après les représentants de la Suisse, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne fédérale et de l'Autriche, on attendait ce vendredi dans la capitale espagnole l'arrivée des ambassadeurs du Danemark et de la Suède.

● *M. André Méric*, sénateur socialiste de la Haute-Garonne, demande au premier ministre, dans une question orale avec débat, « *de bien vouloir lui indiquer les relations qu'il compte avoir avec le gouvernement franquiste à la suite des récentes condamnations à mort intervenues en Espagne* ».

[L]E CORRESPONDANT [DU] « MONDE » MENACÉ

[Mad]rid (Reuter). — José An[tonio] Novais, correspondant à [Madri]d du « Monde » a reçu des [menac]es de l'organisation d'ex[trême] droite les Combattants du [Christ]-Roi.

[L'or]ganisation l'a invité à [quitte]r le pays. S'il ne s'exécute [pas, i]l devra « en subir les [consé]quences ». Des slogans ont [été pe]ints sur les murs de son [domici]le. On peut y lire « No[vais, p]orc rouge » et « Tu as reçu [ton de]rnier avertissement ».

[M.] Antonio Novais, qui est [de n]ationalité espagnole, est [l'un] des doyens de la presse [étran]gère à Madrid.

[Plu]sieurs correspondants étran[gers] ont récemment été insultés [et pr]is à partie lors de manifes[tatio]ns en faveur du général [Fran]co.

LE « NEW YORK TIMES » : notre administration a donné la priorité à l'accord avec Madrid...

« Au moment où l'indignation du monde entier face au jugement sommaire et à l'exécution de cinq terroristes par le régime du généralissime Franco était au plus haut, les États-Unis ont annoncé un nouvel accord de coopération avec l'Espagne (...). Deux jours plus tard, les ministres des affaires étrangères des Neuf, réunis à Luxembourg, décidaient à l'unanimité de suspendre les négociations avec l'Espagne (...). Notre administration a évidemment donné la priorité, dans la péninsule ibérique, au renouvellement de l'accord avec l'Espagne (...).

« LA MÉMOIRE COURTE »

[M. Pi]erre Lefranc répond à M. Jacques Isorni

[M. Pi]erre Lefranc, président de [l'Associ]ation nationale pour la [fidélité] au général de Gaulle (1), [nous éc]rit :

[Je ne] peux laisser passer la [dernière] opinion de M. Isorni sans [répondr]e (*le Monde* du 10 octobre).

[Le dé]fenseur de l'ex-maréchal [Pétain] reproche aux Français [d'avoir] la mémoire courte, mais [lui-mêm]e a-t-il oublié les méfaits [de] les tortionnaires et assas[sins qui] ont perpétré leurs crimes [...] et conformément aux [ordres d]u responsable de Vichy ? [Sans] doute, M. Isorni était-il [à] l'abri des abominables [exactio]ns de la Milice pour parler avec tant de détachement de cette époque ; sans doute, n'a-t-il jamais risqué sa vie au service d'une idée pour prôner avec une si grande sérénité le pardon à celui qui répond aux arguments par le meurtre ; sans doute, confond-il la victime et l'assassin ? Oui, c'est cela, M. Isorni ne sait plus distinguer la liberté de l'oppression.

Quand il parle du général de Gaulle, M. Isorni oublie tout de son œuvre pour ne retenir que les applications des décisions de justice, comme si le président du gouvernement provisoire, et ensuite, le président de la République, n'avait eu d'autre charge que celle d'user ou non du droit de grâce et comme s'il n'était pas plus facile à un homme, même chef de l'État, de gracier plutôt que de laisser le verdict s'accomplir.

Est-il possible qu'un avocat ne puisse imaginer la difficulté terrible d'avoir à peser le pour et le contre au nom de l'intérêt du pays ?

Quant à comparer le général de Gaulle à Franco, cela ne tient guère à l'analyse, à moins que dans son prétendu souci d'imitation le dictateur espagnol ne décide de soumettre sa souveraineté absolue à renouvellement par voie de référendum.

(1) [...] rue de Lille, 75007 Paris.

Portugal

Lisbonne prévoit des sanctions pénales contre les actes de violence

Lisbonne (*A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.*). — Réuni le jeudi 9 octobre en séance extraordinaire, le gouvernement portugais a publié un communiqué dans lequel il affirme sa volonté de ne pas se laisser dicter ses décisions par les groupements extrémistes.

Le communiqué précise que des mesures pénales seront prises contre les responsables d'actes de violence.

Le gouvernement s'entretient ce vendredi avec le Conseil de la révolution pour examiner les moyens de restaurer la loi et l'ordre dans le pays.

Le communiqué déplore les violences de Porto, qui ont fait plus de soixante blessés, et au cours desquelles, pour la première fois depuis la révolution du 25 avril 1974, « *des individus armés de fusils automatiques ont tiré sur des soldats et des civils sans défense* ».

Deux importantes manifestations ont, d'autre part, eu lieu le jeudi 9 octobre. A Coimbra, plus de deux mille militaires appartenant à l'organisation d'extrême gauche SUV (Soldats unis vaincront) ont défilé dans le calme pour témoigner leur solidarité avec leurs camarades qui, à Porto, occupent depuis le 7 octobre la caserne du régiment d'artillerie lourde.

En rangs serrés, suivis par plusieurs milliers de civils des commissions de travailleurs et de quartiers, les militaires — dont certains appartenaient aux unités de la région militaire de Lisbonne, notamment du RALIS et de la police militaire — ont ainsi lancé un véritable défi au commandant de la région du Centre, le général Charais. Celui-ci avait, ces jours derniers, dénoncé à plusieurs reprises les SUV comme une organisation contre-révolutionnaire.

A Lisbonne, cependant, a eu lieu une manifestation d'appui à la police militaire, une des unités considérées comme les plus « progressistes » du pays.

A Porto, en revanche, la tension était un peu tombée, le jeudi 9 octobre. Mais le conseil municipal, dont la majorité est d'extrême gauche, a appelé à un nouveau rassemblement dans la soirée de vendredi, avec l'appui du Front d'unité révolutionnaire (FUR), qui regroupe toutes les organisations d'extrême gauche, sauf les maoïstes. De son côté, le parti socialiste a lancé pour le même soir un appel à une manifestation de soutien au gouvernement portugais et au général Pires Veloso, commandant de la région Nord. On redoute à Porto de nouveaux affrontements, d'autant que des militants du parti populaire démocratique ont annoncé leur intention de se joindre à cette manifestation.

Aux Nations unies

LE COMMANDANT MELO ANTUNES PROPOSE LA RÉUNION D'UNE CONFÉRENCE AVEC LES MOUVEMENTS DE LIBÉRATION ANGOLAIS.

Nations unies (*A.F.P., Reuter*). — Le ministre portugais des affaires étrangères, le commandant Melo Antunes, a déclaré jeudi 9 octobre devant l'Assemblée générale des Nations unies que son gouvernement proposait la réunion immédiate d'une conférence avec les trois mouvements de libération qui s'affrontent en Angola afin de préparer l'accession de ce pays à l'indépendance le 11 novembre prochain. Rendant ces mouvements responsables de la guerre civile qui déchire l'Angola, le commandant Antunes a précisé que cette conférence aurait pour objet de déterminer les modalités de la passation des pouvoirs. Des États africains, choisis par le Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (M.P.L.A.), le Front national de libération (F.N.L.A.) et l'Union pour l'indépendance totale (UNITA), pourraient participer à la réunion en tant que médiateurs.

Le ministre, exposant la politique étrangère du Portugal, a indiqué que son pays entendait rester « *loyalement engagé* » envers le pacte Atlantique, ce qui ne l'empêche pas de « *manifester une franche solidarité avec les pays non alignés et de vouloir se rapprocher d'eux* ». Selon lui, un retrait de l'OTAN risquerait de provoquer « *une brusque rupture de l'équilibre géo-stratégique qui prévaut actuellement* » alors que la détente « *pourrait amener les blocs antagonistes hérités de la guerre froide à s'estomper graduellement* ».

Le commandant Antunes a mis l'accent sur la part que pourrait prendre le Portugal à l'établissement d' « *un nouveau genre de rapports entre les principaux centres de la richesse mondiale et les pays pauvres et exploités du tiers-monde*.

Il a enfin indiqué que devant la situation « *extrêmement grave qui règne à Timor* », le Portugal est prêt à entrer en pourparlers avec l'Indonésie « *en vue d'ouvrir la voie à une solution rapide et négociée des conflits actuels et pour déterminer l'avenir politique du territoire* ».

UNE AIDE AMÉRICAINE POUR LES RÉFUGIÉS D'ANGOLA ?

Le gouvernement américain envisage une aide économique au Portugal d'environ 80 millions de dollars, dont plus d'une vingtaine de millions spécifiquement destinés aux réfugiés d'Angola.

Le Portugal bénéficie déjà de 25 millions de dollars pour l'année fiscale en cours, mais les dirigeants de Lisbonne ont demandé un accroissement substantiel de cette somme, précise-t-on au département d'État.

Grande-Bretagne

BOMBE A PICCADILLY

Londres (*A.F.P.*). — Une bombe a explosé, jeudi soir 9 octobre à Piccadilly, faisant un mort — un touriste suisse — et une vingtaine de blessés. L'engin était dissimulé dans un sac déposé à un arrêt d'autobus proche de la station de métro de Green Park. Cet attentat, que la police impute à des dissidents de l'IRA provisoire, porte à quatre morts et près de cent blessés le nombre des victimes d'attentats à la bombe commis en Angleterre depuis le 27 août.

DIPLOMATIE

NOMINATIONS D'AMBASSADEURS

Le *Journal officiel* du 10 octobre 1975 annonce les nominations de MM. Jean Français, comme ambassadeur en Zambie, où il succède à M. de la Villesbrune ; Jacques Morizet, en Irak, où il succède à M. Cerles ; Jacques Chazelle, en Finlande, où il succède à M. Gérard André, et Paul Fouchet, en Suède, où il succède à M. Gastambide.

● M. FRANÇAIS EN ZAMBIE.

[Né en 1920, M. Français est entré *aux affaires étrangères en 1944. Il a* occupé différents postes aux affaires allemandes, à Rio, à Madrid et à Nairobi, ainsi qu'à l'administration centrale aux cabinets de M. Guillaumat, ministre des armées (1958), et de M. Debré, premier ministre (1960), avant d'être ambassadeur en République Centrafricaine (1965-1966), au Népal (1967-1971) et en Uruguay.]

● M. MORIZET EN IRAK.

[Ancien élève de l'ENA, M. Morizet, né en 1921, est entré aux affaires étrangères en 1950. Il a été notamment en poste au secrétariat général du ministère, au service de presse, aux affaires africaines et malgaches, au cabinet du secrétariat à l'information puis du ministre délégué aux rapatriés. Deux fois en poste à Bonn, où il était depuis 1971 ministre conseiller, il a, en outre, été premier conseiller à Washington (1962-1966) et ministre conseiller à Rome (1969-1971).]

● M. CHAZELLE EN FINLANDE.

[M. Chazelle est né en 1921. Ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de l'université, diplômé de japonais, ancien collaborateur de l'A.F.P., puis du « Monde », il a été premier secrétaire à Tokyo, puis au haut commissariat en Sarre. Il a occupé différents postes à l'administration centrale, à Rabat, à Beyrouth, avant d'être détaché au secrétariat d'État au commerce extérieur, au ministère du travail (où il a été directeur général de l'emploi, de 1963 à 1966), et au commissariat au Plan. Ministre conseiller à Alger de 1972 à 1973, il était membre depuis cette date de la délégation française à la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.]

● M. FOUCHET EN SUEDE.

[M. Paul Fouchet, né en 1913, est entré au Quai d'Orsay en 1938. Révoqué par Vichy, après avoir donné sa démission, en 1942, chargé de mission auprès du commandement français à Alger en 1943, puis auprès du gouvernement militaire allié en Italie, il a été notamment en poste à Addis-Abeba, à Ankara, à Bagdad, à Milan, consul général à la Nouvelle-Delhi, à Athènes et à Vienne. Conseiller du président du conseil, M. Laniel, en 1953, il a été ambassadeur à Niamey (1962-1964), Saint-Domingue (1964-1966), Tripoli (1966-1969). Depuis 1972, il était à Rio et à Brasilia.]

M. Sauvagnargues : le langage de la Grande-Bretagne n'est pas européen

M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, a été entendu jeudi 9 octobre par la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Il a d'autre part répondu aux questions des journalistes de la presse diplomatique française. Dans l'un et l'autre cas, le ministre a longuement parlé des affaires européennes, indiquant notamment que le dernier conseil de la Communauté, les 6 et 7 octobre, avait été « *un des plus durs* » auxquels il ait participé. Voici les principales réponses du ministre aux journalistes. A propos de la demande britannique d'avoir une représentation hors Communauté à la prochaine conférence Nord-Sud, M. Sauvagnargues a dit que la position de M. Callaghan (secrétaire au Foreign Office) ne l'avait « *pas surpris mais profondément déçu* ». « *Il n'est pas vrai que la Grande-Bretagne ait toujours prétendu qu'elle devait avoir un siège national à la conférence (...). La Grande-Bretagne avait jusqu'à une date récente soutenu que son acceptation de la représentation communautaire dépendait de l'acceptation d'un mandat* (commun). *Maintenant no nous dit que, si nous prétendons mette la Grande-Bretagne en contradiction avec elle-même à propos du mandat, elle se retirera tout simplement des travaux sur le mandat. Ce langage me déçoit, car il n'est pas un langage européen. J'avais cru comprendre, et M. Wilson nous l'avait dit au Conseil européen, qu'après le verdict du peuple britannique la Grande-Bretagne était désormais engagée sans équivoque et d'un plein cœur dans la construction commune. Je constate que sur un point essentiel de la politique européenne la Grande-Bretagne nous dit maintenant : « Je n'ai pas confiance » dans l'Europe pour défendre » mes intérêts.* »

ESPAGNE : le rappel des ambassadeurs est démagogique.

Précisant que M. Gillet, ambassadeur à Madrid, rejoindra son poste « *ces prochains jours* », M. Sauvagnargues a ajouté : « *Je ne pouvais pas ne pas être frappé* (au dernier conseil des Neuf) *par un contraste entre la volonté de certains d'arriver à des résolutions extraordinairement dures de condamnation d'ensemble du régime espagnol et l'entraînement brusque qui s'est manifesté pour réparer les conséquences de la bévue commise quelques jours avant en renvoyant les ambassadeurs. On pouvait évidemment s'interroger sur le point de savoir si ce n'était précisément pas en obtenant une déclaration dure qu'on voulait se couvrir pour retribuer une protection diplomatique, ce qui, entre nous, est absurde de toute manière ! La présence d'un ambassadeur n'a rien à voir avec l'approbation ni la désapprobation d'un régime.* (Les ambassadeurs) *ont un travail à faire, qu'ils doivent faire en tout état de cause, et surtout quand ça va mal ! Le soi-disant rappel en consultation est une mesure (...) purement démagogique. Pour notre part, nous nous sommes contentés de dire à M. Gillet, qui était en vacances en France, qu'il ne regagnerait pas son poste dans l'immédiat, ce qui était de bon sens. (...)*

» *S'agissant de l'Espagne (...), nous ne pouvions pas ne pas exprimer notre réprobation d'une violation des droits de l'homme, des droits de la défense. Il n'était pas question de se laisser entraîner à ce que demandaient certains de nos partenaires, qui était une violation caractérisée du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures, auquel nous avons tous souscrit. Il y a deux choses : chacun mène ses affaires comme il l'entend, et les droits de l'homme doivent être respectés. Enfin, et surtout, le souhait, le vœu des Neuf est qu'une Espagne démocratique retrouve sa place dans le concert des Neuf, ce qui veut dire que nous devons tout faire pour que cette évolution démocratique se poursuive et s'accentue. Alors que tout ce que voulaient faire certains de nos partenaires (...) avait précisément pour conséquence soit de bloquer cette évolution, soit d'accentuer certaine crispation dans un sens qui est précisément celui que nous ne voulons pas (...).*

» *Le lendemain, d'ailleurs, ceux de mes collègues qui avaient été les plus virulents, venaient me trouver pour me dire : « Mon cher » Jean, au fond, ce que vous » avez dit, c'est intéressant, on » a bien réfléchi et on renvoie » nos ambassadeurs. » Tout cela n'est pas sérieux ! Le seul tort de la politique française en l'occurrence, c'est d'avoir été cohérente et sérieuse. Cohérente et sérieuse qu'il s'agisse de l'Espagne, et cohérente et sérieuse qu'il s'agisse du Portugal. Ce sont les deux points où nous avons exactement la même attitude : s'agit tout simplement soit de favoriser le retour de la démocratie, soit de consolider le démarrage de la démocratie.* »

M. Sauvagnargue a confirmé qu'il avait adressé « *une réprimande* » à la Commission pour position qu'elle a prise sur problème espagnol : « *La Commission n'est pas le gouvernement (...). Elle est indépendante dans le cadre de ses attributions, ses attributions ne comportent pas la définition des relations extérieures de la Communauté.* » invitant le conseil à s'associer sa position, la Commission — le ministre — s'est livrée à « quasi-chantage ».

● LIBAN. — « *Cette affaire nous préoccupe au plus haut degré. Si la situation se détériore l'explosion peut atteindre toute la région. Il faudra examiner qui peut être fait* », déclare M. Sauvagnargues, qui révèle que son collègue libanais, M. Tak, était venu « *spécialement à Paris* lui en parler, « *mais dans la discrétion* ».

● INDOCHINE. — Le ministre a souligné que la France avait proposé de rétablir des relations diplomatiques avec le Cambodge et que le représentant de Phnom-Penh à Paris n'avait pas été expulsé bien que l'ambassade de France au Cambodge soit fermée. « *Mais*, dit-il, *dans les circonstances actuelles, le gouvernement cambodgien n'envisage pas l'établissement d'une ambassade France à Phnom-Penh. Ce n'est pas grave.* » A Saigon, l'ambassade est dans une situation « *bride* », que la France souhaite normaliser.

● U.R.S.S. — M. Sauvagnargues confirme qu'à l'occasion voyage de M. Giscard d'Estaing à Moscou, des accords seront signés dans les domaines l'énergie, de l'aéronautique et tourisme. « *Il y a des choses à faire dans le domaine culturel* » mais les choses « *ne sont avancées pour que l'on puisse signer* ». Il souhaite qu'un accord soit conclu sur le statut des journalistes, *analogue à celui* entre Washington et Moscou accordant des visas multiples.

A travers le monde

Autriche

● M. FRIEDRICH PETER, CHEF DU PARTI LIBÉRAL, a été accusé de crimes de guerre par M. Simon Wiesenthal, chef du Centre de documentation juive. La 1re brigade d'infanterie SS, à laquelle appartenu M. Peter, qui a connu le fait depuis temps, a été employée à « l'*extermination de bandes juifs et de tziganes* ».

M. Peter a formellement menti avoir participé exécutions collectives et actes de représailles. *(A.F.P.)*

Chili

● LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR a interdit à Mgr Helmut Frenz, évêque de l'Église luthérienne du Chili, récemment récusé par une majorité de sa communauté (*le Monde* daté 26-27 juin), de rentrer à Santiago. Mgr Frenz, qui est l'un des animateurs les plus *dynamiques* du Comité de coopération pour la paix organisme œcuménique chargé de venir en aide aux prisonniers politiques et à leurs familles — est accusé par le ministre d'avoir eu des « *activités anti-nationales* ».

États-Unis

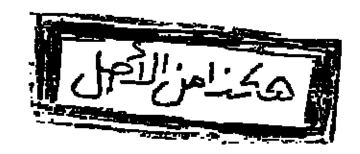
● LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS a adopté, le ... octobre, un projet de loi prévoyant l'extension à deux cents milles de la zone de pêche américaine, malgré l'opposition de l'administration Ford.

Italie

● L'ACCORD FRONTALIER AVEC LA YOUGOSLAVIE qui avait été approuvé ... jours plus tôt par la Chambre des députés, a obtenu, le jeudi 9 octobre, l'aval du Sénat par 211 voix contre 15 (extrême droite). Quatre-vingt-quatre sénateurs, démocrates-chrétiens pour la plupart, n'ont participé au vote.

R.F.A.

● MM. WILLY BRANDT, BRUNO KREISKY ET OLOF PALME, chefs des partis sociaux-démocrates de la R.F.A., d'Autriche et de Suède, se sont entretenus jeudi 9 octobre à Francfort, pendant ... heures, des problèmes politiques d'actualité en Europe. Selon M. Brandt, le premier secrétaire du parti socialiste français, M. François Mitterrand, aurait dû participer à cette réunion, mais il n'a pu venir. « Nous », a précisé M. Brandt, « *aurions avant tout discuté des problèmes de l'Europe méridionale* ». — *(A.F.P.)*



DIPLOMATIE

LE « QUAI » DANS LES BRUMES

II. — Des ambassades au « département »

par MAURICE DELARUE

Administration mal connue, justement traitée selon les ns, inadaptée sinon inutile lon les autres, le ministère s affaires étrangères est en ut cas en proie à un malaise le Monde » du 10 octobre).

s traitements de la fonction lique sont des rébus, l'Etat ant avec l'esprit, sinon avec ettre, de ses propres règle- ts au moyen de primes et mnités diverses qui permet- d'esquiver le plus possible charges salariales. Dans la ère diplomatique, la diversité conditions de travail ajoute re à la complication.

Paris, l'agent des affaires ngères touche comme tout tionnaire, le traitement cor- ondant à son grade dans la tion publique plus une in- nité de résidence égale à % de ce traitement. Cette mnité de résidence à l'admi- ation centrale, qui peut in- er les profanes, est plus jus- pour les diplomates que la plupart des autres fonc- aires. Nomades par défini- Ils sont « de passage » à et n'y ont pas nécessaire- de résidence. Outre les ations familiales et la prime ransport, le diplomate — le aire seulement — touchera une prime de rendement. ut avoir droit à une indem- forfaitaire et à des heures lémentaires ; quand il est à te d'une direction, il a des de représentation.

l'étranger, il touchera, outre traitement de grade, une nnité de résidence variable les postes et des sup- ents familiaux également bles en fonction de la rési- e mais en moyenne supé- s à ceux auxquels il aurait à l'administration centrale. n arrivée, il touchera une e d'établissement de 3 000 à F. Les chefs de mission tou- t en outre une indemnité pour frais de représentation et les chargés d'affaires une indemnité pendant la durée des intérims qu'ils assurent.

A l'administration centrale, tous les éléments de la rémunération sont soumis à l'impôt. L'impôt des agents en poste à l'étranger est calculé sur le traitement de grade et, depuis 1973, sur l'indemnité de résidence et les suppléments familiaux réduits au taux métropolitain.

Le traitement mensuel le plus bas du cadre A — ou plus précisément A', pour distinguer le bon grain de l'ivraie — celui d'un secrétaire-adjoint des affaires étrangères premier échelon, est de 2 370 F. L'ancien élève de l'ENA débutera d'emblée au troisième échelon avec un traitement de 2 850 F par mois, qui atteindra 4 310 F au sixième échelon. Puis il passera au grade de conseiller de deuxième classe avec un traitement de 4 730 F. Promu conseiller de première classe il touchera 6 040 F par mois (premier échelon) puis 6 340 (deuxième échelon). Au-delà, et pour rendre la hiérarchie des salaires plus ténébreuse, les traitements sont dits *« hors échelle »* ; ils entrent dans le *« barème lettres »* qui commence avec l'échelon A du conseiller de première classe troisième échelon — dont le traitement de grade est de 6 953 F — pour finir à l'échelon G. des ambassadeurs de France avec 12 426 F.

Les primes de rendement et indemnités forfaitaires, dont l'éventail est très étendu — de 1 à 20 et même au-delà dans les cas exceptionnels, selon les syndicats — peuvent provoquer quelques tensions dans les services. Le volume global en est fixé chaque année, selon les crédits inscrits au budget du ministère, et répartis selon un barème qui laisse une certaine marge d'appréciation aux chefs de service. Ceci ne va pas sans contestation. Comment, en effet, mesurer équitablement le « rendement » diplomatique ?

La mauvaise humeur des diplomates vient surtout de ce que leurs primes sont les plus basses de la fonction publique. Une enquête faite l'an dernier montre qu'après sept mois de fonction aux affaires étrangères, les diplomates, anciens élèves de l'ENA, avaient perçu mensuellement, en moyenne, 1 200 F de primes contre 2 000 F à la défense nationale et 1 500 à 2 300 F aux finances (selon les directions), les primes des autres ministères se situant entre ces extrêmes. Après quatre ans de fonction, les anciens élèves de l'ENA avaient reçu, en moyenne, 1 400 F de prime mensuelle au Quai d'Orsay, 2 400 F à l'inspection des finances et à la direction du budget, 2 900 F à la direction des impôts.

Fanions tricolores sur voitures allemandes

Les indemnités de résidence à l'étranger sont fixées par pays et par fonctions, selon une grille qui s'applique à tous les agents de l'Etat, titulaires ou contractuels. Elles sont destinées à compenser les frais inévitables qu'entraîne le déracinement et à corriger les fluctuations du coût de la vie : rude besogne en ces temps d'inflation mondiale et d'instabilité monétaire. Le ministère va jusqu'à reprendre les avantages de change des postes les plus favorisés pour revaloriser les indemnités des postes où l'inflation galope. En fait, le système des rémunérations, versées généralement en francs, ne peut fonctionner correctement que si la hausse des prix dans le monde a la même amplitude que celle des salaires en France. De l'avis général, le pouvoir d'achat des agents à l'étranger s'est progressivement amenuisé par rapport à celui des fonctionnaires métropolitains.

Les ambassadeurs reçoivent une indemnité pour leurs frais de représentation (réceptions, invitations, etc.) qui leur est adressée personnellement. Ils doivent en justifier l'emploi sur un registre. Cette indemnité est très variable ; elle s'élève, par exemple, à Washington, l'un des postes où les mondanités sont le plus coûteuses, à 500 000 F par an.

Jusqu'en 1974, tous les chefs de postes devaient payer leur voiture de leur poche. Si une grande marque avait jugé de bonne politique de confier son modèle le plus luxueux à l'ambassadeur de France à Bonn, les autres n'ont pas cette chance. Aussi achètent-ils les marques les mieux implantées dans le pays de leur résidence, et il est fréquent de voir l'ambassadeur de France, fanion tricolore au vent, rouler à l'étranger dans des voitures allemandes. L'an dernier, en pleine crise internationale, on vit arriver l'ambassadeur de France dans une capitale étrangère, au ministère des affaires étrangères où il était convoqué d'urgence, dans un véhicule utilitaire, sa propre voiture étant en panne. Depuis le dernier budget cependant, l'administration française a enfin découvert que l'automobile n'est pas une fantaisie, et elle a commencé à fournir des voitures de fonction à ses ambassadeurs. Mais il faudra cinq ans avant que tous en soient pourvus par ses soins.

Le ministère avait également accepté, pour amortir les hausses de prix vertigineuses dans certains postes, de compter le personnel domestique parmi les auxiliaires de service de l'ambassade, mais la modicité des crédits l'a obligé à renoncer à ce jeu d'écritures.

En fin de compte, les ambassadeurs y sont-ils de leur poche ? Un observateur bien placé et qui n'est pas ambassadeur répond : *« Presque tous doivent consacrer aux frais de représentation, en plus de l'indemnité qu'ils reçoivent à cet effet, entre le quart et la moitié de leur indemnité de résidence. Sous cet angle, on peut dire qu'ils y sont de leur poche. »*

Les frais de déplacements sont eux aussi comptés au plus juste. Un diplomate de l'administration centrale, envoyé à Bruxelles, recevra selon les grades de 1 100 F à 1 300 F belges (120 F à 140 F) par jour pour son hôtel et ses repas et, s'il est envoyé à New-York, 34 à 39 dollars (140 à 170 F).

Les ambassadeurs, il est vrai, disposent d'un ou même deux logements de fonction, parfois somptueux, comme le palais Farnèse à Rome et le palais de France à Istanbul, mais quelques-uns, en Mongolie et au Bangladesh par exemple, travaillent et habitent à l'hôtel. Pour les autres, à part ceux qui ont hérité de bâtiments en plus ou moins bon état de l'administration coloniale, le logement de fonction est l'exception. Aussi une bonne partie du temps des diplomates qui changent de postes tous les trois ou quatre ans est-elle absorbée par les déménagements et les recherches d'appartements.

Le « Quai » transporte tous azimuts, à longueur d'année, des sommiers, des armoires et des réfrigérateurs. Système archaïque, onéreux et peu équitable, car le volume remboursé ne dépend pas seulement de la situation de famille, mais de la fonction. Sans parler des pays de l'Est, qui ne laissent pas leurs fonctionnaires se loger à l'aventure, la plupart des pays occidentaux — Etats-Unis, Grande-Bretagne, Allemagne fédérale, Belgique, pays scandinaves par exemple — ont compris depuis longtemps qu'il était rentable d'investir dans le bâtiment pour fournir à leurs fonctionnaires des appartements au moins partiellement meublés. Les Danois, depuis l'ambassadeur jusqu'à la secrétaire débutante, peuvent rejoindre leur poste sans bagages : tout les y attend, jusqu'aux pinces à sucre...

Les privilèges diplomatiques

Au cours du dernier débat budgétaire, M. Marette, rapporteur de la commission des finances, avait demandé la création d'un établissement public habilité à opérer des transactions immobilières à l'étranger pour fournir des logements aux agents de l'Etat. Devant cette suggestion, la Rue de Rivoli est restée apparemment de glace. Les crédits du ministère sont en tout cas trop faibles pour que le Quai d'Orsay puisse engager une politique immobilière. En 1975, sur 30 millions d'autorisation de programmes, les deux tiers sont absorbés par la construction d'une chancellerie à Moscou, où les services campent dans les communs de la résidence de l'ambassadeur.

Lorsque l'Etat fournit à ses agents un logement de fonction, il prélève au minimum 15 % sur leur traitement, même s'il le loue lui-même moins cher. En revanche, il lui fait payer partiellement la rallonge si le loyer est supérieur à ce pourcentage.

Un autre problème préoccupant pour le père de famille qui « part en poste » est l'enseignement. Près d'une centaine de « petites écoles » françaises fondées par des associations avec le soutien du ministère dispensent un enseignement primaire. Dans une cinquantaine de pays, des lycées et collèges relevant du ministère des affaires étrangères ou subventionnés par lui, permettent d'assurer aux jeunes Français une scolarité secondaire complète, mais non gratuite et parfois même très chère. Les parents qui ne disposent pas de ces facilités n'ont d'autre solution que le recours à l'enseignement local ou à l'enseignement par correspondance. Sinon, ils doivent laisser leurs enfants en France.

Au bout d'un séjour de dix mois à deux ans selon les pays (les pays communistes et l'Afrique sont considérés comme les plus éprouvants et nécessitant des vacances plus fréquentes), l'agent et sa famille ont droit à un congé en France aux frais de l'Etat — mais seuls les agents qui sont dans le « barème lettres » voyagent en première. La durée du congé dépend de la zone géographique. Ainsi le Japon donne droit à cinq jours de congé par mois de présence au poste, les pays méditerranéens à quatre, l'Europe à trois. Une mesure prise il y a quelques années, sur l'insistance du ministère des finances, est vivement ressentie : pendant les quatre-vingt-dix premiers jours du congé, l'indemnité de résidence est réduite de 70 % : au-delà du quatre-vingt-dixième jour, elle est ramenée au taux métropolitain. Comme il faut bien continuer à payer le loyer, certains agents ont renoncé à prendre leurs congés en France ou les écourtent.

Parmi les privilèges diplomatiques légendaires, mentionnons la fameuse « valise diplomatique ». Elle a donné lieu à bien des abus et même des trafics. Mais l'envoi de colis personnels est désormais prohibé. Seuls sont autorisés, cas par cas, pour les pays « difficiles » les envois de médicaments et de cours par correspondance. Les contrôles sont fréquents.

Les agents à l'étranger, sauf ceux qui résident en Allemagne fédérale et en Afrique du Nord, n'ont pas droit à la sécurité sociale, mais ils disposent d'une mutuelle qui a bonne réputation. Certains peuvent trouver sur place, en Afrique surtout, des hôpitaux et des médecins français. Mais la maladie grave ou l'accident aux antipodes reste le risque du métier.

Un autre risque a fait son apparition et bat en brèche la sacro-sainte immunité diplomatique : le terrorisme politique généralisé. Au cours de la discussion du budget, M. Marette avait prêché dans le désert en réclamant une augmentation des crédits pour la sécurité. Peu de temps auparavant cependant, M. Sénard, ambassadeur à La Haye, avait été pris en otage ; quelques semaines plus tard, M. Gueury, ambassadeur à Mogadiscio, connaissait le même sort. Il est vrai que la sécurité n'est pas seulement une question d'argent, et que la multiplication des gendarmes et des policiers dans l'enceinte des ambassades ne suffit pas à arrêter des commandos imaginatifs et prêts à tout.

Prochain article :

LA « CARRIÈRE »

POLITIQUE

Défense de l'ENA

(Suite de la première page.)

Au-delà des hommes, il faut cependant bien voir que nous payons aujourd'hui le prix de plusieurs siècles de centralisme monarchique et de jacobinisme révolutionnaire. L'Etat a été bâti par le pouvoir central — le roi — contre toutes les forces centrifuges puissantes qui contestaient le pouvoir du souverain, symbole de l'unité nationale : les féodaux qui tenaient la province, les Parlements régionaux, les communes. Il en est resté de nos jours d'abord une *très forte primauté du gouvernement central*, qui inspire, à l'extérieur de l'administration, le respect et la crainte, et engendre à l'intérieur la tentation étatiste et autoritaire ; ensuite, *la toute-puissance parisienne* — la France profonde hésite sur le chemin de la régionalisation.

L'ENA porte la marque de ce contexte historique. Elle tente, certes, de confronter les élèves aux réalités concrètes, au niveau du citoyen, grâce à des stages pratiques qui jalonnent la scolarité à l'école. Par ailleurs, le mouvement récent — mais très net — d'émigration des anciens élèves vers la province manifeste leur souci, beaucoup plus répandu qu'on ne le croit, de rapprocher l'administration du citoyen. Mais les pesanteurs socio-politiques sont toujours là : à elle seule, l'Ecole nationale d'administration ne peut renverser les tendances séculaires de notre organisation administrative.

L'école des mandarins ?

L'ENA est partout : aux postes de responsabilité de l'administration ; dans les états-majors des sociétés nationales ; parfois même à la tête de grandes sociétés privées. C'est que l'Ecole, dit-on, a jeté les fondements d'un mandarinat tout-puissant, sous-tendu par des solidarités occultes mais efficaces. Un jeu tenace de courte-échelle aurait ainsi permis d'établir une synarchie omnipotente et omniprésente.

Voyons d'abord les faits. Il est vrai que dans nombre d'administrations centrales les anciens élèves détiennent les leviers de commandement. Le contraire serait étonnant et alarmant. L'ENA a été précisément créée pour former les cadres supérieurs de l'administration. Après trente ans d'existence, elle aurait échoué si ses produits ne se trouvaient pas aux postes-clés de la fonction publique. Cette réussite dans les grands emplois ne doit cependant pas faire oublier la majorité des quelque deux mille cinq cents élèves qui assurent, à des degrés de responsabilité divers, la marche quotidienne des administrations.

En ce qui concerne le secteur public et le secteur privé, il faut d'abord remarquer que moins d'un dixième des anciens ont quitté l'administration traditionnelle. De plus, s'ils ont largement pénétré le secteur financier et le secteur social, ils sont peu présents dans les états-majors du secteur industriel, qui requièrent des techniques qu'ils ne possèdent généralement pas.

Cela dit, il est vrai que les anciens de l'ENA font souvent prime sur le marché des emplois d'encadrement des secteurs public ou privé. Peut-être parce que l'on recherche le « professionnalisme » que leur a inculqué l'Ecole et qu'a développé leur passage dans la fonction publique. Mais aussi parce qu'ils apportent avec eux une connaissance des hommes et des rouages de l'administration, atout important dans une économie profondément innervée par l'intervention étatique.

Là encore, l'ENA n'a pas créé cette situation. Elle ne l'a pas non plus améliorée. Pourtant, la plupart des anciens élèves en mesurent les inconvénients. Il est non seulement normal mais désirable qu'un nombre limité d'anciens élèves se dirigent, après un passage dans l'administration, vers le secteur privé. Mais il serait tout autant bénéfique que la fonction publique soit ouverte, ne serait-ce que pour des missions temporaires, aux cadres de l'économie et de l'Université. Or ces échanges de personnels se font presque exclusivement à sens unique. Il faut les élargir et les rééquilibrer pour parvenir à cette mobilité qui fait la force, par exemple, de la société américaine.

Mais on se heurte ici à une autre tendance profonde de la société française. Malgré 1789, le paysage sociologique français est resté marqué de l'empreinte féodale; chaque corps constitué, chaque catégorie professionnelle, demeure crispé sur un réflexe transcendant de défense du territoire. Bien des bastilles restent à prendre : il faudra encore de longs efforts pour les réduire.

L'école du pouvoir ?

L'ENA contrôle l'Etat : le président de la République, le premier ministre, le ministre d'Etat, le ministre des finances et cinq secrétaires d'Etat sont des anciens élèves de l'Ecole ; tous ont vu l'essentiel de leur fortune politique se construire sous la Ve République. La tentation est forte d'assimiler l'Ecole au régime et de la draper des couleurs de la majorité.

La classe politique française comprend de nombreux fonctionnaires, plus sans doute que par le passé. La IIIe République, celle des professeurs et des avocats, n'a pas fait complètement place à une république des fonctionnaires, mais ces derniers se sont assurés sous la Ve République une place de choix dans les assemblées et les conseils.

Sans doute cela est-il dû à la croissante complexité des affaires publiques : les serviteurs de l'Etat se trouvent naturellement mieux préparés aux responsabilités politiques, dont trop d'élites sociales, professionnelles et syndicales se détournent aujourd'hui. Peut-être aussi la fonction publique donne-t-elle aux candidats une sécurité qui encourage leur entrée dans la course aux responsabilités politiques. Un rééquilibrage socio-professionnel des assemblées serait souhaitable, mais il est difficile. Et tant qu'il n'est pas entrepris, il n'est pas concevable d'interdire aux agents publics de briguer la faveur des électeurs.

Parvenus dans l'arène politique, les anciens de l'Ecole accèdent souvent aux postes-clés de l'appareil de l'Etat. Là aussi, l'invasion de la technicité dans les affaires publiques favorise ceux qui, par leur formation, ont acquis les connaissances nécessaires à l'exercice de cette technicité. On peut le regretter, mais il est difficile de remonter un courant imposé par l'évolution des sociétés, de la société française en particulier où l'Etat est si actif dans tous les secteurs de la vie nationale.

Il se trouve que, depuis près de vingt ans, ces évolutions se sont produites dans un contexte politique marqué par la domination d'une majorité rassemblée par le général de Gaulle, et qui a survécu à la disparition de son fondateur. Naturellement, les anciens élèves de l'ENA qui se trouvent à l'avant-scène, ceux qui sont sous le feu des projecteurs sont — comment en serait-il autrement ? — des hommes qui ont embrassé l'idéologie majoritaire. L'éclat de leur durable fortune masque cependant ceux qui ont fait des choix différents et qui, élus ou responsables politiques, militent dans l'opposition. Si les unes portaient leurs idées au pouvoir, ceux-ci sortiraient de l'ombre, probablement tout aussi nombreux, car les phénomènes décrits précédemment entraîneraient les mêmes effets.

Mais surtout, pour les anciens élèves entrés dans l'action politique comme pour ceux — c'est la très grande majorité — restés à l'écart de tout engagement, la tradition française de neutralité politique de l'administration est toujours un impératif indiscuté. Pour eux, l'administration est au service de la nation, quelle que soit l'expression politique de la volonté nationale. Le non-engagement de l'administration est le garant d'un bon exercice de l'alternance politique. Que cette alternance intervienne ou non dans les faits, le principe de neutralité demeure une pièce majeure du jeu démocratique en France.

Sélection et démocratie

La neutralité politique de l'administration ne peut être maintenue que si, au départ, l'accès aux emplois publics est exempt de toute discrimination. C'est pourquoi, en dépit de toutes ses imperfections, la sélection par concours demeure indispensable.

Elle a au surplus le mérite d'éviter une autre forme de distorsion : celle qui résulte de la cooptation déguisée en quoi se résout trop souvent le recrutement des corps constitués, lorsqu'il leur est loisible de définir leurs propres critères de sélection dans le cadre de concours particuliers. Il faut d'ailleurs rappeler que l'une des raisons qui poussèrent à la création de l'ENA fut précisément la suppression de ces recrutements autonomes, source de discrimination socio-culturelle et aliment de l'esprit de corps dans son acceptation étroite et particulariste.

Sans doute, les concours et les grandes écoles peuvent-ils être un instrument privilégié du maintien des féodalités, si ces instruments sont conçus de façon malthusienne et exclusive. Une restriction volontaire du nombre des élus, nonobstant les besoins réels à satisfaire, conduit à un élitisme régressif. L'ENA n'a pas joué ce jeu, puisque les promotions, de quelques dizaines d'élèves à ses débuts, atteignent maintenant un chiffre voisin de cent cinquante élèves. Quant à l'exclusivité du recrutement des hauts emplois publics, il serait aussi source d'un jansénisme rétrograde chez les élus, de frustration chez les exclus : là aussi, grâce à une large ouverture au « tour extérieur », les corps supérieurs de l'administration reçoivent maintenant un sang nouveau et échappent à l'asphyxie que n'eût pas manqué de provoquer un monopole de recrutement à travers l'Ecole nationale d'administration.

On a souvent dit aussi que le concours d'entrée à l'ENA faisait une place insuffisante aux couches sociales les moins favorisées. Cette affirmation est inexacte en ce qui concerne le « concours interne » auquel sont admis, après quelques années de service, les fonctionnaires de tout grade. Ce concours a en effet permis d'élargir sensiblement l'éventail sociologique du recrutement puisqu'une fraction significative — et surtout croissante — des candidats admis provient de familles d'ouvriers, de paysans et d'employés à revenu modeste. Ce mouvement s'est accompagné d'un déploiement géographique du recrutement, qui s'est opéré grâce aux centres régionaux de préparation aux concours, animés par les universités.

La situation est moins satisfaisante en ce qui concerne le « concours externe », réservé aux diplômés de l'enseignement supérieur et qui fournit la plus grande partie des effectifs. Une forte majorité des élèves recrutés par ce concours est issue de familles urbaines non ouvrières. On retrouve à cet égard, dans le microcosme de l'ENA, les problèmes nationaux de l'accès à l'éducation et de l'assistance culturelle familiale. L'école a fait des progrès certains vers la démocratisation de son recrutement, mais on ne peut attendre qu'elle transforme d'un coup de baguette magique les inégalités de notre société.

Tout compte fait, le bilan de ces trente années se révèle largement positif. La France dispose d'une administration efficace, pratiquant des méthodes opératoires unifiées et utilisant un langage commun. Il reste cependant beaucoup à faire, dans tous les domaines, pour simplifier la vie des citoyens et humaniser leurs rapports avec une administration présente à tous les instants de leur vie quotidienne.

Les anciens élèves de l'ENA le savent. Même si parfois les apparences leur donnent tort, même si parfois les critiques les découragent, ils s'efforcent d'œuvrer dans cette direction.

JEAN CARRIÈRE.

Une innovation trentenaire

Avant de quitter la direction de l'Ecole nationale d'administration et à l'occasion du trentième anniversaire de sa fondation, M. Pierre Racine a pris l'initiative de faire publier un ouvrage qui constitue le premier document complet sur l'ENA.

En retraçant l'histoire de l'Ecole, M. Racine souligne que grâce à elle, pour la première fois, l'Etat a pris en charge directement le recrutement et la formation des responsables de son administration intérieure et de ses diplomates. Enumérant les inconvénients de l'ancien recrutement par corps, M. Racine souligne a contrario *les avantages d'une école unique : homogénéité du recrutement, diversité d'origine géographique et sociale des élèves, spécialisation moins grande et culture plus générale dispensée aux futurs fonctionnaires.*

Ces objectifs ont sans doute été en partie atteints, mais les différentes étapes de la vie de l'Ecole et les réformes successives qui y ont été apportées ont eu pour conséquence certains tâtonnements. Ainsi la conception un peu abstraite du fonctionnaire polyvalent a dû être peu à peu délaissée. La dernière modification, en 1972, a créé deux « voies », l'une à dominante de droit public, l'autre à dominante économique.

Les responsables de l'ENA, qui ont participé à la rédaction de cet ouvrage, apportent à la fois pour le public et pour les éventuels candidats des précisions utiles sur l'organisation de la scolarité et sur la vie de l'Ecole.

Si l'ENA, au terme de son trentenaire, peut se targuer d'avoir donné à l'administration française une plus grande unité et aux fonctionnaires un niveau plus élevé grâce à une formation plus complète, plus concrète et plus ouverte, elle doit encore diversifier son recrutement démographique et sociologique. Mais cela implique avant tout une démocratisation accrue de l'Université. Les auteurs de l'étude notent qu'à la différence des institutions politiques l'administration française n'a pas, depuis trente ans, fait l'objet d'une véritable rénovation d'ensemble. C'est, il est vrai, affaire de volonté gouvernementale.

A. P.

★ *L'Ecole nationale d'administration*, Imprimerie nationale, 345 pages, 35 F.

Michel Bassi jette un coup d'œil indiscret sur les petits papiers de la République

Bon connaisseur de la vie publique, Michel Bassi, qui dirigea le service politique du *Figaro*, fut l'un des animateurs des « Face à face » à la télévision et est aujourd'hui rédacteur en chef à l'Agence centrale de presse. Il braque les projecteurs sur le cercle enchanté de la politique que sont les cabinets ministériels. *La République des petits papiers*, ce sont ces notes discrètes rapidement griffonnées et glissées aux ministres au moment opportun, ces décrets présentés et signés entre deux portes, ces noms susurrés à l'heure du choix délicat. Mais qui griffonne, glisse, susurre, en un mot qui gouverne, dans l'ombre, ces princes qui nous gouvernent ?

Entrons dans la danse avec Bassi. Voici les énarques et leurs congénères des Mines — en hausse à la cote — ou de Polytechnique, « *espèce humaine spécifique, inconnue ailleurs, du moins dans la forme qu'elle prend chez nous* ». Ils peuplent les cabinets dont la formation est laborieuse, jusqu'au moment où le ministre s'aperçoit que, comme le confie l'un d'eux, « *tout compte fait, le choix n'a guère d'importance : ils sont tous pareils* ».

Dans cette société à irresponsabilité illimitée, on parle une langue à part, « *dans le ton, l'intonation, mélange subtil de décontraction et de pédanterie* », on connaît un problème, parfois deux, on se groupe en clans, « *soudés par le jeu des amitiés et par le sentiment réciproque de l'inutilité de l'autre* ». Six cents, sept cents personnes gouvernent ainsi la France depuis 1958, estimant que leur ministre du moment est to[...] jours le successeur d'un incapa[...] et le prédécesseur d'un intrig[...] préparant leur sortie qui se justifie leur entrée dans le ca[...] net et qui pourra prendre forme soit d'une promotion ad[...] nistrative flatteuse, soit d'un p[...] fitable pantouflage, soit d'[...] entrée riche d'espérances politique.

Voilà les portraits de la se[...] taire particulière, du direct[...] de l'attaché (e) parlementair[...] de presse, du « porte-plume », [...] laborateur effacé mais de la grande utilité. Décor[...] débats parlementaires, [...] tions de signatures, chaque [...] pétie est observée à la fois [...] l'imaginaire, mais alors à g[...] renfort d'anecdotes qui ne [...] pas sans clefs, soit dans le ré[...] le concret avec tous les nom[...] les états de service.

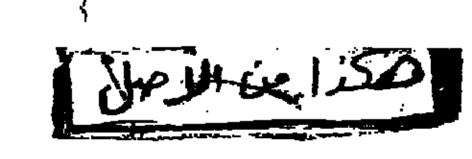
Des femmes dans le milieu [...] tique, Michel Bassi en disti[...] cinq sortes : la femme-mys[...] celle qu'on ne voit jamais [...] femme-éminence grise qu'on [...] trop ; la femme-jockey, qui [...] vache sa monture ; la fem[...] homme, qui gouverne l'Etat, [...] femme-femme, ministre elle [...] mais femme d'abord.

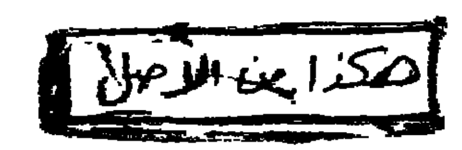
Tout cela est bien vu, all[...] ment raconté, avec vivacit[...] bonne humeur ; mais dan[...] l'ironie et la légèreté l'avert[...] ment va plus loin que bien [...] doctes analyses et de graves [...] en garde.

PIERRE VIANSSON-PONT[...]

★ Michel Bassi. *La Républiq[...] petits papiers*. Grasset ; 190 p.







FANTASTIQUE EXPOSITION VENTE FOURRURE

aux Champs Elysées
dans les salons de

L' HOTEL GEORGE V

31, Avenue George V

ENTREE LIBRE

tous les jours de 10 h à 20 h sans interruption
dimanches 12 et 19 oct. compris

Exposition organisée par les Fourrures du Nord, avec le concours des plus importants fabricants français, américains, canadiens, anglais, allemands, italiens, hollandais, suisses, belges, etc...

COLLECTION DE PRESTIGE 75/76

Modèles Pierre Balmain, Louis Féraud...
Vison black diamond, backglama, emba, chinchilla, zibeline, breitschwantz, astrakan swakara, castor, renard blanc, bleu, roux.

DÉFILÉ DE MANNEQUINS
chaque jour à 15 h animé par Robert WILLAR (EUROPE I) et Pierre DAILLE

REMISE EXCEPTIONNELLE 10% pendant toute la durée de l'exposition

COLLECTION PRESTIGE

MANTEAUX

Chinchilla	~~60000 f~~	54000 f
Chinchilla	~~38750 f~~	34775 f
Zibeline	~~75000 f~~	67500 f
Pékan	~~36000 f~~	32400 f
breitschwantz vison blanc	~~34750 f~~	31275 f
Vison black diamond	~~32500 f~~	29250 f
Vison black glama	~~16250 f~~	14625 f
Vison dark pastel	~~14250 f~~	12825 f
Vison couleur	~~9250 f~~	8325 f
Vison col renard	~~9750 f~~	8775 f
Vison ranch pleines peaux	~~7850 f~~	7065 f

MANTEAUX

Astrakan swakara breitschwantz	~~6850 f~~	6165 f
Astrakan pleines peaux	~~4850 f~~	4365 f
Astrakan pleines peaux	~~3650 f~~	3285 f
Pattes d'Astrakan	~~1950 f~~	1755 f
Ragondin	~~6250 f~~	5625 f
Marmotte	~~6350 f~~	5715 f
Petit gris	~~4250 f~~	3825 f
Renard bleu	~~5850 f~~	5265 f
Rat d'Amérique	~~4250 f~~	3825 f
Murmel	~~3540 f~~	3105 f
Mouton doré	~~1450 f~~	1305 f
Lapin fantaisie	~~1750 f~~	1575 f
Lapin diffusion	~~1350 f~~	1215 f

CRÉDIT DIRECT • SERVICE APRÈS-VENTE

METRO & PARKING GEORGE V

Pour participer à l'opération de sauvegarde des félins tachetés en voie de disparition, aucune fourrure, panthère, ocelot, tigre, guépard, léopard, jaguar, ne sera vendue.

POLITIQUE

LA RÉFORME FONCIÈRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Aller au fond des choses

Des adversaires prêts et désireux d'en découdre, ainsi sont apparus, jeudi à l'Assemblée nationale, partisans et détracteurs d'un impôt foncier qui est, plus que jamais, au centre des débats.

« Je suis en butte à une grosse artillerie », devait constater M. Claudius-Petit (réf.), l'un des plus vibrants avocats de cet impôt, dont deux ministres, MM. Galley et Fourcade, ont souligné le caractère « quelque peu mythique », même si, et l'ancien ministre de la reconstruction l'a habilement rappelé, sa création a été favorablement envisagée lors des dernières assises de l'U.D.R.

Ce fut, il est vrai, une mauvaise journée pour M. Claudius-Petit. Après avoir retiré, dans l'après-midi, une motion de renvoi en commission, destinée à permettre l'élaboration d' « une loi meilleure », le député de Paris devait, un peu plus tard, quitter, avant la fin, la réunion à l'hôtel Matignon, du comité de liaison de la majorité, faute de pouvoir faire entendre ses arguments.

« L'heure a sonné, n'essayons pas d'arrêter la pendule », avait déclaré en séance M. Lauriol (U.D.R.), hostile à un renvoi « aux calendes grecques » et partisan, tout comme le rapporteur, M. Fanton, d' « aller au fond des choses ».

On ira donc, la semaine prochaine, au fond des choses. Reste à savoir si, lorsque l'heure du vote sur l'impôt foncier sonnera, la majorité aura réussi à arrêter une position commune. Une réunion des trois groupes qui la composent est d'ores et déjà fixée, mardi prochain.

PATRICK FRANCÈS.

Jeudi après-midi 9 octobre, dans la suite de la discussion générale de l'examen de la réforme foncière, M. ALBERT DENVERS (P.S. Nord), président de l'Union des H.L.M., estime qu'il convient aujourd'hui de franchir « *un très grand pas si l'on veut remédier à une situation qui perpétue la ségrégation sociale par le logement* ». Puis il précise qu'une véritable politique foncière doit comporter trois volets « *indissociables* » :

1) Les collectivités doivent pouvoir maîtriser le marché foncier ;

2) Les terrains doivent être *maintenus dans le patrimoine public* ;

3) Des moyens financiers suffisants et réguliers doivent être dégagés, d'où la nécessité de créer un impôt foncier annuel assis sur la valeur vénale des biens.

« *Quel est le but réel de cette loi*, demande ensuite M. ANDRÉ GINOUX (réf., Hauts-de-Seine) : *améliorer l'urbanisme en limitant la densité ? Lutter contre la spéculation ? Mais alors pourquoi ne pas s'intéresser au prix global des logements ? S'agit-il de procurer aux collectivités locales de nouvelles ressources ? Mais cela serait contradictoire avec le premier objectif.* » « *Ce projet*, estime-t-il, *comporte de très grands dangers : il fait le jeu des groupes bancaires importants et fait des maires un des maillons de la chaîne spéculative.* » Pour terminer, M. Ginoux craint qu'une majorité différente ne diminue un jour le plafond légal de densité et ne s'oriente ainsi vers une véritable collectivisation des sols.

Répondant aux orateurs, M. GALLEY, ministre de l'équipement, déclare notamment :

« *Nous sommes tous d'accord pour reconnaître l'urgente nécessité de cette réforme. Je suis convaincu du bien-fondé de mon projet.*

» *Le gouvernement ne peut suivre les suggestions de M. Icart, car le plafond légal doit être unique.*

» *Nous pouvons gagner sur les deux tableaux : moins de densité et des ressources supplémentaires pour les communes ; moins de logements de luxe, peut-être un peu plus chers, mais davantage de logements bon marché dans le centre des villes. La collectivité y gagnera.*

» *La loi ne peut pas se substituer à l'action des maires.*

» *Nous entendons sauvegarder notre patrimoine agricole.* »

En ce qui concerne les propositions des socialistes, « *c'est bien de municipalisation qu'il s'agit* », affirme M. Galley.

M. DUDEDOUT réaffirme alors son refus d'un droit de préemption aux prix du marché.

« *C'est un gel absolu des transactions dans la ville* », lui répond M. Galley, qui ajoute : « *Avec un droit de préemption généralisé, vous risquez de spolier les petits propriétaires.* »

Intervenant alors dans la discussion, M. CLAUDIUS-PETIT (réf., Paris), souligne qu'il appartient aux collectivités de récupérer les plus-values qui proviennent d'un enrichissement sans cause.

Pour M. GALLEY, « *il y a un illogisme de base dans l'assiette de l'impôt foncier proposée par les socialistes. Ces derniers*, explique-t-il, *veulent forcer les propriétaires à vendre en les obligeant à payer un impôt réel pour un enrichissement virtuel* ». Et il ajoute : « *Vous comprenez maintenant pourquoi les promoteurs ont pris partie pour l'impôt foncier. Curieuse alliance* », commente-t-il.

En conclusion, le ministre de l'équipement propose qu'un *groupe de maires parlementaires* appartenant à tous les groupes suive l'application de la réforme et vienne en rendre compte dans un an à l'Assemblée nationale.

M. FOURCADE : l'impôt foncier serait inadapté

M. JEAN-PIERRE FOURCADE, ministre de l'économie et des finances, prend ensuite la parole pour se déclarer défavorable à l'impôt foncier, car il implique, à son avis, d'une part, un bouleversement de la fiscalité locale *(« aujourd'hui rénovée et cohérente »)*, bouleversement qui se traduirait, à son avis, par une diminution des recettes dans les communes rurales. D'autre part, il estime que cet impôt est inadapté à la situation foncière en milieu urbain, où il augmenterait la densification en faisant disparaître les espaces verts. Quant au livre foncier, il souligne que le système actuel fonctionne d'une manière satisfaisante et peut encore être amélioré. Enfin, en ce qui concerne l'augmentation des ressources des collectivités, il se déclare ouvert à des modifications de la fiscalité locale. « *Je crois davantage*, conclut-il, *à des progrès sérieux et continus plutôt qu'à un impôt foncier un peu mythique, qui est loin d'être une panacée.* »

Présentant ensuite une motion de renvoi en commission dont l'adoption suspendrait le débat jusqu'à la présentation d'un nouveau rapport, M. CLAUDIUS-PETIT (réf., Paris) conteste que le projet Gallet soit « *la réforme foncière qui va permettre enfin de remédier à tous les maux dont souffrent les villes* ». « *Votre texte*, estime-t-il, *ne concerne que les beaux quartiers.* » Et l'orateur de conclure : « *Ma motion de renvoi doit permettre de comprendre que l'impôt foncier n'est ni mythique ni compliqué et doit permettre également de revenir avec une loi meilleure.* »

Prenant la parole contre cette motion, M. MARC LAURIOL (U.D.R., Yvelines) souhaite que chacun, étant dès à présent suffisamment informé, puisse s'exprimer sur l'impôt foncier et puisse le faire le plus rapidement possible.

M. FANTON se déclare également opposé à un renvoi en commission, car il est partisan d' « *aller au fond des choses* » et entend réfuter les arguments du gouvernement qui caricature trop souvent, à son avis, ses propositions.

M. GALLEY se prononce également contre le renvoi en commission.

Après une suspension de séance demandée par le groupe des réformateurs, M. CLAUDIUS-PETIT relève que lors des assises de l'U.D.R. l'institution d'un impôt foncier annuel a été envisagée. Puis, reconnaissant « *la valeur relative* » de sa motion de renvoi en commission, il la retire, tout en annonçant qu'il dénoncera au cours de l'examen des articles toute présentation caricaturale qui sera faite de l'impôt foncier.

Dans la discussion des articles, *l'Assemblée repousse* par 292 *voix* contre 74 un article additionnel communiste instituant une taxe sur les logements de luxe. M. CANACOS (P.C., Val-d'Oise), ayant réaffirmé à cette occasion son hostilité à l'égard du plafond légal de densité et annoncé que son groupe s'abstiendrait de discuter de sa fixation, M. FANTON qualifie cette attitude « *soit de très hypocrite, soit d'indifférence* » et demande : « *Le parti communiste préfère-t-il voir les autres prendre les responsabilités ?* »

La séance de nuit s'ouvre par l'examen du titre I relatif à l'exercice du droit de construire. Sur l'article premier qui institue le plafond légal de densité (P.L.D.) au-delà duquel le constructeur devra acquitter une somme égale à la valeur du terrain supplémentaire correspondant aux possibilités de construction qu'il utilise, M. DUBEDOUT (P.S.) intervient pour rappeler que les députés socialistes et radicaux de gauche sont hostiles à une telle disposition. Il indique qu'ils n'interviendront pas sur les amendements tendant à modifier le P.L.D.

Proposé par M. CLAUDIUS-PETIT (réf., Paris), repoussé par la commission des lois et par le gouvernement, un amendement tendant à donner à la commune le droit de construire, au-delà du P.L.D., et à modeler ce dernier selon le nombre des habitants des communes, n'est pas adopté.

Un amendement de MM. FERNAND ICART (R.I., Alpes-Maritimes) et MAURICE LIGOT (app. R.I., Maine-et-Loire), selon lequel le droit de construire est attaché à la propriété du sol sans qu'aucune limite légale puisse venir l'affecter, est combattu à la fois par M. Fanton et le ministre de l'équipement.

M. AYMERIC SIMON-LORIERE (U.D.R., Var) défend un amendement qui réduit le P.L.D. à 0,75, afin, explique-t-il, de permettre l'application de la loi à huit mille et non, comme prévu, à quatre mille permis de construire et de procurer 2 milliards 800 millions de francs (au lieu de 2 milliards 400 millions) aux collectivités locales, ce qui pourrait, selon lui, éviter le recours à l'impôt foncier. Cet argument ne convainc pas M. Fanton.

M. DUBEDOUT résume ainsi le choix pour la majorité : « *Voulez-vous contrôler les densités ou donner de l'argent aux collectivités locales ?* »

Pour M. CHRISTIAN DE LA MALENE (U.D.R., Paris), il s'agit de « *décider de la limite au droit de propriété et non des ressources aux communes* ».

M. GALLEY, qui s'était montré, dans un premier temps, prêt à accepter un abaissement du P.L.D., manifeste son opposition à cette proposition, ce qui conduit M. SIMON-LORIERE à retirer son amendement. M. ADRIEN ZELLER (réf., Bas-Rhin) reprend un amendement ayant le même but. Soumis au vote, il est repoussé. L'article premier est adopté, la gauche s'y opposant.

A l'article 2, s'engage une discussion sur quelques dispositions exonérant certains constructeurs du versement du P.L.D. Ainsi, M. CLAUDIUS-PETIT, suivi en cela par la commission des lois, souhaite-t-il que le versement ne soit pas dû pour les constructions à usage locatif, édifiées par les offices publics et les sociétés d'habitation à loyer modéré, ainsi que pour les organismes construisant des logements pour les travailleurs immigrés.

M. MICHEL BOSCHER (U.D.R., Essonne) souhaite que la restriction introduite par l'expression « *usage locatif* » ne s[oit] pas retenue. A M. PIERRE B[…] (U.D.R., Paris) qui prévo[it] d'exempter de ce versement […] constructions et cessions […] organismes à but non lucra[tif] M. FANTON exprime sa crai[nte] de voir des associations, so[us] couvert de « *bonnes œuvres* » effectuer des opérations spécu[la]tives.

M. FANTON indique toute[fois] qu'un amendement de la co[m]mission prévoit l'exonération p[our] les édifices culturels et les éco[les].

De son côté, le ministre [de] l'équipement s'oppose à to[ute] exemption du versement, « *la* […] *devant conserver un carac[tère] général* ».

A la suite des intervention[s de] MM. DE LA MALÈNE, G[…] GUERMEUR (U.D.R., Finistè[re]) GEORGES MESMIN (réf., Par[is]) favorables à des exonératio[ns] M. FANTON demande que le v[ote] sur cet amendement soit diffé[ré].

M. GALLEY prend alors [la] parole pour souligner qu'u[ne] exemption pour les organism[es] H.L.M. les mettraient en « *re[la]tive faiblesse* » en face des ve[n]deurs de terrains, mais se déc[lare] prêt à prévoir l'octroi de subv[en]tions par les communes aux or[ga]nismes H.L.M. Il indique q[…] demande la réserve de l'article[…] M. ANTHONIOZ, qui préside [la] séance, interrompt alors la [dis]cussion à 11 h. 55.

L'ÉLOGE FUNÈBRE DE M. GUY MOLLET

M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, a prononcé, jeudi 9 octobre, l'éloge funèbre du président Guy Mollet dans le cœur duquel a-t-il déclaré cohabitaient la foi socialiste et la foi européenne.

Evoquant les crises de l'année 1956, M. Edgar Faure a déclaré : « *L'heure de la polémique est passée. Celle de la sérénité historienne n'est pas encore venue. Mais que donc pourrait avoir à en craindre un homme d'Etat qui était approuvé démocratiquement par de fortes majorités parlementaires ?* »

Et le président de l'Assemblée nationale conclut : « *Guy Mollet constituait dans la vie politique française une force d'expérience et de sagesse.* »

Par la voix de M. Galley, le gouvernement s'associe à cet hommage. Pour le ministre de l'équipement, Guy Mollet n'a jamais été de ceux « *qui prétendent imposer aux peuples les voies de leur bonheur et les moyens du progrès* ». Puis M. Galley conclut : « *Il tenait à ses idées, mais ne les transformait pas en idéologie. Il tenait à ses convictions, mais ne les plaçait jamais au-dessus des évidences. Il tenait à son parti, mais il sut ne pas agir en partisan, mais en responsable national. Ainsi, quand la France fut aux prises avec les conflits d'outre-mer, menacée par les pressions étrangères et les déchirements civils, Guy Mollet contribua efficacement à maintenir la République et à restaurer l'Etat.* »

Le président de la République souhaite que l'Assemblée révise ses méthodes de travail

M. Valéry Giscard d'Estaing a reçu à déjeuner, jeudi 9 octobre, les présidents des six commissions permanentes de l'Assemblée nationale, conduits par M. Edgar Faure, président de l'Assemblée. M. Jacques Chirac, premier ministre, assistait à ce déjeuner.

Le chef de l'Etat, qui avait déjà discuté le 11 juillet avec les présidents des deux Assemblées de l'aménagement des débats parlementaires (*le Monde* daté 13-14 juillet), a engagé ses hôtes à réfléchir à l'organisation de leurs travaux jusqu'à la fin de la législature, puisque, a-t-il rappelé, sauf événement exceptionnel, l'Assemblée ne sera pas dissoute avant le terme de son mandat.

M. Giscard d'Estaing a interrogé les présidents de commissions sur les différentes procédures d'examen des textes législatifs et sur les moyens de les améliorer, après avoir déploré les « *péripéties* » qui ont marqué le dépôt du projet de réforme foncière (celui-ci a dû être scindé en deux au dernier moment pour être soumis à deux commissions distinctes). Les parlementaires ont rappelé leur opposition aux commissions spéciales, qui dessaisissent les commissions permanentes, et leurs réserves à l'égard des commissions d'enquête. Ils ont demandé que les projets gouvernementaux soient déposés six mois à l'avance.

M. Giscard d'Estaing s'est inquiété de l'absentéisme de nombreux députés. L'idée a même été lancée de lier les investitures en vue des prochaines élections à l'assiduité des parlementaires. Idée aussitôt rejetée par tous les présents.

Le président de la République a demandé à ses hôtes si la réforme des suppléants, écartée à l'automne dernier, pourrait être bientôt reprise avec quelque chance de succès. Les députés ont exprimé leur scepticisme.

LE P.C. ET LA DISCUSSION BUDGÉTAIRE

Après la décision prise par la conférence des présidents d'organiser au sein de la commission des lois, à titre expérimental, une partie de la discussion budgétaire afin d'alléger le débat en séance publique (« le Monde » du 13 septembre), les députés communistes, membres de cette commission, se sont élevés, jeudi 9 octobre, contre cette innovation, qui, estiment-ils, « ne peut pas rehausser le prestige de l'Assemblée, les députés, dans leur grande majorité, étant confinés dans un rôle de second ordre ». Ils ajoutent : « Le malaise très profond que nous connaissons n'est pas dû au nombre trop grand de séances publiques, mais bien à la tutelle pesante, tatillonne, que l'exécutif, avec l'appui de sa majorité, fait peser sur l'Assemblée nationale, jusqu'à la réduire à une Chambre d'enregistrement. »

● *La commission des lois de l'Assemblée nationale* a adopté jeudi 9 octobre la proposition de résolution déposée en juin par M. Claude Labbé, président du groupe U.D.R., tendant à la création d'une commission d'enquête sur « *les entraves que peuvent subir les journaux ou écrits périodiques au stade de leur fabrication, de leur diffusion et de leur vente* » (*le Monde* du 5 juin). En revanche, elle a repoussé la proposition communiste de commission d'enquête « *sur les causes de la disparition de plus de cent vingt quotidiens depuis la Libération et sur les entraves actuelles à la liberté d'expression dans la presse écrite* » (*le Monde* du 13 juin).

Le groupe communiste estime que la proposition de M. Labbé « *constitue par sa formulation même un nouvel appui à l'arbitraire de M. Amaury* ». Il ajoute : « *Le seul souci de la majorité est d'empêcher les travailleurs du Livre de s'opposer à la liberté des groupes financiers de régner sans partage et au mépris de la légalité sur la presse ; la liberté de la presse et de l'expression, elle ne s'en soucie guère.* »

● *Une délégation de l'U.D.R.*, conduite par M. Jean de Lipkowski, ancien ministre, sera reçue en Roumanie du 20 au 24 octobre prochain, à l'invitation du parti communiste roumain, ainsi que M. Chirac l'avait annoncé au cours de son voyage à Bucarest au mois de juillet dernier.

Au Sénat

Les Français de l'étranger pourront voter dans les ambassades et les consulats

Le Sénat a adopté le 9 octobre, en première lecture, avant l'Assemblée nationale, le projet de loi organique tendant à faciliter le vote des Français établis hors de France. Ces Français sont environ un million huit cent mille dont un million trois cent mille électeurs, a indiqué le rapporteur, M. DE CUTTOLI (non-inscrit). Or le vote par procuration est pratiquement le seul possible pour eux, si bien qu'en 1974, seuls, soixante mille d'entre eux ont voté.

Le projet en discussion, inspiré par une proposition de loi de M. LOUIS GROS (Ind.), vice-président du Sénat, ouvre aux Français de l'étranger la faculté de vote direct. Il institue, dans les ambassades et les consulats, des *centres de vote*, sous réserve de l'assentiment des Etats intéressés. Cinq pays ont refusé la création de ces centres : l'Algérie, le Cameroun, la Côte-d'Ivoire, la Suisse et l'Allemagne fédérale. Ce projet de loi ne concerne que les élections présidentielles et les référendums. Le rapporteur souhaite que, après expérience, il puisse être étendu aux élections législatives, cantonales et communales.

M. PONIATOWSKI, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, cite d'autres chiffres : « *Les Français de l'étranger*, déclare-t-il, *sont environ un million, dont sept cent mille électeurs, et 6 à 9 % d'entre eux seulement participent aux élections.* » [En métropole, le taux est huit à dix fois supérieur.]

« *La formule retenue*, souligne le ministre, *est limitée aux élections présidentielles et aux référendums, car il ne paraît pas possible de recueillir dans les centres de vote des bulletins portant les noms de milliers de candidats.*

» *L'inscription est facultative pour ne pas la subordonner à l'immatriculation, qui elle-même n'est pas obligatoire. (...) Le gouvernement espère que ce texte simple et libéral permettra aux Français de l'étranger de mieux participer aux grands actes de la vie nationale.* »

Les socialistes, qui s'abstiendront dans le vote final, font remarquer, par la voix de M. GEOFFROY, que sept cent mille électeurs, cela suffit à assurer une majorité lors [des] élections présidentielles. […] constate-t-il, *les Franç[ais de] l'étranger, très attachés* […] *mère patrie, ne sont pas* […] *ment au fait du détail d[e la] vie politique comme, par e[x.] la crise de l'emploi. I[ls sont] d'autre part légitimement* […] *à conserver de bonnes re[lations] avec les fonctionnaires di[ploma]tiques français.* »

« *Ces Français*, réplique[nt en] substance MM. HABERT […] inscrit) et D'ORNANO […] *sont très au fait des prob[lèmes] de la métropole.* »

M. CHAMPEIX (P.S.) : [« *Ce*] *qui nous arrête, c'est que* […] *privilégiez les Français de l'[étran]ger par rapport à ceux de [la métro]pole, puisqu'on leur per[met la] double inscription.* » « […] *moyen n'est prévu pour e[mpêcher] le double vote* », af[firme] M. EBERHARD (P.C.).

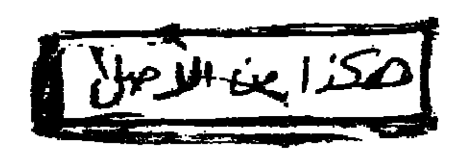
Plusieurs amendements [sont] ensuite adoptés sur propo[sition] du rapporteur, M. CUT[TOLI] notamment l'un qui prévo[it que] les Français qui résident da[ns un] Etat frontalier pourront […] dans les départements […]trophes. Les autres modifica[tions] sont de caractère pure[ment] rédactionnel.

M. Poniatowski s'est d'[autre] part engagé à reprendre, […] les décrets d'application, [un] amendement de M. Habert […]dant à éviter que le dépouille[ment] ne soit effectué dans les ce[ntres] de vote à l'étranger.

L'ensemble du projet de [loi] organique a été voté par 204 […] contre 0 et 75 abstentions.

Les sénateurs ont adopté, [en] fin de séance, deux proposit[ions] de loi qu'ils ont légèrement m[odi]fiées : l'une concerne la cond[ition] d'exercice de la pharmacie, l'a[utre] l'exercice de la chirurgie dent[aire]. Il s'agit de deux textes d[e] portée limitée, destinés, a di[t le] ministre de la santé, « *à com[bler] quelques lacunes du stat[ut] actuel* ». — A. G.

● *Les sénateurs U.D.R.*, cond[uits] par le président de leur grou[pe] M. Pierre Carous, sénateur [du] Nord, se sont rendus le 9 oc[tobre] en pèlerinage à Colombey-[les-]Deux-Eglises, où ils se sont [in]clinés sur la tombe du gén[éral] de Gaulle.



Au Sénat

de l'étranger pour ... ambassades et les ...

POLITIQUE

L'ÉLECTION LÉGISLATIVE DE LA VIENNE

Jean-Pierre Cot (P.S.) est allé porter la contradiction aux ministres venus soutenir M. Abelin

De notre correspondant

...itiers. — Tous les partis de la ...rité présidentielle étaient repré...és par un ou plusieurs mem... du gouvernement, jeudi 9 octo... à Châtellerault, lors du meeting ... soutien à M. Pierre Abelin, ...stre de la coopération, qui se ...ente à l'élection législative par... de la deuxième circonscription ...(Le M)onde du 10 octobre).

... Yvon Bourges, ministre de la ...se, a noté qu'il était *« naturel ... les gaullistes d'être présents ...côtés de Pierre Abelin, dans une élection qui se déroule conformément aux principes de la Ve République ».*

S'adressant aux électeurs de la circonscription, qui avaient voté pour M. François Mitterrand lors de l'élection présidentielle, M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, président du Centre démocrate, a invité ceux qui avaient *« l'amour de la liberté et de la justice »* à rejoindre la majorité présidentielle. *« Le moment est venu de nous apporter des forces sociales, surtout à nous, réformateurs »,* a-t-il ajouté.

Deux interpellations de l'opposition ont marqué cette réunion qui s'est déroulée dans une ambiance parfois houleuse. L'une émanait de M. Jean-Pierre Cot, député socialiste de Savoie. *« Etes-vous à l'aise au milieu de ces hommes que vous avez si longtemps combattus ?,* a-t-il demandé à M. Abelin. *Ne sentez-vous pas que cette unité est factice, ébréchée, vieillie ? »* Celui-ci a répondu : *« Je ne suis pas gêné d'avoir participé à l'élaboration puis à l'application des réformes. Je garde mon libre arbitre au sein de cette majorité. »*

M. Paul Fromonteil, candidat du parti communiste est, d'autre part, intervenu pour proclamer que le programme commun est bien vivant et qu'il reste la seule issue aux difficultés actuelles.

M. François Mitterrand était, lui aussi, présent dans la circonscription jeudi 9 octobre. Le premier secrétaire du P.S. a souligné qu'une *« élection législative partielle est le seul moyen à la disposition des citoyens pour faire connaître leur sentiment entre deux consultations générales qui n'ont lieu que tous les cinq ans. Or il s'agit aujourd'hui,* a poursuivi M. Mitterrand, *d'un choix entre le passé et l'avenir ».*

La candidate du P.S., Mme Edith Cresson, a, ce même jour, enregistré le soutien des radicaux de gauche que lui a apporté M. Robert Fabre.

Enfin, le candidat du Mouvement des démocrates, M. Roussel, a déclaré vendredi 10 octobre au micro d'Europe 1 :

« Si j'ai plus de 10 % des suffrages, je me maintiendrai au second tour. Si j'ai moins de 10 % j'appellerai les électeurs à se prononcer pour le candidat de l'avenir, contre le candidat du passé. »

...dissensions s'accentuent chez les radicaux de gauche

... Robert Fabre est amené à ...ttre sur plusieurs fronts pour ...egarder l'homogénéité de sa ...ation. Le Mouvement des ra...x de gauche est, en effet, ... de remous divers et plu...s fédérations départemen... prennent des initiatives ...vouées par le député de ...yron.

...ns la Vienne, les radicaux ... gauche ont publié, mardi ...tobre, un communiqué lais... aux électeurs le choix entre ...andidat socialiste et le can... communiste lors du premier ... de l'élection législative par... qui se déroulera dimanche ... octobre dans la deuxième ...nscription. (*Le Monde* du ... octobre). Jeudi 9 octobre, ... Robert Fabre a adressé à ... Edith Cresson, candidate du ... un télégramme l'assurant du ...en du M.R.G.

... député de l'Aveyron vient ...re part de désavouer la ...ocation, à Saint-Etienne, les ...t 26 octobre, de « journées ...des radicales » sur le thème : ... plus vieille formation poli... française est-elle condam...à disparaître ou à n'être que ...pendice de la gauche ...iste ? » Cette initiative avait ... prise par M. Jacques Stéau, ...taire fédéral de l'Essonne, ... affirme être appuyé par des ...ésentants de vingt-cinq fédé...ns départementales du M.R.G. ... but est de « redresser » le ...vement et d'en faire un vrai ...i. M. Fabre juge une telle ...tion superflue puisqu'un ...grès national du mouvement ...convoqué du 5 au 7 décembre.

...fin, M. Robert Fabre doit ...nter la dissidence des radi... de gauche du Nord dont le ...dent, M. Henri-Julien Del... et la majorité du bureau ...al viennent de décider de ...r la place de Valois et le ... radical présidé par M. Ga... Péronnet. Dans une lettre à ...abre, M. Delbeke souligne : *...sciemts du péril à terme ... alliance prolongée dans le ... de l'union de la gauche avec le parti communiste mettant en cause les libertés de chacun, les événements du Portugal en ayant fourni le témoignage, les radicaux de gauche décident donc que les libéraux qu'ils sont ne peuvent plus apporter leur caution à l'union de la gauche. »*

Depuis l'élection présidentielle, les divergences s'étaient aggravées chez les radicaux du Nord, dont l'influence est d'ailleurs très limitée dans la région. M. Claude Catesson, conseiller municipal de Lille, ancien président de la fédération radicale, avait quitté la formation de M. Péronnet pour participer à la fondation de Combat radical. Ce groupement rejoint samedi 11 octobre les radicaux de gauche et M. Catesson va vraisemblablement reprendre la direction du mouvement de M. Fabre dans le département du Nord. Le secrétariat national des radicaux de gauche précise de son côté que, jusqu'à présent, la fédération du mouvement dans le Nord... n'était pas constituée. De son côté, M. Delbeke s'était déjà vivement opposé à l'adhésion de M. Catesson au Mouvement des radicaux de gauche. — T. P.

M. Georges Marchais : M. Giscard d'Estaing avait tout promis. Il n'a rien tenu

Les cinq cents jours de la présidence de Giscard d'Estaing : désastreux. L'union de la gauche : somme toute, préservée. Tels sont les constats que M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste, a établis à Pantin (Seine-Saint-Denis) devant une foule de plusieurs milliers de militants réunis jeudi après-midi 9 octobre.

M. Giscard d'Estaing, candidat à la présidence de la République, avait tout promis. Il n'a rien tenu, d'après M. Marchais : *« Le candidat Giscard d'Estaing avait affirmé : « Si les Français » ont quelque chose à perdre avec » le programme commun, c'est » leur emploi. » Cinq cents jours plus tard, ce n'est pas la politique du programme commun, mais bien la politique giscardienne qui a conduit à doubler le nombre des chômeurs, qui atteint maintenant un million trois cent mille. Pour chaque jour de gouvernement Giscard, il y a eu mille chômeurs de plus en France. »*

Même chose pour l'inflation que le président de la République avait affirmé vouloir juguler : *« Depuis un an, les prix ont augmenté de 11 % selon l'indice officiel, mais de 15 % selon l'indice de la C.G.T. »* La fiscalité est devenue plus injuste : *« En 1975, un ménage ouvrier comptant deux enfants et où la femme ne travaille pas paiera, pour un salaire mensuel de 2 200 F, 30 % d'impôts de plus qu'en 1974. »*

Face à la crise provoquée par la course aux super-profits, la gauche est-elle suffisamment unie ? *« Contrairement à ce que disent nos adversaires,* déclare M. Marchais, *l'union de la gauche a pu être préservée et même progresse. »*

Cependant, le parti communiste trouve ses partenaires bien peu empressés de souscrire à ses propositions d'actions unitaires contre le chômage ou contre les découpages cantonaux de la région parisienne : *« Nous ne constatons pas de la part de notre partenaire socialiste un grand enthousiasme à défendre les nationalisations, au point que son contreplan publié récemment évoque avec beaucoup de flou leur application »,* regrette-t-il. Qu'attend le P.S. pour manifester clairement sa volonté *« d'en finir avec les alliances à droite dans les municipalités, en concluant dès maintenant avec nous un accord d'union en vue des prochaines élections ? »*

Selon M. Marchais, la visite de Robert Fabre à l'Elysée a été utilisée pour cautionner la politique giscardienne : *« C'est pourquoi nous avons été très surpris de lire des propos tenus par Michel Rocard, qui a affirmé : « Pourquoi Robert Fabre ne » retournerait-il pas à l'Elysée ? » J'espère que François Mitter» rand et Georges Marchais iront » aussi »* (1). *Décidément, de « l'hyper-révolutionnarisme » aux ronds de jambe à l'Elysée, Michel Rocard va vite en besogne. Il poursuit une trajectoire dont on se demande jusqu'où elle va le conduire. »*

(1) N.D.L.R. — Le nouveau secrétaire national du P.S. avait fait cette déclaration mercredi 8 octobre sur les antennes de R.T.L.

POLITIQUE

Le découpage des cantons dans la région parisienne

Point de vue

Le suffrage universel bafoué ?

par GUY POUSSY (*)

LE projet de découpage des cantons en région parisienne intéresse 12 millions d'habitants, *le quart de l'électorat français*. Il pose une question sérieuse : le pouvoir giscardien entend-il passer outre à la volonté de la majorité de la population ? A cette interrogation les faits montrent que l'on ne peut répondre que par l'affirmative.

Tel qu'il est conçu, le projet gouvernemental est un véritable « charcutage » de la carte de certaines communes. Il organise la sous-représentation d'une partie de la population et la sur-représentation d'une autre. Ainsi, dans le Val-de-Marne, dans seize cantons comptant plus de 35 000 habitants, 13 votent traditionnellement à gauche. Dans les treize cantons où la population est inférieure à 28 000 habitants, 12 votent à droite.

Le canton de Vitry-Ouest comptera 52 300 habitants, celui de Charenton, créé spécialement pour le républicain indépendant Griotteray, 20 300. Pour parvenir à de tels résultats, les villes sont morcelées, les circonscriptions législatives volent en éclats, les arrondissements sont démantelés. La loi est violée, le canton qu'elle avait défini comme moyen d'assurer un meilleur fonctionnement et une décentralisation administrative de*vient une circonscription politique*, dont le but est de répartir l'électorat. Pourtant, le 7 janvier 1972, le conseil général du Val-de-Marne, unanime, s'était prononcé pour un remodelage juste, équitable : un canton pour 25 000 habitants.

Ce découpage défie toute justice. Pourquoi ? Il ne peut s'expliquer que par la crainte du verdict des électeurs. Dans les conditions actuelles, le gouvernement ne peut s'accommoder d'échecs électoraux qui *montreraient que, depuis mai 1974, le* pouvoir giscardien, loin d'élargir son influence dans le pays, subit des revers, résultant d'un mécontentement populaire certain.

Cette crainte le conduit à se livrer à ce qu'il faut bien appeler des « tripatouillages ». Le gouvernement devrait savoir que, briser le thermomètre n'a jamais empêché un malade d'avoir de la température.

Nous sommes en présence d'une tentative de détournement du suf*frage universel. C'est une affaire* grave, puisque préparés au plus haut niveau. Un conseil ministériel restreint présidé par M. Giscard d'Estaing, auquel participaient MM. Chirac, *Poniatowski*, Fourcade, Durafour, a mis au point un projet de réformes des élections cantonales et municipales. Dans le secret des bureaux du ministre de l'intérieur, prépare-t-on aussi un remodelage, favorable au pouvoir, des circonscriptions législatives pour 1978 ? Les « libéraux avancés » se démasquent. Ce sont des ennemis du suffrage universel. Ils ne s'accommodent pas du choix des électeurs lorsque celui-ci leur est défavorable.

Le parti communiste français lutte pour élargir les droits, les libertés des citoyens. Il combat pour le respect du suffrage universel, c'est-à-dire pour des élections libres, à bulletin secret, préservant l'égalité des candidats, pour des élections *permettant au peuple d'exprimer souverainement sa volonté et d'en assurer le respect*. C'est là une règle impérative pour tout gouvernement. Le pouvoir giscardien est en train de la violer. Les communistes, avec tous ceux qui sont attachés à la légalité républicaine, mettent tout en œuvre pour faire respecter le suffrage universel. Le projet de découpage des cantons doit être abandonné.

(*) Membre du comité central du P.C.F., secrétaire de la fédération du Val-de-Marne.

M. Poniatowski quittera à la fin de l'année la présidence des républicains indépendants

Au cours d'une conférence de presse, jeudi matin 9 octobre, M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, a annoncé qu'il quitterait à la fin de l'année la présidence de la Fédération nationale des républicains indépendants et cédera alors la place à un directoire.

On retiendra surtout des propos tenus par M. Poniatowski l'affirmation selon laquelle les R.I. « sont le premier parti de la majorité présidentielle » et son espoir clairement affirmé de parvenir, à la faveur des prochaines élections législatives, à un nouvel « équilibrage » de cette majorité. M. André Bord, secrétaire général de l'U.D.R., avait récemment exprimé les mêmes ambitions.

Le ministre d'Etat a notamment déclaré :

« *Voici quelques mois, j'avais été chargé d'une mission de réorganisation qui est aujourd'hui achevée. Perspectives et Réalités constitue aujourd'hui le club de réflexion le plus important de l'ensemble du monde politique français. Génération sociale et libérale, de son côté, est le plus important mouvement de jeunes de la majorité. Les sondages font apparaître que, dans les faits comme dans l'opinion publique, les républicains indépendants sont devenus, de fait, le premier parti de la majorité. La tâche qui m'avait été fixée fin janvier dernier est donc accomplie. Elle l'a été tranquillement, sans agitation, ni tracas, mais efficacement. Cette absence d'agitation spectaculaire a tenu, depuis l'élection du président de la République, à deux faits ; d'une part, la volonté des républicains indépendants de laisser la majorité présidentielle s'organiser et se stabiliser autour du président sans créer de problèmes nés d'une compétition excessive (au lendemain de l'élection présidentielle, une action unie autour du président nécessitait ne effet l'unité de la majorité, et c'est encore le cas aujourd'hui). D'autre part, l'absence de toute crise et de tout conflit intérieur chez les R.I.* »

Après avoir décrit les différents mouvements membres de la famille des R.I., M. Poniatowski a ajouté : « *Ces mouvements agissent en toute autonomie, les uns par rapport aux autres. Mais au niveau national, comme souvent au niveau local, de fructueux échanges ont lieu dont résulte une étroite cohésion bien naturelle, puisque les giscardiens forment la famille spirituelle dont est issu le président de la République, et la plus proche de lui. Ils sont ceux qui le soutiennent le plus fermement, le plus loyalement, et sans arrière-pensées.* »

A propos de la progression enregistrée par la F.N.R.I., le ministre d'Etat a souligné « *l'augmentation constante du groupe parlementaire* » et a ajouté : « *Tous les sondages récents montrent que dans l'opinion publique, les R.I., parti du président et parti pour le président, sont le premier parti de la majorité présidentielle. Cette situation dans l'opinion publique devra se traduire un jour par une progression de nos résultats électoraux rééquilibrant la majorité. Cet équilibrage nouveau est d'ailleurs nécessaire pour gagner les élections.* »

En réponse à une question, M. Michel Poniatowski a précisé : « *Le président de la République nous avait demandé, à M. Jacques Chirac puis à moi-même, de procéder à la relance et à la réorganisation de nos formations politiques respectives, puis de quitter ces fonctions lorsque cette mission de réorganisation aurait été conduite à son terme. Cette mission en effet n'était pas facilement compatible avec nos fonctions ministérielles.*

En ce qui concerne les républicains indépendants, elle a été menée à bien et je la considère aujourd'hui comme à peu près achevée ; je quitterai donc la présidence de la F.N.R.I. sans doute vers la fin de l'année et j'y serai sans doute remplacé par un directoire. »

A propos de la coordination de la majorité dont M. Chirac avai[t] évoqué la nécessité devant les parlementaires U.D.R. réunis en journée d'étude à Tessé-la-Madeleine, M. Poniatowski s'en est déclaré lui-même partisan, sou[s] réserve, a-t-il précisé, qu'elle s'effectue « *sous l'autorité et autou[r] du président de la Républiqu[e] qui est le chef de la majorit[é] politique sans intermédiaire.* » « *L[e] premier ministre*, a ajouté le m[i]nistre d'Etat, *est le chef de [la] majorité parlementaire.* » M. P[o]niatowski a d'autre part confirm[é] qu'il conservait la présiden[ce] des clubs *Agir pour l'avenir*, pri[n]cipalement chargés de former l[es] candidats républicains indépen[n]dants aux différents scrutins [à] venir.

[M. Poniatowski avait été é[lu le] 1er février dernier à la présiden[ce de] la Fédération nationale des R[épu]blicains indépendants. Sa can[dida]ture et sa désignation apparais[saient] alors à beaucoup comme une [opé]ration de contre-feu après l['élec]sion de M. Jacques Chirac, p[remier] ministre, au secrétariat géné[ral de] l'U.D.R. le 14 décembre 1974. [...] le ministre d'Etat et le chef du [gou]vernement devait s'engager [...] course à la réorganisation de [leurs] groupements respectifs. M. Ch[irac] a renoncé à ses fonctions à la [tête] de l'U.D.R. lors des assises na[tio]nales de la formation gaullist[e à] Nice, le 15 juin.

Prenant acte de cette déci[sion], M. Giscard d'Estaing l'avait qu[ali]fiée de « sage » au cours du co[nseil] des ministres du 17 juin, et [avait] déclaré : « Il faudra, le mo[ment] venu, envisager une organis[ation] d'ensemble de la majorité prési[den]tielle permettant aux Françaises [et] aux Français d'apporter leur [sou]tien personnel au mouvement [d']une société libérale avancée. » Cette déclaration, pas plus que [le] retrait de M. Chirac, n'avait ce[pen]dant mis un terme à la rivalité [op]posant le premier ministre [à] M. Poniatowski (« le Monde » [du] 28 juin), et l'U.D.R. aux répu[bli]*cains indépendants*. Lors des jo[ur]nées d'études parlementaires [de] Tessé-la-Madeleine (24 et 25 se[p]tembre), M. André Bord avait [dé]claré : « Nous sommes déjà la f[or]mation politique la plus importa[nte] de la majorité présidentielle ; [il] nous faut, comme l'a souha[ité] Jacques Chirac, devenir le premi[er parti] de France. » Les républicains in[dé]pendants, de leur côté, n'oublie[nt] pas que le ministre d'Etat, en d[es] termes presque identiques, les ava[it] incités, en février, à devenir « [le] premier parti de France ».]

POLICE

POUR LE DOCTEUR ROUMAJON, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE CRIMINOLOGIE

[Le] regain actuel de violences n'est pas un phénomène moderne

[Cle]rmont-Ferrand. — « Aspects modernes [du b]anditisme » : *le thème du quinzième [congr]ès français de criminologie — choisi [il y] a deux ans — pouvait-il trouver meil[leure] opportunité ? En ouvrant les travaux, [le d]octeur Yves Roumajon, président de [l'Asso]ciation française de criminologie, devait rappeler que* « de récents faits divers ont sensibilisé l'opinion publique à cette criminalité spectaculaire que sont en particulier les prises d'otages et les vols à main armée », *avant de s'interroger sur les statistiques* « impressionnantes » *du banditisme en 1974 :* « L'usage de la violence contre les personnes pour s'emparer de biens » *a entraîné dix-huit meurtres, soixante-trois tentatives d'homicide, quatre-vingt-dix-huit attaques accompagnées de coups de feu, dont vingt contre des banques, cinquante-six prises d'otages, dont douze lors de vols à main armée contre les banques.*

De notre envoyé spécial

[...]n que le volume total de la [crimi]nalité n'ait augmenté que [...]82 % entre 1973 et 1974, le [...] retiendra surtout que ses [...]ts les plus voyants progres[sent] de manière inquiétante : [...] le banditisme « pur », l'ac[crois]ement est de 15,97 % en [...], tandis que le nombre de [prises] d'otages passait dans le [même] temps de trois à cinquante-[six]. Mais le docteur Roumajon [refuse] de voir dans ce regain [de v]iolence un phénomène [moder]ne : « *Ce serait faire bon [march]é des violences et des [atroci]tés d'un passé dont nous [n'aim]ons guère à nous souvenir* ». [Il a] rappelé que les frères Dalton [ont] précédé de longtemps nos [« gangs]ters », tandis que, en [Franc]e même, il y a cent vingt [ans, l]a bande des « traboucaires » [...]ait huit personnes en trois [...] pour extorquer des rançons, [...]e les bals de nuit furent [interd]its à Toulouse à cause des [...]res qui venaient de s'y [comm]ettre... le 25 janvier 1844. [Si] le phénomène est aujour[d'hui] plus sensible à l'opinion, [c'est] que celle-ci est informée [sur-le]-champ de tous les méfaits [et qu']elle « *participe en quelque [sorte] aux événements* ». « *D'où, [sans] aucun doute, cette crois[sance] de l'hostilité envers toutes [les f]ormes de violence qui ne [fo]nt qu'entretenir l'anxiété,* » souligne le docteur Roumajon, *qu'elle soit consciente ou inconsciente. Angoissée, lassée des nombreuses agressions, dont certaines sont impunies, ou dont les sanctions restent confidentielles, la population française, dans sa grande majorité, ne réclame guère que des mesures exemplaires.* »

Pour sa part, l'orateur se déclara partisan du traitement des délinquants — sujet qui sera d'ailleurs examiné par le congrès : « *Je ne pense pas,* déclara-t-il, *que la prison ne doive être qu'un lieu de renfermement expiatoire chargé d'éliminer les criminels en intimidant si possible les non-délinquants tentés de commettre une infraction.* » « *S'il existe des aspects modernes du banditisme,* conclut-il, *il y a aussi des moyens modernes pour lutter contre le crime ; mais, dans une période aussi passionnelle que celle que nous traversons, les solutions autres que brutales ne plaisent guère.* »

Pour M. Pinatel, président de la Société internationale de criminologie, l'évolution de la criminalité a « *semé un trouble profond dans les faits, les idées et la réaction sociale* ».

« *Le trouble dans les faits est attesté par la coexistence et l'inter-réaction de trois modèles de criminalité : le modèle que j'appelle sud-américain,* dit-il, *mais qui dépasse largement cette partie du monde ; le modèle révolutionnaire défini au Vietnam et qui sévit un peu partout aujourd'hui ; le modèle américain, enfin. Dans le premier, la criminalité est fille de la misère. Elle est une réaction biologique de défense contre une condition inhumaine. Dans le deuxième, le banditisme est intégré dans les processus de la guerre révolutionnaire. Dans le troisième, il apparaît comme une activité économique organisée dispensant à une population perturbée les jeux clandestins, la prostitution et les drogues.*

L'inter-pénétration de ces trois modèles produit la criminalité actuelle, ajouta M. Pinatel, *avec ses traits empruntés au sous-développement — chez les Noirs aux États-Unis et les migrants en Europe, — à la violence sous toutes ses formes, au trafic des drogues, et, hélas ! à leur usage de plus en plus répandu, à la commercialisation de la pornographie et du vice. Comment s'étonner, dans ces conditions, du retentissement de ces faits sur notre jeunesse ?* »

Le trouble dans les idées, selon M. Pinatel, vient de ce que la sociologie critique, « *posant le problème de la criminalité en termes de société, c'est-à-dire en termes politiques* », a supplanté la criminalité clinique. Quant au « *trouble de la réaction sociale* », il n'a pas besoin d'être souligné, « *dans la mesure où la voie de l'assimilation spontanée des délinquants dans la société demeure seule ouverte* ».

JAMES SARAZIN.

Au cours de l'émission « Satellite » (TF 1)

Flics et super-flics

D'un côté de l'Atlantique, à New-York, des policiers en uniforme seyant, de grosses voitures, des tas de gadgets, un ordinateur qui dit tout en moins de dix secondes sur n'importe quel citoyen new-yorkais, un stock de micro-films sur les agresseurs de femmes seules des dix dernières années. De l'autre, à Paris, des gens ordinaires, portant képi, serrés dans des voitures pies, sans montagnes de fiches et sans électronique, qui sillonnent les rues à la recherche des « flagrants délits ». D'un côté, des super-flics, de l'autre, de simples flics, tous au menu de « Satellite » (TF 1) jeudi 9 octobre.

La démonstration est-elle favorable aux plus beaux et aux mieux équipés ? Certes la séquence parisienne — qui ne restituait qu'imparfaitement le climat des patrouilles nocturnes — nous a montré quelques visages bien désagréables de notre police :

« Le suspect ? Un type qui ne sait pas où il va... T'étais *(l'œil glisse vers la caméra)*, euh ! vous étiez... Faut qu'il sorte, sinon on le flingue... Et quand on cherche un malfaiteur dans le métro, on « tape » d'abord des jeunes à cheveux longs, des sans travail, un Arabe... » *Un syndicaliste policier interrogé ne nous rassure guère en disant que lui aussi a peur des « cow-boys » parisiens.*

Au moins ces cow-boys ont-ils appréhendé en un an trois cents auteurs de vols avec violences, et plus de deux mille voleurs de voitures. Au moins, grâce peut-être en partie à ces artisans maladroits, peut-on encore sortir la nuit dans certains quartiers de Paris. A New-York, malgré huit cents voitures en patrouille permanente, malgré les ordinateurs, malgré les micro-films, malgré toute une usine policière, on ne met plus le nez dehors la nuit tombée, à Brooklyn et dans le Bronx. Et, déjà, les anciens du Vietnam constituent des milices autrement plus « efficientes » que les groupes d'autodéfense de nos banlieues. Alors, le défi américain vaut-il d'être relevé ? — J. Sn.

JUSTICE

[L'a]ffaire Chapron-Charette

[M. G]EORGES MARCHAIS : nous [som]mes contre toute déten[tion] préventive injustifiée.

[Au] cours d'une manifestation [organ]isée par la Fédération de la [Seine]-Saint-Denis du parti com[muni]ste, M. Georges Marchais, [secrét]aire général du P.C.F., a, [le] 9 octobre, à Pantin, com[menté] en ces termes l'affaire [Chare]tte : « *Je veux m'élever [contre] la campagne orchestrée [contre] un jeune juge de Bé[thune] sous le prétexte qu'il avait [fait m]ettre en prison un P.-D.G. [respons]able d'un accident qui a [caus]é la mort d'un ouvrier,* [a-t-il] déclaré. *Des milliers de [...]s, et, par exemple, des [chemin]ots conduisant un train [accident]é, subissent chaque an[née la] détention préventive sans [qu'a]ucun de nos ministres, au[cun]e ces bonnes âmes qui ont [versé] les pleurs ces jours-ci, ne [lèvent] le petit doigt pour s'y op[poser.] (...)*

[No]us disons, nous commu[nistes], assez d'hypocrisie : nous [somme]s, nous, contre la détention [préven]tive, contre toute détention [préve]ntive injustifiée, qu'elle [frappe] qui que ce soit. Que l'on [ne vien]ne pas s'indigner seule[ment q]uand un P.-D.G. la subit [dans] le seul but de faire di[version]. »

[D'u]n côté, M. François Mit[terrand], premier secrétaire du [parti so]cialiste, écrit, dans *l'Unité* [du ... o]ctobre : « *Bien entendu, [je] ne ferai pas l'avocat de [la dét]ention provisoire pour ap[prouver] ce magistrat* [M. de Cha[rette]]. « *Mais,* ajoute-t-il, *quand [je vo]is qu'un million trois [cent mil]le accidents du travail se [sont pro]duits l'an dernier, dont [...] quatre mille mortels, je [pense q]ue rien n'est pire que [l'hypocr]isie du silence, et je pré[fère, tou]t bien pesé, un juge que [choque] l'injustice à un garde des [sceaux q]ue choque l'irrévérence.* »

[Sui]cide d'un détenu à Cham[béry]. — M. Roger Andréolotti, [...]ux ans, détenu à la pri[son de] Chambéry, s'est pendu [dans sa] cellule, jeudi 9 octobre, [à l'aide] d'un fil de fer. Il était [accusé d']avoir tué, le 18 août, à [...]an-la-Vanoise (Savoie), [une em]ployée d'un home d'en-

MÉDECINE

En Allemagne fédérale

Un nouveau projet de loi libéralisant l'avortement a été déposé au Parlement

Bonn (*A.F.P.*). — Un nouveau projet de loi libéralisant l'avortement a été déposé, mercredi 8 octobre, par les groupes parlementaires de la coalition gouvernementale socialiste - libérale (S.P.D.-F.D.P.), sur le bureau du Bundestag.

Ce projet, mis au point après de longues études et discussions entre les partis social-démocrate et libéral - démocrate, est le deuxième texte de loi réformant la législation dans ce domaine. Selon ce texte, l'interruption de la grossesse est légale jusqu'à la vingt-deuxième semaine pour des raisons d'ordre eugénique, éthique ou social. L'avortement peut — dans ces cas — être pratiqué après examen, par un premier médecin, de l'intéressée. En cas d'accord, l'opération est faite par un deuxième médecin.

Opposition des évêques catholiques

Le premier projet de loi de réforme de la législation de l'avortement avait été adopté à une faible majorité, le 15 juin 1974, par le Bundestag. Il prévoyait la liberté de l'avortement dans les trois premiers mois de la grossesse. Bien que déjà signée par le président de la République, cette loi fut attaquée en Cour constitutionnelle par les Länder à direction démocrate-chrétienne, et finalement repoussée en février 1975. Les évêques catholiques se sont prononcés mardi contre ce nouveau projet de loi, estimant que la méthode préconisée lève tout obstacle à l'interruption de la grossesse.

● *Les étudiants de quatrième année de médecine (D.C.E.M. 2) du centre hospitalier et universitaire Saint-Antoine* ont rejoint le mouvement revendicatif qui se développe dans quelques centres hospitaliers universitaires (*le Monde* du 9 octobre). Pour obtenir la rémunération de leur stage hospitalier, un grand nombre d'entre eux — près des trois quarts selon l'UNEF-Santé et le Mouvement d'action et de recherche critique (MARC) — ont décidé, jeudi 9 octobre, de ne pas choisir leur lieu de stage avant le 16 octobre prochain, où une « délégation massive » se rendra devant le ministère de la santé.

LE PRIX CLAUDE-BERNARD DE LA VILLE DE PARIS EST DÉCERNÉ AU PROFESSEUR MARIE-JOSETTE LARRIEU

Le prix Claude-Bernard de la Ville de Paris pour la recherche médicale a été remis, le 8 octobre, au professeur agrégé Marie-Josette Larrieu.

Ce prix, doté de 10 000 francs, couronne l'ensemble des travaux que Mme Larrieu, directeur de recherches à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), mène depuis une dizaine d'années dans le domaine de la coagulation sanguine.

A l'état normal, il existe un équilibre entre fluidité et coagulation sanguines, dont la rupture peut entraîner soit des hémorragies, soit des thromboses.

Les études de Mme Larrieu et de son équipe portent sur l'analyse des facteurs intervenant dans cet équilibre. C'est ainsi que les travaux sur le facteur antihémophilique — dont l'absence dans le sang est responsable de l'hémophilie — ont conduit à montrer qu'il ne s'agissait pas d'un facteur unique, mais qu'il était constitué de nombreux composants. L'analyse des caractères chimiques de ces composants permet aujourd'hui de mieux comprendre la maladie.

Enfin, les travaux du professeur Larrieu sur l'hémostase (ensemble des réactions nécessaires à l'arrêt d'une hémorragie) ont apporté des informations fondamentales pour la connaissance — et donc le traitement et la prévention — des hémorragies, des hémophilies et des thromboses.

RELIGION

Ayant choisi une vie communautaire « totale » avec leurs épouses

Deux pasteurs ont été suspendus par le synode natic

La session extraordinaire du synode national de l'Eglise réformée de France, récemment réunie à Lyon, a examiné, à huis clos, le cas des pasteurs Charles Feurich et Pierre Lévejac, qui exercent leur ministère dans la banlieue parisienne, à Pantin et à Montreuil, et qui, depuis cinq ans, vivent une existence communautaire totale avec leurs femmes et enfants : prise en commun de toutes les décisions, partage des biens, de la responsabilité parentale à l'égard des enfants des deux couples, partage « affectif », enfin, étendu aux relations sexuelles.

Dans un récent numéro de la revue *Parole et Société* (1), les deux pasteurs expliquent le sens de leur « projet », qui relève « *de la théologie, de la politique, de l'éthique* ». Le partage des biens, y compris les biens d'héritage, veut être, expliquent-ils, une remise en question de la famille qui est, « *sans le savoir, la sécurité d'un système pour lequel il est essentiel que non seulement les biens d'usage mais aussi les moyens de production demeurent entre les mêmes mains (...) ; il nous a semblé décisif d'apporter une amorce de contestation de ce système* ».

Pour ce qui est du partage affectif, « *annoncé clairement depuis le début de notre fidélité commune, en avril 1970* », les deux pasteurs déclarent : « *Notre analyse du phénomène familial, ainsi que du phénomène conjugal, nous a conduits à discerner que, quels que soient l'esprit et la liberté avec lesquels elle est vécue, la relation mari-femme est de type privé et relève tant de la possession que de l'exercice d'un pouvoir de l'un sur l'autre.*

» *Etre fidèle, c'est n'appartenir qu'à sa femme, ou qu'à son mari. Ce qui fonde cette exclusivité, c'est le partage sexuel. Or, dans la turbulence contemporaine, nous avons voulu tenter par notre vie de poser aussi clairement que possible cette question aujourd'hui décisive : comment vivre la fidélité qui seule risque d'être prophétique, sans rupture, sans pouvoir des uns sur les autres, sans exclusivité, en fonction d'un projet qui peut être partagé de manière inclusive ?* »

Déjà, en février dernier, la « commission des ministères » de l'Eglise réformée de France, puis le conseil national avaient mis les deux pasteurs en demeure de choisir entre leur vie communautaire et leur ministère. Devant le refus des quatre intéressés de sacrifier l'une des deux fidélités, le conseil national avait alors décidé, le 22 mars, de suspendre les pasteurs pour une durée de deux ans.

Ceux-ci ont alors fait appel à l'instance suprême de leur Eglise : le synode national. Lors de la réunion annuelle dernier, en mai (*le Mon* 6 mai), le pasteur Jacques président du conseil n avait fait une allusion à la tion contre les deux p « pour manquement à l'é sexuelle ».

Récemment, enfin, la extraordinaire du synode, dée également par le Maury, a eu lieu, selon le ment « *sur les sanctions d naires et les litiges* », qui 1968 mais n'avait jamais ét qué jusqu'alors, « *entièrem huis clos et sans interru* Elle a duré dix heures.

Les deux pasteurs étaie fendus par le pasteur Lochard, qui s'est interro les raisons d'une telle in geance dans le domaine alors que, selon lui, sur plans, le pluralisme le plu parfois est admis, et par M Alexandre, un laïc de qui, en tant que porte-par communautés desservies deux pasteurs, a tenu à ceux-ci pour leur dévo pastoral.

Les pasteurs avaient de à être défendus par Me Jacques de Félice, avocat ce dernier s'est vu interd le règlement du synode, q cise que le défenseur doit « *membre régulier d'un roisse* ». Il a toutefois une lettre aux accusés, lue quement devant l'assemblé déclare notamment :

« *Sans appuyer ou com votre « conduite » ou « comportement », ou votre tude », je trouve stupéfia certaines formes élémenta la justice ne soient pas tées, à savoir la public débats, la libre confrontat charges et de la défense, l munication préalable d'un complet (...).*

» *Mais je voudrais éle débat : la façon dont on « juger » nous concerne elle est inadmissible. Que l nistration pénitentiaire ou cière, ou postière, fasse si huis clos son conseil de pline, je peux le comp pour des raisons histo mais que, en 1975, les prennent des sanctions, d secret, pour éviter la libr cussion sur des thèmes di je ne peux l'admettre (...).* »

Malgré l'espoir exprimé défenseurs de MM. Feur Lévejac que la sanction eux soit suspendue prov ment — étant donné conseil national a inscrit à du jour des synodes rég de 1976 et du synode natio 1977 le thème d'étude : « E sexuelle et familiale », — l' blée a confirmé, par 5 contre 15 et 4 abstentions, pension pendant deux a pasteurs, M. Feurich avec ment, M. Lévejac, qui exer profession, sans traitement

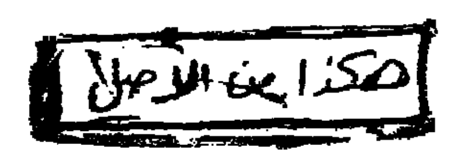
ALAIN WOODR

---

(1) *Parole et Société*, 197 83, boulevard Arago, 75014 P

● *Le cardinal Paul G* archevêque de Rennes, q les films pornographiqu « *péché collectif* », dans l nier numéro de son bullet césain. « *Quel est donc le de ces ignobles entreprises* terroge-t-il. *C'est l'argen pornographie paie. (...)* » « *trop évident*, ajoute le ca Gouyon, *que la pornog comme la violence ne ferai ces conquêtes si des milli spectateurs ne contribua leur succès.*

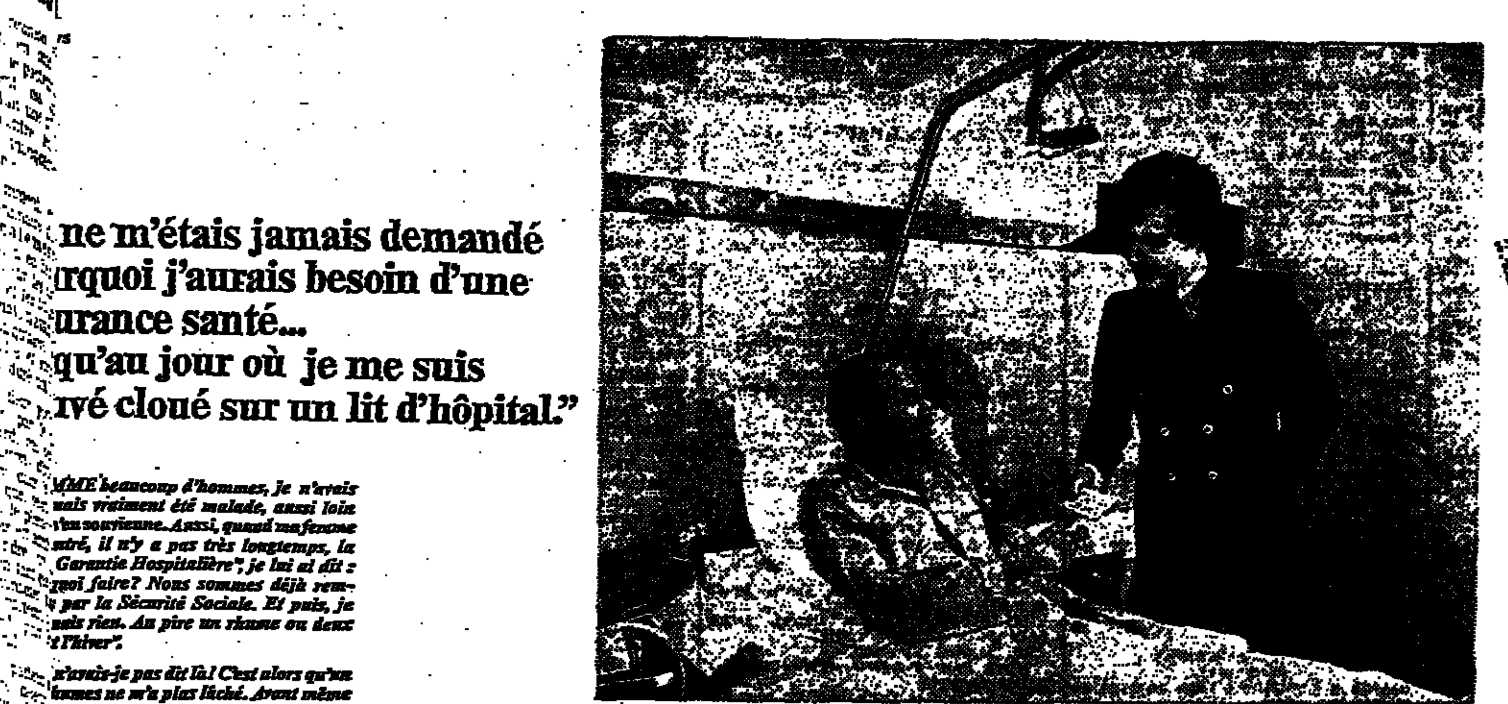
» *Il y a des péchés col dont nous nous sentons co sans arriver à voir commen y participons*, ajoute-t-il *spectateur qui entre cons ment dans une salle où se jette une pellicule pornog que apporte son appui à la d dation morale qu'elle engen* conclut-il.

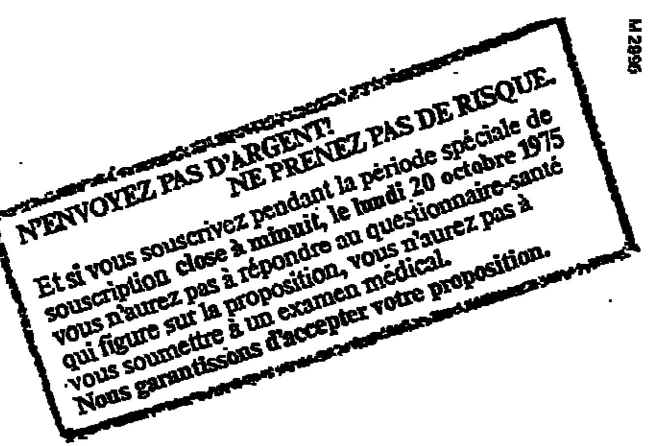


totale... avec leurs...

...us par le synod...

...ne m'étais jamais demandé ...rquoi j'aurais besoin d'une ...urance santé... qu'au jour où je me suis ...ivé cloué sur un lit d'hôpital."





...MME beaucoup d'hommes, je n'avais ...mais vraiment été malade, aussi loin ...'en souvienne. Aussi, quand ma femme ...stré, il n'y a pas très longtemps, la ...Garantie Hospitalière", je lui ai dit : ...quoi faire? Nous sommes déjà rem... par la Sécurité Sociale. Et puis, je ...sais rien. Au pire un rhume ou deux ...t l'hiver".

...n'avais-je pas dit là! C'est alors qu'un ...mes ne m'a plus lâché. Avant même ...être rendu compte, j'avais une forte ...t une pénible sensation de congestion ...poitrine.

...otre médecin décidait de m'expédier ...en ambulance à l'hôpital. Quelle sur... me réveiller sous une tente à oxygène, ...mières s'affairant autour de moi jour...

...reusement, je finis par récupérer et le ...m'assura vite que je serais sur pied ...atre à six semaines. J'allais sûrement ...ar je commençais à me demander : ...ça payer tout cela?".

...it de plus en plus évident que la Sécu... ...ale n'allait pas tout couvrir. Elle pren... charge la plus grosse partie des frais, ...attendant, un tas de petites dépenses ...çaient à s'accumuler.

...déprimant encore, je me suis mis à ...mer mentalement les factures qui ...ient à la maison... notes de commer... ...édits, traites de la voiture, dépenses ...es. Je me suis dit "ça suffit". Je me ...u bord du gouffre. Les quelques francs ...s avions eu tant de mal à mettre de ...ient s'envoler. Peut-être me faudrait-il ...les pour rembourser mes dettes. Pour... ...a m'était-il arrivé, à moi?

...s ma femme vint m'annoncer une nou... ...traordinaire : "Ne t'en fais pas, chéri. ...ppelles la Super Garantie Hospitalière ...ous n'avions pas besoin, d'après toi? ...ourné la proposition, à tout hasard! ...notre premier chèque. Sois content... ...factures à l'horizon!" Je commence ...croire que je pourrai sortir de l'hôpital ...lques francs en poche. Et je suis rude... ...ment que ma femme ait pris cette ...

...pouvez tirer profit de mon expérience. ...cinq raisons-clé pour lesquelles vous ...scrire sans tarder la Super Garantie ...ère."

"Maintenant, je peux vous donner 5 bonnes raisons de profiter de la "Super Garantie Hospitalière"

...ON : Quand vous êtes hospitalisé, ...verse de l'argent frais pour couvrir ...l'hospitalisation non remboursés et ...ses courantes à la maison.

...ute même où vous ou un membre de ...ille entrez à l'hôpital ou en clinique... ...e soient les sommes remboursées par ...é Sociale ou votre régime de pré... ...votre avenir financier est en danger. ...des gens sont *sous-protégés*, et ne le ...ne pas.

...issez un peu : si demain vous devez ...uver hospitalisé, la totalité des frais ...t-elle remboursée? Les honoraires des médecins et des chirurgiens, la pharmacie, tous les frais annexes? Et même si tous vos frais médicaux et hospitaliers sont *totalement* couverts, avez-vous pensé à vos autres dépenses... aux factures qui s'accumulent à la maison... au terrifiant déséquilibre de votre budget, à l'argent si durement gagné, si difficilement économisé? A votre vie de famille? Continuerez-vous à toucher régulièrement vos appointements à la fin du mois?

C'est le moment de vous assurer une protection suffisante couvrant à la fois la lourde charge des frais médicaux et tous les autres frais qu'entraîne une hospitalisation. Notre Super Garantie Hospitalière peut résoudre votre problème.

2e RAISON : Elle vous verse directement des indemnités en argent frais, nettes d'impôts... en plus de toutes les autres prestations que vous pouvez recevoir.

Dès le tout premier jour de votre hospitalisation due à un accident ou à une maladie couverts par la police, la Super Garantie Hospitalière vous verse directement de l'argent *frais*... de l'argent que vous pouvez utiliser à votre gré... pour les frais médicaux et hospitaliers non remboursés, pour les dépenses courantes de la maison, pour ce que vous jugerez bon. De plus, elle vous le verse jusqu'à 40 mois s'il le faut pour chaque cas de maladie ou d'accident... de l'argent frais pour faire face aux imprévus, que vous touchez en supplément de vos autres prestations.

Mieux encore, nous vous garantissons le privilège, après votre souscription, de «modeler» votre protection en ajoutant à votre police une ou plusieurs des quatre Garanties Facultatives qui vous seront proposées à intervalles réguliers au cours de la première année.

3e RAISON : QUATRE GARANTIES FACULTATIVES renforcent votre police pour l'ajuster à votre cas.

Ce PRIVILÈGE GARANTI est d'une importance primordiale pour vous et pour votre famille. Vous êtes en droit d'ajouter à votre police pour assurer la sécurité financière de votre famille, une ou plusieurs garanties exceptionnellement avantageuses, jusqu'à quatre. Les prendre toutes, en prendre quelques-unes ou pas du tout, à vous de choisir, vous êtes libre.

Faites votre choix entre l'«Indemnité Convalescence», l'«Augmentation de l'Indemnité Accidents», l'«Indemnité Blessures Accidentelles» (que vous soyez hospitalisé ou non) et l'«Indemnité Décès et Mutilations Accidentels». On ne saurait mieux répondre à ce que vous voulez exactement, au moment où vous le voulez.

4e RAISON : Pas d'examen médical – inutile de répondre à un questionnaire-santé – nous garantissons d'accepter votre proposition pendant la période spéciale de souscription.

Comme vous le verrez dans la proposition, vous n'êtes pas tenu de répondre au questionnaire-santé. Votre acceptation est garantie, peu importe votre état de santé et votre dossier médical, pourvu que vous souscriviez pendant la Période Spéciale de Souscription. Aucun examen médical n'est exigé. Il est donc important pour vous de souscrire maintenant, avant l'expiration de cette Période Spéciale.

5e RAISON : N'envoyez pas d'argent avec votre proposition... informez-vous à fond avant de signer... étudiez la police et les garanties pendant 10 jours SANS ENGAGEMENT.

Vous recevrez votre police par la poste sous quelques jours. Vous n'avez pas à envoyer d'argent avec votre proposition. Nous voulons que vous soyez satisfait et confiant en la protection que nous vous proposons, avant de débourser un franc... aussi allons-nous vous adresser votre police pour que vous la lisiez chez vous, en toute tranquillité.

Lisez-la soigneusement, discutez-en avec votre famille, montrez-la à quelqu'un de bon conseil, et pourquoi pas, à votre assureur. Lorsque vous aurez décidé que cette protection vous convient, il suffira de nous envoyer votre prime. Si, au contraire, pour une raison quelconque, ou même sans raison, la police ne vous convenait pas, il suffirait de la retourner et il n'en serait plus question. Il n'y a absolument aucune obligation.

N'oubliez pas... toutes les indemnités en argent frais sont payées en supplément de vos autres prestations, et... les règlements vous sont adressés directement.

NOUS NOUS ENGAGEONS A VOUS ACCEPTER

pour cette Super Garantie Hospitalière à tarif modique Sans Examens Médicaux ... sans poser de questions sur votre santé, pourvu que vous ayez moins de 75 ans et que vous envoyiez votre proposition, qui ne vous engage à rien, au plus tard le lundi 20 octobre 1975 à minuit.

Choisissez entre deux plans :

PLAN 4200

Il vous paie : 50 400 F nets d'impôts pour un an
4 200 F par mois si vous ou votre femme êtes à l'hôpital ou en clinique à la suite d'un accident ou d'une maladie.
140 F par jour jusqu'à concurrence de **168 000 F nets d'impôts.**

PLAN 2400

Il vous paie 28 800 F nets d'impôts pour un an
2 400 F par mois si vous ou votre femme êtes à l'hôpital ou en clinique à la suite d'un accident ou d'une maladie.
80 F par jour jusqu'à concurrence de **96 000 F nets d'impôts.**

Il vous paie directement des indemnités en argent frais que vous utilisez à votre gré, en supplément de vos autres prestations... dès le tout premier jour de votre hospitalisation pour tout accident ou toute maladie couverts par la police... même jusqu'à 40 mois s'il le faut, pour chaque maladie ou chaque accident.

Mieux encore... Il vous garantit le privilège d'ajuster votre police en fonction de la protection en argent frais que vous voulez et dont vous avez besoin.

Après avoir souscrit, vous pouvez soit ne rien ajouter à votre police, soit prendre une ou plusieurs des Quatre Grandes Garanties Facultatives. Ces Garanties Facultatives vous permettent de "modeler" votre protection selon votre cas particulier... et de mieux la préserver de l'inflation. Chacune de ces Quatre Garanties Facultatives vous sera proposée, pendant la première année au tarif modique spécialement réservé aux assurés.
Vous n'êtes nullement obligé de les prendre. Le Groupe Concorde vous en garantit la possibilité. A vous de choisir... et d'ajouter à votre police celles qui vous intéressent particulièrement.

1re garantie facultative :
elle vous paie en supplément 70 F par jour... de l'argent frais pour l'"INDEMNITÉ CONVALESCENCE"... que vous alliez ou non en maison de repos... après huit jours d'hospitalisation et pendant 28 jours au maximum.

2e garantie facultative :
elle vous paie en supplément 70 F par jour... pour l'"AUGMENTATION DE L'INDEMNITÉ ACCIDENT", même jusqu'à 40 mois s'il le faut, pour chaque hospitalisation due à un accident.

3e garantie facultative :
elle vous paie de 100 à 3 000 F en argent frais pour une longue liste de BLESSURES ACCIDENTELLES, qu'elles entraînent ou non votre hospitalisation. Elle verse 2 250 F pour une fracture ouverte multiple de la hanche... 250 F pour un doigt luxé. L'énumération complète des blessures couvertes figure dans votre police.

4e garantie facultative :
elle vous paie de 7 500 à 30 000 F pour décès et mutilations accidentels.

La description complète de chacune de ces Garanties Facultatives figure dans votre police... pour vous permettre de les lire attentivement avant de déterminer celles que vous voudrez ajouter à votre protection.

...rifs très avantageux !

...ensuelle pour le Plan qui vous verse 4200 F ... (140 F par jour).

...**	Une personne seulement	Un parent et tous les enfants*	Mari et femme	Mari, femme et tous les enfants*
	32,95	59,95	61,95	88,95
	57,95	84,95	102,95	129,95
	72,95	99,95	132,95	159,95
	89,95	113,95	159,95	183,95
	114,95	131,95	199,95	216,95
	147,95	159,95	264,95	276,95

...ssez le Plan qui vous verse ... mois (80 F par jour).

...**	Une personne seulement	Un parent et tous les enfants*	Mari et femme	Mari, femme et tous les enfants*
	19,95	35,95	36,95	52,95
	34,95	50,95	61,95	77,95
	43,95	59,95	78,95	94,95
	53,95	87,95	94,95	108,95
	68,95	78,95	119,95	129,95
	87,95	94,95	157,95	184,95

*...r à charge célibataires sont garantis s'ils ont moins de ...plus de 23 ans s'ils poursuivent des études. Pour ces ...ndemnités sont égales à la moitié. ** Les primes sont ...la base de votre âge à votre dernier anniversaire précédant ...la police. Lorsque mari et femme sont assurés, nous ...considération que l'âge du mari. ...de vos primes pourra s'effectuer mensuellement par ...sur votre compte en banque. Sinon, les primes seront ...mestre, par semestre ou annuellement.*

Il n'y a pratiquement personne en France qui soit à l'abri des dépenses imprévues dues à un accident grave ou à une maladie sérieuse.

C'est pourquoi le groupe Concorde est désireux de vous garantir le droit à cette protection si vous souscrivez rapidement... et si vous nous envoyez votre proposition pendant la Période Limitée de Souscription.

On ne vous demande aucun examen médical ; vous ne devez pas davantage répondre au questionnaire-santé qui figure sur la proposition si vous l'envoyez avant l'expiration de cette Période Spéciale de Souscription. Cette protection vous est garantie à vous et à chacun des membres de votre famille que vous voulez inscrire.

Même des accidents de santé antérieurs à la souscription peuvent être couverts.

Ne sont pas couverts pendant les deux ans qui suivent la date d'effet du contrat les accidents ou les maladies survenus dans les deux ans qui précèdent cette date ou ayant donné lieu dans le même délai, à une première constatation médicale, à des soins médicaux ou à une hospitalisation. Au-delà d'un délai de deux ans après la date d'effet, ils sont couverts.

Les rares cas non couverts par la Super Garantie Hospitalière.

Ils sont énumérés dans la police : fausses couches, avortements, accouchements, faits de guerre, risques atomiques, participation volontaire à des émeutes, mouvements populaires, rixes ou crimes, blessures volontaires, tentatives de suicide, usage de stupéfiants, ivresse, alcoolisme, séjour dans des hôpitaux, cliniques ou services psychiatriques, activités professionnelles des pilotes et membres d'équipage des avions ou hélicoptères.

Pas de résiliation à cause de l'âge ou du nombre de sinistres.

Il n'y a pas de limite d'âge une fois que vous avez souscrit. Nous ne pouvons résilier votre police si vous déclarez trop d'hospitalisations.

Et votre prime ne peut être augmentée avec l'âge.

Votre prime est calculée sur votre âge au moment de la souscription et elle ne bougera pas avec les années, pas plus qu'elle ne peut être augmentée si vous déclarez trop de sinistres. Le Groupe Concorde garantit que votre prime ne changera jamais, sauf dans le cas d'une révision applicable à toutes les polices de ce type.

Mais vous devez souscrire avant la clôture de cette souscription... tant que votre acceptation est garantie.

Pendant cette courte période de souscription, personne n'aura à remplir le questionnaire-santé qui figure sur la proposition. Pas plus qu'il ne sera exigé d'examen médical. Tous ceux qui enverront les propositions avant la fin de cette souscription seront acceptés s'ils ont moins de 75 ans, quels que soient leur état de santé et leur dossier médical.

Comment souscrire :

A. Remplissez la proposition ci-contre. Cochez le plan et la couverture que vous désirez. Si vous souscrivez avant la date limite, vous n'aurez à répondre à aucun questionnaire-santé, ni maintenant, ni jamais.

B. Inscrivez les nom, prénom, sexe et date de naissance de chacune des personnes que vous désirez assurer. N'oubliez pas que vous pouvez vous protéger vous-même, protéger votre conjoint et tous vos enfants pour un seul versement mensuel.

C. Signez et datez votre proposition et envoyez-la au

Groupe Concorde
Super Garantie Hospitalière
5, rue de Londres,
75439 Paris Cedex 09

La souscription spéciale sera close à minuit le lundi 20 octobre 1975.

Acceptation garantie si vous avez moins de 75 ans.
Inutile de répondre au questionnaire-santé. N'envoyez pas d'argent.
Examinez la police avant de vous engager.
Pas de risque. Pas d'obligation.

GROUPE CONCORDE
SUPER GARANTIE HOSPITALIÈRE
5, RUE DE LONDRES, 75439 PARIS CEDEX 09

1 Écrivez en lettres capitales vos nom, prénom, adresse

Nom : M., Mme, Mlle ______ Prénom ______

N° ______ Rue ______

Commune ______

Code postal ______ Bureau distributeur ______

2 Indiquez le plan que vous choisissez
☐ PLAN 4.200 ☐ PLAN 2.400

3 Indiquez la couverture que vous choisissez
☐ 1 les deux parents et tous les enfants ☐ 2 mari et femme ☐ 3 un parent et tous les enfants ☐ 4 une personne

4 Liste de toutes les personnes à assurer, y compris vous-même

	Nom de famille	Prénom usuel	Sexe	Date de naissance
Assuré principal				
Épouse				
Enfants				

Les enfants à charge célibataires sont garantis s'ils ont moins de 17 ans ou moins de 23 ans s'ils poursuivent des études. Pour ces enfants, les indemnités sont égales à la moitié.

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ
Les réponses aux questions ci-dessous doivent être données pour chaque personne à assurer. Si la réponse à l'une des questions est OUI, vous donnerez tous les détails sur une feuille annexe.
Cocher la bonne case
1. ... NON OUI
2. ... NON OUI
3. A-t-elle ... pital, clinique ... subi une ... chirurgicale ? ... NON OUI
4. A-t-elle connaissance d'une intervention chirurgicale à subir ? ... NON OUI
5. Une compagnie a-t-elle déjà refusé ou résilié un contrat Vie, Maladie, Hospitalisation ou Accidents corporels? NON OUI

Par le présent document, je sollicite la Super Garantie Hospitalière qui me garantira ainsi que tous les membres de ma famille énumérés dans la liste.
La garantie sera accordée à compter de la date d'effet mentionnée dans la police que vous m'enverrez, sous réserve que j'aie payé la prime prévue, avant l'expiration d'un délai de 10 jours suivant cette date. Les conditions de la garantie seront celles définies dans la police.
La durée de mon contrat sera fixée à 5 ans. Ensuite, il sera reconduit automatiquement pour des périodes successives d'un an sauf si au moins trois mois avant la fin d'une de ces périodes, je manifeste le désir de faire cesser cette assurance. Cette même possibilité est offerte à la Compagnie.

Date ______

Signature X ______

GROUPE CONCORDE
5, rue de Londres 75439 Paris Cedex 09
Tél. 874.82.50, 526.97.77, 874.29.51

LA CONCORDE (fondée en 1905), S.A. au capital de 56.440.000 francs (entièrement versé). Siège social : 5, rue de Londres - 75 Paris 9e R.C. Paris 55 B 8266.

Cie CONTINENTALE D'ASSURANCES (ancienne Mutuelle de Valence fondée en 1826), S.A. au capital de 9.000.000 de francs (entièrement versé). Siège social : 2, boulevard Gambetta - 26 Valence R.C. Romans 57 B 245.

Entreprises privées régies par le décret-loi du 14 juin 1938.

CARNET

Naissances

— On nous prie d'annoncer la naissance de
Christian-Daniel Bénéjam,
le 27 septembre 1975.
De la part de M. et Mme Bénéjam, 2, rue Tondati-de-l'Escarène, 06000 Nice.

— M. et Mme Jean Mohrenwitz ont la joie d'annoncer la naissance de
Jennifer,
fille de Jean-Louis Cotte et Marie-Eve, née Sélignac.
Paris, le 20 septembre 1975.

Fiançailles

— M. Jean Chambre, président-directeur général de la Banque de Savoie, et Mme Jean Chambre, née Girard-Madoux,
Le docteur Maurice Poirier, chirurgien, et Mme Maurice Poirier, née Lavadoux,
ont la joie de faire part des fiançailles de
Pascale
et
Alain.
Chambéry, le 4 octobre.

Décès

Charles BLONDEL

Mme Charles Blondel,
M. et Mme Jean Sauvel et leurs enfants,
M. et Mme Claude Blondel et leurs enfants,
M. et Mme André Fabre et leurs enfants,
M. et Mme Joseph-Luc Blondel et leur fils,
Ainsi que toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Charles BLONDEL,
conseiller d'Etat honoraire,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
survenu le 7 octobre, dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques ont eu lieu le 10 octobre, dans l'intimité, en l'église de Saint-Seine-sur-Vingeanne (Côte-d'Or).

Cet avis tient lieu de faire-part.

[Fils du philosophe Maurice Blondel, Charles Blondel, entré au Conseil d'Etat en 1922, fut notamment commissaire de la République à Strasbourg en 1944, membre du comité constitutionnel en 1948, président du Conseil supérieur des entreprises de presse, puis membre du Conseil national de l'ordre des médecins et de l'ordre des chirurgiens-dentistes.

Pendant l'entre-deux-guerres, Charles Blondel fut étroitement lié aux équipes qui ouvrirent les milieux chrétiens à de nouvelles perspectives sociales et politiques. Après 1945, il poursuivit cette action en assurant la présidence de l'Union nationale des secrétariats sociaux et en contribuant à la création de nouvelles institutions sociales, notamment l'Union interfédérale des œuvres privées sanitaires et sociales.]

Hervé LAUWICK

On apprend la mort de notre confrère
Hervé LAUWICK,
décédé jeudi 8 octobre dans sa propriété de La Noue, à Dénée (Maine-et-Loire), à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

[Né le 12 septembre 1891 à Ker-Hor (Finistère), Hervé Lauwick, licencié en droit et ès lettres, a collaboré à de nombreux journaux, dont « Paris-Soir, » « le Jour », « le Figaro ». Ancien secrétaire général et rédacteur en chef à « l'Intransigeant », il avait assuré d'autre part des chroniques à « Noir et Blanc », « Jours de France » et à la « Revue des Deux Mondes ». Il avait également produit plusieurs émissions radiophoniques, écrit quinze romans et deux pièces de théâtre. Pionnier de l'aviation et de l'automobile, Hervé Lauwick était aussi chroniqueur tauromachique. Il était titulaire de la croix d'officier de la Légion d'honneur et de la médaille militaire.]

— L'Haÿ-les-Roses, Palikao (Algérie).
M. Joseph Azerad et son fils Jean,
Les familles Bettan, Perez, Benalloul, Benhaïm, Deddouche, Azerad, Afriat,
Les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Joseph AZERAD,
née Solange Bettan,
institutrice en retraite,
survenu le 8 octobre 1975 dans sa cinquante-huitième année, en son domicile, 22, boulevard Paul-Vaillant-Couturier, 94240 L'Haÿ-les-Roses.
Les obsèques ont eu lieu le vendredi 10 octobre à 11 h. 45.

— Les familles Beinglas, Sigal, Macline,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Sami BEINGLAS,
survenu le 8 octobre 1975 en son domicile à Suresnes, dans sa soixante-cinquième année.
On se réunira au colombarium du Père-Lachaise, mercredi 15 octobre à 10 h. 45.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.

— On nous prie d'annoncer le décès du
général d'aviation
Raymond BONNEAU,
L'inhumation a eu lieu, selon ses dernières volontés, dans la plus stricte intimité.



[Le général Raymond Bonneau, né le 24 septembre 1888 à Vérines (Charente-Maritime), était ancien élève de l'Ecole militaire de cavalerie de Saumur. Après avoir servi au 4e régiment de dragons en 1913, il a occupé différentes fonctions dans l'armée de l'air : commandant la 3e escadre de chasse de Châteauroux (1932 à 1935), commandant l'école de l'air de Salon (1937 à 1946). Nommé colonel en 1937, il est délégué général des forces françaises combattantes de mars 1941 à avril 1942. En 1946, il est placé dans le cadre de réserve et occupe les fonctions d'administrateur de l'Aéroport de Paris puis celles de président du Syndicat national des transporteurs aériens. Le général Bonneau était grand-croix de la Légion d'honneur.]

— Vous êtes priés d'assister à l'inhumation définitive de
M. l'Abbé André CALLON,
curé fondateur
de Saint-Stanislas-des-Blagis
de Fontenay-aux-Roses,
qui aura lieu en cette église le mardi 14 octobre, à 10 h. 30.

— M. et Mme Gaston-Louis Badénès,
M. et Mme Guy Metois,
M. et Mme Pierre Fatras,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de leur mère,
Mme Joseph FATRAS,
née Germaine Seyert.
Le service funèbre sera célébré le samedi 11 octobre, à 8 h. 30, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes.
7, passage Doisy,
75 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Nicolas FÈVRE
(Auguste),
décédé le 3 octobre à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.
Les obsèques religieuses ont été célébrées le jeudi 9 octobre.
De la part de
Mme Nicolas Fèvre,
M. et Mme Gérard Pestel et leurs enfants,
Mme Micheline Fèvre,
M. Auguste Fèvre avait appartenu aux services administratifs du journal de décembre 1944 à mars 1957.

— M. et Mme Hubert de Meaux et leurs filles,
M. et Mme Jean-Claude Bouvier et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de la
comtesse FLEURY,
née Marie-Claire de Meaux,
président-directeur général
des Etablissements de Neuville,
vice-présidente
du Syndicat des vins mousseux
de Saumur,
membre de la Commission
nationale du commerce extérieur,
membre de la Commission
d'exportation des vins de France,
survenu subitement en son domicile de La Perrière, le 6 octobre, à l'âge de cinquante-huit ans.
Les obsèques ont été célébrées dans l'église abbatiale de Cunault (Maine-et-Loire).
Une messe à son intention sera dite ultérieurement à Paris.
10, avenue Percier,
Paris (8e).

— Le conseil d'administration et le personnel de la Société des établissements des grands vins de Neuville
ont la douleur de faire part du décès, à son domicile au château de La Perrière, de leur
président-directeur général,
la comtesse FLEURY.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. René LE GRAIN-EIFFEL,
lieutenant-colonel honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918
et 1939-1945,
commandeur
dans l'ordre national du Mérite,
commandeur et ancien membre
du conseil de l'ordre
du Mérite sportif,
médaille de vermeil
de la Ville de Paris,
président d'honneur
de la Société de la tour Eiffel,
président d'honneur
de l'Union technique
de l'automobile, du motocycle
et du cycle,
président d'honneur
des Commissions techniques
de l'Automobile Club de France
et de la Fédération
internationale de l'automobile,
survenu le 9 octobre 1975.
De la part de
Mme René Le Grain-Eiffel,
Mme André Granet, ses enfants et petits-enfants,
Mme Jacques Eiffel,
M. et Mme Jacques Paul, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Louis Venot, leurs enfants et petits-enfants,
M. Marcel Piccioni,
Mme Jean Piccioni, ses enfants et petits-enfants,
Mme Jacques Locherer, ses enfants et petits-enfants,
Mlle Marie-Thérèse Locherer,
Mme Jean Locherer,
Mme René Grieshaber et son fils,
M. et Mme Jacques Ulrich et leur fils,
M. et Mme Martial Ulrich,
Mme Marianne Ulrich et sa fille,
M. et Mme Jean Cramail, leur fille et leurs petits-enfants,
M. et Mme Laurent Yeatman, leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Gaudelet, Dupain et Le Guisquet de Keranforêt.
Les obsèques auront lieu le lundi 13 octobre, à 10 h. 30, en la chapelle Saint-Louis de l'Ecole militaire, 13, place Joffre, à Paris (7e).
Cet avis tient lieu de faire-part.
1, rue Le-Nôtre,
75016 Paris.

[Né en 1899, M. René Legrain-Eiffel était le petit-fils du constructeur de la célèbre tour. Il s'est affirmé comme l'un des spécialistes de la combustion et des moteurs, domaine dans lequel il a déposé de nombreux brevets. On lui doit de nombreuses communications sur la sécurité routière et la création des pistes d'essai de l'autodrome de Linas-Montlhéry (Essonne).]

— M. et Mme Etienne Engelmann, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Paul Manesse, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Dehaye et leurs enfants,
M. et Mme Christopher Grogan et leurs enfants,
M. et Mme Jean Lozza, leurs enfants et petits-enfants,
font part du décès, le 3 octobre 1975, de
Mme Fernand MANESSE,
née Anne-Marie Chantrel,
leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, à Euvy (Marne).

A L'HOTEL DROUOT

Samedi

EXPOSITIONS

de 11 heures à 18 heures

S. 1 - Tableaux modernes. S.C.P. Loudmer, Poulain.
S. 5 - Timbres, livres, argent., figurines historiques. Me le Blanc.
S. 6 - Meubles et objets d'ameubl. anciens et de style. Mes Boisgirard.
S. 8 - Bijoux, objets de vitrine, argenterie ancienne et moderne. MM. Fromanger, Dillée, Déchaut. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 10 - Collection Paul Morange (vente après décès). Armes anciennes, souvenirs historiques. M. Charles. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 12 - Bons meubles. Me Pescheteau.
S. 13 - Bibel., meubl. rust. Me Oger.

DÉFENSE

LES MANŒUVRES « VOLT-AIR »

La force aérienne tactique a mis neuf h[eures] pour « basculer » du Nord-Est dans le [...]

Il aura fallu neuf heures de temps pour « basculer », c'est-à-dire redéployer depuis le nord-est de la France jusque dans les départements du Midi, la moitié de la force aérienne tactique, soit onze escadrons de l'armée de l'air totalisant cent quatre-vingt-cinq appareils de combat accompagnés d'une quinzaine d'avions de transport. C'est, du moins, l'essentiel des conclusions de l'exercice « Volt-air » qui a eu lieu du mardi 7 au jeudi 9 octobre et dont la dernière journée a été présidée par le ministre de la défense, M. Yvon Bourges. Après leur redéploiement dans la journée du mardi 7 octobre, les forces ont ensuite participé à des exercices d'attaque dans le sud-est de la France et, notamment, en Méditerranée.

Normalement stationnés sur les bases de Colmar, Toul, Saint-Dizier, Nancy, Dijon et Strasbourg, des avions de combat Mirage-III, Mirage-5 (la version simplifiée du précédent), Jaguar, Mystère-IV et F 100, ont reçu l'ordre d'intervenir massivement et rapidement — avec des armes classiques — depuis des terrains, civils ou militaires, de Cognac, Bordeaux, Cazaux, Mont-de-Marsan, Perpignan, Orange, Istres et Solenzara, sur les territoires de la IIIe région aérienne (Bordeaux) et IVe région aérienne (Aix-en-Provence). Selon le général de corps aérien Rhenter, qui commande la force aérienne tactique, le délai de neuf heures pour, après avoir redéployé le système de défense, disposer d'avions prêts à reprendre une mision offensive, « est un délai *raisonnable et satisfaisant qu'on aurait pu forcer avec une préparation plus longue et minutieuse* ». Il a observé que les escadrons d'avions d'appui tactique Jaguar avaient mis six heures e[...] minutes pour se mettre e[...]

A cette occasion, le min[istre de] la défense a considéré qu[e le] Jaguar, en service dans [l'armée] de l'air française, donna[it satis]faction dans les missions [de péné]tration et d'appui tactiqu[e. « Il] *n'est donc pas dans ce c[...]* a précisé M. Bourges, *que [...] à faire est le plus urge[nt]* [...] propos du projet de l'a[...] l'air d'un nouvel avion de [...] baptisé ACF, le ministre a [...] qu'« *un premier prototype [...] voler à la mi-1976* », m[ais] « *avant de lancer la fa[...] d'un second prototype, [...] nécessaire de préciser la [...] des missions d'en fixer l[...] rités, de tenir compte des [...] adverses qui peuvent [...] notre sol et de consid[...] données techniques, ind[...] et financières* ».

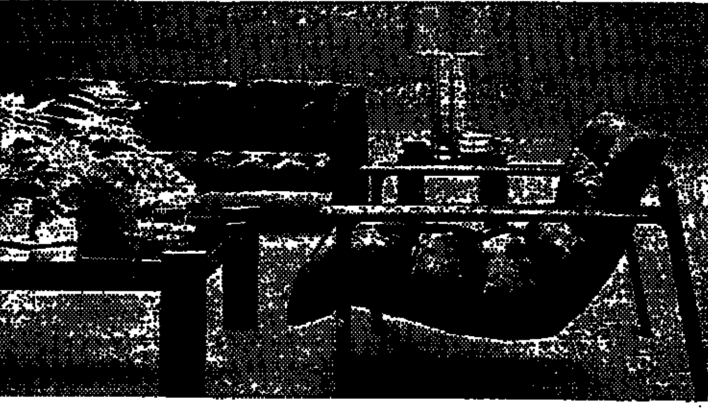
● *Défense interarmées* est le titre d'une nouvelle revue spécialisée qui paraîtra chaque mois. Le numéro 1 contient notamment un article sur la condition militaire en Italie et une analyse de l'armée soviétique.
★ 46 pages. 12 F, 41, rue Ybry, 92200 Neuilly-sur-Seine.

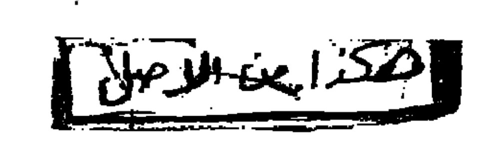
UNE NUIT CHEZ L'HAB[ITANT] POUR LES APPEL[ÉS] DU CONTINGENT

Des militaires du 53e [...] de transport de La R[...] (Charente-Maritime) ont [...] avec une pratique tombée [...] longtemps en désuétude [...] billet de logement.

Douze officiers, trente [...] sous-officiers et deux cent[s hom]mes de troupe de ce cor[ps ont] ainsi logé une nuit chez [l'habi]tant dans la petite [...] d'Aigrefeuille-d'Aunis (mil[le] cent quarante habitant[s], rentrant de manœuvres [...] l'île d'Oléron.

Le retour à cette p[ratique] ancienne a été suggér[é au] début de cette année. [...] général d'armée Jean L[...] chef d'état-major de l'arm[ée de] terre, qui entend ainsi am[éliorer] les relations entre l'armée [et la] population.





Le Monde du TOURISME et des LOISIRS

UN JARDIN DES VESTIGES PRÈS DE LA CANEBIÈRE

Des chapiteaux à l'ombre des cyprès

LA municipalité de Marseille a décidé, dans l'été, d'engager les travaux de restauration et de mise en valeur des vestiges archéologiques situés dans le secteur de la Bourse, lequel fait lui-même partie de la première phase d'aménagement du centre directionnel. L'architecte Jacques Couelle a notamment été chargé de la création du jardin des Vestiges, appelé à devenir « un lieu privilégié de détente, d'attraction et de dépaysement ». La dépense, estimée au total à 610 000 francs, sera couverte par une subvention de l'Etat de 50 % — accordée dans le cadre de la charte culturelle qui lie le secrétariat d'Etat à la culture à la ville de Marseille — et par un emprunt d'un montant égal. L'Etat participera également pour 40 % aux dépenses de construction, qui ont été évaluées à 30 millions de francs, d'un musée de l'histoire à Marseille, à réaliser autour du site archéologique.

Les découvertes archéologiques, faites place de la Bourse à la suite des travaux de terrassement entrepris en février 1967 pour la construction d'un parking souterrain, ont permis de saisir « la grandeur considérable » (Strabon) de la ville antique. Plusieurs tronçons de remparts avaient déjà été dégagés à l'occasion d'autres travaux d'urbanisme, en particulier le mur dit de Crinas, construit grâce aux libéralités d'un médecin de la ville après le siège de César. Les fouilles méthodiques ordonnées par M. André Malraux, en octobre 1967, ont fait surgir une double fortification de 150 mètres de long avec quatre tours, une porte d'entrée et le sol de la voie d'accès à la cité ; à l'intérieur des remparts, les fondations de maisons antiques, des puits, des égouts, des chaussées en pierres striées ; à l'extérieur, la corne du port et des murs de quai, un bassin d'eau douce...

Dans un premier temps, l'opération consiste à « stabiliser, conforter, voire reconstituer certains vestiges écroulés avec les éléments anciens dispersés sur les lieux ». La responsabilité en a été confiée à M. Jean Sonnier, architecte en chef des monuments historiques, qui avait déjà dirigé les travaux de restauration de plusieurs monuments de Marseille (hôtel de ville, abbaye de Saint-Victor, Vieille Charité, etc.).

« Poétique et littéraire... »

La tâche dévolue à Jacques Couelle était *« d'animer ces vestiges en reconstituant le site ancien au moyen d'une structure végétale (...) continue à l'ensemble urbain environnant »*. Créateur original qu'a inspiré l'architecture — végétale et animale — des quais organisés, Jacques Couelle était d'autant mieux désigné pour remplir cette tâche qu'il possède — avec plus de deux cents parcs et jardins dans le monde — une riche expérience de paysagiste jointe à une passion innée pour l'archéologie. Marseillais d'origine, il connaît bien, en outre, l'histoire de sa ville. Plusieurs principes ont guidé son travail : parer tout d'abord les vestiges les plus importants d'arbres ou d'espèces buissonnières d'*« un certain romantisme »*, ensuite mettre en valeur les autres traces archéologiques par des plantations denses taillées en plateaux à différents niveaux, composer enfin « une base de botanique archéologique exemplaire ».

Le jardin des Vestiges ne sera pas, en effet, qu'une simple reconstitution, fût-elle sans lacune, de la flore méditerranéenne de la période antique. « *Mon souci,* dit volontiers Jacques Couelle, *est aussi bien poétique que littéraire.* » En piochant les textes anciens, et notamment le *Codex vindobonensis* — première classification botanique connue — du Grec Dioscoris, il a retrouvé la signification mythologique et les vertus prophylactiques ou antimaléfiques propres à chaque espèce. « *Les Grecs,* explique-t-il, *fleurissaient, par exemple, les portes de leur ville de pavots qui symbolisaient l'oubli et non pas, comme chez Dante, le désespoir. Nous connaissons aussi la composition (cyprès, lauriers d'Apollon, amandiers, aubépines) et la disposition rituelle des « bois sacrés » où jouaient les faunes et les dryades. Ils nous aiderons à masquer dans le jardin des Vestiges, la laideur de certains arrière-plans urbains.* » Les espèces au sol formant le décor permanent (plantes des vestales, lavande, asphodèles, roses sauvages, tulipes de Provence, etc.) seront disposées suivant les floraisons et traitées par masses colorées.

Actuellement préparés en pépinière, les grands sujets seront plantés adultes au printemps prochain. « *Il faut,* dit Jacques Couelle, *que l'on ait immédiatement l'image d'un jardin qui sera parfait dans deux ou trois ans et sans exemple dans le monde.* » Un lexique donnant le nom de chaque plante avec leur signification mythologique et leurs propriétés médicinales, ou autres, sera également établi dans un but d'éducation du public.

A l'extérieur des remparts, le port, l'antique Lacydon, dont il ne subsiste que l'angle nord-est et les assises d'un quai en pierres de la Couronne (1), sera dégagé, remis en eau et « *animé symboliquement par des témoignages antiques de ces activités d'échange* ». Sur ces rives, qui deviendront un prolongement extérieur du musée, Jacques Couelle se propose, notamment, d'exposer des vestiges de bateaux grecs et romains (2) protégés par des projections métalliques à base de plomb, selon un procédé qui a déjà été expérimenté. La vie du port sera également suggérée par des accumulations d'amphores grecques et romaines, des piles de tuiles, des restes de marbre, des sculptures et des éléments d'armement (jas d'ancres, corps morts, balises, etc.).

Un soin particulier sera, d'autre part, apporté à l'aménagement des sols pour qu'ils deviennent « *un élément sensible de la présence du passé* », s'harmonisant avec les vestiges des pavements grecs et romains. Des débris de terre cuite, fragments d'amphores et galets de brique enrobés dans la chaux, composeront le revêtement complémentaire de la chaussée de la voie d'accès à la ville.

Introduction logique à la visite du jardin des Vestiges, le musée de l'histoire de Marseille occupera, sur une superficie de 4 500 mètres carrés, une partie des quatre niveaux inférieurs du bâtiment qui seront construits autour du site archéologique. Des documents et objets, prélevés sur le fonds de divers musées ou services de conservation de Marseille (dock romain, musée archéologique Borely des beaux-arts, maison diamantée, direction des archives, cabinet des médailles, galerie de la faïence du musée Cantini), illustreront chaque grande période de l'histoire de la ville, commencée six cents ans avant notre ère sous les augures heureux des noces de Gyptis et de Protis.

Une autre fonction du nouveau musée sera de projeter une image du Marseille de demain avant les grands projets de la municipalité, inscrits dans le shéma *directeur d'aménagement et d'urbanisme* (S.D.A.U.). Le musée de l'histoire de Marseille devrait être ouvert au public en mars 1977.

GUY PORTE.

(1) Extraites dans le massif de l'Estaque, à une trentaine de kilomètres de Marseille.

(2) *La dernière découverte et la* plus importante des vestiges de bateaux antiques a été faite le 30 décembre 1974. De la vase du Lacydon a été dégagée une partie de coque mesurant dix-neuf mètres de long, d'un navire marchand du deuxième ou du troisième siècle de notre ère.

NEIGE : +10 %

La neige millésimée 75-76 n'échappera pas aux augmentations que le coût de la vie subit désormais à un rythme régulier. A la veille de rouvrir leurs volets, les hôteliers de nos montagnes se voient contraints d'annoncer la couleur : cet hiver, les joies du ski coûteront à leurs adeptes de 7 à 10 % plus cher que l'an dernier, à prestations égales.

Chambres, restaurants, snacks ou francfort-frites de plein vent, enseignement dispensé par les moniteurs, « tire-fesses » ou télécabines, navettes entre hôtels et pistes, location de matériel, tout, sans exception, subira une hausse sensiblement égale.

Ainsi, le forfait remontées mécaniques à la journée coûtait, en 74-75, 26 francs au Corbier, 40 F à Avoriaz, 35 F à Flaine, 48 F à Tignes, 35 F aux Arcs, 42 F à Courchevel. Ces stations, choisies au hasard, afficheront respectivement 32, 45, 40, 50, 42 et 50 F. De même, la carte valable une semaine va passer de 165 à 190 francs (Le Corbier), de 175 à 235 F (Avoriaz), de 200 à 220 F (Flaine), de 255 à 290 F (Tignes) et de 240 à 270 F (Les Arcs).

VÉCU

Ingambes seulement...

LE voyageur arrive à l'aéroport Roissy-de-Gaulle par le niveau du rez-de-chaussée, où se trouvent les banques de contrôle départ. Les accès aux satellites reliés eux-mêmes aux avions par des tunnels mobiles se trouvent au niveau supérieur. Ces deux niveaux sont reliés l'un à l'autre par des tapis roulants inclinés abrités par des capots de plexiglass bombé rappelant certains films de James Bond. J'ai été stupéfait d'apprendre que dans cet énorme camembert de béton, réputé contenir et le nécessaire et le superflu, on n'avait prévu ni ascenseur ni plan incliné ou escalier pour les voyageurs âgés ou handicapés physiques n'aimant pas (ou n'osant pas) monter sur un tapis roulant, bien que parfois capables cependant de marcher.

Comme j'avais un avion à prendre, un responsable m'a demandé une chaise roulante électrique, qu'il a fallu attendre une demi-heure. Le conducteur m'a expliqué que j'étais son troisième client de la matinée, et que le quatrième l'attendait déjà. La chaise m'a emmené en quelques minutes au satellite de départ, sans passer, faute de temps, aux magasins hors douane tant vantés. Le petit duty-free shop dit « de dernière minute » dans le satellite n'offre qu'un choix très restreint.

Lors de mon retour à Roissy-de-Gaulle, j'ai fait demander par radio depuis l'avion la chaise indispensable, et je l'ai effectivement trouvée à la sortie du tunnel d'où elle m'a conduit au centre du satellite à quelques dizaines de mètres. Là, j'ai dû attendre une autre chaise, cette fois électrique et qualifiée pour emprunter les tapis roulants. A l'attente de cette deuxième chaise, s'est ajouté le temps qu'il a fallu au conducteur pour faire signer son bon de transport. Administration oblige... Bien entendu, les bagages attendaient déjà et, par chance, n'avaient intéressé personne.

Aux personnes âgées et handicapées physiques qui appréhendent les tapis roulants (et surtout ceux qui « secouent » aux extrémités) et trouvent humiliant de se faire pousser en chaise roulante comme un infirme, on doit donc fermement déconseiller Roissy-Charles-de-Gaulle, conçu plutôt pour « jeunes cadres dynamiques » que pour les loisirs du troisième âge. S'il existait pour Paris un équivalent au guide « London for the Disabled » (eh oui !), Roissy n'y recueillerait pas d'étoile. En revanche, on peut leur recommander Orly-Ouest, où il existe des ascenseurs et des escaliers, avec des trajets relativement courts. A Orly-Sud, il y a des distances plus longues à parcourir, mais on a toujours le loisir, si on peut le faire, de marcher à côté des tapis roulants horizontaux.

ALFRED HAAS
(Boulogne-Billancourt.)

(Le guide *London for the Disabled* est édité par Ward Lock Ltd., London, 1971, sous les auspices de la Disabled Living Foundation.)



Les Allemands dans le wagon de tête

SELON l'Organisation de coopération et de développement économique (O.C.D.E.), les grandes tendances du tourisme international au cours du premier semestre de 1975 ont été les suivantes :

— Les arrivées aux frontières de touristes étrangers sont, dans l'ensemble des pays européens et américains membres de l'Organisation, nettement plus nombreuses qu'elles ne l'étaient durant la même période de 1974. Il est vrai que 1974 avait été une année particulièrement mauvaise.

— Les chiffres restent cependant inférieurs à ceux de la période correspondante de 1973 au Canada, notamment en Espagne, en Grèce, en Islande, en Italie, au Portugal et en Suisse.

— Les nuitées de touristes étrangers ont sensiblement augmenté, dans plusieurs pays qui reçoivent un grand nombre de visiteurs venant de l'Allemagne de l'Ouest. C'est le cas pour l'Autriche, les Pays-Bas, la Yougoslavie et la France.

— Dans la plupart des pays, la durée moyenne du séjour des visiteurs étrangers a sensiblement diminué entre 1974 et 1975.

Les chiffres du transport aérien au-dessus de l'Atlantique Nord illustrent bien cette récession du tourisme international. Au cours des six premiers mois de 1975, la baisse sur les lignes aériennes régulières a été de 9 % par rapport à 1974 et de 14 % par rapport à 1973. Pour les passagers sur vols d'affrètement, la diminution a été de 9 % par rapport à 1974 et de 37 % par rapport à 1973. Au total, le nombre de passagers a diminué de 9 % par rapport à 1974 et de 17 % par rapport à 1973. Cette situation tient principalement au fait que les départs des ressortissants des Etats-Unis vers l'Europe — ils avaient cessé d'augmenter en 1973, — continuent de baisser depuis 1974.

« *Compte tenu des données disponibles sur les mouvements touristiques internationaux au cours du premier semestre de 1975 et des estimations concernant l'évolution de la situation économique au cours du second semestre 1975, on peut s'attendre à une amélioration du tourisme international et national pour l'ensemble de l'année par rapport à l'année précédente* », conclut l'O.C.D.E.

CHAMONIX ET SA PAGODE

DANS une vallée saccagée par une *urbanisation* anarchique, on avait salué comme une initiative heureuse les mesures de protection du site décidées par un groupe de propriétaires de la plaine des Praz, à Chamonix (*le Monde* daté 1er-2 septembre 1974). Ces cent six propriétaires — dont la commune — regroupés dans une association *foncière urbaine* ont établi un règlement très strict pour la ZAC de 50 *hectares*, sur laquelle ils veulent construire des logements et des installations hôtelières. L'esthétique du *futur* lotissement fait l'objet de nombreuses contraintes : la hauteur des bâtiments est limitée, le choix des matériaux imposé.

Il n'aura pas fallu attendre longtemps pour que certains essaient d'ouvrir une brèche dans une position pourtant raisonnable tendant — une fois n'est pas coutume — à concilier architecture et respect du site. Comme, par exemple, l'un de ceux qui devraient avoir pour souci permanent de tout mettre en œuvre pour que le paysage ne soit pas défiguré, tel M. Georges Costaz, ingénieur T.P.E., responsable cantonal de l'équipement et également directeur des services techniques de la commune de Chamonix !

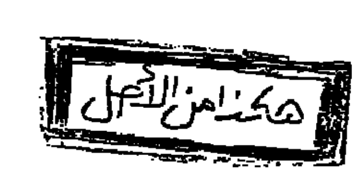
Propriétaire d'une parcelle de 1 200 mètres carrés acquise dans un des vingt-cinq lots de cette ZAC, M. Costaz a demandé un permis de construire pour un bâtiment qui déroge au règlement en question. Avec sa toiture à quatre pentes relevées aux extrémités, sa villa ressemble davantage à ...une pagode cambodgienne qu'à un chalet. Malgré cette grossière dérogation, approuvée par la *mairie* et les services de l'équipement, le permis a été délivré le 22 mai dernier par le préfet de la Haute-Savoie.

Les autres propriétaires ont décidé, le 6 juillet, de porter l'affaire devant la juridiction administrative. Dans le jugement qu'il vient de rendre, le tribunal administratif de Grenoble accueille favorablement la requête déposée le 12 août par l'Association foncière urbaine et ordonne le sursis à exécution de l'arrêté préfectoral accordant le permis de construire.

Pourtant, malgré la rapidité du recours, la « pagode » a eu le temps de sortir de terre et, aujourd'hui, le gros-œuvre en est *presque* achevé. *Mais,* pour que disparaisse du paysage chamoniard cette construction saugrenue, il faudra ensuite beaucoup de fermeté de la part de l'administration. Le ministre de l'équipement a été quelque peu gêné, semble-t-il, d'être cité dans ces conditions et s'en est remis à l'audience à la « *sagesse du tribunal* ». *Il* serait *logique* et juste qu'il oblige maintenant l'un de ses subordonnés à se plier aux règlements architecturaux qu'il est, de par ses fonctions, chargé de faire appliquer.

B. E.





Tourisme

CHANGEMENT DE CIEL AUX ÉTATS-UNIS
II. — Feux au vert sur toutes les lignes

Les autorités aéronautiques américaines viennent de libéraliser le régime applicable aux transporteurs à la demande. L'intervention des groupes de défense des consommateurs n'est pas étrangère à cette décision que critiquent certaines compagnies régulières, inquiètes de perdre des revenus (« le Monde du tourisme et des loisirs » du 4 octobre).

QU'OUTRE - ATLANTIQUE, les transporteurs à la demande aient, aujourd'hui, tout loisir d'évoluer à l'air libre, ne satisfait qu'à moitié les groupes de défense des consommateurs. Les compagnies régulières ne sauraient, à leur avis, rester à l'écart de ce mouvement de libéralisation. « *La réglementation tatillonne qui les régit détruit la concurrence et fait donc obstacle à une baisse des tarifs aériens* », affirment-ils. Il faut, selon eux, renoncer à une fixation arbitraire des prix et laisser jouer la loi du marché.

Les autorités américaines, spécialement le Bureau de l'aéronautique civile (CAB), ont toujours mis en avant l' « *intérêt du public* » pour justifier l'étroite surveillance qu'elles exerçaient sur les transporteurs réguliers. Elles entendaient même, si nécessaire, les protéger contre eux-mêmes, les empêcher de perdre de l'argent, « *car*, soulignaient-elles, *de mauvais résultats se traduisent par de mauvais services ; en fin compte, le passager n'y gagne rien* ». Certains experts critiquent maintenant cette façon de voir. « *Invités à choisir entre de bons services et de bons prix*, notent-ils, *les consommateurs n'hésitent pas à se déterminer : ils préfèrent une désescalade immédiate des tarifs aériens.* »

Le président Ford n'est pas loin de partager ce point de vue : il a soumis, le 8 octobre, au Congrès un projet de loi favorable à une « déregulation » de l'activité des compagnies régulières à l'intérieur des Etats-Unis. Une réforme qui, selon ses auteurs, devrait aboutir, sans délais excessifs, à une baisse des tarifs aériens. L'approche des élections — en 1976 — a incité la Maison Blanche à prendre en considération les revendications des consommateurs américains.

Ouvert - fermé

Telle que les conseillers du président l'ont initialement imaginée, cette réforme libérerait les compagnies régulières américaines de toutes contrainte administrative. Celles-ci auraient la faculté d'ouvrir ou de fermer des escales à leur guise, de fixer leurs barèmes sans avoir à en référer, comme dans le passé, au CAB.

Les transporteurs réguliers se sont souvent plaints de l'administration, de sa lenteur à réagir et de son entêtement à maintenir le *statu quo* : « *Le CAB n'a accepté d'augmenter nos tarifs domestiques en 1974 que de 15 % en trois étapes ; depuis trois ans, il s'est refusé à modifier quelque route que ce soit à l'intérieur des Etats-Unis* », indiquent certains d'entre eux.

A en croire les experts de la Maison Blanche, le CAB est lourdement responsable des difficultés que traversent les compagnies aériennes. Ils en veulent pour preuve le succès de deux transporteurs locaux — Pacific Southwest Airlines en Californie, et Southwest Airlines au Texas — qui, libérés de tout contrôle administratif, ont réussi à « *faire de l'argent* » en baissant leurs tarifs. « *Mais*, constatent les adversaires de la « déregulation », *comme tous les autres, ils sont maintenant en difficulté à cause notamment de l'enchérissement du prix du pétrole. Preuve évidente que le CAB n'est pas pour grand-chose dans la crise actuelle.* »

Pour autant, les compagnies régulières ne sont pas prêtes à absoudre complètement le CAB. Elles admettent volontiers qu'il est nécessaire d'éliminer le bureaucratisme de cet organisme. Cela dit, « *on doit assouplir et non pas supprimer la réglementation existante*, affirment-elles. Les responsables de l'Association américaine du transporteur aérien (ATA) proposent, par exemple, que chaque compagnie soit autorisée à modifier ses tarifs dans une limite annuelle de 10 %.

L'initiative présidentielle a provoqué un beau tollé au sein du monde aéronautique. Il y a actuellement cinq cent soixante aéroports américains reliés entre eux ; on compte treize mille vols quotidiens à l'intérieur des Etats-Unis. Si on élimine, sans précaution, toute tutelle sur les compagnies régulières, il est probable que beaucoup d'entre elles seront tentées d'abandonner la desserte de certaines villes secondaires pour concentrer leurs services sur des destinations rentables, la Floride, par exemple. D'où, sur plusieurs lignes, la menace d'une surcapacité ruineuse.

« *Il faut maintenir un système dans lequel les routes profitables compensent les routes déficitaires* », précisent les dirigeants de T.W.A. Préoccupés de voir disparaître, sous le couvert de la « déregulation », toute référence à la notion de service public, les experts du CAB et du département des transports voudraient limiter la portée de cette réforme. La Maison Blanche semble, aujourd'hui, disposée à élaborer un compromis qui ménage les intérêts des consommateurs et ceux des compagnies.

M. John Robson, président du CAB, a suggéré de procéder par étapes, de tester l'idée présidentielle sur certaines lignes. Pour calmer les esprits, M. William T. Colman, ministre des transports, a laissé entendre qu'il faudrait au moins cinq à dix ans pour que cette réforme ait son plein effet. Les observateurs politiques doutent que dans l'immédiat le président Ford parvienne à ses fins : « *Il est peu probable que, en cette période électorale, un Congrès à majorité démocrate accepte de voter un projet de loi populaire, présenté par un président républicain* », remarquent-ils. Affaire à classer ?

Toujours est-il, que la plupart des compagnies régulières américaines restent sur le qui-vive. Absorbées à redresser leur bilan financier, elles ne souhaitent pas, pour le moment, voir s'ouvrir un nouveau front, se créer de nouveaux désordres. Pan Am et T.W.A. ont passé un très bon été. Mais, cette année encore, elles seront dans le rouge. *Pour* les huit premiers mois de 1975, Pan Am affiche un déficit net avant impôts de 14,1 millions de dollars et T.W.A., de 86 millions. Quant aux dix plus importants transporteurs intérieurs qui subissent, avec un an de retard, l'augmentation du prix du fuel, leurs pertes s'élevaient, au 30 juin dernier, à 43 millions de dollars.

> **Le protectionnisme dont ont bénéficié, outre-Atlantique, les compagnies régulières américaines s'est-il traduit, ces dernières années, par une hausse exagérée des tarifs aériens ? Les statistiques prouvent qu'il n'en a rien été. Sur la base 100 en 1962, le prix des billets d'avion à l'intérieur des Etats-Unis se situait, en 1974, au niveau 113,9. Simultanément, l'indice des prix à la consommation atteignait le niveau 163, le tarif des autocars « intercity », 179,9, celui des taxis, 180,3 et celui des chambres d'hôtel, 236,1.**

Les dirigeants de ces compagnies se démènent comme de beaux diables pour remettre à *flot leur* entreprise : restrictions budgétaires, échanges de routes, suspensions de services, réductions de capacités, ventes d'avions. Et voilà qu'au même moment, le président Ford menace de libérer — aussi — le prix du pétrole.

« *Au cours des dix-huit derniers mois, le coût du kérosène a augmenté de 300 %*, indiquent les responsables de T.W.A. *Il faut s'attendre à un relèvement de 30 % si la Maison Blanche réussit à mettre à exécution sa menace. Or, la majoration d'un cent par gallon représente une dépense supplémentaire de 100 millions de dollars par an.* » Pour les dirigeants de l'ATA, une telle mesure serait quasiment dramatique : « *Elle obligerait les compagnies aériennes à licencier pas moins de quarante mille personnes.* »

JACQUES DE BARRIN.

● BAHAMAS. — Un mastic a rendu incompréhensible la note sur le prix du voyage aux Bahamas (*Le Monde du tourisme et des loisirs* du 4 octobre). Il fallait lire : « *La location d'un cabin-cruiser pour une demi-journée de pêche au gros revient de 70 à 100 dollars tout compris pour 5 à 6 personnes* ». D'autre part, les numéros de téléphone du service d'information du Ministère du tourisme des Bahamas (C.-J.-C. conseils, 22, rue de Châteaudun, 75009 Paris) avaient été déformés. Ces numéros sont le 280-10-01 et le 878-59-96.

TOURISME
HOTELS RECOMMANDES

Mer

ILE DE JERSEY
(Iles Anglo-Normandes)

L'automne et l'hiver sont des périodes tout à fait favorables pour profiter pleinement de cette belle et toute petite île (20 km sur 10 km) au climat d'une grande douceur (Gulf Stream). Les 75.000 habitants de ce curieux petit Etat indépendant — situé à 20 km des côtes françaises mais rattaché à la Couronne d'Angleterre — seront heureux de vous faire partager leur joie de vivre. Les petites pensions voisinent avec les hôtels confortables et les palaces de très grand luxe (dîner dansant habillé).

Vous apprécierez le calme, la nature, la mer, la campagne, mais aussi les multiples distractions, les pubs... et, dans la capitale Saint-Hélier, un shopping détaxé à faire rêver.

A 70 minutes de Paris-Orly Sud, Jersey vous attend dès demain. C'est la bonne idée pour un long week-end.

Pour documentation en couleurs, écrivez à Office National du Tourisme, Service France LM 2, Jersey (Iles Anglo-Normandes).

Provence

04 VILLENEUVE-de-Hte-Provence

près Manosque

sous le ciel le plus pur d'Europe.
REPOS - CALME - CONFORT
LE MAS SAINT-YVES **NN
Demi-p. à partir 40 F net. T. 78-42-51.

Province

BORDEAUX

LE GRAND HOTEL DE BORDEAUX *** N App. calmes 48 à 69 F T.T.C. Centre d'affaires et spectacles. 2, place de la Comédie, Bordeaux. Garage gratuit - Tél. 52-64-03 à 06.

Suisse

AROSA (Grisons)

HOTEL VALSANA - Première classe. Court de tennis - Piscine plein air et piscine couverte.

Plaisirs de la table

LES RISQUES DU MÉTIER

COMBIEN de fois me suis-je entendu dire — non sans une pointe d'agacement — que j'avais bien de la chance ; que les restaurateurs devaient mettre, pour moi, les petits plats *dans les grands* ; *que ma* vie, enfin, devait être jalonnée de caviar et de foie gras... Il n'en est pas ainsi. Comus soit loué, et les risques du métier font partie de son charme. Mais peut-être cette chronique le fera-t-elle mieux comprendre au lecteur.

Donc, j'avais repéré dans la rue Lauriston un petit restaurant dont la carte paraissait plus originale que la moyenne. Je m'étais promis d'y aller voir. Ce fut un soir. Il était 21 h 15 et seuls quatre dîneurs achevaient leur repas dans un coin de la salle. Au bar, la patronne bavardait avec le cuisinier. On me dit, assez sèchement, qu'il était trop tard pour me servir. « Il y a des gens, pensai-je, qui semblent n'avoir pas besoin de travailler. Tant pis pour eux ! » Puis un lecteur me signala, de son côté, ce restaurant « *où un jeune ménage sympathique pratique une cuisine et un accueil qui méritent d'être encouragés* ». Diable ! j'y devais retourner. Ce fut à déjeuner. Il était 12 h 5. Je n'avais pas de chance : on me demanda d'attendre quelques minutes. Le fils de la maison hurlait parce qu'on le voulait emmener. Le patron finissait sa cigarette. Enfin je pus commander.

Eh bien, d'abord, il faut le dire, la carte offrait bien des tentations. Un boudin froid, un contre-filet froid avec une salade de haricots verts, une gibelotte de lapereau, des soles aux courgettes, une andouillette à la moutarde, un onglet échalote, de la tarte à la rhubarbe enfin. La patronne vint me montrer une toute chaude tarte aux oignons qui n'était pas à la carte. Je n'y résistai point. C'était plutôt une quiche, un flan très crémeux et c'était excellent. J'ai continué par d'amusants maquereaux à la moutarde (la pomme de terre qui les accompagnait était superflue et une purée de céleri eût mieux convenu, mais passons...) et des fraises. Avec une demi-bouteille de Champigny mon addition fut de 40 F. Exactement 35 F plus 14,30 F de service, ce qui, si celui-ci est de 12 % montre que la patronne s'est trompée de 0,10 F à mon désavantage.

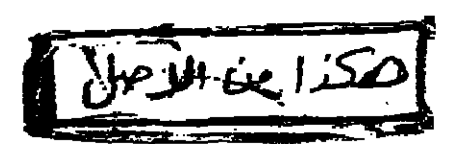
Conclusion ? Eh bien, je ne saurais trop vous engager à découvrir *Le Bouvet* (52, rue Lauriston, tél. 727-74-51). A côté de tant de cartes banales en voici une attachante. A côté de tant de coups de fusil, voilà des prix honnêtes.

Vers les années 30, Albert Simonin (il le raconte dans *le Hotu*) et un de ses potes avaient gueuletonné dans un restaurant cossu du boulevard de Courcelles, à la terrasse, puis, sous prétexte que les cigares de la maison n'étaient pas ceux de leur désir et qu'il y avait un tabac presque en face, avaient réglé l'addition d'une courbette en plus d'une nasarde au patron. C'est plus tard que j'ai, moi, connu ce *Manoir normand* dont le patron, M. Burolla, fier d'une moustachette en croc bien cirée, rôtissait dans le genre le plus classique. Le *Manoir normand* a changé de propriétaire et le nouveau m'avait écrit pour m'inviter. J'y suis allé, incognito, fin juillet. J'ai retrouvé la maison exactement la même et la carte aussi, hélas ! Ah non, pardon ! Le persillé est annoncé comme terrine de jambon et la galette normande comme galette de Fécamp sous N.R.I. qu'il y entre de la Bénédictine. Pour le reste, nous mangeâmes des pieds de mouton à la poulette inexistants, une côte de veau mal coupée avec une mince portion d'épinards (j'avais refusé les sempiternelles frites) que l'on nous compta en supplément (8 F), un bout de fromage (9 F). La carte proposait encore quelque chose « à l'armoricaine » (et l'on sait que cela ne veut rien dire !), des Saint-Jacques (en cette saison ?), le tout dans la grisaille et l'ennui. Au point que nous arrêtâmes là. « *Pas de dessert, m'sieudame ?* » demanda le garçon qui, un moment avant, avait annoncé à son collègue : « *Y veulent pas d'cresson !* »

Nous répondîmes non, car après ce médiocre repas, l'idée nous vint d'aller chercher le dessert ailleurs. Nous arrivâmes à *La Marée*, toute voisine. Une table venait d'être libérée. Marcel Trompier nous fit présenter ses remarquables pâtisseries, des fruits, (de somptueuses framboises, entre autres) et amener une bouteille de son crémant. De quoi nous consoler d'avoir pris des risques, en quelque sorte !

LA REYNIÈRE.

★ La Marée, 1, rue Daru (8e), tél. : 924-52-42.



Mode

FEMMES BOTTÉES

DROITES, cavalières ou andalouses, les bottes des Parisiennes gainent les jambes, [...]s de façon moins excessive que [...]née dernière, et, comme elles [...] en cuir souple plutôt qu'en [...]hétique, elles entravent [...]ns la circulation sanguine, [...]re que, portées toute la jour[...] durant, elles risquent de [...] enfler les jambes.

[M]algré le lancement à des prix modestes de formes rusti[...] pour l'hiver, les modèles le[s] recherchés sont nettement [« c]itadins », à talons plus ou [moi]ns hauts, en chevreau brillant [ou e]n cuir nappé. Elles viennent [de R]omans, de Fougères ou d'Ita[lie] et se vendent dans les bou[tiqu]es du boulevard des Capuci[nes,] des Champs-Elysées, de [l'ave]nue Victor-Hugo ou de la rue [de] Rennes, entre 300 F et 600 F [la p]aire.

[Re]prenant encore un nouvel [élém]ent de la mode masculine et [de l'Ou]est, les boots pour femmes [const]ituent la nouveauté de la sai[son]. Ils galbent la cheville, cam[bren]t le pied par des talons mar[qués], et sont maintenus par des [sou]les élastiques, des brides de [...] voire des laçages. Les [mod]èles lacés, style midinette [...] grimpent le long du mol[let ...] 550 F, chez *Carel* (1) et *Joce*[...] (2). Ce dernier propose aussi [des] bottines bicolores à hauts [talon]s Louis XV pour 650 F.

[M]ais le modèle qui va s'affir[mer] comme le succès auprès des [jeun]es, l'année prochaine, s'inspire [de L]uky Luke : c'est une demi[-botte] andalouse, texane ou mexi[cain]e, assez large pour retenir le [bas] des jeans ; sa hauteur modé[rée d]onne de l'aisance à la mar[che] comme les talons biseautés de 4 centimètres environ. Ces articles sont nettement moins chers : 175 F chez *André* ; 210 F chez *Bally* ; importées du Mexique, avec décors appliqués et surpiqûres, 450 F chez *Western House* (3) ; en chevreau poids plume et talons profilés, chez *François Villon* (4).

L'éventail des tailles courantes de chaussures est assez restreint dans la production française pour femmes : du 37 au 40 seulement. Les Italiens ont l'esprit plus axé sur les exportations, notamment vers les Etats-Unis et le Japon, d'où des chaussants étroits et longs aussi bien que carrés et petits. Ainsi *Clarence* (5) offre-t-il des bottes pour femmes du 34 au 42 1/2, à talons de 4 centimètres, de 7 centimètres et même de 7 1/2 7,5 centimètres dans les grandes tailles. Elles sont coupées pour affiner le pied et réalisées en beau chevreau brillant ou en veau velours noir, bordeaux ou en deux tons de gris (de 690 F à 740 F).

Les hommes (du 37 au 48) peuvent choisir entre des moccassins faits à la main et des boots à talons variés jusqu'à 7 centimètres, à brides et boucles (de 260 F à 400 F). *Andréa Pfister* (6), joue pour sa part la couleur en bottes cavalières à talons moyens et hauts (jusqu'au 43), de cambrures élancées, à piqûres verticales ou formant de grands carreaux en chevreau brillant ou nappé gris, vert mousse, prune, marron, noir, ainsi qu'en rouge vermillon.

NATHALIE MONT-SERVAN.



(Croquis de MARCQ.)

[CLA]RENCE : Modèle de Pierre [...] en chevreau bordeaux, aux [...]es en largeur, talon de 7 1/2 cm [...], 104, Champs-Elysées).

[LUCK]LY : Botte « Lucky Luke » en [...]oir, brun clair ou vert (230 F).

[PF]ISTER : Botte grande taille [...] de 6 cm, à surpiqûres en [ve]au mat ou brillant (850 F, [...] Cambon, et, 56, rue du Four).

(1) 29, bd Saint-Michel ; 41, bd des Capucines ; 4, rue Tronchet ; 9, av. Mozart ; 12, rue du Four ; (2) 134, bd Saint-Germain ; (3) 13, av. de la Grande-Armée ; 23, rue Canettes et par correspondance ; (4) 27, rue du Faubourg Saint-Honoré ; 58, rue Bonaparte ; 14, av. Victor-Hugo ; 57, rue Pierre-Charron ; (5) 104, av. des Champs-Elysées et sur catalogue ; (6) 4, rue Cambon ; 56, rue du Four.

● *Une exposition originale* au Printemps, où « La vie en tricot » se prolonge jusqu'au 24 octobre par une série d'animations et de cours pratiques parfois inédits. Ainsi les Parisiennes pourront-elles suivre des démonstrations de tissage sur métier (Tissanova, de 199 F à 550 F, et Walfard de Polignac, 1 835 F), prendre des leçons de tricotage à la main, des cours de coupe et de couture (Singer), enfin de dentelle du Puy. Les enfants de six à seize ans ne sont pas oubliés : les mercredis et les samedis, de 14 heures à 18 heures, ils pourront participer à divers jeux organisés par la Woolmark. Les fils à tricoter seront vendus au poids (20 F le kilo). On pourra également acquérir les métiers, les machines à coudre et à tricoter, les carreaux et les fuseaux de dentellière.

Animaux

Chats perdus sans collier

LES sociétés de protection animales sont débordées par le grand nombre de chats qu'on leur apporte. Les parcs, les squares, les terrains vagues des villes hébergent, en effet, de fortes populations de chats errants. Dans l'agglomération parisienne, ils abondent particulièrement dans la banlieue ouest, de Levallois à Clamart.

Ces malheureuses bêtes ont été, pour la plupart, abandonnées par leurs maîtres à la veille des vacances d'été, ou lorsqu'ils ont cessé d'amuser les enfants de la famille. Ils reprennent alors un comportement de type sauvage qui les rend difficilement « récupérables »... C'est encore plus vrai de ceux qui naissent en liberté, dans une cave ou sous un tas de bois. Et, comme la reproduction de ces chats est rapide, leur nombre devient vite important. Certaines personnes, généralement d'un certain âge, vont discrètement les nourrir, choisissant une heure avancée de la nuit pour ne pas se faire remarquer, cette pratique étant interdite.

On doit à Mme C. Pinon d'intéressantes observations sur la vie des chats errants de la banlieue sud de Paris (1). Ils ont la curieuse habitude de se réunir sur une sorte de « place publique », zone broussailleuse et semée de grosses pierres, où ils oublient amours et disputes. Le comportement solitaire classiquement attribué aux chats souffre donc des exceptions.

Despotes...

En dehors de cette agora, la vie des chats de banlieue se déroule surtout le long des circuits qu'il ont l'habitude d'emprunter. Chacun d'entre eux suit régulièrement le même chemin, rasant les murs, franchissant grillages et barrières, traversant les rues... Parfois, l'apparition d'un nouveau venu oblige un ancien occupant des lieux à modifier son itinéraire.

Et puis il y a des dangers plus graves : les chiens, les voitures, et aussi les sadiques qui se défoulent sur les chats en inventant les pires tortures. Enfin, les épidémies de typhus font de temps à autre des coupes sombres dans les populations félines. Les amours sont le prétexte à de sévères affrontements, de même que la conquête de la position supérieure dans la hiérarchie : un despote n'abandonne pas facilement sa place et malmène l'insolent qui ose se mesurer à lui. Pour se nourrir, ces chats explorent surtout les poubelles. Quelques moineaux doivent compléter leur ordinaire.

Plusieurs méthodes permettraient de limiter la surpopulation de chats, mais aucune n'est très facile à appliquer. Des études sont en cours, en vue de mettre au point des contraceptifs oraux. La castration et l'ovariectomie sont difficiles à envisager pour des animaux aussi « sauvages ». En fait, c'est aux seuls propriétaires de chats de prendre leurs responsabilités en limitant le nombre et en refusant de les traiter comme des jouets qu'on abandonne quand ils n'amusent plus.

Certes, les chats errants ne sont pas très gênants. Toutefois, ils sont, à la campagne, victimes de la malveillance des gardes-chasse, et sont souvent capturés pour leur fourrure ou encore pour servir de cobayes dans des laboratoires... Les sociétés de protection ne peuvent accueillir tous ceux que des âmes charitables leur apportent ; ainsi, la chatterie de la D.P.A. (Défense et protection des animaux) (2) qui compte une cinquantaine de places, affiche « complet » en permanence.

Au pire, le piège ou le poison, au mieux le refuge... Ainsi se terminera parfois l'existence de ces chats sans maître, dont chaque vie est un roman. Un roman noir.

JEAN-JACQUES BARLOY.

(1) *La Vie des bêtes*, septembre 1975.

(2) 25, rue Bergère, 75009 Paris.

Maison

MEUBLES-MIROIRS

LA beauté glacée des meubles en laque est actuellement en vogue. Cette brillance, qui met en valeur des coloris d'un ton intense, sied à la sobriété de lignes des meubles contemporains. Avec le temps, les techniques de la laque ont évolué : de la résine d'un arbre d'Extrême-Orient (appliquée au tampon), on est arrivé aux résines synthétiques, mises en œuvre au pinceau ou au pistolet. Si la première craint les taches d'eau et d'alcool, les secondes ne redoutent ni ces liquides ni la chaleur. Les invités peuvent poser leur verre sur une table en laque sans que l'hôtesse tremble de voir son meuble abîmé. Mais la poussière est une ennemie insidieuse, et les rayures risquent d'être indélébiles.

Les résines polyester (les plus couramment utilisées en raison de leur dureté) s'appliquent sur un bois soigneusement préparé et poncé en couches superposées; un travail long et très minutieux, qui justifie le prix élevé des meubles contemporains laqués. S'ils ne sont pas à portée de tous les budgets, certains jeunes couples préfèrent acquérir une belle table basse et l'entourer de quelques poufs ou chauffeuses peu onéreuses. Les tables de repas, par leur prix, restent l'apanage des plus argentés.

Esther Kler présente des meubles laqués dans sa boutique proche de la place Saint-Sulpice. Nous y avons remarqué, parmi ses créations personnelles, une table basse à pans coupés, posée sur socle (3 500 F), et une table de repas octogonale, à massif pied central, en laque unie dont le coloris peut être réalisé à l'échantillon (4 000 F). Des chaises à haut dossier, en bambou, sont laquées dans un ton assorti à celui de la table.

Guy Lefèvre est un spécialiste des laques, qu'il applique sur une structure en laiton ou en acier chromé. Ses meubles sont diffusés dans divers magasins et notamment à la boutique « 7 × 7 », îlot de contemporain au Village suisse. Nous y avons vu une tête de lit en laque bleu de Chine, beige ou prune, avec chevets et commode assortis. Toute nouvelle, une table de repas, à monture en laiton, est dotée d'une allonge centrale donnant une longueur totale de 2,50 m sans pieds intermédiaires ; le plateau, à pans coupés, est en verre laqué par-dessous, dans une belle palette de de coloris. Dans cette boutique sont présentées également les tables basses de *Nelly Kellhofrn* ; l'une d'elles, en laque écaille, de 1 m par 1 m, coûte 3 050 F.

Chez *Rinck*, rue des Saints-Pères, de jeunes artistes exposent divers styles de laques. Pour une table carrée, montée sur socle cubique en acier, *Ginette Clément* a froissé de fines feuilles d'or ou d'argent qu'elle a recouvertes de laque (2 000 F). Ces décors, noir et argent ou vert bronze-or peuvent se raccorder pour deux tables juxtaposées. *Alain Jaquet* a créé une longue table basse dont le dessus est orné d'une feuille d'argent, oxydée en ton brun-or et pigmentée de tons vifs. *Lorraine Dubonnet* s'est servi des laques d'ambre, aux chatoyants coloris dégradés, pour une table basse rectangulaire, traversée d'une large diagonale en aluminium anodisé. Avec cette même matière synthétique, elle a imaginé une grande commode à trois tiroirs dont la façade est rythmée en six panneaux, ainsi que des cubes « bouts de canapé », à casiers cerclés d'acier.

JANY AUJAME.

★ Esther Kler, 59 ter, rue Bonaparte, 75006 Paris.

★ 7 × 7, Village suisse, 78, av. de Suffren, 75015 Paris.

★ Rinck, 17, rue des Saints-Pères, 75006 Paris.

A LA PAGE...

● *Les bêtes aussi ont le droit de vivre*, par Pierre Ferran. (France-Empire, éditeur.) — Un panorama très documenté des divers problèmes de la protection animale : chasse, zoos, cirque, vivisection, élevage en batteries, etc. L'auteur jette les bases d'une vraie cohabitation entre l'homme et la faune.

● *Ces chiens qui nous protègent*, par Jacques Lannier (France-Empire, éditeur.) — Le roman vrai des chiens de la gendarmerie, leur intelligence, leur dressage, leur dévouement.

● *Nous sommes deux dans l'arche*, par Alika Lindbergh. (Presses de la Cité.) — De passionnantes observations sur les singes sud-américains, mais aussi et surtout un plaidoyer en faveur de la faune, victime du « super-racisme » de l'espèce humaine.

● *Ciconia*, revue sur les oiseaux d'Alsace, publiée par le centre régional de baguage d'oiseaux. (1, rue de Mâcon, 67100 Strasbourg. Le numéro : 12 F.)





Jeux



Échecs

N° 627

LA CAVALERIE A L'ATTAQUE

(Tournoi de Vrnjacka Banja, Yougoslavie, 1975.)
Blancs : BAICEVIC
Noirs : GIPSLIS
Partie anglaise.

1. ç4	é5	19. Tf2(n)	Cg-h4
2. Cç3	Cf6	20. Fd6	Df6
3. Cf3	Cç6	21. F×f8	T×f8(o)
4. d4(a)	é×d4(b)	22. f4!(p)	Tç8
5. C×d4	Fb4(c)	23. Té1	Ff5
6. Fg5(d)	h6(é)	24. C×f5(q)	C×f5
7. Fh4(f)	F×ç3+(g)	25. D×d5(r)	C×f4!!(s)
8. b×ç3	d6(h)	26. D×b7(t)	Ch3+!
9. f3	Cé5(i)	27. Rg2	Cé3+!!
10. é4	Cg6	28. R×h3(u)	Dé6+!
11. Ff2	0-0	29. Tf5(v)	D×f5+
12. Dd2(j)	ç6	30. Rg3	D×ç5
13. Fé2	d5!(k)	31. Fd3	Té8
14. é×d5	ç×d5	32. Df3(w)	Dd6+!
15. ç5	Ch5!	33. abandon (x).	
16. 0-0	Ch-f4!		
17. Fb5(l)	Fh3!(m)		
18. Fg3	C×g2		

NOTES

a) Dans ce « système des 4 C », où la structure des pions évoque la défense sicilienne », les Blancs peuvent tenter d'utiliser le temps qu'ils ont gagné (par rapport à la position des Noirs dans la sicilienne) pour attaquer le centre par 4. d4 ou pour achever rapidement leur développement par 4. g3, 4. é4, 4. é3.

b) L'attaque du pion é5 force les Noirs à réagir. Après 4..., d6 ; 5. d×é5 ou 5. d5, les Blancs prennent déjà l'avantage. Outre le coup du texte qui abandonne le centre pour obtenir un bon jeu final, la réponse 4..., é4 est aussi à envisager ; par exemple, 5. Cd2, C×d4 ; 6. C×é4, C×é4 ; 7. D×d4, C×ç3 ; 8. b×ç3, d6 ; 9. Fd2, ç5 ; 10. Dd3, Fé7 ; 11. g3, Fé6 ; 12. Fg2, Dd7, avec égalité ou bien 5. Cg5, h6 ; 6. C×é4, C×é4 ; 7. C×é4, Dh4 ; 8. Cç3 (si 8. Dd3, d5!), D×d4.

c) Ce clouage du C-D empêche l'avance 6. é4. D'autres idées sont 5..., Fç 5 et 5..., Cé5.

d) 6. Cç2 est faible : 6..., F×ç3+ ; 7. b×ç3, d5! ; 8. é3, Fé6 ; 9. ç×d5, C×d5 ; 10. Fd2, Cb6. De même, si 6. a3, F×ç3+ ; 7. b×ç3, Cé5 ; 8. é3, ç5! ; 9. Cb5, d5!.

e) Un coup nécessaire. Si 6..., 0-0 ; 7. Tç1! ; si 6..., d5 ; 7. é3!, h6 ; 8. F×f6, F×ç3+ ; 9. b×ç3, g×f6 ; 10. Da4 ou 7. C×ç6 ; 8. Db3! et si 6..., F×ç3+ ; 7. b×ç3, Cé5 ; 8. f4!, Cg6 (et non 8..., C×ç4 ; 9. é4!, Cé3 ; 10. Dé2, C×f1 ; 11. é5) ; 9. g3 et 10. Fg2.

f) 7. C×ç6 est intéressant : 7..., F×ç3+ (si 7..., d×ç6 ; 8. D×d8+, R×d8 ; 9. F×f6+, g×f6 ; 10. 0-0-0+, Ré7 ; 11. Rç2!) ; 8. b×ç3, d×ç6 (ou 8..., b×ç6 ; 9. Fé3!) ; 9. D×d8+, R×d8 ; 10. Td1+, Fd7 ; 11. Ff4.

g) Meilleur que 7..., g5 ; 8. Fg3, d6 ; 9. C×ç6, b×ç6 ; 10. Da4! et que 7..., 0-0 ; 8. Tç1.

h) Plus convaincant que l'idée de Nenarokov : 8..., Cé5 ; 9. f4!, Cg6 ; 10. F×f6, D×f6 ; 11. g3, 0-0 ; 12. Fg2, d6 (si 12..., ç5 ; 13. Cb5, d5 ; 14. D×d5, a6 ; 15. Cd6!) ; 13. 0-0, Té8 ; 14. Tb1, ç6 ; 15. Dd2, Cf8 ; 16. é4!.

i) Ou bien 9..., 0-0 ; 10. é4, Cé5! ; 11. Fé2, Cg6 ; 12. Ff2, Cd7 ; 13. Dd2, Cb6 ; 14. Cb3, f5!.

j) Afin d'empêcher la manœuvre Cd7-Cb6-f5 : si 12..., Cd7 ; 13. Td1, Cb6 ; 14. Cb3, f5 ; 15. ç5!.

k) Le coup libérateur qui assure aux Noirs un bon jeu.

l) Cherchant à conserver la paire de F. 17. Rh1 paraît nécessaire.

m) La première bombe éclate : si 18. g×h3, Dg5+ ; 19. Fg3, C×h3+ et 20..., D×d2.

n) 19. f4 suivie de 20. f5 était probablement meilleur.

o) Pour la qualité sacrifiée, les Noirs disposent de quelques atouts, mais rien n'est encore décisif.

p) Interdisant l'accès de la case f4.

q) Forcé en raison de la menace 24..., Fé4.

r) 25. Té8+, T×é8 ; 26. F×é8 était plus prudent, bien que les Noirs, par 26..., d4!, eussent de belles perspectives.

s) Joli jeu de C. Si 26. T×f4, Dg5+.

t) 26. Df3, g5 paraît l'assaut qui suit la prise du pion b7.

u) Si 28. T×é3, D×f2+ ; 29. R×h3, D×é3+, etc.

v) Et non 29. Rg3, Dg4 mat.

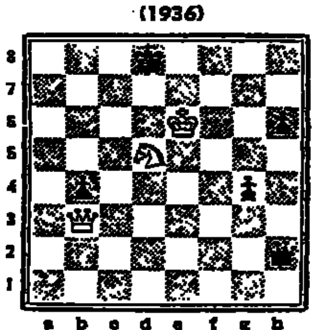
w) Si 32. Db5, Cf5+!.

x) Car les Blancs perdent le Fd3 (si 33. Ff2, D×h2+).

ÉTUDE

V. HALBERSTADT

(1936)



BLANCS (3) : Ré6, Db3, Cd5.

NOIRS (5) : Rd8, Dh2, Pb4, g4, h6.

Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 626.
(V. TICHONOV.
« Chakmaty v SSSR », 1938.)

(Blancs : Rd1, Dh1, Cé8, Pb2, é7. Noirs : Rb6, Df7, Fh6, Pb3, d7, é6, h4.)

1. Db7+!, Rç5 ; 2. Db5+, Rd4 ; 3. Dç4+, Ré3 ; 4. Dé2+, Rd4 ; 5. Dé4+, Rç5 ; 6. Dç4+, Rb6 ; 7. Db5+, Ra7 ; 8. Db7+, R×b7 ; 9. Cd6+ suivi de 10. C×f7 et de 11. f8=D. Un bel aller et retour.

CLAUDE LEMOINE.

Bridge

N° 623

DUEL FÉMININ

Au championnat d'Europe de Brighton remporté par les Anglaises, le duel entre elles et leurs rivales italiennes a tourné à l'avantage des Italiennes grâce à la donne suivante.

Nord : ♠ 10 3 2 ; ♥ A D 10 8 6 ; ♦ R ; ♣ A 10 7 3
Ouest : ♠ R 7 6 5 ; ♥ R ; ♦ A 10 8 7 4 ; ♣ R 5 4
Est : ♠ D 9 8 ; ♥ V 5 4 2 ; ♦ 9 6 3 ; ♣ V 8 6
Sud : ♠ A V 4 ; ♥ 9 7 3 ; ♦ D V 5 2 ; ♣ D 9 2

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Markus	Jabes	Gordon	Robauto
1 ♦	1 ♥	passe	1 SA
passe	2 ♣	passe	3 ♥
passe	3 SA	passe	passe...

Rixi Markus, en Ouest, ayant entamé le 7 de carreau, *comment Mme Robaudo, en Sud, a-t-elle gagné* TROIS SANS ATOUT contre toute défense après avoir fait le roi de carreau ?

Réponse :

Il est nécessaire d'affranchir les cœurs, et l'insuffisance des rentrées décida la déclarante à *tirer l'as de cœur*. Elle vit tomber le roi sec et continua cœur. Est prit avec le valet de cœur et rejoua carreau pour le valet et l'as. Ouest continua carreau pour libérer ses deux derniers carreaux ; Sud prit avec la dame de carreau, et elle joua... la dame de trèfle couverte par le roi et l'as du mort. Après avoir réalisé les trois cœurs maîtres, Mme Robaudo rejoua trèfle, Fritzi Gordon, en Est, fit le valet, mais elle n'avait plus de carreau et elle dut contre-attaquer pique pour l'as de Sud qui fit encore deux trèfles en prenant le 9 de trèfle avec le 10 afin de faire... « une de mieux » !

Si Ouest avait laissé passer le valet de carreau au second tour à carreau (pour qu'Est conserve un carreau), la déclarante, après avoir réalisé les cœurs (et défaussé deux piques), aurait joué le 3 de trèfle du mort pour le 9 de sa main. Ouest aurait pris avec le roi, mais la dame de carreau, alors seconde, aurait arrêté la couleur...

Remarque : si la déclarante avait joué trèfle à la seconde levée dans l'intention de prendre la main à trèfle et de réussir la double impasse à cœur (en trouvant le roi et le valet en Ouest), elle aurait chuté, car Ouest, après le roi de trèfle, aurait rejoué un petit carreau...

LE CHELEM DE SPA

Au cours de la finale de la coupe d'Europe des Systèmes à Spa, en 1973, une des donnes fut longuement discutés par un aréopage international composé de Besse, Le Dentu et Truscott, du *New York Times*. Le chelem avait été réussi, mais une des variantes constituait un véritable problème.

Nord : ♠ R 8 7 ; ♥ A 9 6 5 ; ♦ A D 8 7 ; ♣ 8 4
Ouest : ♠ D V ; ♥ D V 10 ; ♦ R 9 6 5 3 2 ; ♣ 9 3
Est : ♠ 10 6 2 ; ♥ 8 4 3 ; ♦ V 10 4 ; ♣ D 10 6 2
Sud : ♠ A 9 5 4 3 ; ♥ R 7 2 ; ♦ — ; ♣ A R V 7 5

Ann. : S. don. N.-S. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Yallouse	Maison	Chemla	Monk
1 ♣	1 ♦	1 ♥	passe
1 ♠	passe	3 SA	passe
4 ♦	passe	4 ♠	passe
5 ♠	passe	6 ♠	passe...

Ouest ayant entamé la dame de cœur, Sud prit du roi, tira as, roi de trèfle et rejoua le 5 de trèfle coupé par la dame de pique. Le déclarant (craignant qu'Ouest ait dame 6 ou dame 2) crut bon de surcouper avec le roi de pique. Il tira ensuite l'as de carreau pour défausser un cœur, puis il coupa un carreau avec le 3 de pique, et il rejoua son quatrième trèfle. *Comment Sud peut-il ensuite gagner* le PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Note sur les enchères :

La règle classique, avec un bicolore 5-5 de couleurs noires, est d'ouvrir de « 1 pique », sauf si la main est faible et la couleur à trèfle solide. De nombreux experts français préfèrent cependant ouvrir de « 1 trèfle », mais cette pratique a parfois de sérieux inconvénients.

Le cue-bid à « 4 carreaux » était une invitation au chelem avec l'indication du contrôle à carreau. Ensuite, l'enchère de « 5 piques » montrait que les piques étaient cinquièmes et que l'on acceptait le chelem dans cette couleur à condition que le soutien de trois cartes de Nord soit assez solide. En principe, avec le roi troisième à pique seulement, et probablement une force inutile à carreau, Nord aurait peut-être dû passer.

A l'autre table, les Belges Lambrecht et Kaplan, en Nord-Sud, avaient déclaré et chuté le chelem à pique.

PHILIPPE BRUGNON.

Sports



AU SALON, DES VÉLOS POUR GENTLEME[...]

DE mémoire de vélociste, on n'avait jamais vu une telle affluence au Salon du cycle. De 12 000 mètres carrés en 1973, le pavillon consacré aux deux-roues est passé à 18 000. Et comme il faut, pour rejoindre l'espace dévolu aux motocycles, traverser celui réservé aux bicyclettes, l'affluence y est inhabituelle.

Les temps ont changé : le vélo n'est plus le moyen de locomotion du pauvre. Il est devenu un objet de standing. Une nouvelle clientèle est apparue, essentiellement composée d'hommes de trente à soixante ans soucieux de leur santé et désirant se mettre ou se remettre au sport. Un sport qui n'est pas forcément bon marché : les cyclistes d'âge mûr sont amoureux de la belle mécanique, celle qui durera longtemps et ne se vend pas « au kilo », comme le démontre *l'Officiel du cycle*, dont la nouvelle formule rédactionnelle s'attache à éduquer le cycliste néophyte du deuxième ou du troisième âge.

Sur presque tous les stands, la mode est au modèle « gentleman » : cadre en acier léger, dérailleur à dix ou quinze vitesses, selle en cuir ou plastique doublée mousse, roues à boyaux ou pneus-boyaux, pédales et roue libre en dural... Les suppléments en option sont de tous ordres, comme l'habillage du guidon en peau cousue à la main : une révolution dans le guidon !

Un moteur nommé Thévenet

En cyclisme également, les compétitions professionnelles exercent une influence sur les ventes. Il y a peu, le *nec plus ultra* dans le vélo était souvent la machine équipée « à l'italienne ». Mais loin est le temps des « campionissimi ». Thévenet, vainqueur du Tour sur une bicyclette française, contribue à inverser la tendance. « *Dans les courses, les coureurs étrangers viennent maintenant voir nos bicyclettes ; ça, on ne l'avait jamais vu* », remarquait récemment le champion fra[...]

Le modèle équipé « Sél[...] tricolore course », du nom d[...] formé par dix-sept fabri[...] nationaux, a lancé le sprir[...] le dérailleur ou le frein d'a[...] garde se trouvent désorma[...] ce côté-ci des Alpes.

Mais l'engouement des qu[...]génaires victimes d'embonpo[...] porte aussi sur le « vélo ang[...] dont les modèles exposés pa[...] firme d'outre-Manche ont vu[...] ventes passer de vingt-trois [...] en 1974 à trois mille deux[...] quatre-vingt-quatre pour le[...] premiers mois de cette [...] Rolls du cycliste ou tan[...] question d'opinion, — ce so[...] bicyclettes de ville pour u[...] peu pressés.

Mais, étant donnée l'inexi[...] dans notre pays d'une infra[...]ture routière favorable aux [...]tes, leurs concurrents les [...]dent sans inquiétude au co[...] bois, ou plutôt... au bout [...] piste cyclable !

MICHEL DELC[...]

Hippisme



PROCÈS DU PRONOSTIC

CURIEUX Arc-de-Triomphe que celui remporté par un cheval à 119/1 et où, tous les pronostics logiques étant en déroute, l'unique chance tiercéiste consistait, pour réunir le 3-2-13, à être né le 3 février 1913 ou, au moins, à posséder une voiture immatriculée dans les Bouches-du-Rhône.

La première stupeur s'étant éloignée — mais non estompée — on cherche à expliquer l'inexplicable. Si l'on écarte *a priori* les hypothèses d'ordre chimique — tant par objectivité à l'égard de la casaque sans reproche du gagnant (celle de l'industriel allemand Zeitelhack) que par considération pour les services de contrôle de Longchamp, — on n'entrevoit guère qu'une démarche.

L'Arc réunissant cette année vingt-quatre partants, et l'expérience enseignant que, dans un peloton pléthorique, il faut se trouver dès le départ dans le groupe de tête pour avoir une chance, les jockeys des favoris n'ont eu, à l'ouverture des « starting-boxes » qu'une idée en tête : se battre tout de suite pour occuper les meilleures places. La fraction de parcours de 2 000 à 1 600 mètres a été couverte en 25 secondes 60/100, c'est-à-dire, compte tenu d'une piste assez collante (3,6) au rythme d'une course de 1 400 mètres.

On voyait alors dans le premier tiers du peloton, où ils n'auraient pas cédé leur place pour un empire, presque tous les favoris : *Nobiliary, Dahlia, Allez France, Bruni* (auteur d'un spectaculaire rapproché au poteau des 2 000 mètres), *Duke of Marmalade*. A s'entrebattre pour acquérir ou conserver les places théoriquement les meilleures, toutes ces vedettes se trouvèrent à bout de ressources lorsque vint l'instant de l'effort décisif. Et ce furent les seconds rôles, cantonnés jusque-là à l'arrière-plan de la scène, par sagesse ou manque de conviction, qui se révélèrent capables de le fournir. Il est frappant que le premier et la troisième à l'arrivée, *Star Appeal* et *Comtesse de Loir*, n'étaient, respectivement, que vingt-troisième et vingt-deuxième quand le peloton passait au poteau des 2 000 mètres.

La bible des bookmakers

Mais, pour rendre compte des 119/1 du gagnant et du phénomène qui avait injustement détourné de lui — comme d'ailleurs du second — toute la France tiercéiste, il faut évoquer une explication plus générale : les pronostics, en France, sont mal exprimés, et nous y avons notre part. Il est évident que lorsqu'on atteint le niveau d'un Arc-de-Triomphe — auquel les chevaux n'accèdent qu'après être passés au crible de toutes les grandes épreuves européennes, — on se trouve en présence de concurrents tous exceptionnels, donc très proches. L'inattendu *Star Appeal*, par exemple, avait gagné au mois de juin le Grand Prix de Milan et, en juillet, en Angleterre, les Eclipses-stakes ; *On my way*, le second, comptait une très bonne troisième place dans le Grand Prix de Saint-Cla[...] une bonne quatrième place [...] les King-George. Des pro[...] nuancés auraient dû conte[...] exprimer ce qui, dans ces [...]formances, devait mettre les [...] chevaux à l'abri du dédain. [...] précisément la formule cla[...] de pronostics qui consiste à [...] les cinq ou six compétiteurs [...] quels on accorde les pre[...] chances et à ignorer les autr[...] sans nuances.

Elle aboutit à projeter dan[...] lumière d'autant plus aveu[...] que les pronostiqueurs s'inf[...] cent les uns et les autres et [...]tionnent finalement les n[...] chevaux cinq ou six concu[...] et à rejeter les autres da[...] néant. Les Anglais, près d[...] on a souvent à apprendre lo[...] s'agit de courses, utilisent [...]ment une formule plus g[...] et plus exacte. Elle consi[...] attribuer à chaque cheva[...] note, pouvant être revisée [...] chacune de ses sorties en [...] qui le classe dans une éche[...] valeurs ayant correspond[...] l'origine, aux poids d'un han[...] théorique. Chaque décade, [...] publication de quelque deux [...] cinquante pages, « Time F[...] qui est la bible des bookm[...] mais qu'on trouve dans le [...]merce, fixe ainsi la valeur d[...] les chevaux, entre 70 et 150. [...] le numéro précédent directe[...] l'Arc-de-Triomphe, *Allez F[...]* par exemple, avait dans « [...] Form, la note 144 ; *Ivanj[...]* 138 ; *Nobiliary* : 134 ; *Star A[...]* et *On my way* : 132 cha[...] *Comtesse de Loir* : 131.

LOUIS DÉNI[...]

Jeunes



MERCREDIS AUX MAINS AGILES (suite)

Cette nouvelle liste d'organismes proposant des activités de loisirs aux enfants et aux adolescents le mercredi, souvent aussi le samedi après-midi et parfois le soir après la classe, fait suite à celle déjà publiée dans « le Monde du tourisme et des loisirs » du 27 septembre.

Il s'agit cette fois de clubs et de maisons de jeunes dont la gamme d'activités (culturelles, sportives, manuelles...) est très diversifiée. Comme pour les ateliers déjà recensés, il est recommandé de se renseigner sur les méthodes éducatives, les âges, la durée des séances et les tarifs qui, dans un même club, peuvent varier en fonction des activités. Les prix pratiqués dans les maisons de jeunes sont généralement très modiques.

2e arrondissement

Centre communautaire juif, Maison des jeunes. — Danse, jeux dramatiques, dessin, peinture, travaux manuels, jeux sportifs, judo, cours d'hébreu : 180 ou 200 F par an selon l'activité ; 60 F par trimestre pour le judo (inscription et assurance 30 F). 19, boulevard Poissonnière.

5e arrondissement

La Maison pour tous. — Judo, karaté, danse classique et moderne, claquettes, tissage, art dramatique, mime, tam-tam. Inscription 20 F ; participation 20 à 30 F par mois selon l'activité. 76, rue Mouffetard. Tél. 336-02-87.

Centre Rachi, Maison des universitaires juifs de Paris. — Musique, hébreu, théâtre, danse, photo, club « On en parle ». 30, boulevard de Port-Royal. Tél. 331-98-20.

10e arrondissement

Club recherches et loisirs. — Expression corporelle, théâtre, danse, sports, cours de langues, guitare, travaux manuels et artistiques, laboratoire de photographie, piano. 10, rue des Ecluses-Saint-Martin. Tél. 202-26-30.

11e arrondissement

Maison des jeunes et de la culture Paris-Merçœur. — Escrime, judo, danse classique, poterie, dessin, bibliothèque. Adhésion annuelle 25 F ; cotisation, 20 à 30 F par mois selon l'activité. 4, rue Mercœur. Tél. 805-25-54.

12e arrondissement

Centre international de séjour de Paris. — Club des trente mercredis : peinture, poterie, jardin musical, philatélie, danse rythmique, danse classique, échecs, bibliothèque, escrime, gymnastique, judo. De 150 à 400 F pour l'année selon le nombre d'activités. 6, avenue Maurice-Ravel. Tél. : 343-29-28.

14e arrondissement

Association Plaisance 14e. — Club du mercredi. — Musique, poterie, tissage, marionnettes, dessin, menuiserie, anglais, photo, danse classique expression corporelle, rotin, bibliothèque, impression sur soie et tissu, enseignement biblique (facultatif). De 9 à 20 F par mercredi, selon le temps passé. 33, rue Olivier-Noyer. Tél. : 306-91-11.

American center for students and artists. — Anglais par l'art, expression libre, initiation musicale, expression corporelle, jeux théâtraux, danse africaine, expression primitive, percussions, danse, karaté. 261, boulevard Raspail. Tél. : 033-99-92.

16e arrondissement

Nicolaïte de Chaillot. — Ciné-club, photographie, expression corporelle, émaux, dessin, peinture, activités sportives. Cent dix francs par an. 9, rue du Bouquet-de-Longchamp. Tél. : 727-38-50.

17e arrondissement

Interclub 17. — Expression corporelle, travaux manuels, modelage, initiation musicale, animation théâtrale, piano, émaux, judo, danse. Inscription : 20 F ; cotisation trimestrielle : 100 F. 47, rue de Saussure. Tél. 227-68-81.

Philatélie

N° 1402

FRANCE : « Villes nouvelles ».

Un timbre spécial, symbolisant en général les villes nouvelles, sera émis (vente générale) le 20 octobre. La maquette est due à Marcel Deviers.



1,70 F, bleu, brun et vert.
Gravé par Claude Durrens.
Imprimé en taille-douce dans les Ateliers du Timbre de France.
Tirage : par feuille de 50 à 7 000 000 d'exemplaires.
La mise en vente anticipée :
— Les 18 et 19 octobre, de 9 h. à 18 h., par trois bureaux de poste temporaires installés :
• à l'Agora d'Evry ;
• au centre commercial des Trois-Fontaines à Cergy ;
• au centre administratif de la Ville-Nouvelle à L'Isle-d'Abeau.
Les trois bureaux utiliseront le même cachet « premier jour ».
— Le 18 octobre, de 8 h. à 12 h., aux bureaux de poste d'Evry (Essonne), de Cergy (Val-d'Oise) et de Bourgoin-Jallieu (Isère). — Boîtes aux lettres spéciales pour l'oblitération « premier jour ».

BUREAUX TEMPORAIRES

⊙ 75015 Paris (parc des Expositions, porte de Versailles), du 12 au 20 octobre. — Salon international de l'équipement hôtelier.

⊙ 93110 Rosny-sous-Bois (Centre commercial Rosny 2), du 17 au 25 octobre. — Exposition philatélique départementale.

⊙ 31000 Toulouse (Cercle des Officiers, 6, rue du Lieutenant-Colonel-Pélissier), les 18 et 19 octobre. — Congrès philatélique Midi - Pyrénées.

⊙ 16000 Angoulême (au Musée, 1, rue Friedland), les 18 et 19 octobre. — Exposition philatélique France - U.R.S.S.

⊙ 92600 Asnières-sur-Seine (C[...] administratif et social, 16, pla[...] l'Hôtel-de-Ville), les 18 et 19 [...]bre. — Jumelage avec [...] Spandau.

⊙ 75015 Paris (Terrasse H du [...] des Expositions, porte de Versa[...] du 2 au 13 octobre. — Soix[...] deuxième Salon international [...] l'automobile.

⊙ 84100 Orange, du 9 au 20 [...]bre. — Foire exposition.

⊙ 75015 Paris (Palais Sud, [...]veau 2, parc des Expositions, [...] de Versailles), du 18 au 22 oct[...] — Salon du prêt-à-porter fém[...] international.

● *A L'ISLE-D'ABEAU, au C[...] d'information de la ville nouv[...] les 18 et 19 octobre, l'établisse[...] public local organise, avec la c[...]boration du Club timbrophile [...] Grenoble, une exposition phila[...]que à l'occasion de l'émission [...] timbre « Villes nouvelles ».*

● *A BRIVE, au Foyer cult[...] avenue Jean-Jaurès, le 12 oct[...] le Cercle d'études postales et nu[...]matiques organise une expositio[...]*

● *A EVRY, les 18 et 19 oct[...] la section philatélique du Cercle [...] collectionneurs de la ville orga[...] à l'Agora de la préfecture une e[...]sition.*

● *A ROUEN, dans la salle [...] fêtes de Petit-Quevilly, les 18 [...] 19 octobre, Philentreprise orga[...] une exposition sur les diverses [...]sibilités de collection.*

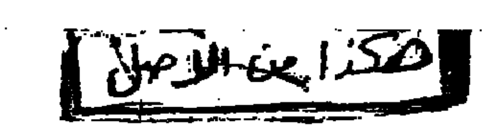
● *A SAINT-ANDRE, l'Associa[...] philatélique locale organise [...] exposition, les 18 et 19 octobre, à [...] M.J.C., rue de l'Alsace-Lorraine[...]*

● *A TOULOUSE, les 18 et 19 oc[...]bre, à l'occasion du congrès régio[...] des Sociétés philatéliques du M[...] Pyrénées, l'Union philatélique loc[...] et l'APHIDE* (Dépêche du Midi) *or[...]nisent une exposition.*

● *A ANGOULEME, au musée, [...] 18 et 19 octobre, se déroule [...] exposition organisée par la sec[...] Charente de l'Association Fran[...] U.R.S.S.*

● *A GUENANGE, le 19 octo[...] se tiendra une exposition organi[...] par le Cercle philatélique local.*

ADALBERT VITALYOS.



SOCIÉTÉ

Réunis en congrès à Paris

...es partisans de « l'abolitionnisme » ...inquiètent d'un retour éventuel ...a réglementation de la prostitution

Le vingt-sixième congrès de la Fédération abolitionniste inter- ...ionale (F.A.I.), réuni à Paris depuis le 6 octobre, s'est achevé ...rcredi 8 par l'adoption de trois motions. Les deux cents parti- ...ants ont demandé que tous les Etats signent ou ratifient la conven- ...n de 1949 sur la lutte contre le proxénétisme et la prostitution. ... ont souhaité « que les prostituées ne soient pas soumises à des ...itements ou à une répression discriminatoires », tout en demandant ...ue des efforts de libéralisation ne conduisent pas à donner aux ...stituées un statut qui tendrait à revenir à la réglementation » ; ...in, ils ont souhaité le développement des mesures préventives ...tous ordres, de la lutte contre le sous-emploi à l'appui donné aux ...anismes qui aident les femmes à sortir de la prostitution.

Nous avons cent ans et nous ...rrivons pas à nous faire ...naître. » Ce propos de François Pignier, président du ...ité directeur de la F.A.I., illus- ... le désarroi des partisans de ...olitionnisme : *alors qu'ils s'in- ...essent depuis des années aux ...blèmes de la prostitution et du ...xénétisme, rares sont ceux qui ... l'idée de les consulter ou de ...éférer à leurs idées, par exem- ... lorsque — à la surprise géné- ... — une révolte des prostituées ...te en France, comme ce fut le ... en mai dernier.

...l est vrai, aussi, que la « doc- ...ne » des abolitionnistes est ...te en nuances, dont le mot ...ils ont choisi pour se nommer ...d. très mal compte. Les aboli- ...nnistes ne pensent pas qu'une ... suffise à supprimer la prosti- ...on, mais ils jugent qu'une loi ... l'autorise l'encourage. Ils ne ...ulent pas abolir les lois pour ...sser se développer celle de la ...gle, ils veulent éviter qu'un ...tut social ne soit reconnu à la ...stitution. En aucun cas, esti- ...nt-ils, la prostitution ne sau- ... être considérée comme un ...tier, mais elle peut être recon- ... comme une « activité » privée ... ne regarde que la personne ... s'y livre, à condition qu'elle ... trouble par l'ordre public par ... racolage. Ils refusent l'idée ...on puisse accorder le bénéfice ...la Sécurité sociale aux prosti- ...es mais acceptent volontiers ...on leur accorde l'aide sociale.

Les campagnes insidieuses des proxénètes

Partagés entre l'horreur de la ...stitution, le dégoût du proxé- ...tisme et la charité pour les ...sonnes concernées, les aboli- ...nnistes — dont certains mili- ...t depuis de très nombreuses ...ées — prônent à la fois la ...rité contre les souteneurs et ...dulgence active pour les pros- ...ées : « *Nous ne considérons* ... nous dit M. Pignier, *que ...rostituée nuit à autrui, mais ...ne veut pas dire qu'elle soit ...e.* »

...rès surpris par la révolte de mai dernier, ils y ont vite vu la marque des « esclavagistes » — les proxénètes — qui tiraient les ficelles dans l'ombre. L'opinion et le gouvernement ont-ils été abusés ? M. Marcel Sacotte, président de chambre à la cour d'appel de Paris, le craint : « *Il faut déjouer la manœuvre des proxénètes qui proposent des établissements où la prostituée serait prétendument libre. C'est une imposture qui aboutirait à restaurer un système dont bénéficieraient les proxénètes. Leurs campagnes insidieuses ont rencontré un large écho auprès de ceux qui sont apitoyés par la situation des femmes.* »

Les abolitionnistes, ayant — sur le plan législatif — obtenu satisfaction dans de nombreux pays, notamment en Europe, après la dernière guerre, voient avec crainte des indices d'une « régression » tendant à réglementer de nouveau la prostitution. La nomination d'un magistrat, M. Guy Pinot, pour étudier en France le dossier de la prostitution n'est-elle pas le signe que des changements vont se produire ?

La présence de plusieurs prostituées au congrès de l'abolitionnisme a surpris, à commencer par les organisateurs. « *Ils luttent pour la dignité des femmes et, en gros, nous sommes d'accord avec eux* », explique Sonia, porte-parole de ses amies parisiennes. En gros seulement si l'on en juge par le témoignage de Margo Saint-James, leader du mouvement Coyote, sorte de syndicat des prostituées américaines : « *Il faut que les prostituées parlent en leur nom propre. Les propos moralisateurs ne servent à rien, ni les illusions. Beaucoup de prostituées diront comme moi que ce métier n'est pas forcément désagréable. Nous n'avons pas besoin de réhabilitation.* » Témoignage peu représentatif ? C'est ce qu'ont pensé les participants, qui estiment que prostitution et bonheur vont rarement ensemble.

BRUNO FRAPPAT.

★ Fédération abolitionniste internationale, 28, place Saint-Georges, 75009 Paris.

ÉDUCATION

Une opération « verre de lait » devrait avoir lieu prochainement dans les écoles maternelles

« *Un verre de lait ou un morceau de fromage (30 g) devrait être servi, chaque jour à 10 heures du matin, aux enfants qui fréquentent l'école maternelle ou les classes enfantines.* » Cette idée lancée pour la première fois en 1955 par M. Pierre Mendès-France, alors président du conseil, est reprise aujourd'hui par Mme Annie Lesur, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation chargée de l'enseignement préscolaire.

« *La variété des fromages français contribuera à former le goût des jeunes enfants et à leur donner des habitudes alimentaires saines* », a souligné le secrétaire d'Etat lors d'une conférence de presse, jeudi 9 octobre. Aucune date cependant n'est encore fixée pour le lancement de cette opération « verre de lait ».

Le secrétaire d'Etat a aussi déclaré que des cours théoriques et pratiques pourraient être organisés dans les classes maternelles pour enseigner aux parents « le geste qui sauve » en cas d'accident. Ces cours seraient dispensés par les instituteurs en liaison avec la protection civile et les SAMU (Service d'aide médicale urgente).

Au mois de juin devrait avoir lieu des journées internationales sur l'enfant et sa première école. Le secrétariat d'Etat compte réunir les représentants de pays européens auxquels pourraient se joindre ceux du Canada, des Etats-Unis et du Japon, pour échanger leurs expériences sur l'education des jeunes enfants.

D'autre part, le secrétariat d'Etat a réaffirmé que les « garderies éducatives » devaient être sous l'entière responsabilité des municipalités. Dans certaines communes, les parents participeront à la charge financière. Le montant de cette contribution sera fixé par les communes.

Un plan de construction à Paris

Enfin, Mme Lesur a annoncé des décisions concernant plus particulièrement la région parisienne. Dès l'an prochain, dans vingt-cinq écoles maternelles de Paris, des institutrices initieront les jeunes enfants à la musique, avec l'aide des conservatoires municipaux. En outre, un plan triennal prévoit la construction de trente-huit écoles nouvelles, soit deux cent quarante et une classes, ce qui correspond à la demande de la section parisienne du Syndicat national des instituteurs.

Malgré l'interdiction de l'administration

M. PIERRE JUQUIN A PARTICIPÉ A UNE RÉUNION AU LYCÉE HENRI-IV

Deux cent cinquante élèves du lycée Henri-IV, à Paris, ont participé, le jeudi 9 octobre, au débat sur les libertés, organisé par l'Union des étudiants communistes, avec M. Pierre Juquin, député communiste de l'Essonne et membre du comité central du P.C.F.

La réunion, initialement prévue le lundi 6 octobre, avait été interdite par la direction des enseignements élémentaires et secondaires de Paris (« le Monde » du 4 octobre), et, selon M. Juquin, le proviseur du lycée aurait déposé une plainte pour violation de domicile.

M. Juquin a commencé son exposé en félicitant les élèves de « résister à l'oppression » et en rappelant les principes essentiels des libertés démocratiques. Il a ensuite insisté sur le rôle joué par le parti communiste dans la défense de ces libertés. A plusieurs reprises des militants d'extrême gauche sont intervenus pour interrompre M. Juquin, qui les a accusés de « faire obstruction au débat ».

La salle, toutefois, était devenue unanime lors du vote sur une motion demandant la levée de la peine de mort à laquelle un jeune de moins de dix-huit ans a été condamné dans l'Oise.

JEUNESSE

L'OFFICE FRANCO-ALLEMAND ENVISAGE DE NOUVEAUX TYPES D'ÉCHANGES

(De notre correspondant.)

Dijon. — M. Pierre Gril, secrétaire général de l'Office franco-allemand pour la jeunesse, souhaite que les échanges entre la France et l'Allemagne soient dans l'avenir « *plus qualifiés, plus efficaces et de plus longue durée* ». Il a annoncé récemment, à Dijon, qu'il allait soumettre au conseil d'administration de l'organisation un projet destiné à établir un nouveau type d'échanges. Selon M. Gril, les jumelages ont trop souvent un caractère folklorique.

Il souhaite que l'office porte ses efforts sur les secteurs professionnels (cadres et ouvriers) : Français et Allemands auraient ainsi la possibilité d'acquérir un complément de formation professionnelle. Il envisage également des séjours de trois mois à un an pour les jeunes qui désirent parfaire leur formation générale.



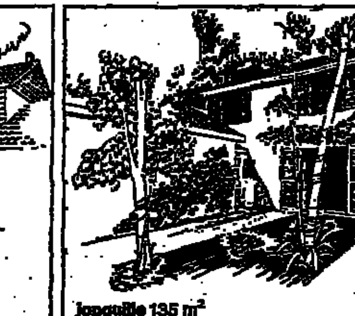
campanule 153 m²
6 pièces, 4 chambres, 2 bains.



colchique 157 m²
6 pièces, 4 chambres, 2 bains.



nymphéa 159 m²
6 pièces, 4 chambres, 2 bains.



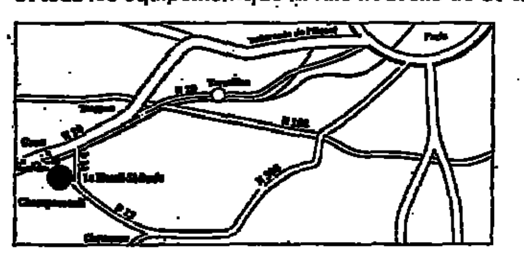
jonquille 135 m²
5 pièces, 3 chambres, 2 bains.



soleil 126 m² ou 129 m²
5 pièces, 3 chambres, 2 bains.



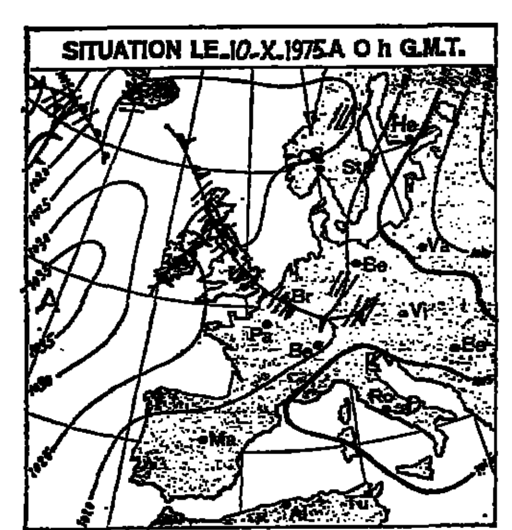
bleuet 104 m²
4 pièces, 2 chambres, 1 bain.



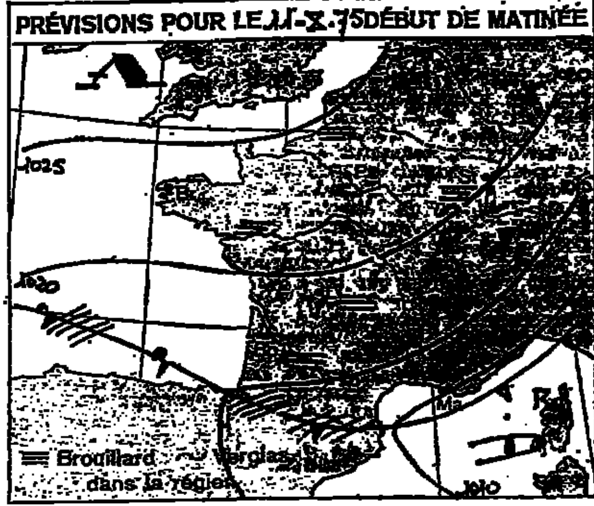
AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 10-X-1975 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 11-X-75 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige ▽ averses ⌐ orages ➤ Sens de la marche des fronts

Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 10 octobre à 0 heure et le samedi 11 octobre à 24 heures :

La faible perturbation située vendredi matin sur le nord de la France se déplacera vers le sud. Elle sera suivie d'air plus frais, qui s'étendra samedi sur l'ensemble de notre pays.

Samedi 11 octobre, il pleuvra passagèrement le matin des régions pyrénéennes aux Alpes, et des orages isolés éclateront de la Provence à la Corse. Au cours de la journée, des éclaircies se développeront. Sur le reste de la France, la matinée sera brumeuse et très fraîche, de faibles gelées se produisant dans le Nord, l'Est, la région parisienne et le Centre. L'après-midi, le temps sera ensoleillé avec des nuages passagers.

Les vents viendront du nord-est ; ils seront faibles au nord de la Loire, modérés au sud, assez forts sur le littoral méditerranéen et passagèrement forts au large.

Vendredi 10 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 019,7 millibars, soit 764,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 9 au 10) : Ajaccio, 24 et 11 degrés ; Biarritz, 18 et 11 ; Bordeaux, 18 et 3 ; Brest, 15 et 8 ; Caen, 14 et 7 ; Cherbourg, 14 et 9 ; Clermont-Ferrand, 15 et 3 ; Dijon, 14 et 5 ; Grenoble, 12 et 6 ; Lille, 14 et 8 ; Lyon, 13 et 6 ; Marseille, 19 et 11 ; Nancy, 13 et 2 ; Nantes, 15 et 3 ; Nice, 22 et 15 ; Paris-Le Bourget, 15 et 7 ; Pau, 17 et 8 ; Perpignan, 20 et 15 ; Rennes, 15 et 7 ; Strasbourg, 14 et 4 ; Tours, 15 et 3 ; Toulouse, 18 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 13 et 3 degrés ; Athènes, 24 et 18 ; Bonn, 12 et 1 ; Bruxelles, 13 et 5 ; Le Caire, 31 et 18 ; îles Canaries, 25 et 21 ; Copenhague, 9 et 4 ; Genève, 15 et 3 ; Lisbonne, 22 et 15 ; Londres, 16 et 9 ; Madrid, 27 et 12 ; Moscou, 7 et 2 ; New-York, 17 et 11 ; Palma-de-Majorque, 22 et 18 ; Rome, 22 et 13 ; Stockholm, 6 et 2.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 10 octobre :

UN DECRET

● Complétant le décret du 24 mars 1947 instituant une caisse nationale d'allocations familiales de la pêche maritime, modifié par le décret du 16 décembre 1963.

Service national

RECENSEMENT DE LA CLASSE 1977

Le ministère de la défense rappelle que les jeunes gens nés en octobre, novembre et décembre 1957 sont tenus de se faire recenser à la mairie de leur domicile, au plus tard le 31 octobre 1975, sous peine de perdre le bénéfice des possibilités de dispens ou de choix de la date d'appel qui leur sont offertes par le code du service national.

D'autre part, ceux qui, nés avant le 1er octobre 1957, auraient omis ou négligé de se faire recenser, doivent se faire connaître d'urgence à la mairie de leur domicile pour régularisation de leur situation.

Visites et conférences

SAMEDI 11 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., 4, rue Max-Blondat, Boulogne, Mme Bouquet des Chaux : « Landowski ». — 15 h., 2, r. André-Pascal, Mme Lamy-Lassalle : « Le château de la Muette ». — 15 h., musée, rue Basse-des-Carmes, Mme Pajot : « Histoire de la police à travers les âges ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Puchal : « Hôtel de Sully ». — 15 h., 5, rue de Jouy, Mme Vermeersch : « Les hôtels d'Aumont et Sens ». — 15 h. 30, hall gauche du château, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».

Réunion des musées nationaux, 10 h. 30 et 15 h., musée du Louvre : « Visite des chefs-d'œuvre des collections » (français et anglais).

15 h. : « Musée de Sèvres » (L'Art pour tous). — 15 h., place Franz-Liszt : « Profession : bourreau (les Sanson) » (Association française des arts). — 15 h. 15, 362, rue Saint-Honoré : « La place Vendôme » (Mme Barbier). — 15 h., métro Hôtel-de-Ville : « Chapelles et écuries souterraines dans le quartier du Marais » (Connaissance d'ici et d'ailleurs). — 15 h., 70, rue de Vaugirard : « Maison des Carmes » (Mme Ferrand). — 15 h., 13, rue Scipion : « Le petit musée de l'Assistance publique » (Mme Hager). — 15 h., 47, rue Raynouard : « Vie tragique de Balzac » (Histoire et Archéologie). — 15 h., 50, rue Vieille-du-Temple : « Hôtels Libéral-Bruant, de Marie, de Châtillon » (M. de la Roche). — 15 h., métro Pyrénées : « Le vieux Ménilmontant » (Paris inconnu). — 15 h., métro Croix-de-Berny : « Le parc de Sceaux » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 21 h., 54, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie : « Recherche et vérité » (Ecole internationale de la Rose-Croix d'or). — 14 h. 15, 252, rue Saint-Jacques : « La sémantique entre réalisme et idéalisme » (Entretiens du Haut-Pas). — 14 h. 45, 64, rue du Rocher, M. Ch. A. Bontemps : « Le danger d'un progrès à rebours » ; Mme Louise Chauchard : « Vivre à l'aise dans sa peau » ; M. Claude-Henry Leconte : « 1976, année décisive ? Que nous réservent les cinq prochaines années ? » (Club du Faubourg). — 9 bis, avenue d'Iéna, M. Roger Orange, 15 h., « Afghanistan » ; 17 h. : « Mexique ». — 15 h., Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, M. C. Imbert : « Effets mécaniques dus à la lumière ».

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 274

HORIZONTALEMENT

I. Tient souvent la chandelle ; Obligent ceux qui piochent à creuser profondément. — II. S'évanouissent lorsqu'on les fait valser trop rapidement ; Désigne un personnage important. — III. Déménage sans prévenir ; Sont pratiquement indéracinables ; Est tendre. — IV. Servait à de cruelles insinuations ; Fin de participe ; Elargir localement. — V. A ne pas cultiver ! ; Objet d'arguments frappants. — VI. Serviteur de l'Oncle Sam ; Symbole chimique ; Elle prise (épelé) ; Bien fatigué. — VII. Eventuellement appréciée ; Un qui ne pensait pas que ses recherches aboutiraient à d'aussi importants développements ; Se confondent dans le bœuf. — VIII. Dépend de Passy ; Percées de toutes parts. — IX. Court abandon ; Inspira un romantique. — X. Ne se prodigue pas quand il est très généreux ; A donc de quoi surprendre. — XI. Point répété ; Gentilles, par définition. — XII. D'un auxiliaire ; Méprisables quand ils sont avantageux ; Très vague. — XIII. Pratiquement interdite ; Digne de respect. — XIV. Habitude de joueur ; Ne fait donc pas pitié ; Appel de liquide. — XV. Ont de quoi inquiéter pour peu qu'elles se prolongent ; Ont droit au respect.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I		■							■						
II										■		■			■
III				■	■	■		■			■				
IV		■				■			■						
V		■					■		■						
VI				■			■			■				■	
VII				■									■		
VIII					■										■
IX		■	■		■							■			
X				■		■	■	■	■						
XI			■											■	
XII						■					■		■		
XIII	■		■								■				
XIV						■									
XV							■							■	

VERTICALEMENT

1. Condamnent ceux qui les accusent ; En moins. — 2. Symbole chimique ; Dupés ; Donne une réelle marque de confiance. — 3. Réunies ; Possessif. — 4. Préfixe ; Familier aux Audomarois ; Cité ; Qui ont telle ou telle réputation. — 5. Grecque ; Commis par Schubert ; S'adresse à Dieu ou à ses saints. — 6. Préfixe ; Spécialités sedanaises. — 7. Pays étranger ; Peu enclin à broyer du noir ; Prénom étranger. — 8. Terme musical ; Coupure de courant ; Si jeune et déjà si bête ! — 9. Participe ; Lieu de réfection ; Combattu par un vigneron. — 10. Figure biblique ; Est toujours à la merci d'un coup de feu. — 11. Jalousement gardé ; Ont très souvent le sac et trop rarement la corde. — 12. Faire preuve de tact et de doigté ; Perfide conseillère. — 13. Organe de transmission ; Sont heureux ; Ile. — 14. Arme éventuelle ; Pris certains risques ; Pont coupé. — 15. Etait sombre ; Bien entourées.

Solution du problème n° 1 273

Horizontalement

I. Cadavres. — II. Orateur. — III. Lai ; TS ; Dé. — IV. Noise. — V. Questions. — VI. Uns ; Eloi. — VII. Ei ; Et. — VIII. Sortilège. — IX. Crânes. — X. Eon. — XI. Suborneur.

Verticalement

1. Coliques ; As. — 2. Ara ; Union. — 3. Daines ; Ob. — 4. AT ; Os ; Etc. — 5. Vêtit ; Tirer. — 6. Russie ; Laon. — 7. Er ; Eolienne. — 8. No ; Gê. — 9. Pensives.

GUY BROUTY.

PRESSE

● *L'attentat contre l'agence Fotolib*, perpétré mercredi soir 8 octobre contre les locaux et le personnel de cette agence photographique de presse (36, rue René-Boulanger, Paris-10e) fait l'objet, jeudi, d'un communiqué du bureau de l'Union nationale des syndicats de journalistes, dénonçant « *l'attentat perpétré par des groupes fascistes* ».

Selon M. Jean-Claude Trastour, directeur de l'agence, qui a porté plainte, six hommes armés de pistolets ont maîtrisé et bâillonné deux employés avant de détruire de nombreux films et dossiers d'archives.

« *Cette agression intervient à un moment où l'exercice de la profession de journaliste est menacé de toutes parts* », souligne le communiqué de l'U.N.S.J. « *Ici, c'est l'action de groupes fascistes, là c'est le vol, par la police, d'un document personnel appartenant à un photographe de l'agence Gamma...* »

Une plainte a été déposée par l'avocat de l'agence entre les mains du doyen des juges d'instance auprès du tribunal de grande instance de Paris.

RADIO-TÉLÉVISION

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

VENDREDI 10 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Quelqu'un derrière la porte, de J. Robert, mise en scène de A. Villiers, avec J. Topart, H. Manesse, F. Darbon.

Un romancier en mal d'intrigue reçoit, à point nommé, la visite d'un amnésique.

22 h. 30, Portrait : Jiri Pelikan, l'un des artisans du printemps de Prague (première partie) ; 23 h. 25, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 30, Série : La mort d'un touriste, avec M. Creton ; 21 h. 30, Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. « Que reste-t-il de la noblesse ? »

A propos du livre « la Fin des hobereaux », de Willy de Spens ; et avec la participation de François de Negroni, pour son livre « la France noble » ; de Ghislain de Diesbach, auteur de « l'Histoire de l'émigration » ; de Fernand de Saint-Simon, auteur du « Dictionnaire de la noblesse française ».

22 h. 35, Ciné-club : « les Poupées du diable », de T. Browning (1936), avec L. Barrymore, R. Craig, M. O'Sullivan, R. Ottiano (v.o. N.).

Un ancien banquier, évadé du bagne après dix-sept ans de calvaire, se venge de ceux qui l'ont fait injustement condamner en se servant d'êtres réduits à la taille de minuscules poupées.

23 h. 45, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3



20 h. 30, Documentaire : Civilisation, de Kenneth Clark (Protestation et communicat 21 h. 20, Chronique : Mais c'est de l'homme s'agit (son vrai nom est violence) ; 22 h. 5, actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5 (S.), La musique et les h par M. Bernard ; 22 h. 35, Entretiens avec Bertrand de venel ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30 (S.), Or lyrique de Radio-France, direction D. Chabrun : Dipty « De l'homme occis », opéra en un acte et douze var livret et musique de C. Prey, avec A. Prucnal, B. A A. Bartelloni, L. Masson, J. Giraudeau, et « la Noire lait », de C. Prey, avec B. Antoine, N. Oxombre, L. M 22 h. 30, Dossier flash de la semaine ; 23 h., Cabaret d 24 h., Plans sur plans.

SAMEDI 11 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Numéro un, de M. et C. Carpentier (Serge Reggiani) ; 21 h. 35, Série : Peyton Place ; 22 h. 30, A bout portant (Roland Petit), réal. M. Boudou ; 23 h. 10, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 30, Dramatique : Maigret (« la Guinguette à deux sous », de G. Simenon ; réal. R. Lucot ; avec J. Richard, F. Cadet, Cl. Brosset ; 22 h. 15, Variétés : Dix de der, par Ph. Bouvard ; 23 h. 45, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30, Cinéma 16 : « Esquisse d'une jeune femme sens dessus dessous », de Ch. Watton et A. Boudet ; avec N. Baye, R. Coupez, M. piteau, Ph. Rouleau.

Les hommes qui n'arrivent pas à di Fabienne de son ennui.

21 h. 55, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5 (S.), Carte blanche, par L. « Fugue », d'A. Farrachi, avec M. Bouquet, P. C R. Crouzet, P. Delbon, V. Feyder. Réalisation Roland-Manuel ; 22 h. 5, La fugue du samedi, de J. Ch

FRANCE-MUSIQUF

20 h. (S.), Soirée lyrique : « Iphigénie en Au (Glück, version Wagner), avec D. Fischer-Dieskau, T. S A. Moffo, L. Spiess, T. Stuart, A. Auger. Orchestre radio de Munich, direction K. Eichhorn ; 23 h., Vieilles Beethoven ; 24 h., Anonymes et sentimentales.

DIMANCHE 12 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

16 h. 30 (R.), Film : « Atoll K », de L. Joannon (1950), avec Laurel et Hardy, S. Delair, M. Elloy ; 18 heures, Football : R.D.A.-France à Leipzig (en différé).

20 h. 30, Film : « la Piscine », de J. Deray (1968), avec A. Delon, R. Schneider, M. Ronet, J. Birkin.

Deux amants passent des vacances idylliques dans une villa de Saint-Tropez. La venue d'un ami du couple et de sa fille déclenche un drame.

22 h. 30, Questionnaire, de J.-L. Servan-Schreiber (voir tribunes et débats) ; 23 h. 20, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 50, Film : « les Quatre Plumes blanches », de Z. Korda (1939) ; avec R. Richardson, J. Clements, J. Duprez, J. Allen, D. Gray.

A la fin du dix-neuvième siècle, un jeune officier anglais, hostile à la guerre, est accusé de lâcheté par ses deux amis et sa fiancée. Il participe à l'expédition du Soudan.

19 h. 20, Variétés : Système 2, de G. Lux ; 21 h. 40, Feuilleton : La porteuse de pain, d'après X. de Montépin ; réal. M. Camus ; 22 h. 30, S: Catch.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30, Théâtre : « la Noce chez les p bourgeois », de B. Brecht ; mise en scèn J.-P. Vincent et J. Jourdheuil. Avec J.-P. Mal Foucher, A. Meffre, D. Bonal, L. Bertrand.

La mariée est enceinte et les meub cassent par suite de glissements dialect

22 heures, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

14 h. 5, « Qui ? quoi ? de qui ? » de J. Maréchal, Compagnie Beursault ;

20 h., Poésie ; 20 h. 45, Atelier de création phonique. Spécial prix Italia 1975, suivi de Courant alter 23 h., Black and blue, par L. Maison ; 23 h. 50, I

FRANCE-MUSIQUE

14 h., La tribune des critiques de disques : « C (Bach) ;

20 h. 15 (S.), Nouveaux talents premiers sillons : niste Pascal Rogé... Ravel ; 21 h., Orchestre de cham Radio-France, dir. B. Amaducci (Scarlatti, Corelli, Bo Pergolèse) ; 22 h. 50, Nouvelles auditions (Bull, P. A 24 h., Concert extra européen.

L'ACTUALITÉ DU DISQUE CLASSIQUE SUR A 2

● Les émissions « Fenêtre sur... », diffusées l'après-midi, de 17 h. 30 à 18 h. 30, sur Antenne 2, seront consacrées une fois par mois à l'actualité du disque classique. Une équipe composée de Philippe Boegner, de Dominique Jameux et de Jean-Michel Damian, se chargera de la sélection des enregistrements et de leur présentation à l'antenne.

BROUILLAGES SUR RADIO-ANDORRE

● Le président de Radio-Andorre, M. Jean Delvigne, a adressé une requête aux coprinces d'Andorre, le président de la République française et l'évêque d'Urgel, pour leur demander d'intervenir afin qu'il soit mis fin aux brouillages dus — selon lui — à l'installation sur la même fréquence d'un nouvel émetteur ondes moyennes à grande puissance que Radio-Monte-Carlo utilise pour ses émissions italiennes.

La direction de Radio-Andorre annonce également qu'elle demandera à l'Union internationale des télécommunications, réunie actuellement à Genève, d'intervenir pour défendre les fréquences andorranes.

On fait remarquer à Radio-Monte-Carlo que la répartition du plan global des fréquences date de la conférence de Copenhague de 1947 (soit antérieurement aux premières émissions andorranes), que ce plan a été entre-temps, périodiquement remis à jour, mais que Radio-Andorre n'a jamais fait de requête pour y figurer officiellement.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 10 OCTOBRE

— *M. Dominique Bussereau*, président de la Génération sociale et libérale, est interrogé par Jacques Chancel pour « Radioscopie » sur France-Inter à 17 heures (à la place du chef d'orchestre D. Barenboïm).

SAMEDI 11 OCTOBRE

— *M. Christian Bonnet*, ministre de l'agriculture, est l'invité du journal de France-Inter depuis Montpellier à 12 heures.

DIMANCHE 12 OCTOBRE

— Le *professeur Jean-Paul Escande* répond à la question de Jean-Louis Servan-Schreiber : « Les médecins sont-ils dangereux ? », sur TF 1 à 22 h. 30.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)			
90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE			
115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE			
125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

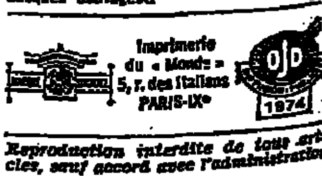
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication
Jacques Sauvageot.



ARTS ET SPECTACLES

[Mu]sique

[...]is indépendants : Chaynes, Ohana, Ballif

[...]rchestre national, accom[...]nt son devoir, présentait, [...]edi, à la maison de Radio[...]e un concert de musique [...]mporaine sous la direction [...]grand diable aux cheveux [...] Lukas Vis, très à l'aise [...]ces œuvres de trois Français [...]endants des écoles et des [...]nes.

[...]rles Chaynes est le plus [...]. Il traite fidèlement les [...] qu'il se donne, ici, dans [...]ures noires, « la Romeria de [...]sidorio » de Goya, « chan[...]jusqu'à l'épuisement dans un [...]e de cauchemar ». On le [...] la trace, il parle, il décrit [...]lisiblement, avec un réel [...] de conteur et d'orchestra[...]. Malheureusement ce qu'il [...]'a guère d'intérêt et la ma[...] dont il le dit reste un peu [...]ique. Il est trop honnête [...] dissimuler ses desseins.

[...]uran-Ngo, création de Mau[...] Ohana (commande de l'ex-[...]F.) est plus mystérieux, [...]rd par son titre « sans signi[...]on », à l'exception de Ngo [...]voque une cérémonie rituelle africaine, ensuite par sa musique où de lents et beaux paliers, introduits par des sforzandos, s'étagent et édifient une sorte de harpe éolienne frissonnante. Les flûtes enroulent de petits frisells, les bois gazouillent, l'orchestre tout entier murmure, se balance en vagues harmonieuses qu'émaillent les paillettes d'or et de sable de la percussion ou de lents chorals de cuivres interrompus. Pourtant l'ensemble laisse une impression plus décorative, comme une grande tapisserie, que réellement émue.

L'œuvre la plus attachante était sans doute A cor et à cri (1962) de Claude Ballif, où l'orchestre est disposé en éventail, ligne par ligne, des violons à la percussion. La forme semble assez obscure, mais la vitalité intérieure du lyrisme accroche sans cesse l'attention par ses grandes marées tumultueuses, ses dialogues abrupts, ses longues bandes instrumentales superposées comme en un arc-en-ciel, ses tuilages de couleurs les unes sur les autres et l'intensité de chaque épisode, qui confirment l'originalité de ce véritable indépendant.

JACQUES LONCHAMPT.

DANIEL BARENBOÏM RECRUTE UN CHŒUR DEUX CENTS AMATEURS [...]R L'ORCHESTRE DE PARIS

[...]e chauvinisme le plus fort [...] chauvinisme adopté », a dit Daniel Barenboïm pour an[...]er la création d'un grand [...]r lié à l'Orchestre de Paris. [...]n n'est impossible en France [...] refuse d'accepter que nous [...]uissions avoir une chorale [...] bonne que celles de l'étran[...] »

[...] accord avec M. Jean Maheu, [...]teur de la musique au secré[...] d'État à la culture, il a donc [...]ndé à M. Arthur Oldham, [...]teur des chœurs du Festival [...]mbourg et de l'Orchestre [...]honique de Londres, de venir [...] passer des auditions à Pa[...] pendant un mois, à partir [...]20 octobre, pour recruter [...] cents choristes amateurs. [...] Oldham (qui aura pour [...]eiller artistique M. Jean La[...]e, chef des chœurs de l'Opéra) [...]dra ensuite la direction [...]ctive du chœur de l'Orchestre [...] Paris, qui devrait faire ses [...]ts la saison prochaine dans [...]e Deum de Berlioz.

[...]s auditions (deux morceaux [...]oix, épreuve de déchiffrage) [...] ouvertes à tous les amateurs [...]aris et de la région pari[...]e.

[...]ppelons que la plupart des [...]s chœurs à l'étranger, à [...]ption de ceux des opéras et [...]adios, sont de même compo[...] amateurs. — J. L.

[...]Renseignements et rendez-vous [...]léphone : 758-27-37 et 758-27-31.

Variétés

SYLVIE VARTAN

« Il y a la grande dame en noir de la chanson : c'est Barbara ; il y a Monsieur 100 000 volts — Bécaud — ; l'enfant de la balle — Sardou — et puis de moi on dit toujours : « Sylvie, ah oui, elle travaille beaucoup, elle est courageuse, elle fait des progrès » : comme Barbara, et beaucoup d'autres, Sylvie Vartan en a assez de s'entendre toujours dire la même chose. Qu'elle en parle, au Palais des Congrès, où elle chante actuellement, c'est d'autant plus savoureux que, justement, depuis le début du spectacle, on se disait : ah oui, ça se voit, elle travaille beaucoup, elle fait des progrès.

Son show est intelligemment monté et fait alterner, sans accroc, le tour de chant classique (chanson vive, chanson tendre), avec des ballets style revue américaine ou Casino de Paris. Quand il s'agit de chanter gai et rythmé, la voix est habilement étoffée par les chœurs sans cependant être noyée, et Sylvie Vartan sait faire passer dans un souffle un peu rauque les notes trop basses qu'elle ne peut pas chanter. Enfin, les jeux de lumière, la variété des costumes, concourent à donner l'impression d'assister à quelque chose de soigné, mais le tout reste froid, un peu ennuyeux, même.

Comme des devoirs, en classe, qui seraient corrects mais trop scolaires, danses et chansons manquent d'originalité, pire : de charme. — Cl. D.

Cinéma

Truffaut et Mlle Hugo

(Suite de la première page.)

La jeune femme le retrouve, provoque un rendez-vous qui ne mène à rien. De toute évidence, Pinson ne veut pas d'elle. C'est un coureur de dot, un mufle et un libertin. Adèle ne le poursuit pas moins de ses assiduités et de ses extravagances. De ses extravagances surtout : prétendant l'avoir épousé et feignant d'être enceinte ; lui « payant » une prostituée ou se déguisant en homme pour le surprendre au bal ; imaginant de le ramener à elle grâce aux pouvoirs d'un magnétiseur...

Plus elle s'acharne et plus Adèle perd le contrôle de ce combat insensé. Peu à peu la réalité s'efface. C'est moins un homme qu'Adèle poursuit que le fantôme d'un souvenir, l'image d'un rêve. La passion fait place, chez elle, à l'idée fixe, son obsession la consume, la démence la guette... Quand, plus tard, elle se retrouve à la Barbade, où Pinson a été muté, elle est devenue une épave, une sorte de clocharde égarée dans ses fantasmes, qui voit partout l'objet de son amour et ne le reconnaît pas lorsqu'elle le rencontre.

Heureuse ou malheureuse, une histoire de cœur est toujours un dialogue. La gageure soutenue par Truffaut est d'avoir fait de celle-ci un monologue. Son film est construit autour d'une solitude et d'une absence. Solitude de l'héroïne qui n'écrit plus à sa famille que pour réclamer de l'argent et dont les contacts avec le monde extérieur sont limités à ceux qui servent sa marotte. Absence ou quasi-absence du seul être qui pourrait la ramener à la raison.

Comme pour « l'Enfant sauvage », qu'il avait entièrement conçu d'après le mémoire du docteur Itard, François Truffaut, dans « Adèle H. », n'a rien voulu inventer. Il s'en est tenu aux éléments fournis par le journal d'Adèle, grimoire touffu qu'une universitaire américaine vient de déchiffrer (1). De cette fidélité naît l'émotion du film, sa tension, sa palpitation. Son intérêt documentaire et historique. Parfois, aussi (dans la première partie), une impression de piétinement et de redites qui était sans doute inévitable, Adèle ne sachant que tourner en rond et se heurtant toujours aux mêmes murs. « Mon film est un morceau de musique à un seul instrument », a déclaré l'auteur. C'est la monotonie de la plainte qui la rend déchirante.

Cette vérité dans laquelle il s'enracine, Truffaut la trahit pourtant sur un point essentiel. En 1833, Adèle avait trente-trois ans. Elle en a plus de quarante quand s'achève le film. Ce n'est plus une jeunesse. Et elle n'a jamais été une beauté. Or, pour jouer le rôle de cette « vieille fille » (l'expression est de Mme Hugo) déboussolée, tourneboulée, Truffaut a choisi Isabelle Adjani, qui est la santé, la fraîcheur, la grâce mêmes. Sans doute Isabelle Adjani a-t-elle été intelligemment maquillée et l'a-t-on affublée d'oripeaux peu flatteurs. Sans doute réussit-elle, tant elle a de talent, à exprimer l'usure morale, mentale, de son personnage. Mais rien ne peut empêcher que sous le masque de la pauvre Adèle transparaissent, éclatent, par moments les vingt ans de la comédienne.

Cette confusion des âges fausse évidemment certaines données du drame. Mais, en même temps, elle contribue à enrichir le portrait de l'héroïne. Au fond, il y a deux Adèles dans l'Adèle qu'incarne si remarquablement Isabelle Adjani. Derrière la demi-vierge mûrissante qu'était devenue Mlle Hugo au moment de son équipée canadienne apparaît en filigrane la jeune fille qu'elle avait dû être dix ou quinze ans plus tôt — une jeune fille secrète, orgueilleuse, romanesque, mal aimée ou se croyant telle, prisonnière de sa famille, de son époque, de la gloire de son père, déjà névrosée et éprouvant de façon maladive le besoin d'affirmer (par la musique et la littérature d'abord, puis par l'amour) sa personnalité.

Sous la pression de son interprète le film prend une dimension nouvelle, et, plus encore qu'un cri d'amour, devient le cri d'angoisse d'une femme qui voulait vivre et qui sait déjà qu'elle est morte.

Après l'épisode de la Barbade, c'est-à-dire après la fin du film, qu'arriva-t-il à Adèle ? se demandera-t-on peut-être. Eh bien, elle fut ramenée à Paris en 1872, grâce aux bons soins d'une « dame de la colonie », Mme Baä, que l'ogre Victor remercia vraisemblablement de galante manière (« la primera negra de mi vida », note-t-il dans son carnet à la date du 23 février 1872) (2). Adèle fut internée à Saint-Mandé, puis, après la mort de son père, au château de Suresnes, transformé en maison de santé. C'est là qu'elle mourut en 1915, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Elle repose à Villequier, aux côtés de sa mère, dans l'« herbe épaisse » du petit cimetière où les familles Hugo et Vacquerie ont leurs tombes.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Biarritz I et II, Cinémonde-Opéra, Bienvenüe-Montparnasse, Bretagne, U.G.C. Odéon, Mistral, Clichy-Pathé.

(1) *Le Journal d'Adèle Hugo*, par Frances Vernor Guille (éditions Minard).

(2) In *Olympio ou la Vie de Victor Hugo*, par André Maurois (Hachette).

■ France-Musique organise le samedi 11 octobre, à 21 heures, un concert de musique arabe avec le groupe de M. L'Arbi-Ouechni, au studio 105 de la Maison de Radio-France.

M. CHAMBAZ (P.C.) : perversion et violence ne sont pas qu'au cinéma.

Dans *l'Humanité*, M. Chambaz donne le point de vue du parti communiste sur la taxation des films violents et pornogrpahiques:

« Le président de la République s'inquiète aujourd'hui de « la multiplication de productions étalant la violence et la perversion ». Mais que veut cette indignation à vrai dire bien tardive.

» La pornographie et la violence ne sont ni accident ni produit négatif de son « libéralisme ». Elles expriment les conséquences extrêmes de la soumission du cinéma au système du profit et aux censures multiples qu'il engendre.

» Le gouvernement fuit d'ailleurs curieusement le débat politique devant l'Assemblée nationale, mais il compte appliquer les mesures de taxations supplémentaires par décrets. Il prouve ainsi qu'il ne peut ni ne veut porter remède aux difficultés réelles de la création cinématographique. Dans le droit fil du profit, il ne songe qu'à tirer un supplément de ressources des productions qu'il dénonce.

» Mais perversion et violence ne sont pas qu'au cinéma. Elles fleurissent sur le terrain même du vieil ordre social. (...)

» La perversion ? Elle est dans une société qui condamne des centaines de milliers de travailleurs au chômage et où toutes les activités humaines se mesurent à l'aune du profit.

» La violence ? Elle est dans les rapports sociaux capitalistes, dans l'exploitation des travailleurs, dans la ségrégation sociale dont la classe ouvrière et les masses populaires sont victimes, dans les obstacles de tous ordres que le régime de l'argent impose à la recherche et à la création. (...)

» L'ordre capitaliste se nourrit du désordre qu'il engendre.

» Le président de la République s'en prend à la perversion. Mais M. Jean-Charles Edeline, dont il a fait le grand maître du cinéma et de la télévision, défend avec cynisme le cinéma pornographique pour les profits qu'il procure et va jusqu'à le présenter comme « l'un des refuges contre l'oppression ». Mais Michel Poniatowski traite les réalisateurs et les équipes de création « d'intellectuels masochistes et mal sevrés ». (...)

Théâtre

LABICHE AU FRANÇAIS

Le théâtre d'Eugène Labiche sera joué de plus en plus. Il est fort. Le dialogue est un chef-d'œuvre de candeur, de précision. Il y a une générosité rare dans le dessin des personnages à qui les vérités échappent et qui sont surpris par ces vérités, qu'ils n'osent pas trop garder par-devant eux. La gaieté de Labiche est faite d'aveux, de regards, de menaces et d'accidents qui arrivent presque. Le décalage est saisissant, entre la modestie apparente des tableaux et la richesse vertigineuse de ses études de caractères, de sociétés.

Oui, on jouera Labiche. Nous aurons donc l'occasion de parler de la Poudre aux yeux *et du* Plus Heureux des rois, *pièces remarquables, surtout la seconde. Ce serait égarer le lecteur que de lui apporter une information sur ces œuvres à propos des mises en scène que vient d'en faire Jacques Charon. Car, sur la scène du Théâtre Marigny, le spectateur ne trouvera que peu de choses, et qui n'ont avec Labiche qu'une infime parenté.*

C'est désespérant, ce Théâtre-Français. On y prend deux belles pièces, on en fait de la bouillie. Comme si l'on n'avait pas lu, pas compris, pas travaillé, comme si l'on n'avait vu dans ses œuvres merveilleuses qu'un caquetage de volailles, que des sottises.

Les décors et costumes de André Levasseur sont vilains et vulgaires. Les comédiens, dirigés en dépit du bon sens, comme des poupées vides, pèrorent d'une voix de stentor. Le plus triste, c'est qu'ils semblent à l'aise.

La soirée est bien trop longue. C'est déjà une erreur que de jouer ces deux pièces en un seul programme. Il y a dans tout cela un manque de sang-froid.

MICHEL COURNOT.

★ Marigny, 20 h. 30, en alternance.

[...]mes

Fougeron affronte ses maîtres

[...]rendre pied... Le besoin s'en [...]ntir quand on est pris dans les [...] d'une inflation picturale inver[...] proportionnelle à la récession [...]ique. La jubilante rétrospective [...]ques Villon au Grand Palais, par [...]e, amorcée par les gravures qu'on [...] chez Sagot-Le Garrec, en fournit [...]ven. On peut aussi fouler, raf[...] un tout autre terrain sur les pas [...]é Fougeron.

[...]s une éclipse partielle, démentie [...]rs par ses expositions graphiques [...]rs ou de Châteauroux, Fougeron [...] renouvelé. Enfin paraissent au [...] fruits d'années de travail. C'est [...] travail, sur papier du moins, [...]éflexion créatrice sur une chaîne [...]l est un des derniers maillons [...] décide à livrer (1).

[...]peintre tient son journal. Il n'a [...]ire des mots d'ordinaire alignés, [...]ans complaisance. Son calepin, [...]n carnet de dessins. Sa critique [...]peinture s'exprime dans la même [...] que celle de ses « victimes » [...]imées. C'est en sa compagnie [...]est amené à une relecture des [...] classiques. Quitte à les remet[...] question.

[...] « morceaux choisis », comme il [...]elle, ne prétendent pas recom[...] à grand renfort de citations [...]es, une synthèse des vieux [...]. Le résultat serait puéril. Avec [...]ne impertinence, ils soulignent [...]randeurs et leurs servitudes, et [...]leurs mensonges.

[...]. Courbet, qui trône ici entre [...] et Virginie, ou mieux entre ses [...] damnées, est un faux blessé [...]autoportrait original. Il se regarde [...] la glace. Son narcissisme est [...] comme celui de M. Ingres, [...] non de ses héroïnes : de leurs [...] Mains de Thétis, d'Angélique, [...]nus du bain turc... et de celles, [...]rialisées de la Joconde. « Des [...] pourquoi faire ? », demande [...]on. Pour les peindre. Il peint, [...]tôt il dessine vigoureusement [...]u Crucifié de Grünewald, celle [...]ribe du même Matthias, qui ne [...]ais tenir une plume, étrange[...]pareille à celle d'un vieux char[...] où s'inscrivent soixante ans de travail, et qui servit de remodèle à Fougeron. De Van Gogh, ce sont les pieds, hors des fameux souliers, qu'ils surplombent. Et Sorrow. De Léger, contemplées par son profil, trois têtes de femmes proches parentes : deux issues de la grande époque, la troisième de Nadia.

Pour irrévérentieux qu'il soit, le coup de chapeau donné à Michel-Ange — celui qui est envoyé au Caravage est plus démystificateur, — « pour un cinq centième anniversaire », livre l'essentiel d'un fidèle portrait psychologique. L'autre portrait, si on peut dire, le profil mortuaire dû à Daniele da Volterra, gît sous ses créatures préférées, les *ignudi* de la Sixtine (leurs faces seulement), vrai chant d'amour à la jeunesse, à la vie (« un long, un lourd sommeil peuplé d'adolescents »). Fougeron l'a longuement scruté, le plafond de la Sixtine, il en a étudié à la loupe les photos des cartons, et ceux de la Bataille de Cascina, et les *sinopie*.

Des copies ? Pas du tout. Le mérite de Fougeron est d'avoir réussi à la fois à ressusciter les chefs-d'œuvre embaumés et à faire œuvre originale. Qu'on en juge par les autres compositions : il n'y a aucune coupure entre les impertinents « morceaux choisis » et les dessins qui, avec des toiles déjà réalisées, la plupart de grandes dimensions (on en a vu quelques-unes naguère à la Foire d'art contemporain de la Bastille) forment l'ensemble *Affrontements*. Du premier affrontement du nouveau-né avec la vie à l'affrontement de l'homme avec le mal, la mort — la male mort dispensée avec une prodigalité féroce au Chili comme au Vietnam, — en passant par les affrontements du couple uni ou désuni, tout y passe. On voit que l'art de Fougeron n'est pas gratuit. Rien ne peut l'empêcher de témoigner.

Sa poigne puissante qui se fiche des subtilités, et c'est ce qui valorise son témoignage, traduit ses visions avec, non plus un réalisme scrupuleux, mais une violence qui ne cherche jamais à plaire, plutôt à choquer, une véhémence paroxystique. Un expressionnisme linéaire. Tout est dans la fermeté du trait réduit au strict nécessaire. Au modelé aussi. Alors tant pis si cette manière peut sembler (encore) inactuelle. Fougeron poursuit sa route, crée sa propre actualité qui finira bien un jour ou l'autre par être celle de tout le monde sinon celle des esthètes. Une immense générosité a dicté ces dures images. On objectera que les bons sentiments n'ont rien à voir avec la bonne peinture. Mais si, parfois.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) La Lampe dans l'horloge, 20, rue des Francs-Bourgeois. Jusqu'au 8 novembre.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. : Elektra.
Comédie-Française, 20 h. 30 : la Poudre aux yeux ; le Plus Heureux des trois.
Odéon, 20 h 30 : Il Campiello
TEP, 20 h. 30 : Coquin de coq. — Petit TEP, 20 h. 30 : Carrefour B. Touré.

Les salles municipales

Chatelet, 20 h 30 : Valses de Vienne
Nouveau Carré, 20 h : Cirque à l'ancienne ; 21 h. : le Tableau ; 20 h. 45 : Jam Hoot.
Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Paul Taylor and Dance Company (second programme).

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Atelier, 21 h. : Sur le fil.
Athénée, 21 h : l'Arrestation
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : la Grosse.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Citrouille. — Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : l'Age d'or.
Charles-de-Rochefort, 20 h. 45 : le Troisième Témoin.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Frères Jacques.
Cour des Miracles, 20 h 30 : Pique-Soleil ; 23 h. : Attendons la fanfare.
Daunou, 21 h. : Monsieur Masure.
Edouard-VII, 21 h. : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
Fontaine, 20 h 45 : la Balance.
Gaîte-Montparnasse, 20 h. 45 : Butley.
Huchette, 21 h : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
International House, 21 h. : le Portrait de Dorian Gray.
La Bruyère, 21 h : Safari dans un placard
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Ce soir, on fait les poubelles ; 18 h. 30 et 22 h. 15 : Sade ; 23 h. : Fando et Lis.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 10 octobre

Madeleine, 20 h 30 : Peau de vache
Mathurins, 21 h. : Antigone
Michel, 21 h 10 : Duos sur canapé
Michodière, 20 h. 30 : Gog et Magog
Moderne, 20 h 45 : Hôtel du Lac
Montparnasse, 18 h 30 : Ensemble de musique vivante de Diego Masson ; 21 h. : Roger Siffer.
Mouffetard, 20 h 30 : Ulysse et Pénélope ; 22 h. : Benoist Mary Story
Nouveautés, 21 h. : la Libellule.
Œuvre, 21 h : Monsieur Klebs et Rozalie
Le Palace, 19 h. : le Diable à ressort ; 21 h. : Une anémone pour Guignol.
Palais-Royal, 20 h 30 : la Cage aux folles
Palais des sports, 20 h. 30 : le Cuirassé Potemkine.
Paris-Nord, 15 h. et 20 h. 45 : le Garde-Chasse ; Sonate à Kreutzer.
Plaisance, 20 h 30 : la Grande Fête
Ranelagh, 20 h 30 : la Pieuvre.
Récamier, 20 h 30 : Kennedy's Children.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque-Monsieur
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : la Solitude d'un gardien de but.
Studio-Théâtre, 21 h : Œdipe roi
Tertre, 20 h 30 : Ombres ; les Punaises
Théâtre Campagne-Première, 19 h. : La pipelette n'a plus pipe ; 20 h 30 : Vie et mort d'une concierge ; 22 h. : P. Abrial ; 23 h : Angels of Light ; 24 h. : India, danse.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Marcel Marceau.
Théâtre de la Cité universitaire, Grand Théâtre, 21 h. : Un couple pour l'hiver. — Fondation Henrich-Heine : le Virage.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h 30 : Et les petits cailloux sont contents.
Théâtre Essaïon, salle I, 20 h 30 : Bilitis — Salle II, 20 h. 30 : l'Ecole des femmes
Théâtre Oblique, 21 h. : la Danse de mort.
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h 30 : Harold et Maude. — Petite salle, 20 h. 30 : les Emigrés.
Théâtre de la Plaine, 21 h : Hinkeman
Théâtre de la Péniche, 20 h. 30 : Un Farré peut en cacher un autre.
Théâtre Présent, 20 h 30 : Ice-Dream
Troglodyte, 22 h. : Xâhât.
Variétés, 20 h 30 : l'Autre Valse.

Les théâtres de banlieue

Antony, Théâtre Firmin-Gémier, 20 h. 45 : R. Devos.
Boulogne, T.B.B., 20 h 30 : Rufus, le héros national.
Charenton, Théâtre, 21 h. : Jacques Martin.
Créteil, Maison des arts, 20 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, Jean-Fournet (Berlioz).
Evry, Théâtre de l'Agora, 21 h. : Jeune Ballet de Moscou.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 21 h. : Terror.
Sceaux, 21 h. : Juliette Gréco.
Villejuif, Théâtre Romain-Rolland, 21 h. : Rashomon.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h : Woyzeck.
Vitry, Théâtre Jean-Vilar, 20 h. 45 : Catherine Ribeiro + Alpes.

Festival d'automne

Voir Théâtre de l'Odéon (salles subventionnées)
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : les Troyennes.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Epée-de-Bois, 20 h. 30 : Toro

Surfaces 75

Grand Palais, 18 h. : Katiana Kowalsky, Théâtre d'Hannah.

La danse

Voir Théâtre Campagne-Première et Théâtre de la Ville.
Centre américain, 20 h. 45 : Ballets de Didier-William Lepauw.
Espace Cardin, 21 h. : Paolo Bortoluzzi.
Théâtre de la Porte-Saint-Martin, 20 h 45 : Ballets Roland Petit (Coppélia).
Théâtre de Paris, 21 h. : Schéhérazade

Vidéo

Vidéostone, permanent à partir de 14 h. : Espagne ; la Manifestation des femmes à Hendaye, par D. Seyrig.

Les concerts

Voir Théâtre Montparnasse.
Hôtel Hérouet, 20 h. 15 : Trio Revival et S. Escure, piano (Bach).
Maison de la radio, 20 h. 30 : Orchestre lyrique de Radio-France, dir. Daniel Chabrun (l'Homme occis, création ; la Noirceur du lait).
Salle Cortot, 20 h. 30 : Sachiko et Kunio Kodama, piano (Mozart, Schubert, Satie, Ravel).

Le jazz

Centre américain, 22 h. 30 : le Groupe Gorillas.

Exceptionnellement, le Dimanche 12 Octobre, le spectacle « LA CAGE AUX FOLLES » au THEATRE DU PALAIS-ROYAL, avec Jean POIRET et Michel SERRAULT, sera joué en matinée à 16 heures, et en soirée à 21 heures.

Election du bureau du club de l'affiche des « Enfants du Paradis ». Président : Maurice TINCHANT ; vice-président : J.-F. COUVREUR ; secrétaire général : Pierre-Patrick BÉZIA ; trésorier : Gérard TRAN-TRONG.

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

Cinémathèque

...ot, 15 h. : la Tosca, de C. Koch; ...h. 30 : le Grand Risque, de ... Fleischer ; 20 h. 30 : Mister ...estyk, de R. Fleischer; 22 h. 30 : Nuits blanches, de L. Visconti ; ... 30 : Escalation, de R. Faenza.

Les exclusivités

...RRE, LA COLERE DE DIEU (... vers. ang.) : Studio de la ...pe, 5e (033-34-83), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

...ELA DE LA PEUR (Fr.) : Li...é, 12e (343-01-59), Normandie, (359-41-18), Capri, 2e (508-11-69).

...TTE (Fr.) (**) : Quintette, 5e (...-35-40), Montparnasse 83, 6e (...-14-27), Balzac, 8e (359-52-70), ...nia, 2e (231-39-36).

...K MOON (Fr.) : Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Bonaparte, 6e (326-12-12), Vendôme, 2e (...-97-52), Studio Médicis, 5e (...-25-97), Biarritz, 8e (359-42-33).

...LEY-ONE-EYE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

...BAT ET LA SOURIS (Fr.) : ... 2e (236-83-93), U.G.C.-Odéon, (325-71-08), Caméo, 9e (770-20-89), ...mar, 14e (326-41-02), Images, (522-47-94), Elysées-Cinéma, 8e (...-37-90), Liberté, 12e (343-01-59), ...léon, 17e (380-41-46), Magic-Convention, 15e (828-20-64).

... (Chili, v.o.) : Le Seine, 5e (...-92-46).

...LEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le ...e, 5e (325-92-46) à 17 h. 15 et ... 15.

...OIT DU PLUS FORT (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (...-39-19), U.G.C.-Marbeuf, 8e (...-47-19), Pagode, 7e (551-12-15).

...ER POUR MISS JONES (A., (**) : Saint-Germain Studio, (033-42-72) ; v.f. : Balzac, 8e (...-52-70), Gaumont-Théâtre, 2e (...-33-16), Fauvette, 13e (331-...), Magic-Convention, 15e (828-...), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

FLIC STORY (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Mistral, 14e (734-20-70), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Murat, 16e (288-99-75), Boul'Mich', 5e (033-48-29), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

FOLLE A TUER (Fr.) (*) : Français, 9e (770-33-88), Marignan, 8e (359-92-82), Athéna, 12e (343-07-48).

LA FUGUE (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23), Publicis-Matignon, 8e (359-31-95) ; v.f. : Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

LES GALETTES DE PONT-AVEN (Fr.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90), Miramar, 14e (326-41-02), Biarritz, 8e (359-42-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Royal-Passy, 16e (527-41-16), Capri, 2e (508-11-69).

GORGE PROFONDE (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Balzac, 8e (359-52-70), Omnia, 2e (231-39-36), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48).

GUERRE ET AMOUR (A., v.o.) (***) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75).

HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Ambassade, 8e (359-19-08), Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Nations, 12e (343-04-67), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

HU-MAN (Fr., vers. ang.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Colisée, 8e (359-29-46), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).

IL FAUT VIVRE DANGEREUSEMENT (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Danton, 6e (326-08-18), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 14 h. 45 et 20 heures.

LE JARDIN DES DELICES (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).

J'ETAIS, JE SUIS, JE SERAIS (All., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).

LA KERMESSE DES AIGLES (A., v.o.) (***) : Marignan, 8e (359-92-42) ; V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55), Cambronne, 15e (734-42-96).

LECON D'HISTOIRE et MACHORKA-MUFF (Fr.) : Olympic, 14e (783-67-42).

LENNY (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

Les films nouveaux

LA COURSE A L'ECHALOTE (***) film français de Claude Zidi, avec Jane Birkin et Pierre Richard. — Marignan, 8e (359-92-82), Richelieu-Gaumont, 2e (233-56-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Wepler, 18e (387-36-07), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Madeleine, 8e (073-04-22), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Panthéon, 5e (033-15-04), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11).

HISTOIRE D'ADELE H., film français de François Truffaut, avec Isabelle Adjani. — Biarritz I et II, 8e (359-42-33), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Rex, 2e (236-83-93), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Bretagne, 6e (222-57-97), UGC-Odéon, 6e (325-71-08), Mistral, 14e (734-20-70), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE JOUR DE L'AMOUR, film Mexicain d'Alberto Isaac. — V.O. : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

SANJURO (réédition), film japonais de Akira Kurosawa. — V.O. : Dragon, 6e (548-54-74).

MADE FOR EACH OTHER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

MADINGO (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Mercury, 8e (225-75-90). V.f. : ABC, 2e (236-55-54), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Murat, 16e (288-99-75), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

MOISE ET AARON (Fr.) : Marais, 3e (278-47-86), Pagode, 7e (551-12-15).

LE MYSTERE DES DOUZE CHAISES (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). V.f. : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

NUMERO DEUX (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), France-Elysées, 8e (723-71-11), 14-Juillet, 11e (700-51-13), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).

PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Quartier Latin, 5e (326-84-65).

Quintette, 5e (033-35-40), Mayfair, 16e (525-27-06), Marignan, 8e (359-92-82) (v.f. sam. et dim.). V.f. : Nations, 12e (343-04-67), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Français, 9e (770-33-88), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LE PARRAIN N° 2 (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18), Saint-Michel, 5e (326-79-17). V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97).

PAS DE PROBLEME (Fr.) (***) : Le Paris, 8e (359-53-99), Maxeville, 9e (770-72-86), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Jeanne-d'Arc, 13e (331-40-58), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

PHASE IV (A., v.o.) (***) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Luxembourg, 6e (633-97-77), St-Germain-Village, 5e (633-87-59). V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Nations, 12e (343-04-67), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cambronne, 15e (734-10-68), Haussmann, 9e (770-47-55), Studio Raspail, 14e (326-38-98).

PIROSMANI (Georg., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-81-25).

ROLLERBALL (A., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Caravelle, 18e (387-50-72), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Max-Linder, 9e (770-40-04).

LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) (***) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

SOUVENIRS D'EN-FRANCE (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (387-36-14), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-58-16), 14-Juillet, 11e (700-51-13), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), P.L.M.-St-Jacques, 14e (589-68-42).

TARZOON, LA HONTE DE LA JUNGLE (Belg., v. amér.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22).

TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

VASE DE NOCE (Belg.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).

LE VIEUX FUSIL (Fr.) (*) : George-V, 8e (225-41-46), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Plaza, 8e (073-74-55), Paramount-Bastille, 17e (758-24-24), Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Bastille, 11e (343-79-17), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75).

VIVA PORTUGAL (All., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), 14-Juillet, 11e (700-51-13).

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,[illegible]
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,0
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,8

offres d'emploi

Vous recherchez un poste d'avenir dans un Groupe Bancaire

VOUS AVEZ :
— de l'initiative et de l'ambition ;
— de bonnes connaissances bancaires (classe III minimum) et une expérience pratique de la démarche ;
— le goût de participer au développement d'un Fonds de Commerce en création.

NOUS VOUS PROPOSONS :
dans une banque privée, filiale du GROUPE SUEZ, des postes d'

ATTACHÉS COMMERCIAUX

à notre siège à Paris, quartier « Etoile » ou dans nos Agences de Paris et de la région parisienne.

NOUS VOUS APPORTONS :
— un travail varié et intéressant au sein d'une petite équipe dynamique ;
— de larges perspectives de promotion dans un établissement en rapide progression ;
— une rémunération attrayante basée sur votre formation et votre expérience.

Ecrire avec curriculum vitae manuscrit, prétentions et photo ss référence 13.057 à : PUBLICITE ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm. (Discrétion assurée.)

EXPERTS-COMPTABLES
recherchent
JEUNE DIPLOMÉ
(ou mémorialiste)
Expérience Cabinet
DISPONIBLE POUR SEJOURS OUTRE-MER.

Adresser C.V. très détaillé avec photo au Nº 7481 : « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Bureau National d'Etudes Economiques et Techniques

RECRUTE
— **INGÉNIEURS : V.R.D.**
BÉTON ARMÉ
CIRCULATION DES SOLS.
— **ARCHITECTES.**
— **URBANISTES.**
— **SPÉCIALISTES POUR RÉNOVATIONS.**

Expérience minimum : 3 ans.
Logement assuré.
Lieu de travail : Oran, Annaba.

Ecrire en joignant C.V. détaillé et références professionnelles à
ECOTEC - Mission D.E.G.
26, boulevard Benadda Benaouda, ORAN.

Impte Société française branche outillage et mécanique recherche :
RESPONSABLE COMMERCIAL
pour animer représentants sur l'ensemble de la France. Ecr. C.V. nº 25.363 Contesse P., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Sté Paris (15e) ch. REVISEUR compt., niveau BTS ou DECS ou certific. supér. pr contrôles stés filiales. Déplacements intéressants et formation assurée. Ecr. av. C.V. J. ALESSANDRI, 10, rue de Pologne, 78-Saint-Germain-en-Laye.

F. J. T. ch. animateur (trice), sérieuses références. Ecrire au 25, av. Karl-Marx, 93-Bobigny.

beicip

pour l'ECOLE d'INGENIEURS de l'INSTITUT ALGERIEN DU PETROLE
(Etablissement de Boumerdès),
en vue de diffuser un enseignement professionnel au niveau Ingénieur,

recherche

UN INGENIEUR GEOLOGUE PETROLIER
quelques années d'expérience professionnelle,

UN INGENIEUR FOREUR PETROLIER
ayant connaissance approfondie tous aspects chantier forage et bonne compétence théorique pour enseignement de type professionnel.

UN INGENIEUR PRODUCTION PETROLIERE
quelques années d'expérience en Exploitation champs, installations de surface et travaux sur puits.

Les postes conviendront particulièrement à ingénieurs expérimentés, s'intéressant aux problèmes de formation et désireux de s'assurer quelques années de vie familiale stable.

Débutants s'abstenir.

Prière adresser s/réf. 73.028 candidature avec C.V. au :
Bureau d'Etudes Industrielles et de Coopération de l'INSTITUT FRANCAIS DU PETROLE
366, avenue Napoléon Bonaparte
92502 RUEIL-MALMAISON
discrétion assurée.

LES PRODUITS DE PROTECTION DU BOIS PROTIM
recherchent
pour la réalisation de leur programme d'expansion
AGENT COMMERCIAL
introduit dans les secteurs du bois pour la Région Parisienne.
Adresser C.V. détaillé à
PROTIM FRANCE S.A., 103, rue de Charenton, 75012 Paris. — Membre du Groupe Foseco-Minsep.

Petite société région parisienne recherche
CHIMISTE ou A.T. LABORATOIRE
ayant quelques années expérience dans techniques de lubrification, travail des métaux et détergents.

Adresser C.V. et prétentions à
G. Billard-Madrières, 5, rue Mousset-Robert, 75012 PARIS.

Ecole privée cherche profess. FRANÇAIS ou PHILO., cont., homme uniq 805-29-57/700-99-75.

Sté GAUMONT rech. ANAL.-PROGR., 2 a. exp. min. pour ordinat. 370/115 SOUS-DOS, langage ASSEMBLEUR COBOL. Ecr. avec C.V. et prétent. à : Gaumont, 30, av. Ch.-de-Gaulle, 92200 Neuilly. - 758-11-40, p. 395.

ASSOCIATION DE TOURISME SOCIAL recherche :
ANIMATEURS (TRICES)
ayant déjà une format. et une spécialisation audiovisuelle, sportive, animation générale ;
ACCOMPAGNATEURS (CES)
de circuit, expérimentés. Ecr. nº T 076.233, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur-2e, qui tr.

Filiale de production d'un groupe international spécial. dans les revêtements muraux recherche
CHEF PRODUITS
— 28 ans minimum, diplôm. enseignement supérieur ;
— Pouvant justifier d'au moins 3 ans expér. marketing dans les produits de gde distribut. ;
— Il sera confié au candidat retenu le développement d'une gamme de produits, la réussite de cette mission impliquant une promotion rapide au sein de l'entreprise.
Ecrire avec C.V. et prétentions sous nº 41.429 B, à BLEU, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

Premier distributeur de peintures et papiers peints recherche
3 DELEGUES CCIAUX
pour visiter artisans peintres et entreprises de peinture.
SALAIRE MENSUEL :
4.000 × 13 + PRIMES
garanti pendant 1 an tous frais payés.
Secteurs à pourvoir :
— Paris.
— Proche banlieue.
— Seine-et-Marne.
Lettre retournée, C.V. et photo à Nº 41.097 B BLEU, 17, rue Lebel (94) Vincennes, qui tr.

Etabl. Public Aménagement Ville Nouvelle Marne-la-Vallée, recherche
GEOMETRE EXPERT TOPOGRAPHE
Ce cadre ingénieur ou D.P.L.G. sera responsable de l'organisat. et du contrôle de toutes les opérat. topographiques, canevas, levée de plans, implantations, recolements. Ses fonctions implic. des relations étroites avec la direction technique de l'Epamarne et av. les géomètres extérieurs. Par ailleurs, au sein de la Direction financière il devra assurer un rôle de synthèse des questions foncières auprès de certaines équip. pluridisciplinaires qui sont chargées des zones opérationnelles. Adresser réf. et prét. à M. le Secrétaire général de l'EPAMARNE avant le 17 octobre 1975 à Noisiel, 77420 Champs-sur-Marne.

Sté STIM, Importante Agence Immobilière, recherche
NEGOCIATEURS
pour Versailles, Le Chesnay, références morales et profession. exigées. - Tél. 958-14-60.

Etabl. public am[...] ville nouvelle Marne-la-Vallée r[...]
CHARGE (E) MIS[...]
pour l'étude et la [...] d'un centre de [...] comportant des logem[...] bureaux, des comm[...] surtout, des équipemen[...] Le poste sera confié [...] rence à une personne [...] formation et une ex[...] l'étude et la réalisati[...] collectif ; une double [...] sociologue et de juri[...] appréciée. Le poste a[...] à une personnalité [...] d'animer une équipe [...] plinaire et de mener à [...] négociations avec la [...] locale et les admi[...] concernées.

Ecrire à :
M. le Secrétaire [...]
Epamarne Parc de [...]
à Noisiel, 77420 Champ[...]

secrétai[...]

de direction

Importante Société du SUD-OUE[...] recherche
SECRETAIRE DE D[...]
Sténodactylo, anglai[...] Allemand apprécié, [...] années d'expérience [...] Forte capacité de [...] d'organisation. Age [...] 30 ans. Ecrire avec C[...] et photo, à [...] Ag. HAVAS PAU, D[...]

Secrétaire méd[...]

Service médecine d[...] interentrepri[...]
NANTERR[...]
recherche toute u[...]
SECRET. MEDICA[...]
avec pratique sté[...] Téléph. pour rendez-v[...]

Secrétaires

Centre socio-culturel empl. de SECRETAIR[...] complet dactylo conf[...] et esprit d'équipe [...] Ecr. ou se présenter [...] de recherche et de [...] 3, rue du Docteur-[...] 92110 CLICH[...]

Nous pr[...] instamment [...] annonceurs d'[...] l'obligeance d[...] pondre à toute[...] lettres qu'ils r[...] vent et de rest[...] aux intéressé[...] documents qui [...] ont été confiés.

emplois régionaux

Dans le cadre de son expansion
GENERAL MOTORS STRASBOURG S.A.
81, rue de La Rochelle
67026 STRASBOURG CEDEX

propose pour ses départements :

1) CARBURETOR ENGINEERING
possibilité de carrière exceptionnelle pour
INGÉNIEURS AMBITIEUX
ayant expérience en essais et développement de prototypes
ANGLAIS SOUHAITE

2) PRODUCTION PLANNING
INGÉNIEURS OU AGENTS DE MÉTHODES
expérimentés en
• décolletage sur tours automatiques multibroches ;
• estimation des coûts d'outillage ;
• définition des cycles d'approvisionnement et des vitesses de cope, gammes d'opération, etc.
ANGLAIS SOUHAITE

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à M. DALBOURG, Directeur du personnel.

Il sera répondu à toutes les candidatures, qui seront traitées confidentiellement.

Agence Région Centre et Val-de-Loire
recherche pour visite clientèle.

1) TECHNICO-COMMERCIAL
niveau BTS ou Ingénieur, ayant connaissances commerciales et techniques en régulation thermique pour chauffage et climatisation.

2) TECHNICO-COMMERCIAL
niveau BTS ou Ingénieur, ayant connaissances en électromécanique, électrotechnique ou hydraulique. Nécessaire posséder voiture.
Expérience professionnelle exigée.
Fixe + intéressement + frais.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions nº 7227 HAVAS - 37018 TOURS CEDEX.

SECRETAIRE GENERAL

PELE S.A. spécialisé dans la transformation des granits (250 pers.) crée le poste de Secrétaire Général. Relevant directement du Président Directeur Général, il devra coordonner l'ensemble des ateliers et services de l'entreprise. Ces responsabilités humaines, techniques, administratives seront confiées à un INGENIEUR DIPLOME (A et M, ECAM, ICAM...) âgé de 35 ans minimum. Sa carrière professionnelle lui aura permis d'acquérir une solide expérience des problèmes de fabrication. L'anglais est souhaité. Rémunération intéressante à hauteur des responsabilités. Veuillez adresser votre dossier de candidature sous réf. JO/102 au :

BRETAGNE
Rennes

CEIP CONSEIL D'ENTREPRISES
28, Résidence An Erminig 35740 PACE
qui vous garantit de sa discrétion.

Conseil de l'Europe - Strasbourg

POSTE D'ÉDITEUR chargé des publications

Fonctions :
— responsabilité, tant du point de vue stylistique et de la présentation, que de la cohérence et du contenu, des publications en langue française ;
— collaboration étroite avec les services auteurs et avec le service des impressions ;
— conception et rédaction des publications d'information destinées au grand public aussi bien qu'aux publics spécialisés.

Conditions d'admission :
— langue maternelle française, et très bonne connaissance de l'anglais ;
— diplôme universitaire en lettres, du niveau de la licence ;
— expérience professionnelle acquise auprès d'une maison d'édition, auprès de journaux et publications gouvernementaux, internationaux ou privés ;
— expérience de la rédaction éditoriale et de l'établissement de rapports, documents, etc. ;
— connaissance approfondie des procédés d'impression et des techniques de composition moderne ;
— expérience du journalisme souhaitable.

Rémunération :
— rémunération mensuelle de début (selon âge et expérience) : à partir de 5 265 FF bruts exonérés d'impôts. S'y ajoutent, le cas échéant, des indemnités à caractère familial, ainsi qu'une indemnité de résidence pour les agents français, ou d'expatriation pour les agents non-français. Retenue d'environ 11 % au titre des cotisations à la Sécurité sociale française, à une assurance complémentaire et au régime de pensions.

Les formulaires de candidature peuvent être obtenus auprès du chef de la division du personnel, Conseil de l'Europe, 67006 Strasbourg Cedex, et doivent lui être renvoyés avant le 10 novembre 1975.

GROUPE IMPORTANT
SIEGE SOCIAL MARSEILLE
Possédant des filiales à l'étranger recherche
AUDITEUR
— Niveau minimum requis D.E.C.S. Anglais cour.
— Expérience souhaitée dans poste similaire.
— Nombreuses missions à l'étranger.
Adresser candidature avec C.V. détaillé et photo récente à : SUD-MARKETING, nº 11.687. 3, place F.-Baret, MARSEILLE-13006.

I. U. T. de Lannion recherche un assistant en informatique. Profil souhaité : analyse de gestion et programmation. Candidature à envoyer à I. U. T., 22302 LANNION.

PARCOR
DEPARTEMENT RECHERCHE TOULOUSE
recherche
UN INGENIEUR DOCTEUR
(Homme)
Spécialisé dans la chimie organique de synthèse.
Expérience industrielle non obligatoire.
Prise de fonction début janvier 1976.
Adresser lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions à Service du personnel, 195, route d'Espagne, 31024 TOULOUSE CEDEX.

Fédération des œuvres laïques recherche
DIRECTEUR GESTIONNAIRE
pour centre permanent enfants-familles. — S'adresser F. O. L., Ecole J. PENDARIES, 12200 Villefranche-du-Rouergue. Téléph. (65) 45-08-18.

Société d'expertise comptable le Havre recrute COLLABORATEUR B.P., D.E.C.S. ou équiv. Réelles possibilités d'évolution. Ecrire 14.847, HAVAS LE HAVRE, qui transmettra.

VILLE DE TOURS (37) recrute pour son Ecole des beaux-arts UN DOCUMENTALISTE
Diplômes demandés :
— Une licence, de préférence d'histoire de l'art ;
— Plus un diplôme de documentaliste.
Pour tous renseign. s'adr. à la Mairie de TOURS. Tél. 05-41-98, poste 625, jusqu'au 14 octobre, dernier délai.

La Direction départementale de l'équipem. du Finistère, arrond. de Brest recrute pr les études de la forme de radoub nº H1 un ingénieur contractuel grandes écoles (Ponts et Chaussées, E.T.P....), même début., ayt de bonnes connaiss. en génie civil, béton armé, mécaniq. des sols. Candidat. à formuler par écrit avec C.V. à M. Noyelle, Ingén. des Ponts et Chauss., Direction départementale de l'équipem., arrond. de Brest, 2, r. Aldéric-Lecomte, 29279 BREST Cedex.

L.A.M. MARSEILLE recherche TECHN. HORMONOL. et C.P.V. Ecr. Laboratoire DRAI-OBADIA, 4, r. Montaigne, 13012 Marseille.

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

Collection JOL. VOITURES 1900 ent. restaur., à 2 ou 4 roues, avec ou s/cheval. Tél. : (15-38-80-91-11) et le 4 à Caulmiers 45.

MANTEAU VISON DARK peaux mâles, demi-allongées. Forme jeune 40-42, dos 107. Etat neuf. Tél. : 333-03-12.

INSOLITE ! Conviendrait à décorateur FORMES à CHAPEAUX Bois. Bas prix. Eventuelle, à l'unité. Téléph. après 18 h. : 273-16-09.

Vend piano droit Bentley nº 131.794, blanc mat, neuf. Concorde, Chippendale, banq. assort. Px 8.000 F. T. 255-44-94.

VEND BELLE PEAU ZEBRE NEUVE. Téléphone : 202-94-13.

Rigoureus. à partic. Très beau meuble bolognais 17e s., 220 ht × 1,60. Tél. : (20 h.) 236-90-50.

Vd piano Concorde Chippendale blanc mat, neuf, banq. assort. Prix : 8.000 F. Tél. : 255-44-94.

A VENDRE
1 chambre photo SINAR standard 13 × 18, complète, 3 objectifs, châssis, pied. Px 5.000 F. Tél. 781-69-68.

People powered vehicle U.S.A., neuf, carrosserie abs, 2 baquets, capote. Renseignements, offre. Ecr. nº 7.475, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Demandes de particuliers

COLLECTIONNEUR recherche œuvres de Gustave MASCART TEL. : 261-29-79.

Animaux

DOG CENTER
4, r. Ste-Opportune, Mº Châtelet. Spécial. du chien d'agrément, toilettage et vente de chiots, caniches nains et toys, teckels poils longs, cockers golden, schnauzers nains et chow-chow tatoués et vaccinés, garanties exceptionnels. DOG CENTER.

Vend chiots femelles LEVRIERS AFGHANS Noir et feu. Tél. : 964-22-02.

Ameublement

VENTE DIRECTE à emporter à prix de gros vérifiables, meubles rustiques et modernes, dess. de table verre fumé. Ouv. sam., dim. S.D., 5, r. Félix-Faure, Vincennes 94. TEL. : 328-38-44.

Agencements

MENUISERIE. Tous travaux d'agencement, cloisons, faux plafonds. Tél. : 578-20-87.

Antiquités

MAISON GORVITZ-FAVRE
recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine **SAB. 87-76**

Artisans

EN 48 HEURES. Tirage prospectus, en-tête de lettres, catalogues, etc. Tél. : 522-17-31.

Bijoux

50 ans D'EXPERIENCE Réparat., restauration, bijouterie, HORLOGERIE, devis atel. JABAUDON, 25, r. Notre-Dame-de-Lorette, 9e. Tél. : 878-41-26.

ACHAT CHER bijoux or, brillants, 24, rue du Faubourg Montmartre, 1er étage.

PAIE TRES CHER bijoux or, brillants, 22, rue Danielle-Casanova. OPE. 25-72. Vente bijoux occasion.

JEAN DELOR
DIAMANTAIRE
Vente directe aux particuliers. 97, avenue de Saint-Ouen, PARIS-17e. Tél. : 627-01-27.

BOUTEMY. Pierres précieuses, joaillerie, orfèvrerie. 8, rue Saint-Florentin, Paris-8e. Tél. : 260-34-89.

Cours

Cinéma. Formation acteurs section « clowns » et animateurs Cours F. Dussier. 46, rue de Londres (Mº Europe). 292-10-89.

Décoration

ARTISANAT AFGHAN PAKISTANAIS - IRANIEN
Bijoux, bois sculpté, instruments musique, vêtements.
SWAT (11 h-19 h.) sauf dim. et lundi, 112, rue de Sèvres, Paris-15e. Tél. : 734-67-64.

ANNICK habille vos murs, tentures murales, peinture et papiers peints, rideaux, pose vos moquette. Prix modérés. ELY. 79-37.

Enseignement

TELEXISTE
Un métier bien rémunéré, excellente formation assurée par Ecole Française du télex. 260-33-44, poste 300.

Institut de beauté

6e ARRDT. MAIGRIR
Massages, sauna, ionis., cellulite, acné, peeling. 428-81-01, ap.-midi.

Mode

CLINIQUE FOURRURE
(Face Inno Passy). Réparations, transfo., modèles. 12, rue Jean-Bologne (16e). JAS. 45-62.

Bottes hautes, bottes courtes, à partir de 300 F, également bottines, toutes couleurs, toutes formes, toutes peausseries. Sur mesure. Paris et Province (par correspondance). GALVIN. Bottier, 42, rue Meslay 35, boul. St-Martin. 75003 PARIS. 272-64-14 et 278-08-30.

ETES-VOUS COQUETTE ? Aimez-vous le changement ? Venez fouiller, essayer divers vêt. (jeune, enf.), très bon état, sacs, bibelots, etc., 1/4 de leur valeur. — Téléphone : 520-07-82. MAGUY, 40, rue Vital (16e).

l'agenda du Monde

Chaque vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre une nouvelle rubrique dans laquelle seront regroupées des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 233-44-21, poste 392.

Restauration

RESTAURATION ME[...] Anciens Artisan ver[...] Tél. : 287-41-[...]

RESTAURATION TAB[...] pastels, dessins, rén[...] parquetage, reconsti[...] Achat pour collecti[...] LETOURNEUR, 28, bd [...] Paris-6e. Téléphone : [...]

Spécialités culinaires

AUBERGE DE LA TE[...] Carrières-sous-Bois. 96 [...] En cuisine : Mme G[...] Spécialités provinci[...] Repas affaires soigné[...] Mais.-Laffitte et St-G[...]

Teinturiers

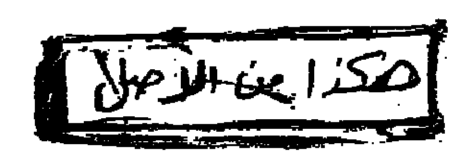
TEINTURIER SPECI[...] Nettoie, teint : vêtem[...] tissus, cuir, daim, [...] chaussures. Germaine Lesèche, 11 [...] de Surène, Paris. 265-[...]

Vacances - Tourisme - Lo[...]

RENNES, 26, rue de P[...] HOTEL « Du Thabor » 3 [...] calme, confi. Tél. (99) 7[...]

Yachting

VOILE AUX CARAÏBE[...] Deux semaines de croisi[...] MELUSINE II, ketch 2[...] grand confort. Cinq cabines doubles, pê[...] ski, plongée. DEC. 1975 [...] AVRIL 1976. Forfait tout compris [...] PARIS, par pers. 4.900 [...] YUM. 164, chemin Menaudière, SANARY. (94) 74-01-4[...]



immobilier

appartements vente

Paris-Rive droite

INVESTISSEURS

Paris-Rive gauche

Région parisienne

constructions neuves

SUR LE VERSANT OUEST DU MONT VALERIEN

appartements en duplex avec jardin privatif.

- 4 et 5 PIECES grandes surfaces
- LIVRAISON immédiate
- 2.800 F/m2
- PRIX ferme et définitif

LES TRIADES

Rue Pierre Larousse - NANTERRE

VISITES:
samedi et dimanche de 10h à 13h et de 14h à 19h
lundi et mercredi de 14h à 19h

GROUPE ILE-DE-FRANCE
24, rue du Sentier - 75002 Paris
233 77 40 / 508 82 70

EXCELLENT PLACEMENT

PARIS (Porte des Lilas) Du studio au 4 pièces. Livraison novembre 1975. Prix ferme. S/pl. ts les jours 14-19 h., 49/55, rue de Romainville (19e), ou tél. : 727-40-86.

COURBEVOIE
Immeuble très grand standing. Studios, 2-3 et 4 pièces. Habitables immédiatement. IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

XIIIe TOLBIAC
Studios, 2 et 3 pièces. Habitables 4e trimestre 1976. PRIX NON REVISABLES. IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

XXe PELLEPORT
Studios, 2-3 et 4 pièces. Habitables juillet 1976. PRIX NON REVISABLES. IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

LES HAUTS DE PARIS

PARIS (20e)
9-11, rue du Télégraphe

Du studio au 4 pièces, gd stand. Pierre de taille. Chauff. électr. intégré. PRIX FERME ET DEFINITIF. Livr. Hiver 75.

Bur. vte s/pl., sam. et dim., de 11 à 18 h, ou GECOM, 747-59-50.

Saint-Germain-en-Laye
5, rue Boucher-de-Perthes
Bel immeuble pierre de taille
Calme et verdure

GD 3 PIECES
Living + 2 chambres avec balcons
Habitable immédiatement
Larges facilités de crédit.

Visite sur place : samedi, dimanche, de 10 h 30 à 13 h et 14 h 30 à 19 h, et en semaine : M. Maillard - 260-38-22.

BOURG-LA-REINE (Métro) Beau living dble, balcon, 2 ch. bail, cuis., bains. Nbx placards. Radiat. Gd stdg. Asc. EXCEPT. 255.000 F - 350-50-86 - 782-92-34.

VINCENNES. Imm. nf, gd stg. 110 m2, 2 bains. Balcons. 480.000 F - 555-69-65.

VILLEBON-SUR-YVETTE Appt standing. Grand séjour, 3 ch. 2 s. bains, cuisine équip. Parking. 270.000 F - T. 907-51-95.

ROMAINVILLE. Ds imm[ble] 69. 2 P., cuis., s. bns, 45 m2, balc. Excellent état. Soleil, verdure (parking) - 842-34-70.

fonds de commerce

A céder cabinet médical important, Marseille Centre. Tél. : (91) 08-61-29.

LIBRAIRIE - EDITION Quai Grands-Augustins. Gds locaux 250 + 100 m2. Totalité ou partie. - 225-22-07.

hôtels-partic.

Weatheralls France, 64, rue La Boétie, Paris-8e. 225-79-00, recherche pour résidence privée : hôtel part., 3 P. de récept., 6 ch., 3 ch. domest., grand garage, jard., quart. résid. Neuilly.

SPLENDIDE H.P.
Jardin. Villa Montmorency.
742-03-11 - 742-87-64.

CHILLY-MAZARIN. Part. vend appt 5 p. aménagé, tt conft, av. pisc., tenn., tél. Et. except. Px : 180.000 F - T. 909-67-71; le soir ou 346-13-60 (Poste 57-74, Bur.)

EGLISE DE BOULOGNE
BEL IMMEUBLE entièrement rénové, chambres libres et occupées, 2 p. occupées. Tél. : 622-30-86, poste 26.

HABITABLE DE SUITE

LA VIE A CHATOU A 15' DE L'ETOILE
C'est mieux - C'est moins cher
PLUS PRES DE PARIS
« CHATOU - VILLE-NOUVELLE »
2.700 F LE m2 ET +
2 A 7 PIECES
« LE BELVEDERE »
Appartem. en direct. s/la Seine
Après PONT DE CHATOU à droite suivre fléchage.

LE RAINCY
accès rapide A. 3 et SNCF
Dans luxueux petit immeuble
Quartier résid. près centre ville
GD 3 P. séjour + 2 chambres, cuisine aménagée + coin repas, vastes loggias sur jardin intér.
Habitable immédiatement
Crédit sur 20 ans

terrains

villas

MARNES-LA-COQUETTE
Propriété de caractère, gd stand. Réception 120 m2, 5 ch., 3 bns. JARDIN 1.300 M2. Prix élevé. KATZ (gare Garches), 970-33-33.

MARNES-LA-COQUETTE
Sur 2.000 M2, Jardin, Villa neuve, IMPECCABLE. Réception dble, 5 ch., 2 bns. Gar. 2 voit. Prix : 900.000 F. KATZ (gare Garches), 970-33-33.

locaux commerciaux

A VENDRE - DIJON
PLACE DARCY
SUPERBE MAGASIN, 165 m2
deux niveaux + dégagement
remarquablement situé
bel agencement
Conviendrait : banque, agence de voyages ou publicité ; siège social tout commerce avec accueil et exposition.
Ecrire no 122667 REGIE-PRESSE 35 bis, rue Réaumur PARIS-2e qui tr.

CHAMPS-ELYSEES
Vds à Paris cause familiale, boutique 30 m2, propriét. ou bail. Adresse de prestige pour Sté de marque, agence, etc. Ecrire M.A.H., B. P. 55, 59405 CAMBRAI.

pavillons

VILLEMOMBLE. Pav. 6 P., tt cft, gar., terr. 400 m2, 12, bd Carnot, pr. gare Raincy (pos. prof. lib. 738-51-38. Px 280.000 F.

VERSAILLES LE CHESNAY Urgent. Pavillon 6 pièces. Garage. 550.000 F. - Ag. : 954-67-53.

locations non meublées Offre

bureaux

maisons de campagne

domaines

propriétés

manoirs

chasse-pêche

viagers

enseignement

L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH LONDRES

demandes d'emploi

capitaux ou proposit. com.

traductions

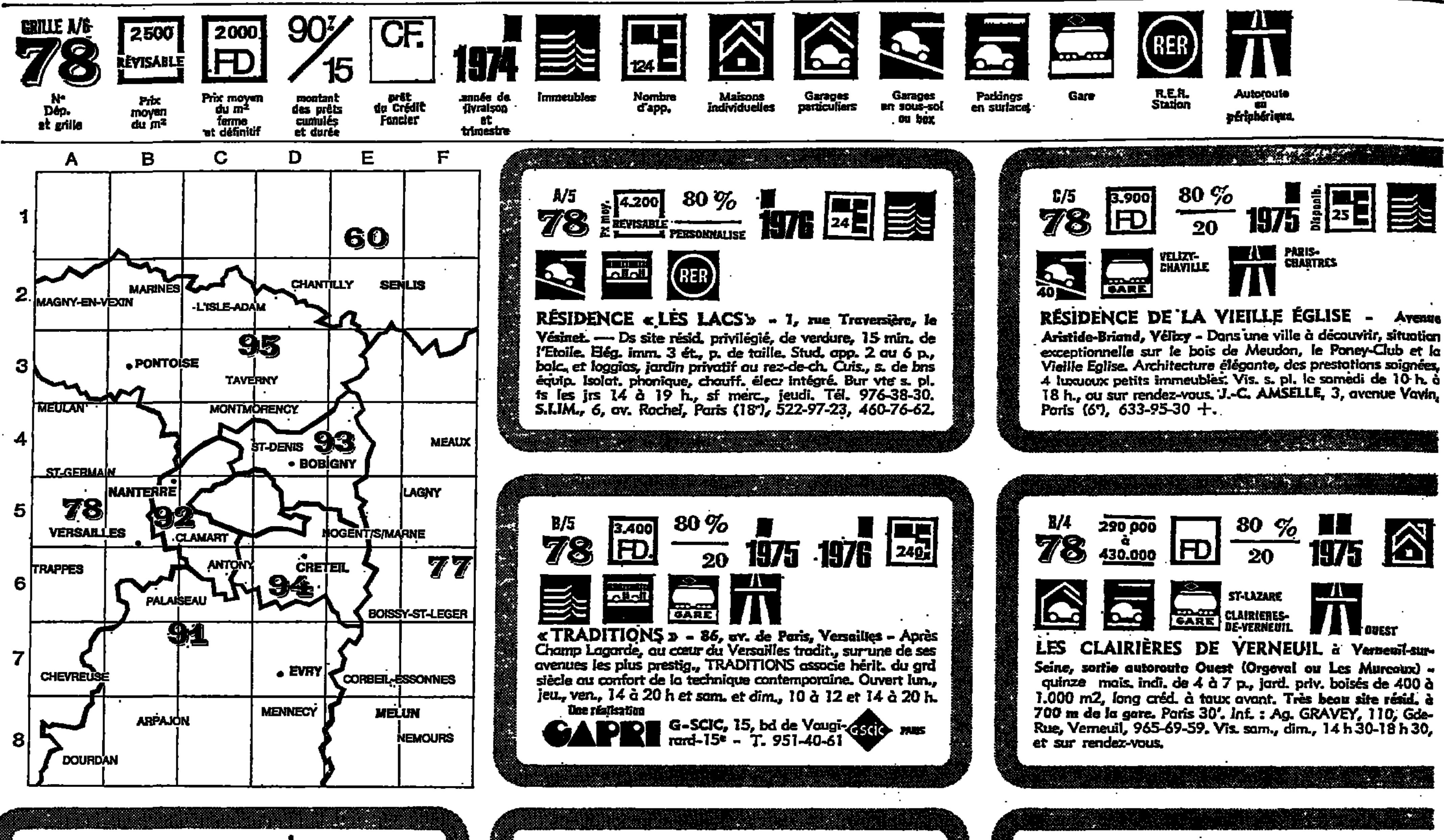
cours et leçons

appartem. achat

immeubles

perdu-trouvé

LE MONDE IMMOBILIER BANLIEUE



RÉSIDENCE « LES LACS » - 1, rue Traversière, le Vésinet. — Ds site résid. privilégié, de verdure, 15 min. de l'Etoile. Elég. imm. 3 ét., p. de taille. Stud. app. 2 au 6 p., balc. et loggias, jardin privatif au rez-de-ch. Cuis., s. de bns équip. Isolat. phonique, chauff. élec. intégré. Bur vte s. pl. ts les jrs 14 à 19 h., sf merc., jeudi. Tél. 976-38-30. S.I.I.M., 6, av. Rachel, Paris (18e), 522-97-23, 460-76-62.

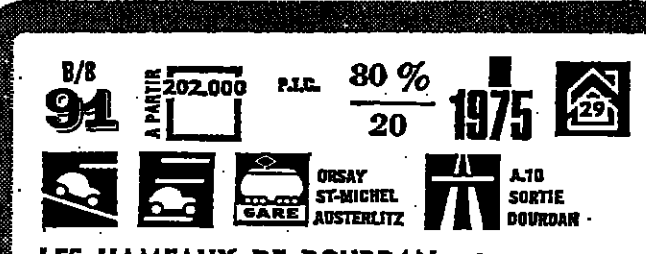
RÉSIDENCE DE LA VIEILLE ÉGLISE - Avenue Aristide-Briand, Vélizy - Dans une ville à découvrir, situation exceptionnelle sur le bois de Meudon, le Poney-Club et la Vieille Eglise. Architecture élégante, des prestations soignées, 4 luxueux petits immeubles. Vis. s. pl. le samedi de 10 h. à 18 h., ou sur rendez-vous. J.-C. AMSELLE, 3, avenue Vavin, Paris (6e), 633-95-30 +.

« TRADITIONS » - 86, av. de Paris, Versailles - Après Champ Lagarde, au cœur du Versailles tradit., sur une de ses avenues les plus prestig., TRADITIONS associe hérit. du grd siècle au confort de la technique contemporaine. Ouvert lun., jeu., ven., 14 à 20 h et sam. et dim., 10 à 12 et 14 à 20 h.
Une réalisation CAPRI G-SCIC, 15, bd de Vaugirard-15e - T. 951-40-61 GSCIC PARIS

LES CLAIRIÈRES DE VERNEUIL à Verneuil-sur-Seine, sortie autoroute Ouest (Orgeval ou Les Mureaux) - quinze mais. indi. de 4 à 7 p., jard. priv. boisés de 400 à 1.000 m2, long créd. à taux avant. Très beau site résid. à 700 m de la gare. Paris 30'. Inf. : Ag. GRAVEY, 110, Gde-Rue, Verneuil, 965-69-59. Vis. sam., dim., 14 h 30-18 h 30, et sur rendez-vous.

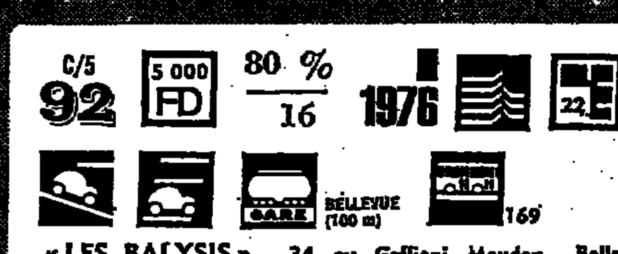


B/8 91 A PARTIR 202.000 P.I.C. 80 % / 20 1975 29



LES HAMEAUX DE DOURDAN - La Croix-Saint-Jacques, Dourdan - Deuxième tranche, maisons indiv. 4, 5 et 6 p. + terrains privatifs. Reste 18 maisons. Vis. sur pl. lundi, jeudi, vendredi, de 14 h. à 18 h. 30, sam. et dim. de 10 h. à 13 et de 14 h. à 19 h. Tél. 492-88-81. Pierre BARON S.A., 118, rue de Vaugirard, 75006 Paris, tél. 544-38-02 +.

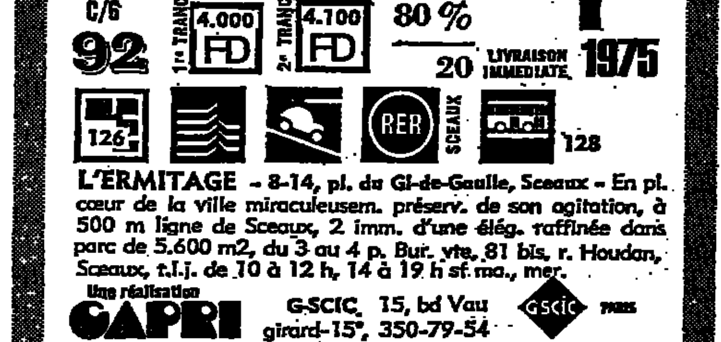
C/5 92 5 000 FD 80 % / 16 1976 22



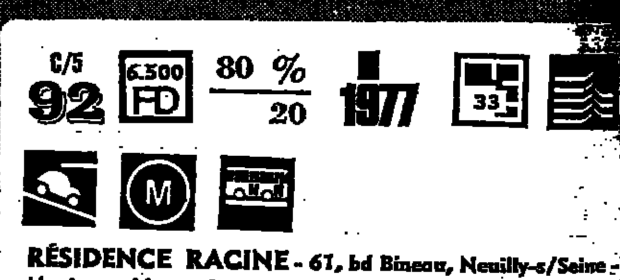
« LES BALYSIS » - 34, av. Gallieni, Meudon - Bellevue - 2 petits immeubles résidentiels de 3 étages, du stud. du 5-6 p., dans un jardin de 2.000 m2 (arbres centenaires). Finitions de qualité. (T2' Paris-Montparnasse). Bur. vte sur place : vendr., sam. et dim., 14 h 30 à 18 h 30. Téléph. : 027-14-13. Réalis. SOFREDIM, Vente COCIM, 124 bis, av. de Villiers, 75017 Paris - Téléph. : 380-21-40.



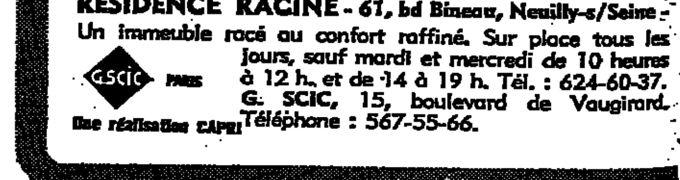
FLORILÈGE - Angle rue Marx-Dormoy et av. du Ml-Foch, à Fontenay-aux-Roses - A 10 mn à pied de la ligne de Sceaux, dans un site agréable, une élégante et discrète résidence du st. au 5 p. Appt primable. 1 % patron. Bur. vte sur place sf mardi et mercr. de 10 à 12 h et de 14 à 19 h.
UNE REALISATION CAPRI G-SCIC, 15, bd de Vaugirard. GSCIC PARIS

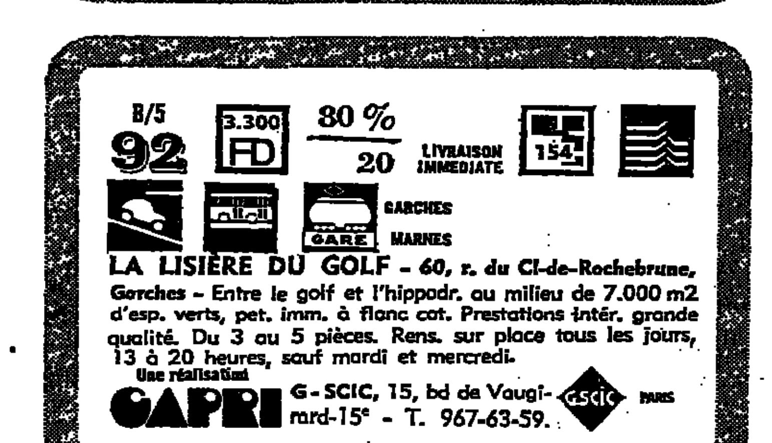


L'ERMITAGE - 8-14, pl. du Gl-de-Gaulle, Sceaux - En pl. cœur de la ville miraculeusem. préserv. de son agitation, à 500 m ligne de Sceaux, 2 imm. d'une élég. raffinée dans parc de 5.600 m2, du 3 au 4 p. Bur. vte, 81 bis, r. Houdan, Sceaux, t.l.j. de 10 à 12 h, 14 à 19 h sf ma., mer.
Une réalisation CAPRI G-SCIC, 15, bd Vaugirard-15e, 350-79-54 GSCIC PARIS

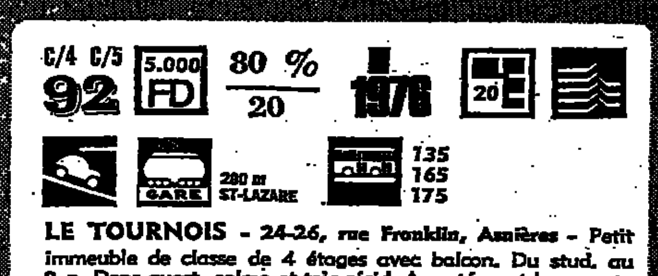


RÉSIDENCE RACINE - 61, bd Bineau, Neuilly-s/Seine - Un immeuble racé au confort raffiné. Sur place tous les jours, sauf mardi et mercredi de 10 heures à 12 h. et de 14 à 19 h. Tél. : 624-60-37. G. SCIC, 15, boulevard de Vaugirard. Téléphone : 567-55-66.

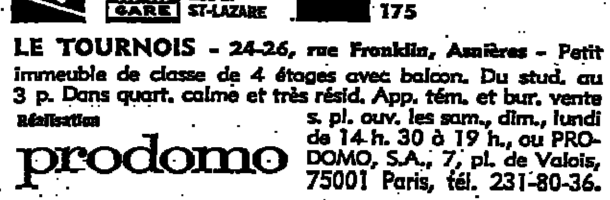


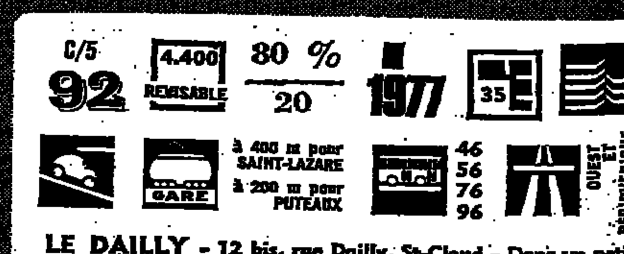


LA LISIÈRE DU GOLF - 60, r. du Cl-de-Rochebrune, Garches - Entre le golf et l'hippodr. au milieu de 7.000 m2 d'esp. verts, pet. imm. à flanc cot. Prestations intér. grande qualité. Du 3 au 5 pièces. Rens. sur place tous les jours, 13 à 20 heures, sauf mardi et mercredi.
Une réalisation CAPRI G-SCIC, 15, bd de Vaugirard-15e - T. 967-63-59. GSCIC PARIS

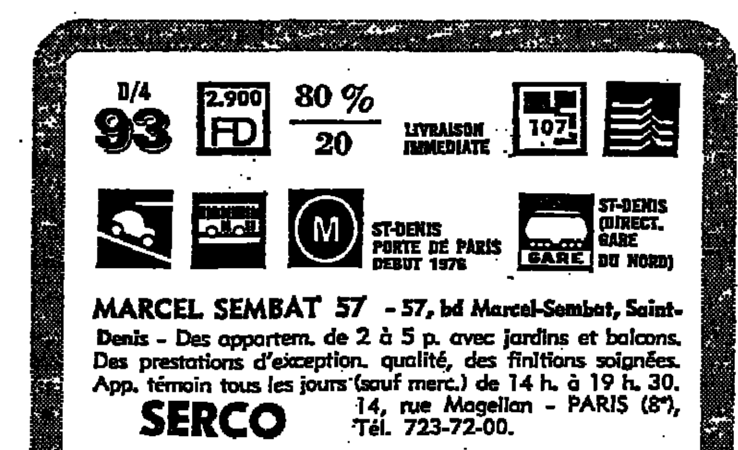


LE TOURNOIS - 24-26, rue Franklin, Asnières - Petit immeuble de classe de 4 étages avec balcon. Du stud. au 3 p. Dans quart. calme et très résid. App. tém. et bur. vente s. pl. ouv. les sam., dim., lundi de 14 h. 30 à 19 h., ou PRODOMO, S.A., 7, pl. de Valois, 75001 Paris, tél. 231-80-36.

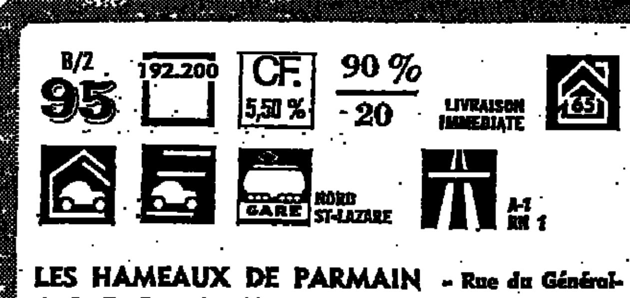




LE DAILLY - 12 bis, rue Dailly, St-Cloud - Dans un petit immeuble de grand luxe de 2 étages. 35 appartements : studios, 2 et 4 pièces devant jardin avec vue sur Paris. Bureau de vente sur place : samedi et dimanche de 14 h. à 18 h. 30. Renseignements : C.I.P., 21-23, av. Pierre-Ier-de-Serbie, 75116 Paris. Tél. : 720-49-70.

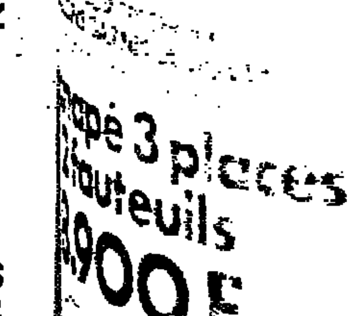


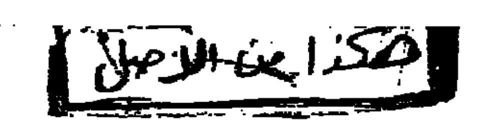
MARCEL SEMBAT 57 - 57, bd Marcel-Sembat, Saint-Denis - Des appartem. de 2 à 5 p. avec jardins et balcons. Des prestations d'exception. qualité, des finitions soignées. App. témoin tous les jours (sauf merc.) de 14 h. à 19 h. 30.
SERCO 14, rue Magellan - PARIS (8e), Tél. 723-72-00.



LES HAMEAUX DE PARMAIN - Rue du Général-de-Gaulle, Parmain - Maisons individuelles de 4 à 6 p. Reste 15 maisons. Vis. sur pl., lundi, jeudi, vendredi de 14 h. à 18 h. 30, sam., dim., de 11 h. à 19 h. Tél. 469-30-63. Pierre BARON S.A., 118, rue de Vaugirard, 75006 Paris, Tél. 544-38-02 +

vous avez choisi... réalisez votre projet...
avec un prêt **cde**
COMPTOIR DES ENTREPRENEURS
6, rue Volney, 75083 PARIS CEDEX 02
Tél. 261.50.11





ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Paris

Quartier Italie : les tours c'est bien fini

préfet de Paris, M. Jean lle, va proposer aux conseil- le la capitale, au cours de rochaine session, de relan- opération de rénovation du r Italie dans le treizième dissement. Ces travaux t en panne et la rénovation e en cause depuis le début 5. Le président de la Répu- était lui-même intervenu demander que l'on réduise uteur de la tour Apogée. nouveau plan d'occupation ls qui vient d'être achevé ne 87 hectares et fixe no- ent trois plafonds de hau- pour la construction des ubles, selon les « îlots » lérés : 53, 31 et 18 mètres. l'origine, cinquante-neuf étaient prévues, vingt-huit onstruites ou en cours de uction. Aucune autre ne éalisée.

réglementation générale im- notamment : la participa- inancière des constructeurs la réalisation des équipe- publics, l'apport gratuit eux-ci à la Ville des ter- nécessaires à la réalisation quipements et un parti ar- tural comportant des im- es de grande hauteur.

promoteurs ne versent plus e prévue, l'opération étant l'administration s'est donc ans l'obligation de proposer uveau projet, ce qui devrait r la Ville à acheter elle- les terrains nécessaires aux ses publiqeus.

npte tenu de ce nouveau d'occupation des sols, voici es-unes des grandes opéra- qui vont être lancées dans artier Italie :

réation d'une ZAC sur l'îlot — Cette zone d'aménage- concerté entre la ville et omoteurs s'étendra sur une e de 3,5 hectares avec la uction de 1 300 logements, oyer pour personnes âgées, jardin public, d'une mater- d'une crèche, et l'aménage- de 1 300 mètres carrés pour mmerce et l'artisanat. L'ac- ion par la Ville des emprises ques représente un effort cier estimé pour l'instant à on 50 millions de francs ;

Création d'une ZAC sur l'îlot -4 et 5. — Sur cet îlot de ctares l'administration pro- de conserver soixante-deux ubles abritant neuf cent vingt-cinq familles. Des constructions nouvelles pourraient être édifiées comportant huit cents logements et 1 500 mètres carrés de commerces en rez-de-chaussée. Un jardin public, des terrains sportifs et une crèche seraient répartis sur 12 000 mètres carrés ;

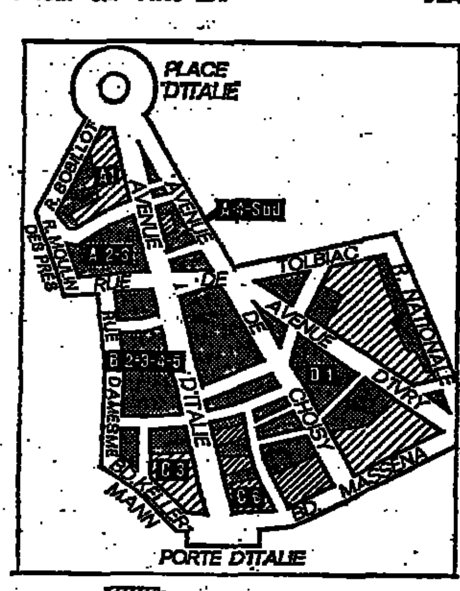
● *Plus de tour sur l'îlot A 4 sud.* — Le promoteur qui possédait un permis de construire pour une tour de 100 mètres de haut étudie un nouveau projet comportant la construction d'un bâtiment de huit étages seulement ;

● *Ilot C 3.* — Le promoteur, qui avait acheté 5 000 mètres carrés de terrains pour construire à l'origine une seconde tour souhaiterait s'en défaire, et des négociations ont été engagées avec l'office d'H.L.M. de Paris.

● *Ilot C 6.* — Cet îlot sera réservé à un jardin public. La Ville de Paris poursuit l'acquisition des terrains à cet effet.

Interrogé à propos de ces nouvelles orientations, M. Daniel Benassaya, conseiller (socialiste) du 13e arrondissement de Paris, nous a déclaré : « *Certes, la Ville n'est toujours pas maître d'œuvre de l'opération, mais avec le nouveau POS nous allons pouvoir enfin créer un quartier à dimension humaine. Aucune nouvelle tour ne sera implantée. Les immeubles de grande hauteur à Italie, c'est fini.* »

JEAN PERRIN.



Zones rénovées
Zones à rénover

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les ions ont filé vers Caen

Après l'article « Les ions ont filé vers Caen » publié dans le supplément Lyon et Rhône-Alpes (le Monde du 1er octobre) M. Jean Feillac qui vient d'être nommé haut-commissaire à l'énergie atomique nous écrit :

— Nous comprenons bien la déception des régions (et pas seulement de la région Rhône-Alpes) dont le site proposé n'a pas été retenu pour y installer le Grand Accélérateur national à ions lourds (GANIL). Cette déception provoque une réaction locale de mauvaise humeur, mais nous tenons à préciser que le site de Caen avait été très soigneusement étudié par les responsables scientifiques et techniques du projet et qu'il figurait parmi les quelques sites présentant à la fois par ses caractéristiques et son environnement toutes les qualités requises pour l'installation de cette grande entreprise scientifique.

— En ce qui concerne le souci de décentralisation, nous sommes persuadés que l'importance de ce projet de physique nucléaire, ainsi que les activités qui viendront s'y ajouter dans d'autres disciplines, fera du site du GANIL dans la ville de Caen un pôle d'attraction permettant justement à cette ville de l'ouest de la France de se libérer plus complètement sur le plan scientifique de l'attraction parisienne.

— Le GANIL sera par ailleurs à Caen, comme il l'aurait été dans tout autre site, un laboratoire d'accueil pour des stages expérimentaux d'équipes venant de toute la France et de l'étranger.

A PROPOS DE...

Les routiers et la sécurité

DES CAMIONS TROP RAPIDES

M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, a annoncé, devant le trentième congrès de la Fédération nationale des transports routiers (F.N.T.R.) réuni à Paris le jeudi 9 octobre, son intention de proposer à l'approbation d'un prochain comité interministériel des mesures propres à renforcer la sécurité des transports scolaires. Il a, d'autre part, invité les professionnels à faire respecter les vitesses réglementaires des poids lourds.

La sécurité d'abord, le reste ensuite. « *Les entreprises de transport routier n'ont, à tout prendre, pas trop mal résisté à la crise* », a constaté M. Cavaillé. N'ont-elles pas, dans ces conditions, l'esprit un peu plus libre pour s'intéresser à un sujet qui préoccupe, à juste titre, l'opinion publique ? « *Votre réputation ne peut qu'y gagner* », a précisé le secrétaire d'Etat.

Selon les statistiques de la gendarmerie nationale, le nombre des poids lourds impliqués dans les accidents corporels est en constante régression depuis quatre ans. « *Cette diminution est passée de 2,7 %, en 1972, à 3,7 % en 1973 et à 8,3 % en 1974, soit au total 14 %, bien que, au cours de la même période, le parc de camions se soit accru en moyenne d'environ 8 % par an* », a indiqué M. Edmond Renaud, président de la F.N.T.R.

Soulignant les efforts que fait la profession pour améliorer la sécurité routière — conduite en montagne, signalisation des véhicules, — M. Renaud a dénoncé « *le scandale qui se renouvelle chaque fois que, pour des infractions mineures, les transporteurs sont traînés sur le banc de la correctionnelle* ». A cet égard, des projets de loi et de décret sont en préparation, qui visent à déclasser en contravention la plupart des infractions constituant actuellement des délits.

« *Nous ne cesserons jamais de réclamer une amélioration des modalités d'exercice des contrôles routiers qui s'effectuent encore trop fréquemment dans des conditions vexatoires et tracassières* », a averti le président de la F.N.T.R. Celui-ci a relevé le caractère infamant de l'opération-surprise de contrôle des services scolaires lancée, le lundi 29 septembre dernier, par le ministre de l'intérieur.

M. Renaud a protesté contre les mesures prises par certaines municipalités tendant à interdire totalement la traversée d'agglomérations aux camions et rejetant ceux-ci sur les autoroutes à péage.

Il n'est pas dans l'intention des pouvoirs publics de relâcher les contrôles routiers, malgré les protestations des professionnels. « *Entre le début de l'année 1974 et le début de l'année 1975 le nombre constaté des camions dépassant les vitesses réglementaires a presque doublé en rase campagne* », a remarqué M. Cavaillé.

Les pouvoirs publics entendent surveiller de près la sécurité des moyens de transport scolaire qu'ont utilisé l'an dernier 1 634 000 enfants. M. Cavaillé a annoncé que de nouvelles mesures seront soumises à l'approbation d'un prochain comité interministériel : matérialisation au sol par bandes blanches des passages piétons devant les établissements scolaires, mise en place de barrières séparant les aires d'attente des élèves et les aires de stationnement de cars devant l'école, apposition d'un panneau « *transport d'enfants* » à l'avant des cars de circuits spéciaux scolaires et des cars de doublage des services réguliers.

L'amélioration des conditions de travail est un facteur essentiel d'amélioration de la sécurité routière. Le règlement social européen, qui fixe le temps de conduite des chauffeurs de poids lourds, « *doit être totalement respecté* », a indiqué M. Cavaillé. A cet égard, le secrétaire d'Etat a souligné « *l'importance que le gouvernement attache au fait syndical dans la réalisation du progrès social* ».

On ne peut nier les efforts que fait la profession pour renforcer la sécurité. Est-il pour autant raisonnable de prendre la mouche chaque fois que les pouvoirs publics tentent d'imposer davantage de discipline ? Les transporteurs routiers sont-ils donc des professionnels au-dessus de tout soupçon ? — J.-J. B.

Faits et projets

Environnement

● LES CANDIDATS DE LA QUALITÉ DE LA VIE. — Le bureau de liaison des soixante associations de défense de l'environnement de la région parisienne présentera des candidats aux prochaines élections cantonales pour rappeler les « médiocres conditions de vie » des banlieusards. Le bureau propose aussi que soit organisé un référendum régional sur le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne en cours de préparation.

● USINE PROPRE POUR L'ALUMINIUM. — Au cours d'un séminaire sur l'industrie de l'aluminium, organisé à Paris du 6 au 8 octobre par le Programme des Natons unies pour l'environnement (P.N.U.E.), les représentants de la firme américaine Alcoa ont révélé qu'ils construisaient, au Texas, une usine-pilote totalement sans nuisance. Grâce à un nouveau procédé électrolytique, la consommation de courant sera réduite de 30 %, les coûts d'exploitation seront abaissés et l'usine occupera moins de place. Surtout, il n'y aura aucune émission de gaz toxiques ou de fluor.

Pêche

● UN ACCORD SUR LA CHASSE A LA BALEINE a été signé, jeudi 9 octobre, entre le Japon et l'U.R.S.S. concernant la campagne baleinière des deux pays dans l'hémisphère sud. — (A.F.P.)

LA VIE DE L'INDUSTRIE

Le nouvel âg[e de l'ingénierie]

INGENIERIE. Un bien vilain mot, mal traduit de l'américain pour désigner un secteur aux contours, il est vrai, très flous. La définition retenue par le VI[e] Plan n'apporte guère d'éclaircissements. « L'ingénierie, dit-elle, est l'ensemble des activités essentiellement intellectuelles ayant pour objet d'optimiser l'investissement, quelle que soit sa nature, etc. » Interroger les intéressés embrouille encore un peu plus. « Nous sommes, dit l'un, des architectes industriels » ; des « monteurs d'affaires, des promoteurs d'idées », affirme un second, tandis qu'un autre se présente comme « l'artisan du transfert technologique ».

La définition plus simple et plus globale de Silvère Seurat, président d'Euréquip, nous paraît la meilleure : « Notre produit, dit-il, c'est la transformation de systèmes complexes, nous sommes des marchands de changement ».

A l'heure du redéploiement industriel et du transfert technologique, l'ingénierie apparaît donc comme un secteur des plus favorisés. Pourtant, après dix ans de croissance ininterrompue, les sociétés d'ingénierie sont inquiètes.

Les perspectives pour le proche avenir sont ternes. Les débouchés vers les pays « nouveaux riches » s'avèrent moins fructueux qu'espérés.

Par ailleurs, la complexité croissante des projets et les nouvelles exigences de certains pays en voie de développement, qui ne demandent plus seulement des usines « prêtes à servir » mais des ensembles parfaitement intégrés à leurs structures économiques et humaines, entraînent les professionnels à s'interroger sur ce que pourrait être le « nouvel âge » de l'ingénierie.

L'escalade des exigences

L'INGENIERIE : un secteur « *en voie de développement* », affirment les professionnels. Secteur jeune — la plupart des entreprises ont moins de trente ans, — en constante mutation, il n'a cessé depuis sa naissance d'étendre le champ de ses activités et de ses responsabilités, aiguillonné par les exigences des acheteurs. Cette évolution s'est même accélérée depuis quelques années, modifiant les structures et le visage même de l'ingénierie. Issues des cabinets de conseil « *à l'américaine* » qui vendent des heures d'étude comme un médecin ses consultations, les firmes ont peu à peu été contraintes de prendre une part croissante de responsabilité dans la réalisation et les performances des projets auxquels elles participaient, et, d'autre part, de forfaitiser leurs bénéfices puis l'ensemble de l'étude.

Les plus importantes d'entre elles ont ensuite pris des responsabilités d'entrepreneur, garantissant notamment le transport du matériel, supervisant les travaux de génie civil, le montage sur place et souvent la mise en route des usines.

On est progressivement arrivé à la notion de « *clé en main* », c'est-à-dire la vente à un prix ferme et forfaitaire d'un ensemble prêt à fonctionner. Dans cette formule, l'entreprise d'ingénierie garantit plus ou moins complètement que l'usine dont elle a étudié la conception, acheté le matériel, contrôlé le montage, l'installation sur place, sera capable d'atteindre à une date fixée des performances déterminées.

Ce type de contrat s'est surtout développé depuis dix ans environ à l'exportation, dans les pays où la carence de personnel d'encadrement rend difficile la supervision du montage, le choix entre les divers fournisseurs de matériel. Il permet en outre d'obtenir des conditions de crédits à l'exportation plus avantageuses que pour la vente séparée d'une étude, et du matériel.

Dans les cas extrêmes, en Allemagne de l'Est ou en Pologne par exemple, certaines entreprises d'ingénierie affirment avoir dû importer l'ensemble de ce qui était nécessaire à la construction de l'usine, le pays client « *se contentant de fournir le gravier, le sable du béton et encore...* ». Le système « clé en main » a eu son « *heure de gloire* » il y a deux ou trois ans, il est encore largement pratiqué mais tend à être aujourd'hui « *dépassé* ».

« Produit en main et marché en main »

D'autres formules : « *contrat produit en main* » et même « *marché en main* » ont été lancées, qui traduisent une évolution récente de la demande vers un élargissement des prestations. Les clients se font de plus en plus exigeants.

Deux tendances se dégagent :

● Les uns demandent, à l'instar de M. Abdesselam, ministre algérien de l'industrie, des « *usines qui marchent* ». Il ne s'agit plus d'avoir la « clé en main », mais de savoir la tourner. La plupart de ces pays se sont aperçus, au fil de l'expérience, que l'implantation d'ensembles industriels complexes, dans des économies qui manquent d'hommes formés aux techniques nouvelles, conduit souvent à l'échec. La petite histoire du « clé en main » abonde d'exemples d'usines « *qu'on aurait mieux fait de ne pas construire* » : les « *loups* », selon le terme en usage dans la profession, ensembles industriels qui, faute d'un entretien, d'un soin suffisant ou d'un environnement économique adapté, n'atteignent jamais leurs objectifs, voire restent inutilisés.

C'est l'exemple, au Venezuela, de ces deux usines d'ammoniaque qui ne fonctionnent qu'à 50 % de leur capacité à cause de la centaine de pannes d'électricité qu'elles subissent par an ; c'est l'usine de pâte à papier installée dans une région quasi désertique où l'eau était tellement sale qu'il fallut dépenser des sommes folles pour l'épurer. C'est en Inde les complexes qui, mal entretenus, n'ont jamais dépassé 10 % de la production prévue. C'est aussi l'ensemble industriel construit dans un pays de l'Est qu'on a dû laisser « *dans un cocon* » pendant deux ans après sa construction, faute d'avoir été relié à temps au réseau électrique national, etc.

Bref, dorénavant il ne suffira plus aux firmes d'ingénierie de vendre une usine « *bien balancée* » sans se soucier de son environnement économique et humain, mais d'opérer un véritable transfert technologique, en faisant évoluer le tissu industriel du pays acheteur. Cette tendance a été accentuée par l'afflux de capitaux dans les pays producteurs de matières premières. Ceux-ci ont soudain eu les moyens de satisfaire des ambitions plus larges ; l'Iran par exemple a décidé de tout mettre en œuvre pour devenir un pays industriel et non plus un pays agricole ou minier possédant quelques complexes pétroliers. Cette évolution se traduit par un élargissement des prestations demandées aux firmes d'ingénierie. Celles-ci sont désormais mises en demeure de fournir, outre l'usine prête à fonctionner, la formation du personnel qui l'animera, une assistance technique pour l'entretien, la réparation, le perfectionnement et même la direction de ces unités, ce qui suppose d'intégrer dans les projets un nombre accru de facteurs (démographique, écologique, matières premières, transports, infrastructure, énergétique, portuaire, habitat, etc.).

● Seconde tendance : le « marché en main ». Elle est née, là encore, d'une prise de conscience de certains pays en voie de développement : leur marché intérieur ne peut absorber la production des nouvelles unités (Quatar, Koweït, Libye, certains pays de l'Est, etc.). De là est venue l'idée d'obtenir la garantie d'écoulement d'une partie au moins de la production de l'usine. La voie a été ouverte par les accords de troc ou de compensation passés avec certains pays de l'Est, la Pologne par exemple, où le fournisseur français s'engageait à racheter, à un prix fixé, une part de la production de l'usine qui ne représentait guère plus que quelque 3 à 4 % de la valeur totale du contrat. De même, la construction en Algérie de l'usine de liquéfaction de gaz de Skikda était plus ou moins implicitement liée au contrat de fourniture de gaz naturel algérien à la France.

Face à ces exigences nouvelles, quelle est la réponse des entreprises d'ingénierie ? Celles-ci sont-elles armées pour garantir dans un même contrat la mise en route d'une usine, mais aussi la qualité de son personnel, et son bon fonctionnement sur une longue période au niveau technique et même commercial ? Non, sans doute. « *La tendance consiste à faire porter au fournisseur de plus en plus de responsabilités*, déplore-t-on chez Creusot-Loire-Entreprise. *Il y a des limites, le contrat produit en main est une mauvaise solution, pour les deux parties.* » « *Le produit en main est une idée excellente, mais il est impossible à réaliser dans un même contrat*, ajoute M. Silvère Seurat, président d'Eurequiq ; *on ne peut dans la même commande acheter le piano et Mozart.* »

La formation d'un « équipage » capable de faire fonctionner l'usine implique en effet une coopération du pays client bien supérieure à celle nécessaire pour réaliser une usine techniquement satisfaisante. En outre, les garanties sont différentes, garantie de « *résultat* », pour la construction de l'usine, garantie des « *moyens* » mis en œuvre pour la formation des hommes. « *On ne peut pas donner de garanties sur l'homme*, affirme Silvère Seurat : *en exiger reviendrait à dire à Renault, lorsqu'on lui achète une voiture : « Je vous paierai lorsque je saurai conduire... » Les entreprises qui donnent ces garanties ne les tiennent pas.* »

En fait, sauf pour l'Algérie, le contrat « clé en main » n'existe pratiquement pas. L'élargissement des prestations se traduit par la signature d'une série de contrats plus ou moins liés entre eux pour un même projet. Creusot-Loire-Entreprise, par exemple, a signé avec l'Irak un contrat pour la fourniture « *clé en main* » d'une aciérie, auquel a été associé un second contrat pour la création sur place d'un centre de formation professionnelle. On peut ainsi aboutir à un ensemble cohérent de trois, quatre contrats.

Enfin, l'évolution de la demande tend à déborder largement les fonctions et les capacités des entreprises d'ingénierie. « *Notre métier est de concevoir, de construire des usines, pas de les exploiter*, affirme le président de Heurtey-Industrie. *Lorsque les demandes nous font sortir trop loin du cadre de notre métier, on atteint une limite* », renchérit Creusot-Loire-Entreprise, pourtant considérée comme l'une des firmes « *pilotes* » dans le marché « produit en main ». La plupart des entreprises assurent avoir refusé par « prudence » des appels d'offres « *exorbitants* ». La Sodeteg cite le cas d'un projet de création d'un complexe pétro-chimique au Koweït auquel elle a dû renoncer, après avoir rassemblé au sein d'un groupement plusieurs sociétés françaises (dont une banque), car les Koweïtiens demandaient, en plus d'une prise de participation de 20 % au capital de l'entreprise, de garantir la rentabilité de celle-ci pendant quinze ans !

Dans la mesure où les pays en voie de développement exigeront de plus en plus l'implication financière du fournisseur dans le fonctionnement à moyen ou long terme des installations, la participation d'un partenaire industriel apparaît inévitable. Seul, un groupe « *concurrent* » d'un pays développé fabriquant les mêmes produits pourra, après avoir pris une part de son capital, guider, contrôler, orienter le fonctionnement de la nouvelle usine et participer en outre à l'écoulement de sa production au niveau international. On cite souvent l'expérience, à ce titre exemplaire, du Qatar qui a signé un contrat en *joint venture* avec C.D.F.-Chimie pour la construction d'une unité de production d'éthylène, dont la firme française assurera l'écoulement, et qui, en contrepartie, une participation dans le cracking de Dunkerque.

Ce type d'association ne m[…] pas de se développer. Quel[…] y occupera l'ingénierie ? Deu[…] s'affrontent. Certains, comme […]pomme, président de la […] estiment que ce secteur […] « *fédérateur de compétence, […]gateur* ». L'ingénierie devr[…] cette optique participer à la n[…] de projets en « créant le b[…] puis réunir et coordonner […] moyens (industriels, finan[…] humains) nécessaires à la […]sation.

D'autres, comme M. Mauri[…] dent de Heurtey-Industrie, ré[…] « *C'est un rêve. Nous pouv[…] vir de lien, mais c'est une […] nos fonctions pas un objecti[…]* bre de firmes du secteur […] en effet que l'ingénierie *rev[…]* sa fonction originale de co[…] et d'études. « *Notre rôle sera[…] ter les projets à l'écosystème* », précise M. Seurat. « *Le pr[…] main n'est qu'un incident d[…] évolution à long terme, il de[…] paraître : dans vingt ans le[…] firmes du secteur seront r[…] leur vraie place* », conclut […] Serete.

VÉRONIQUE MAL[…]

L'informatique aussi...

L'INFORMATIQUE apparaît très souvent comme un univers autonome. Il y a l'unité centrale, et puis les satellites et les périphériques. On travaille en temps réel ou en temps différé, mais il est bien évident que l'utilisateur a le sentiment de se trouver devant une entité. Pourtant il n'en est rien.

L'ordinateur et son environnement sont un moyen et non pas une fin. C'est à ce titre que l'on peut parler d'ingénierie en informatique, par opposition aux bureaux d'étude, d'analyse ou d'application qui, eux, traitent, au même titre que les B.E.T. (bureaux d'étude technique) dans l'ingénierie industrielle, de problèmes spécifiques.

L'ingénierie informatique, en incorporant la *notion* de systèmes et de programmes, est peut-être l'approche la plus concrète de la cybernétique.

Si l'on prend un exemple industriel tel que l'on peut en trouver dans la sidérurgie ou la mécanique, on découvre deux structures de traitement de l'information opérant à des niveaux différents, quoique parallèles.

A l'échelon de la gestion, on trouve des ordinateurs relativement puissants et capables [d'ef]fectuer l'ensemble des opé[rations] comptables de l'entreprise. [A l'échelon] de la production on constat[e que] l'alimentation des fours de[…]ries, les contrôles de tempér[ature,] l'analyse de la fusion et […] sous-produits sont, le plus [sou]vent, également assurés p[ar] ordinateur. Aujourd'hui, la […] de système permet d'aller [plus] loin encore.

Aux États-Unis, d'ores et […] une firme remplace les con[…] des numériques, dirigeant c[…] centre d'usinage, par des m[…] — un par machine — e[…] sur un coordinateur. Un ter[…] questions-réponses est plac[…] chaque machine et l'ens[…] est relié à l'ordinateur cent[…] gestion de la firme. De ce fa[…] en arrive à la notion de gl[…]sation des fonctions, où no[…]lement la production est […]mandée, dirigée et su[…] mais s'inscrit également d[…] totalité de ses services. Dans […] la production est direct[…] contrôlée par la gestion et […] qu'on admet que la com[…] numérique est principal[…] adaptée à la petite série rép[…] on conçoit aisément le gai[n éco]nomique que ces nouveaux […]dés permettent d'obtenir.

…e l'ingénierie

-Un problème

LE FINANCEMENT DES ÉTUDES PRÉLIMINAIRES

…XPORTER des poutrelles d'acier, du ciment, des automobiles, des produits …mentaires... n'est pas chose …ile. Mais on reste dans un …éma classique : celui de la …rniture au meilleur prix de …duits finis; ce qui ne néces… pas de frais préliminaires …portants. Avec la livraison …sines « clés » et même « pro…its en main », le problème …nge de dimension. Pour ré…ndre à une consultation inter…tionale, une société d'ingénie… doit investir des millions de …ncs dans des études.

Lorsque des pays comme l'Iran, …lgérie, ou la Pologne déci…nt de construire un complexe …lustriel ou de bâtir une usine …rticulièrement sophistiquée, …e première sélection s'opère …rmi les sociétés d'ingénierie …ernationales. Celles qui sont, « a priori » intéressées répondent …ns une brève étude. Jusqu'à … stade, les frais restent mi…nes. Avec la seconde étape, … fourniture d'un projet com…t, il en va bien autrement. Il …t payer le travail de dizaines … personnes sur plusieurs mois, …re sur des années, multiplier … déplacements, les contacts, …uver éventuellement des …ntages financiers. Ainsi, la …DETEG qui travaille actuelle…ent sur un projet d'une valeur …obale de 1 milliard de francs, …-elle, d'ores et déjà, dépensé … millions de francs en études. …n estime qu'en moyenne leur …ût représente de 0,5 à 1 % …u montant du contrat.

Lorsque l'entreprise obtient le …arché, il n'y a aucun problème. …e frais d'études sont inclus — …yés, pourrait-on dire — dans … montant global du contrat. …is on ne gagne pas toujours. … perdants ont dépensé, en …e perte, des sommes impor…tes. Comment les financer ? « Les frais d'études sont à notre …rge », affirment les sociétés …ingénierie « ils font partie de … frais généraux, et sont passés dans le compte d'exploitation ». Cela revient, en fait, à les répercuter sur les prix. Tout se passe comme si le client payait les échecs passés de l'entreprise. Cette situation ne satisfait personne.

Aussi une nouvelle tendance se fait-elle jour. Il s'agit, pour certaines grandes entreprises françaises, de limiter au maximum les études inutiles. « Il y a quelques années, il fallait soumettre vingt propositions avant d'obtenir un contrat. Aujourd'hui, la fourchette s'est nettement rétrécie. »

La SERETE estime que le rapport est tombé en moyenne à cinq pour un. Quant à la SODETEG, elle affirme avoir, pour les affaires importantes, un taux de réalisation de 50 %. Pour Heurtey, il existe une règle d'or : « Ne jamais remettre une offre si le client a déjà consulté trois ingénieristes sérieux. » « Il ne s'agit pas de prendre n'importe quoi à n'importe quel prix », nous explique le P.-D. G. d'une grande entreprise française. « Il faut faire des usines en songeant à leur environnement, à l'écoulement des produits. C'est par une sélection sévère des projets que l'on arrive à un taux de réussite important. » Certaines firmes, notamment américaines, n'ont pas la même politique. « Elles préfèrent soumissionner à tour de bras, serrer les prix au maximum, en répercutant ensuite leurs difficultés sur les sous-traitants. »

Pour les ingénieristes, « l'idéal serait de réussir à faire financer les études par le client. Tout serait plus clair ». Ils y arrivent dans certains cas, notamment en France. Quelques contrats prévoient maintenant une clause selon laquelle les études ne préjugent pas de la réalisation de l'opération. Ainsi, le client ne se lie pas les mains. Une fois l'étude faite, il peut lancer un appel d'offres pour tout ou partie de la construction. — J.-M. Q.

Groupes intégrés et équipes de synthèse

L'INGENIERIE est une des activités modernes dont la fonction exacte est mal connue, même des spécialistes, puisque à tous les niveaux ils s'interrogent en permanence sur leur véritable fonction. Il y a peu de temps encore, la réalisation d'un projet industriel ou d'urbanisme était étudiée et réalisée par des bureaux d'études spécialisés qui assumaient chacun une responsabilité d'une tranche du programme global sous la coordination d'un maître d'œuvre.

Depuis la dernière guerre, l'évolution des technologies, le développement des programmes vers le gigantisme, ont amené les décisionnaires (groupes financiers ou industriels) à ne plus vouloir en face d'eux qu'un seul et unique responsable. C'est de cette volonté de centralisation des responsabilités qu'est née l'ingénierie.

Il est évident, en effet, qu'au morcellement des responsabilités correspond une irresponsabilité collective, tant technique que financière.

La société d'ingénierie, en assumant la responsabilité complète, tant technique que financière du programme, fait disparaître les risques inhérents à la dispersion des responsabilités.

S'il existe une « philosophie » de l'ingénierie, on constate cependant que les modes d'action diffèrent selon la dimension de l'établissement.

Pour certains spécialistes, une société d'ingénierie ne peut être valable que si l'ensemble du personnel atteint un effectif global de l'ordre de cinq mille personnes, seul un groupe intégré étant capable d'apporter des solutions rationnelles à la diversité des problèmes posés. De telles entreprises existent, qui le plus souvent s'appuient sur des groupes industriels ou financiers puissants.

Pour d'autres professionnels, en revanche, tels les dirigeants de SERI (groupe Renault), l'essentiel est de disposer d'une équipe de synthèse peu nombreuse, mais extrêmement cohérente, ayant des antennes vers l'extérieur très efficaces. En fonction de chaque programme réalisé, l'équipe de synthèse doit être à même de sous-traiter à des bureaux d'études techniques hautement spécialisés, mais sous la responsabilité de la société d'ingénierie, une partie du programme global.

Les responsables d'entreprises de petite dimension tiennent pratiquement le même raisonnement et considèrent également que la multiplicité des problèmes posés implique la nécessité de faire appel aux compétences spécifiques de bureaux d'études techniques spécialisés.

Bien entendu, ces structures différentes ont des conséquences, ne serait-ce que dans l'adoption ou le rejet de techniques nouvelles. Les grands groupes, qui concentrent au sein même de leurs bureaux de nombreuses équipes de spécialistes hautement qualifiés, deviennent souvent des entreprises lourdes disposant de structures administratives importantes, d'où parfois un isolement des cellules de réflexion et d'action qui empêche la circulation de l'information. Il n'est pas rare d'entendre des raisonnements du type : « *Cette information est intéressante, mais ne correspond pas à mon besoin immédiat, je vais donc la classer.* » Ou encore : « *Cette technique — ou ce procédé — présente un réel intérêt, mais elle est en dehors de mon domaine, donc elle est sans objet.* »

Dans les petites ou moyennes sociétés d'ingénierie, le problème se pose d'une façon différente. En effet, ces entreprises ne disposant généralement, comme on l'a vu, que d'une équipe de synthèse, et étant obligées de sous-traiter une grande partie des dossiers des bureaux d'études techniques, sont tenues, pour sélectionner les plus compétents, de se tenir au fait de l'évolution des techniques et des procédés.

Les bureaux d'études spécialisés, de leur côté, pour avoir une image de marque qui leur permette d'avoir des contrats, sont obligés d'apporter aux problèmes qu'ils traitent des solutions originales, donc d'innover. Il n'en va pas toujours de même des puissants groupes intégrés.

P.-J. GAGNAIRE.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LA REPRISE DU DIALOGI

Le voyage le plus long

(Suite de la première page.)

De leur côté, les nations qui avaient allégrement en 1973 manié l'arme du pétrole — sans laquelle, il ne faut pas l'oublier, le dialogue Nord-Sud n'aurait pu vraiment démarrer — se sont rendu compte que cette nouvelle forme de « guerre froide » ne payait pas à tout coup, précisément parce que le malheur des anciens riches ne faisait pas forcément le bonheur des « nouveaux riches », tant l'économie des nations est objectivement solidaire.

Les pays du tiers-monde, dont l'unité et la détermination ont conduit à infléchir la position des Etats-Unis, ont compris aussi que les flots de rhétorique, tels qu'ils coulaient de la sixième session extraordinaire des Nations unies en 1974, ne suffisaient plus et qu'il fallait passer aux propositions concrètes. Cette attitude a fini par payer, évitant l'échec de la septième session spéciale en septembre dernier.

Réalisme également que d'admettre deux niveaux de discussions : l'un, ce cercle restreint que la conférence préparatoire de Paris a précisément pour charge d'aménager, l'autre au sein des institutions des Nations unies. Les pièces et morceaux de ce « nouvel ordre économique » ne peuvent être forgés que dans une instance de travail réduite, sorte d'exécutif, qui présentera ensuite les projets à l'Assemblée de l'ONU pour une manière de ratification. Ce n'est pas autrement que les traités se fabriquent, à Rome ou ailleurs.

Dernière preuve de réalisme : l'insistance avec laquelle les pays du tiers-monde — tout en appelant de leurs vœux une diffusion plus juste des ressources — parlent de « *compter sur leurs propres forces* » *(Self-reliance)*. A cet égard, le ressort du nationalisme est toujours exalté, mais aussi des idées plus subtiles selon lesquelles il faut travailler à renforcer les liens horizontaux, c'est-à-dire les accords de coopération entre pays du tiers-monde, et surtout bâtir un nouveau modèle de développement.

Dans le rapport préparé en hommage à Dag Hammarskjöld à l'occasion de la septième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies sous le titre : *Que faire ?*, et qui bénéficie de l'apport de nombreux intellectuels du tiers-monde, on peut lire : « *Le problème n'est pas de répéter l'histoire économique des pays aujourd'hui industrialisés, mais au contraire de rechercher les voies d'un autre développement... La persistance de l'aliénation incline par ailleurs à penser que la voie choisie par le centre industrialisé n'était peut-être pas la bonne. En tout cas, il n'a guère de modèle à offrir en ce qui concerne la satisfaction des besoins non matériels. Au contraire, quand ses besoins élémentaires sont satisfaits, plus d'une société du tiers-monde vit d'une vie culturelle au sens large, c'est-à-dire comprenant la créativité populaire, la solidarité sociale et la convivialité, plus riche que la plupart des membres de la foule solitaire des nations opulentes.* »

Comme toutes les grandes idées, celle d'un « *nouvel ordre économique international* » est fragile. Il ne faut pas gaspiller les mythes, tant ils aident les peuples à vivre. Avant que ne s'ouvre réellement ce dialogue Nord-Sud, quelles précautions prendre ? Si chaque partie arrivait avec l'idée que sous les bonnes manières on allait glisser des paquets d'orties, il est bien évident qu'on n'irait pas loin.

A l'opposé, il serait d'une grande naïveté de penser que, les intérêts des pauvres et des riches étant finalement complémentaires, un large *consensus* pourra se dégager aisément sur les grands sujets de l'heure, qu'il s'agisse de la stabilisation des cours de matières premières, de la commercialisation des produits industriels du tiers-monde, des transferts de technologie, de la lutte contre la pénurie alimentaire, des implications monétaires, etc. Sans doute, fonder le dialogue sur le respect de l'autre ouvre des possibilités qu'on ne soupçonnait pas jusqu'ici, mais la lutte des classes à l'échelle planétaire n'est pas qu'une vue de marxiste moderne.

Finalement, ce sont sur des équilibres de forces que reposera le succès de la négociation. Il ne faut pas se tromper sur leur évaluation. La timidité dont font preuve les pays non industrialisés, par la force des choses — et de la crise. — pour manier l'arme du pétrole ne devrait surtout pas incliner les Occidentaux à une nouvelle arrogance. La puissance des pauvres, c'est leur fécondité. P. Longone notait récemment avec raison (1) « *le contraste entre la fureur de vivre, la confiance dans la vie et dans l'avenir des pays en développement... et d'autre part la peur panique, la terreur... des populations du monde riche, en particulier occidental, devant l'avenir, peur qui se reflète dans l'effondrement, relativement récent d'ailleurs, des taux de fécondité* ».

Trois pièges

Parmi les autres pièges à éviter à l'orée de cette méga-négociation, retenons en trois que l'on pourrait ainsi énumérer :

1) LA CRISPATION. — En avançant ses pions, chacun avance son système de références, de valeurs, ou tout simplement son « truc ». Ainsi, nombre de pays du tiers-monde croient dur comme fer que l'indexation des prix des matières premières sur ceux des produits manufacturés est la seule assurance contre les méfaits du marché. Les Américains, toujours aussi hostiles à des accords de prix, penchent maintenant pour la constitution de stocks régulateurs et de nouveaux mécanismes de soutiens financiers dans le cadre du Fonds monétaire. Les Européens, qui ont mis en place avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique associés à la C.E.E. la Convention de Lomé, préfèrent les « garanties de recettes » provenant des exportations des pays en développement. Chacun devra éviter de rester prisonnier de son schéma.

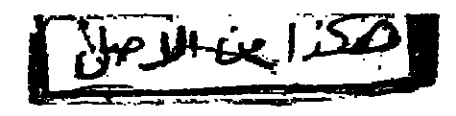
2) LE PERFECTIONNISME. — Des Etats un peu trop « organisateurs » seraient tentés de profiter des meilleures dispositions des parties en présence pour pousser à une de planification planétaire. M. holt, lorsqu'il avait été sédui les thèses du Club de Rome, sageait une sorte de dirigis l'échelle internationale. Sans est-il tentant de ne pas lais champ aux seules entreprises nationales qui savent, elles, « fier » pour leur compte. Les p tiers-monde ont demandé à titre qu'on regarde de plus prè activités. Cela dit, des dispositi rigides dans ce « nouvel ordr nomique » conduiraient vite nouvelles cassures. En outre, blions pas que le dialogue No n'a pas l'air d'intéresser — p moment du moins — les pays munistes de l'Est, ce qui fa de même une bonne portion planète.

3) L'IMPATIENCE. — La s jeunes nations d'accéder à l des décisions et à un meille tage des ressources, la hâte de riches d'écarter de leur tête de Damoclès du renchéris constant du prix du pétrol vrai risque en cas de repris nomique), ne doivent pas pou des réflexes démagogiques. Le est un facteur dont on ne pour ainsi dire jamais dans ceintes internationales. Or s'il pas dans les comptes des des autres, que de déboires e pective ! Les pays du tiers ont raison de reprocher au disant conducteurs de l'éc mondiale de ne pas avoir r l'inflation, mais ils ne peuv même temps l'alimenter p course éperdue, qui n'aurait vertu au reste de rattraper tard, contrairement à ce qu'il rent.

C'est un gigantesque parco va être jalonné par la con préparatoire de Paris. Am mais non présomptueux. « *Le le plus long commence par mier pas* » dit un proverbe c

PIERRE DROU

(1) Au colloque organisé du 30 septembre par la Fondation nationale des sciences humain « Les terreurs de l'an 2000 ».



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

D-SUD

aris ne veut pas laisser Londres .oquer le processus de la conférence

(Suite de la première page.)

Au début de septembre, le censensus parut suffisant au président Giscard d'Estaing pour qu'il lance une invitation à reprendre le 13 octobre les travaux de la réunion préparatoire. En voici les principaux éléments :

● PROCEDURE DE LA REUNION PREPARATOIRE. — Celle-i reprendra au même niveau (hauts fonctionnaires diplomatiques ou experts économiques) et selon les mêmes règles de procédure que lors de sa première session d'avril dernier. C'est-à-dire que M. de Guiringaud, représentant de la France à l'ONU, en assurera la « présidence technique », et que l'ONU et l'O.C.D.E. pourront siéger en tant qu'observateurs sans prendre part à la discussion. Dans la délégation de l'O.C.D.E. pourrait figurer M. Davignon, président du comité directeur de l'Agence internationale de l'énergie. L'OPEP, qui ne s'était pas fait représenter en avril, n'a pas été réinvitée

● COMPOSITION DE LA CONFERENCE. — Selon l'accord réalisé lors de la première réunion préparatoire, la conférence comprendra vingt-sept membres, dont huit membres représentant les pays développés et choisis par l'O.C.D.E. (qui devra ajouter cinq pays aux trois participants actuels) et dix-neuf membres représentant les pays du tiers-monde. Il appartiendra au groupe des « 77 » de choisir parmi ses membres les douze pays qui s'ajouteront aux sept participants actuels. Il est déjà proposé que les pays producteurs de pétrole soient au nombre de huit et les utres au nombre de onze.

● CALENDRIER. — Une onférence ministérielle des vingt-sept se tiendra deux mois après la réunion préparatoire, à peu près vers la mi-décembre. Les quatre commissions se mettront alors au travail, de telle rte que dans les douze mois suivent, et donc fin 1976, nouvelle conférence ministé lle des vingt-sept puisse exar et approuver leur rapport.

TITRE. — A Luxembourg, euf ont décidé de proposer de « conférence sur la cootion économique internatio- ».

COMMISSIONS. — Elles seau nombre de quatre : , matières premières, déement, questions financières. Elles seront chacune d'une quinzaine de membres et auront deux présidents, l'un appartenant au groupe des pays développés et l'autre à celui des pays en voie de développement.

● OBSERVATEURS. — Seule l'ONU, en la personne d'abord de son secrétaire général, M. Waldheim, aura un poste d'observateur pour l'ensemble des débats. Les autres organisations qui seront éventuellement admises, telle l'O.C.D.E., ne pourront avoir d'observateurs qu'au sein des commissions. En revanche, ceux-ci pourront prendre la parole.

A Paris, la semaine prochaine, les dix participants à la réunion préparatoire n'auront d'autre tâche que d'approuver et compléter ce schéma qu'ils ont accepté individuellement mais qui, n'ayant pas fait l'objet d'un consensus collectif et formel, risque d'être légèrement modifié. Il leur faudra notamment proposer la date précise de la prochaine réunion ministérielle des Vingt-Sept, le lieu où elle se tiendra, Paris probablement, et comment elle sera présidée (alternativement, sans doute, par un pays de chaque groupe). Il leur faudra surtout fixer la compétence des quatre commissions.

N'ayant pas de questions de fond à résoudre et les questions de procédure l'ayant déjà été pour la plupart par le consensus, la réunion préparatoire de la semaine prochaine ne devra pas rencontrer de grands obstacles.

A moins que la position prise par M. Callaghan, secrétaire au Foreign Office, lors de la dernière réunion des Neuf à Luxembourg, n'ait pour conséquence de remettre en cause l'accord sur la composition de la future conférence. Cette position, certes, ne concerne pas la réunion de la semaine prochaine, mais seulement l'O.C.D.E., à qui il revient de choisir les cinq représentants des pays développés qui sont appelés à rejoindre les Etats-Unis, le Japon et la C.E.E. Mais si Londres maintenait son exigence de représentation séparée de celle de la C.E.E., d'autres membres de la Communauté suivraient sans doute son exemple.

C'est bien pourquoi M. Callaghan a parlé d'élargir le nombre des membres de la conférence Nord-Sud. Dans une telle hypothèse, de nouvelles négociations, longues et délicates, seraient nécessaires, dont la première conséquence serait sans doute de retarder sérieusement la convocation de cette conférence. A ce sujet, M. Sauvagnargues, ministre français des affaires étrangères, qui était jeudi l'hôte de la presse diplomatique française, a déclaré en réponse à une question : « *Pour parler de façon précise, dans la mesure où M. Callaghan a dit que le chiffre de vingt-sept n'est pas sacré, avec tout le respect que je dois à mon collègue britannique, cela n'est pas conforme à la vérité. Le chiffre de vingt-sept est sacré, pour la bonne raison qu'on ne peut pas en sortir, et que si on en sortait on se retrouverait à l'ONU.* »

JEAN SCHWŒBEL.



CONJONCTURE

D'ACCORD SUR LA REPRISE ET LES RISQUES ACCRUS D'INFLATION EN 1976

Les membres de la Commission des comptes de la nation divergent sur l'ampleur de ces phénomènes

La réunion d'automne, jeudi 9 octobre, de la Commission des comptes de la nation a montré que, sur deux points importants, gouvernement et experts n'appartenant pas à l'administration (les syndicalistes notamment) étaient, *grosso modo*, d'accord : après la récession de cette année, l'activité reprendra l'année prochaine (certains membres de la Commission ont même estimé que les signes de reprise se manifestaient déjà), mais des risques d'inflation accélérée pèsent lourdement sur 1976 et impliquent une vigilance accrue des pouvoirs publics dans ce domaine.

La convergence des points de vue n'a évidemment été que qualitative. Quand il s'agit d'avancer des prévisions chiffrées pour l'année prochaine, le gouvernement a tendance à gonfler les perspectives de croissance économique et à minimiser les hausses de prix, parce qu'il s'agit d'objectifs, de comptes normatifs. Les représentants des syndicats sont tentés, eux, de faire des prévisions différentes (moins de croissance, plus d'inflation) parce que leur préoccupation n'est pas que les objectifs gouvernementaux soient atteints, mais que les prévisions soient réalistes. De fait, les 7,5 % de hausse de prix à la consommation retenus pour 1976 par M. Fourcade relèvent plus du vœu pieux que de la prévision solide. En revanche, une croissance de 4,7 % du produit national l'an prochain apparaîtrait moins irréaliste si la reprise se manifestait dès la fin de cette année.

A l'étranger

Les pronostics pour 1976 des experts de M. Fourcade (voir ci-dessous) doivent, en tout cas, être accueillis avec la plus grande circonspection. Non seulement parce qu'en 1975 ces mêmes experts se sont lourdement trompés (*le Monde* du 10 octobre), mais aussi parce que l'opinion des observateurs étrangers les plus qualifiés diffèrent sensiblement de celle des conseillers du ministre de l'économie et des finances.

En particulier, la plupart des experts internationaux s'attendent pour la France à une croissance nettement plus faible que celle annoncée par M. Fourcade et faisant à peine mieux qu'effacer le recul de cette année. Il en est un peu de même pour l'Allemagne fédérale. En revanche les observateurs étrangers pronostiquent généralement des résultats meilleurs que ceux annoncés par M. Fourcade s'agissant des Etats-Unis, de l'Italie et, surtout, du Japon.

LES PRONOSTICS INTERNATIONAUX DE M. FOURCADE POUR 1976

Taux annuel de croissance (en %)	1975 P.N.B. (volume)	1975 Hausse des prix*	1976 P.N.B. (volume)	1976 Hausse des prix*
R.F.A.	— 4,5	9,0	3,0	5,0
Italie	— 3,4	19,8	2,5	12,4
Pays-Bas	— 2,2	11,6	2,1	10,0
Belgique	— 1,8	13,3	1,7	10,6
Royaume-Uni	— 0,5	30,9	1,6	16,5
Etats-Unis	— 4,7	9,7	4,1	5,5
Canada	— 1,5	9,5	3,0	8,0
Japon	— 0,7	9,0	2,9	7,0
Ensemble pondéré de nos principaux partenaires	— 3,0	14,7	2,5	9,4
France	— 2,5	12,3	4,7	8,0

(*) En termes de P.N.B.

MALGRÉ UN DÉFICIT DE QUATRE MILLIARDS DE F. EN 1975

LA SÉCURITÉ SOCIALE « n'est pas en situation de rupture de paiement »

déclare M. Derlin

Dans une interview accordée à l'A.F.P., M. Maurice Derlin, secrétaire confédéral de F.O. et président du conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance-maladie des salariés (C.N.A.M.), a déclaré que s'il existe des difficultés financières à la Sécurité sociale, il n'était « pas question » que celle-ci « se trouve en situation de rupture de paiement ».

« *Pour 1975, les prévisions d'insuffisance de ressources du régime général et des régimes salariés compensés sont de l'ordre de 4 à 4,5 milliards de francs. En 1976, le déficit pourrait s'élever à 6 milliards de francs* », a indiqué M. Derlin, qui évoque, parmi les principales causes de cette situation, la prise en charge du déficit d'autres régimes, les effets du chômage et l'accroissement rapide des dépenses de santé.

« *Pour remédier à cette situation, il est nécessaire de dégager d'autres ressources que celles basées sur la masse salariale ; on pourrait envisager un apport financier de l'Etat, mais à condition que cela n'entraîne pas de la part du ministère des finances une tutelle accrue sur les caisses.* »

M. Derlin lance, d'autre part, un appel à la sagesse des médecins au moment où se négocie le renouvellement de la convention entre les caisses d'assurance-maladie et le corps médical, et qu'il s'avère difficile d'aboutir à un accord avant le 1er novembre, date d'expiration de la convention provisoire qui est actuellement en vigueur.

[Le déficit de la Sécurité sociale, qui date de 1974, avait jusqu'à présent été compensé par les excédents que l'institution avait accumulés ces dernières années. La crise économique et le poids des charges nouvelles ont abouti, comme « le Monde » l'a annoncé à plusieurs reprises (24 juin, 25 septembre et 30 septembre), à l'épuisement de cette trésorerie accumulée, ce qui nécessitera vraisemblablement une aide provisoire de l'Etat avant que la réforme du financement de la Sécurité sociale prévue par le gouvernement ne soit votée au Parlement.

Selon les prévisions officielles, le déficit annuel de la Sécurité sociale serait de 4,5 milliards de francs en 1975 et de 9 milliards de francs en 1976. Compte tenu des excédents accumulés, la trésorerie ne serait plus que de 1,6 milliard de francs fin 1975, ce qui est insuffisant comme fonds de roulement ; en 1976, la trésorerie elle-même serait déficitaire : — 7,3 milliards de francs.]

LA RÉGLEMENTATION DES PRIX DU COMMERCE VA ÊTRE PLUS SÉVÈRE

Les commerçants vont perdre un peu de leur liberté de manœuvre dans la fixation des prix de détail. Les pouvoirs publics préparent actuellement deux arrêtés qui auront pour effet dès leur publication — probablement la semaine prochaine — de fixer autoritairement — sous forme de coefficient multiplicateur — la marge bénéficiaire que prélèvent les importateurs, les grossistes, les détaillants pour la vente d'une quarantaine de produits non alimentaires. Les articles visés sont surtout le textile et les chaussures (qui, à eux deux, représentent 10 % des dépenses des ménages), la maroquinerie, la quincaillerie, certains produits en papier, etc.

Ces mesures complètent celles déjà prises en juin dernier et qui visaient également le commerce. Ainsi se confirme la nouvelle orientation de la politique gouvernementale en la matière : après avoir fait supporter pendant des années à l'industrie l'essentiel de la réglementation des prix, le gouvernement, libéralisant nettement les règles de la production, concentre maintenant ses moyens réglementaires et de contrôle sur la distribution.

LA RÉFORME DES RETRAITES SERA VOTÉE AU PRINTEMPS 1976 ET APPLIQUÉE LE 1er JUILLET 1976

Au cours d'un débat à Europe 1, jeudi 10 octobre, le ministre du travail, M. Michel Durafour, a précisé le calendrier de la réforme des retraites : un avant-projet de loi sera présenté aux syndicats et au patronat fin novembre ; un texte définitif sera déposé devant le Parlement avant la fin de l'année, mais il ne sera vraisemblablement adopté qu'à la session du printemps 1976 ; la réforme entrerait en application le 1er juillet 1976.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Séquestrations et nouvelles occupations d'usines

La C.G.C. déclenche une grève de vingt-quatre heures dans la Vienne

Plusieurs conflits ont éclaté ces derniers jours en province et abouti, jeudi 9 octobre, à quelques sérieux incidents.

Onze cadres C.G.C. de l'entreprise Blereau (élévateurs), à Chatellerault (Vienne), ont été séquestrés de jeudi, en fin de matinée, à vendredi 10 octobre, vers 2 heures, par des grévistes, la direction s'étant refusée à garantir l'emploi des 380 salariés au-delà du 31 décembre 1975 ; la C.G.C., qui a dénoncé cette « *atteinte aux libertés individuelles et syndicales* », a appelé tous les cadres métallurgistes du département à faire grève vendredi 10 octobre.

D'autres incidents se sont produits en province : quatre blessés légers à La Seyne (Var), dans une entreprise de béton précontraint, où un camion a renversé des piquets de grève ; expulsion de 66 employés du garage Renault de Lorient par d'autres membres du personnel en grève ; occupation du hall de la mairie de Saint-Nazaire par des ouvriers qui ont été condamnés pour séquestration, le 17 juillet dernier, et qui ne retrouvent pas de travail ; meeting C.G.T. dans la propriété de M. André Bettencourt, député R.I. et président du conseil général de la Seine-Maritime.

Plusieurs occupations d'usines ont été décidées ces derniers jours, après l'annonce de licenciements : dans plusieurs agences, en France, de la société COMSIP (automatisme et électricité), où 750 personnes seront licenciées sur un effectif de 4 400 ; à l'usine SOVIREL (verre mécanique), près de Nemours, où le personnel (3 300) sera réduit de 110, tandis qu'au siège, à Paris (270 personnes), les cadres ont débrayé vingt-quatre heures, mercredi, pour s'opposer à 55 licenciements ; à la société métallurgique France Hydraulique Application de Molsheim, où une partie des salariés n'a pas obtenu le salaire de septembre ; à l'usine Idéal-Standard, de Dammarie-les-Lys, où les ouvriers occupent l'usine depuis lundi et ont décidé de vendre des radiateurs détenus en stock après l'annonce de la fermeture de l'établissement.

D'autres conflits portant sur des revendications salariales et l'amélioration des conditions de travail se poursuivent, notamment chez SIGMA-Diesel à Vénissieux, la manufacture de tabac de Riom, ATO-Chimie près du Havre ; à l'usine Ernault-Somua de Moulins et la manufacture de jouets Gégé à Montbrison où dans les deux cas les grévistes occupent les locaux ; à l'usine Renault de Limoges où les grévistes offrent leurs services aux automobilistes pour la réparation des voitures.

En revanche, le travail a repris aux Biscuiteries nantaises de Nantes, où les ouvriers en grève avec occupation depuis le 22 septembre ont obtenu des augmentations mensuelles de 65 F à 85 F, et aux Pompes Guinard à Châteauroux, où les grévistes ont obtenu l'étalement sur huit mois des pertes de salaires pour chômage partiel.

La longue grève des bateliers belges a des répercussions graves sur le trafic français

De notre correspondant

Bruxelles. — « *Les bateliers belges se prennent pour les marins du Potemkine.* » Tel est le verdict de certains milieux belges, excédés par la grève de la batellerie qui se prolonge depuis plus de quarante jours, et pour laquelle on ne voit aucune issue. Réquisitionnés il y a trois semaines par le gouvernement, les trois mille cinq cents bateliers ont d'abord renoncé à leurs barrages, et ils ont dégagé les canaux et rivières sous la surveillance des gendarmes, tout en adoptant immédiatement une nouvelle tactique : la résistance passive. Ils refusaient les chargements, et, le folklore n'étant jamais absent, ils faisaient la « *grève du drapeau* » en refusant d'arborer encore le pavillon tricolore. Puis, ces derniers jours, ils ont reconstitué certains barrages, surtout aux frontières hollandaise et française, pour empêcher notamment le passage des bateliers français.

Les incidents se multiplient, et les consulats français en Belgique sont intervenus à plusieurs reprises pour que les bateliers français ne perdent pas leurs droits sociaux. Le consul français à Tournai a fourni à tous les mariniers une attestation prouvant qu'ils ne peuvent poursuivre leur route « *pour cas de force majeure* ». Le journal *la Dernière Heure* écrit, le mercredi 8 octobre, que la plupart des bateaux bloqués ont à bord des denrées périssables, notamment du maïs. « *Or, à 30 centimètres de profondeur, dans les cales, la température des céréales atteint 35°. La plupart des péniches ont une profondeur allant de 2,50 à 3 mètres, et, la température augmentant avec la profondeur, les cargaisons sont gravement menacées.* »

Les bateliers belges ont déclenché leur action pour protester contre ce qu'ils appellent la concurrence déloyale des chemins de fer et des transports routiers. Ils réclamaient aussi certains avantages sociaux pour les femmes, les « matelotes » et des jours de congé réguliers. Durement frappés par la crise et l'inflation, leurs revenus ont considérablement baissé.

Dans une large mesure, depuis le début de leur action, les grévistes ont obtenu satisfaction, mais le conflit continue parce que les négociations n'aboutissent pas sur « *la répartition proportionnelle du fret* ». Trois mille des trois mille cinq cents bateliers sont indépendants, mal organisés, et ils estiment que les autres péniches appartenant à des armateurs sont avantagés par les industriels, parfois en faisant du « dumping ». Ils voudraient voir appliquer un système comparable à celui de la France, ou encore à celui des stations de taxi, où chacun charge à tour de rôle. Mais la Fédération des entreprises belges ne paraît pas vouloir se laisser imposer ce système, estimant que les transports lui coûteraient plus cher.

PIERRE DE VOS.

SYNDICATS

Pour la première fois depuis vingt-cinq ans

UNE RÉUNION DE LA FÉDÉRATION SYNDICALE MONDIALE S'EST TENUE A PARIS

La Fédération syndicale mondiale, qui regroupe principalement les organisations des pays socialistes, et dont le siège est à Prague, a pu, pour la première fois depuis vingt-cinq ans, réunir à Paris son conseil général. En ouvrant ce petit congrès, M. Pierre Gensous (France), secrétaire général, a salué cet assouplissement de l'attitude des autorités françaises comme un résultat de la détente internationale. C'est aussi sur la poursuite de cette détente qu'a insisté M. Leonid Brejnev dans un message aux congressistes.

M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., adhérente à la F.S.M., s'est félicité de la coïncidence du trentième anniversaire de cette Internationale et du quatre-vingtième anniversaire de la C.G.T. « *On peut observer en France et dans les autres pays de l'Europe occidentale,* a-t-il dit, *comment — face à la crise, à la poussée de la gauche en Italie et en France, à l'expérience révolutionnaire portugaise — le capitalisme et le réformisme parviennent à faire bon ménage.* »

Au terme de cette session, le conseil général de la F.S.M. a réaffirmé la nécessité et la possibilité pour tous les travailleurs du monde de former un front commun, par-delà les divergences idéologiques. La F.S.M. va notamment envoyer une lettre à la C.I.S.L. (Confédération internationale des syndicats libres), pour souligner la convergence de leurs luttes : « *Contre le racisme, le fascisme ; contre les multinationales ; pour le soutien des travailleurs des pays sous-développés et pour le respect des libertés démocratiques et syndicales.* »

Rappelant le succès de la journée européenne antifranquiste du 2 octobre, M. Séguy a déclaré que la C.G.T. rencontrerait la Confédération européenne des syndicats à Bruxelles, le 12 novembre, afin de discuter les modalités de son affiliation.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	5 1/2	6 1/2	2 5/8	3 5/8	1 3/4	1 3/4
1 mois	6 3/8	6 7/8	3	3 1/2	1 1/2	2
3 mois	7 1/8	7 5/8	3 1/2	4	3 1/2	2 3/4
6 mois	7 3/4	8 1/4	3 3/4	4 1/4	3 3/4	4 1/4



LA VIE ÉCONOMIQUE

AFFAIRES

La Compagnie générale de radiologie rachète la filiale belge de General Electric

La Compagnie générale de radiologie vient de prendre le contrôle de la filiale radiologique belge du groupe américain General Electric. Déficitaire, cette société réalise un chiffre d'affaires de 120 millions de francs et emploie sept cents personnes. Elle dispose d'une usine à Liège et d'un important réseau commercial dans les pays du Marché commun. Par cette opération, qui lui coûtera une cinquantaine de millions de francs au total (18 millions cash plus une trentaine pour redresser la situation de la firme belge), la C.G.R. prend la première place sur le marché européen du matériel médical et la troisième dans le monde, juste derrière Philips et Siemens.

Le monde à l'envers ! Alors que la prépondérance des groupes américains est plus manifeste que jamais dans des secteurs de pointe comme l'informatique, le nucléaire et les composants électroniques, des firmes européennes, et plus spécialement une société française, sont en passe de chasser les géants d'outre-Atlantique d'un marché de haute technicité : celui de la radiologie et du matériel médical. Le rachat par la Compagnie générale de radiologie de la filiale belge de General Electric est une étape importante dans la discrète mais rapide ascension de cette filiale à 65 % du groupe Thomson.

En dix ans, la Compagnie générale de radiologie a multiplié par quinze son chiffre d'affaires (1 600 millions de francs prévus pour 1975), passant du dixième au troisième rang mondial. Deux principes ont présidé à cette croissance :

1) Priorité à la recherche (8 à 10 % du chiffre d'affaires dans les années 60, 6 % aujourd'hui) menée en collaboration avec le corps médical, ce qui permet de « trouver » des produits nouveaux adaptés réellement aux besoins ;

2) Croître d'abord en France, puis en Europe, par une politique d'acquisitions, de préférence au développement du réseau commercial. Cette tactique présente un triple avantage : on élimine — parfois — un concurrent, on acquiert une implantation (la C.G.R. conserve généralement les équipes des sociétés rachetées), on récupère une clientèle « captive ». Elle sera appliquée tour à tour en Allemagne fédérale, en Italie, en Espagne, en Belgique et aux Etats-Unis où, en 1971, la C.G.R. achète le département médical — déficitaire — de Westinghouse. Dans la corbeille : 10 % du marché américain, un marché qui représente lui-même 50 % du marché mondial.

Aujourd'hui, le rachat de la filiale de General Electric marque en fait l'élimination de cette firme du Marché commun. — J.-M. Q.

● DEUX IMPORTANTS GROUPES BRITANNIQUES DE FABRICATION D'INSTRUMENTS TECHNOLOGIQUES, Metal Research et Scientific and Metal Instrument, ont décidé de fusionner pour former une nouvelle compagnie : Cambridge Instrument.

ÉNERGIE

LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE EST SUR LE POINT DE PRENDRE 51 % DU CAPITAL DES FIRMES PÉTROLIÈRES OPÉRANT EN MER DU NORD.

Londres *(A.F.P.)*. — Le gouvernement britannique compte être en mesure d'annoncer d'ici la fin du mois prochain des accords avec les compagnies pétrolières, en vue de l'acquisition par l'Etat de participations de 51 % dans l'exploitation du pétrole de la mer du Nord, a déclaré mercredi à la presse lord Balogh, ministre d'Etat chargé de l'énergie.

Lord Balogh a précisé que des accords de principe sont déjà intervenus avec sept compagnies qu'il n'a pas voulu nommer, et que les négociations se poursuivent avec une trentaine d'autres. La participation se limitera à la prospection et à la production.

Lord Balogh a assuré que cette participation n'affecterait nullement les bénéfices des compagnies privées. Il a reproché à ces dernières d'exagérer le coût du pétrole de la mer du Nord. Celui-ci est, selon lord Balogh, d'environ 2 dollars par baril et ne dépasse pas 6 à 7 dollars dans les gisements les moins rentables. Le prix de vente mondial du « brut » sur le marché mondial étant actuellement de 11,50 à 12 dollars, la marge bénéficiaire est, a-t-il noté, considérable, d'autant plus que le régime fiscal britannique est *« très généreux »*. *« Avant de verser le moindre impôt sur leurs bénéfices*, a conclu lord Balogh, *les compagnies pourront amortir leurs investissements à 175 %. »*

MONNAIES

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

(Principaux postes sujets à variation en millions de francs)

ACTIF	25/9	2/10
1) OR ET CREANCES SUR L'ETRANGER	97 276	99 256
Fonds de stabilisation des changes	6 757	6 835
Annuités de prêt de la B.I.R.D. et de l'Export Import Bank	191	191
2) CREANCES SUR LE TRESOR	24 281	25 486
Monnaies divisionnaires	14	212
Comptes courants post.	272	197
Concours au Trésor public	22 278	24 328
3) CREANCES PROVENANT D'OPERATIONS DE REFINANCEMENT	42 789	42 998
Effets escomptés	16 704	18 854
Effets achetés sur le marché mon. et obl.	20 889	20 198
Avances sur titres	42	44
Eff. en cours de recouv.	5 158	5 891
4) DIVERS	3 086	3 621
	167 443	171 353
PASSIF		
1) BILLETS EN CIRCULATION	97 904	101 887
2) COMPTES CREDITEURS EXTERIEURS	4 823	6 239
Comptes des banques, institutions et personnes étrangères	912	1 028
Compte spéc. du Fonds de stabilis. des changes. Contrepartie des allocations de droits de tirage spéciaux	2 410	2 410
3) COMPTE COURANT DU TRESOR PUBLIC	875	422
4) COMPTES CREDITEURS DES AGENTS ECONOMIQUES ET FINANC.	18 275	7 564
Comptes cour. des étab. astreints à la constitution de réserves	8 669	5 654
Autres comptes : dispos. et autres engag. à vue	1 605	1 910
5) RESERVE DE REEVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	49 568	49 568
6) CAPITAL ET FONDS DE RESERVE	1 243	1 243
7) DIVERS	3 928	4 929
	167 443	171 353

La situation hebdomadaire, arrêtée au 2 octobre 1975, reflète le dépôt, par le gouvernement impérial d'Iran, d'une somme de 400 millions de dollars des Etats-Unis, au titre de la seconde tranche de l'accord financier conclu le 27 juillet 1974 entre la France et l'Iran.

Cette opération a contribué, à concurrence de 1 600 millions de francs, à l'augmentation du poste « Disponibilités à vue à l'étranger ». L'engagement correspondant, inscrit au passif du bilan à la rubrique « Dépôts en devises des banques et institutions étrangères », passe de 1 200 millions à 2 800 millions de francs.

Faits et chiffres

Automobile

● LES VENTES D'AUTOMOBILES AMERICAINES ont diminué de 4 % en septembre par rapport au mois de septembre 1974. Les résultats sont très différents d'une firme à l'autre, les ventes de General Motors et d'American Motors ayant progressé de 14 % et de 13,5 % respectivement tandis que celles de Ford et de Chrysler chutaient de 26,5 % et de 16 %. Au cours de neuf premiers mois de l'année, au total, les ventes des constructeurs américains ont diminué de 15 % par rapport à l'année précédente. — *(A.F.P.)*

Conjoncture

● ENTREPRISES EN DIFFICULTE. — Deux cent vingt-cinq dossiers ont été déposés en août et septembre. Dans la même période, les comités ont examiné deux cent deux dossiers et en ont réglé cent quinze au plan local. Ces résultats marquent un ralentissement du rythme de dépôt des dossiers. Depuis juin 1974, les comités ont apporté des solutions positives à plus de quatre mille cas.

Crédit

● LA FRANCE A ACCORDÉ AU PÉROU des facilités de crédit d'un montant de 235 millions de francs pour le financement de projets de développement dans les domaines des télécommunications et de l'énergie.

● UN PRET DE 400 MILLIONS DE DOLLARS a été accordé à l'Algérie par un consortium international composé de quarante-six banques américaines, arabes, européennes et japonaises. Le contrat a été signé le 9 octobre à Alger par les représentants du consortium d'un côté, la Banque nationale de l'Algérie et la Banque extérieure d'Algérie de l'autre. Ce prêt, le plus important contracté par l'Algérie sur le marché international des capitaux, sera affecté à la réalisation des investissements productifs retenus dans le cadre du second plan national de redressement. — *(A.F.P., A.P.)*

Économie étrangère

● EN ALLEMAGNE FEDERALE, le coût de la vie a augmenté de 0,5 % en septembre. En un an, par rapport à septembre 1974, la hausse s'est élevée à 6,1 %. — *(A.F.P.)*

● LE DOLLAR GUYANAIS a été rattaché au dollar américain à partir du 9 octobre. Cette devise était définie jusqu'ici par rapport à la livre sterling. La nouvelle parité a été fixée à 2,55 dollars guyanais pour 1 dollar américain.

Emploi

● GRANDIN : REOUVERTURE LE 13 OCTOBRE de cette usine de radio-télévision, à Montreuil, où les cinq cents salariés, en majorité des femmes, occupaient les locaux depuis février 1975 pour s'opposer à la fermeture [de l'éta]blissement. Le réemb[auchage] de cent cinquante-six [person]nes se fera progress[ivement] d'ici à mars 1976, le[s] licenciées de Grandi[n] une priorité d'embauc[he pen]dant un an.

Rentes viagères

● M. JEAN - PIERRE [FOUR]CADE, ministre de l'é[conomie] et des finances, en r[éponse à] une question de M. [...] Rolland, député U.[...] l'Allier, au cours de l[a séance] consacrée mercredi 8 [...] l'Assemblée nation[ale aux] questions au gouvern[ement, a] indiqué que le projet d[e...] pour 1976 prévoyait u[ne reva]lorisation des rentes [viagères] constituées avant le 1[er ...] 1974 dans une propo[rtion de] 18 % supérieure à l[a hausse] des prix intervenue [...]

Syndicats

● LA CONFEDERATIO[N MON]DIALE DU TRAVAIL, ex-internationale ch[...] tient son congrès m[...] Blankeberge (Belgiqu[e) depuis] le 7 octobre. Dans son [discours] d'ouverture, le présid[ent, M. Mar]cel Pépin (Canada) a [...] qu'après le congrès [...] en 1973, la C.M.T. [...] une doctrine dans la[quelle se] trouvent énoncées « [...] *gences pratiques de [...] la définition claire d[...] gonismes en présenc[e ...] grandes conditions d[e ...] ration populaire* ».

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉ[TÉS]

BELL CANADA

Le conseil d'administration de Bell Canada a approuvé le 6 octobre le dépôt d'un prospectus concernant d'une part une offre secondaire de 5 250 000 actions ordinaires de la compagnie Northern Electric Limited détenues par Bell Canada, et d'autre part, une émission de droits d'achat de 2 625 000 actions ordinaires de Bell Canada. Ces titres sont offerts en unités, chaque unité consistant en une action ordinaire de la Northern Electric et la moitié d'un droit d'achat de Bell Canada. Chaque unité sera vendue au prix de 28,50 dollars au Canada et de 25,85 dollars U.S. aux Etats-Unis.

L'acquisition d'une action ordinaire de Bell Canada nécessite un droit d'achat entier. Chaque droit d'achat entier autorise le détenteur à acheter une action ordinaire de Bell Canada au prix de 46 dollars canadiens à tout moment entre la date de l'émission et le 30 juin 1977.

BURROUGHS

Au cours du Sicob 1975, la société Burroughs a reçu sur son stand 3 250 visiteurs, plus 118 visiteurs étrangers. Le chiffre d'affaires réalisé a été de 12 906 000 F, soit une augmentation de 30 % sur l'année précédente.

EUROPE N° 1 IMAGES ET SO[N]

Pour l'exercice 1974-1975 [(1er oc]tobre 1974 - 30 septembre [1975), le] chiffre d'affaires hors taxe [de l'ac]tivité radio du groupe [s'élève à] 208 810 000 F contre 183 806 0[00 F pour] l'exercice précédent, soit [une pro]gression de 13,60 %.

La progression de 1974 pa[r rapport] à 1973 avait été de 8,07 %.

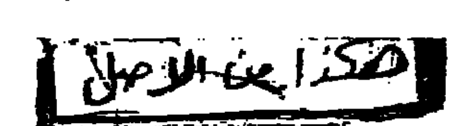
IMMINDO S.A.

Les loyers encaissés par [Immindo] S.A., au titre du premier [semestre] 1975, totalisent 6 763 923 [F, ...] primes à la construction [contre] 5 242 146 F pour la même p[ériode de] l'année 1974.

L'augmentation de 29 % [des recet]tes locatives provient notam[ment de] la location pendant la pério[de consi]dérée de la totalité des bu[reaux si]tués rue du Pont, à Ne[uilly-sur-]Seine.

Il en résulte une amélio[ration de] la situation provisoire de [la société] au 30 juin 1975, qui fait [apparaître] un bénéfice de 6 335 500 [F contre] 4 509 000 F au 30 juin précé[dent].

Ce résultat permet, d[ès] déjà, de prévoir une nouv[elle aug]mentation du dividende po[ur l'exer]cice en cours.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

Réveil

…ourse de Paris, qui cam… ses positions ces dernière… s'est brusquement remise …che.

…ffaires, qui tournaient au … se sont notablement ac… la hausse a été de règle …esque tous les comparti…

…prise a principalement in… le matériel électrique et …ur bancaire, mais de nom… …oints de fermeté sont éga… apparus à l'alimentation, …gasins, à la métallurgie, à …ruction mécanique et au …t.

… la firme Chatnet et Cie, …ndice avait déjà progressé …% à 13 h. 15 pour attein… …32, près des trois quarts …urs inscrites à la cote ont … Une cinquantaine se sont …ièrement distinguées avec …ns s'étageant de 1 % à …

…intéressant à noter : les … vedettes de l'industrie … durement touchées dans …é récent, ont retrouvé la … des opérateurs, réalisant …ts d'excellentes perfor… … comme Saint-Gobain, … Rhône-Poulenc, Denain, … qui ont stimulé le mar… …ichelin a tenu la vedette …n gain supérieur à 6 %. …ion technique après le …nge » de ces dernières …s ? Certains boursiers …aient, ajoutant que les bas …tteints par les grands clas… …le la cote étaient de nature …er l'intérêt. La reprise de …reet, où les « Blue Chips » … peu redoré leur blason, a …il doute aidé à ce redres… … de même que l'améliora… …njoncturelle qui semble se …r dans l'industrie automo… …uelques achats étrangers … outre, été enregistrés.

…ité de l'or. Le lingot a valu …' (+ 95 F), après 21 000 F ; … en barre 20 900 F (in… …) et le napoléon 240,10 F …F). Le volume des tran… …s est revenu de 11,17 à …llions de francs. … n e t é quasi générale des …l'or.

LONDRES

Le calme prévaut généralement, vendredi, à l'ouverture. Les industrielles progressent encore de-ci, de-là de 1 ou 2 pence. Bonne tenue des pétroles. Avance des mines d'or. Les fonds d'État sont soutenus.

OR (ouverture) (dollars) : 141 .. contre 140 ..

VALEURS	CLOTURE 9/10	COURS 10/10
War Loan 3 ½ %	25 ...	25 ...
Beecham	310 ...	310 1/2
British Petroleum	570 ...	569 1/2
Shell	356 ...	357 1/2
Vickers	130 ...	130 ...
Imperial Chemical	238 ...	238 ...
Courtaulds	135 ...	134 ...
De Beers	293 ...	301 1/2
*Western Holdings	26 1/4	26 1/4
Rio Tinto Zinc Corp.	158 ...	161 ...
*West Driefontein	35 1/2	35 7/8

(*) En livres.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 6 3/4 %

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	7 oct.	9 oct.
Valeurs françaises	126,3	129
Valeurs étrangères	128,3	122,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	72,4	73,5

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	9/10	10/10
1 dollar (en yens)	303 ..	302 97

NOUVELLES DES SOCIETES

COMPAGNIE FRANÇAISE DE RAFFINAGE. — La société annonce pour le premier semestre un chiffre d'affaires hors taxes et hors transactions compensées de 6 820,4 millions de francs contre 7 514,7 millions.

Le bénéfice avant amortissements, provisions et impôts atteint 86,35 millions de francs contre 585,38 millions. Les amortissements s'élevant à 203,01 millions de francs et les dotations et reprises de provisions à 22,4 millions, le semestre se solde par une perte de 159,07 millions. Au 30 juin 1974, le résultat était nul, après dotation de 406,68 millions de provision pour fluctuation des cours.

FRANÇAISE DES FERRAILLES. — Bénéfice net des neuf premiers mois de l'exercice, qui s'achèvera le 30 septembre : 5,48 millions de francs contre 36,6 millions.

MARITIME DES CHARGEURS REUNIS. — Bénéfice avant amortissements et impôts au 30 juin : 57,9 millions de francs contre 57,04 millions de francs.

NEW YORK

Plus irrégulier

La tendance est restée bien orientée jeudi à Wall Street. Le marché, toutefois, s'est montré beaucoup plus circonspect que la veille, ce sentiment se traduisant par une évolution un peu plus désordonnée des cours.

Finalement, les hausses (797) l'ont encore emporté sur les baisses (542), mais l'indice des industrielles n'a progressé que de 0,63 point à 824,54, signe d'une plus grande désaffection des « Blues Chips ».

L'activité est demeurée assez forte : 17,77 millions de titres ont changé de mains contre 17,80 millions mercredi.

La prudence dont les opérateurs ont fait preuve est imputable à deux facteurs. Le premier a trait au loyer de l'argent. Bien que les milieux financiers tablent sur un plus grand laxisme de la Réserve fédérale en matière monétaire, l'on attendait de connaître les statistiques bancaires pour se faire une idée du volume des crédits accordés durant la semaine écoulée. En second lieu, la situation financière de New-York n'est toujours pas sans susciter de vives inquiétudes. Aucune solution n'est encore en vue et une faillite n'est plus exclue. Ajoutons enfin que certains résultats trimestriels d'entreprises assez décevants ont contribué à provoquer plusieurs baisses. Ce fut le cas notamment de Burrough dont le recul a entraîné celui de nombreux titres de l'informatique.

Indices Dow Jones : transports, 162,73 (— 0,21) ; services publics, 79,36 (+ 0,73).

VALEURS	COURS 8/10	COURS 9/10
Alcoa	29 3/4	38 3 8
A.T.T.	46 1 8	48 1/4
Boeing	28 3 8	28 ...
Chase Manhattan Bank	27 1/4	25 1/8
Du Pont de Nemours	113 ...	115 1/2
Eastman Kodak	99 ...	99 ...
Exxon	82 3 8	82 1/2
Ford	38 5 8	38 3/4
General Electric	47 1/8	48 ...
General Foods	26 ...	25 1/2
General Motors	54 ...	54 3 8
Goodyear	19 3/4	19 7 8
I.B.M.	286 ...	285 1/4
I.T.T.	19 3/4	20 1/8
Kennecott	31 ...	31 5/8
Mobil Oil	48 5/8	47 ...
Pfizer	27 1 4	27 5/8
Schlumberger	75 1/2	75 3/8
Texaco	23 3/4	23 3/8
U.A.L. Inc.	24 5 8	24 3/8
Union Carbide	56 1/8	55 3/8
U.S. Steel	63 1/4	63 5/8
Westinghouse	12 3/4	12 1/2
Xerox	58 3/4	58 1/2

BOURSE DE PARIS — 9 OCTOBRE — COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Gevaert	116 ..	118 ..
Glaxo	36 ..	38 ..
Grace and Co.	114 30	115 ..
Pfizer Inc.	120 10	124 30
Procter Gamble	387 40	386 ..
Courtaulds	.. ..	11 50
Est Asiatique	102 10	103 50
Canadian Pacif.	58	58 50
Wagons-Lits	o 73	o 71 ..
Barlow-Rand	12 60	13 30
British Am. Tob.	25 ..	27 ..
Suéd. Allumettes	85 60	85 50

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alser	... ..	860 ..
Cellulose Pin	..	134 ..
Caparex	240 ..	252 ..
Dofan	53 ..	53 ..
Ecco	310	305 ..
Euradrep	1240 ..	1287 .
Francarep	77 60	79 ..
Intertechnique	175 ..	173 .
Métall. Minière	.. ..	19 85
Promotia	350 ..	358 ..
Sab. Mer Cor.	... ..	150 ..
S.P.R.	... ..	192 .
Tranchant Electr.	.. ..	23 .
Ufinex	... ..	122 ..
Uco v. Grinten	... ..	285 ..

SICAV

Plac. institut.	11526 27	11134 56
1re catégorie	10408 63	10202 58

10/10	Émission frais inclus	Rachat net
Actanca	107 79	102 90
Actions sélec.	147 26	140 68
Aedificandi	151 76	144 88
Agfimo	156 05	148 98
A.L.T.O.	145 75	139 14
America-Valor	244 64	233 55
Assurances Plac.	110 73	105 71
Bourse-Investiss.	120 86	116 38
B.I.P. Valeurs	128 03	121 77
C.I.P.	248 01	36 77
Convertibles	107 20	102 34
Convertimmo	118 54	113 16
Drouot Invest.	144 10	137 57
Elysées-Valeurs	163 64	156 22
Epargne-Croiss.	482 ..	460 14
Epargne-Inter.	224 87	216 49
Epargne-Mobil.	157 75	150 60
Epargne-Oblig.	134 47	128 37
Epargne Revenu	257 85	248 18
Epargne Valeur	166 24	158 73
Foncier Investiss.	281 21	268 46
Fortune 1	120 60	105 80
France-Croissance	125 30	119 62
France-Epargne	114 04	108 87
France-Garantie	285 97	264 88
France-Invest.	120 02	114 58
Laffitte Rend.	118 34	112 97
Laffitte-Tokyo	128 83	122 90
Neuf France-Obl.	260 53	248 72
France Placement	138 ..	131 72
Gestion Rendem.	180 40	173 17
Gest. Sél. France	*143 32	136 82
I.M.S.I.	136 20	130 02
Indo-Valeurs	161 42	164 10
Intercroissance	146 73	140 08
Intersélection	131 09	125 15
Livret portef.	187 01	178 53
Paribas Gestion	120 12	114 68
Pierre Investiss.	165 28	157 71
Rothschild-Exp.	240 79	229 87
Sélect-Croissance	502 74	479 94
Sélection Mondial	106 80	101 ..
Sélection-Rend.	131 62	125 08
S.F.I. FR et ETR.	146 73	140 ..
Silvafrance	157 18	150 05
Silvam	112 84	107 72
Silvarente	140 80	134 42
Silvinter	116 07	110 81
Sogepargne	256 76	245 12
Sogevar	293 76	280 44
Soleil-Investiss.	141 08	134 68
U.A.P. Investiss.	117 19	111 88
Unifoncier	283 10	270 26
Unijapon	145 31	138 72
Unisic	122 30	116 68
Worms Investiss.	216 54	206 72
10/10		
Credinter	128 67	123 79
Croissance-Imm.	133 12	127 03
Epargne-Unie	277 04	264 48
Euro-Croissance	127 60	121 82
Financière privée	304 97	291 15
Fructidor	134 86	128 74
Gestion Mobilière	185 46	177 05
Mondiale Invest.	173 25	165 39
Oblisem	131 40	125 44
Optima	133 ..	126 97
Planinter	261 84	249 97
Sicavimmo	166 99	158 42
S. I. Est.	333 07	317 97
Sogiaco	113 23	108 10
Soginter	357 88	351 20
Univalor	153 79	146 82
Valorem	146 30	139 67

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

En raison de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
17	De Beers (S.)	17 05	17 25	17 30	17 15
530	Deuts. Bank.	547 .	546 ..	548 ..	547 ..
167	Dome Mines	170 20	169 ..	169 ..	170 ..
540	DuPont Nem.	508 ..	518 ..	519 ..	500 ..
415	East. Kodak	426 50	440 ..	440 ..	436 10
37	East Rand	31 30	31 20	31 50	31 80
210	Ericsson	198 ..	198	197 60	198 .
405	Exxon Corp.	407 80	412	412 50	408 50
164	Ford Motor	166 20	171 80	172 10	168 60
153	Free State	129 80	131 80	131 50	133 90
48	Sony	39 50	41 30	41 ..	40 50
16	Tanganyika	13 40	13 50	13 50	13 70
175	Unilever	162 ..	164 20	164 20	163 50
25	Union Corp.	23 20	23 20	23 25	23 40
140	U. Min. 1/10	132 60	132	132 50	130 10
215	West Driet.	208 10	208 40	209 30	210 ..
89	W. Deep	87 ..	88 ..	88 10	89 60
194	West Hold.	165 ..	166 ..	168 10	168 ..
2 30	Zambia Cop.	2 50	2 40	2 40	2 40

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/10	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 451	4 465	4 44
Canada ($ can. 1)	4 337	4 340	4 29
Allemagne (100 DM)	171 085	171 175	170 ..
Belgique (100 fr.)	11 352	11 345	10 91
Danemark (100 krs.)	73 310	73 420	72 75
Espagne (100 pes.)	7 488	7 497	7 29
Grande-Bretagne (£ 1)	9 098	9 126	9 10
Italie (1 000 lires)	6 540	6 539	6 .
Norvège (100 krs.)	79 670	79 800	79 ..
Pays-Bas (100 fl.)	166 200	166 125	165 25
Portugal (100 esc.)	16 600	16 610	12 ..
Suède (100 krs.)	100 920	100 920	99 75
Suisse (100 fr.)	165 250	165 475	164 25

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/10
Or fin (kilo en barre)	20900 ..	21000 ..
Or fin (kilo en lingot)	21000 ..	21095 ..
Pièce française (20 fr.)	239 20	240 10
Pièce française (10 fr.)	171 80	170 ..
Pièce suisse (20 fr.)	208 30	209 40
Union latine (20 fr.)	197 50	197 50
Souverain	198 ..	196
Pièce de 20 dollars	1008 ..	1018 ..
Pièce de 10 dollars	501 20	505 .
Pièce de 5 dollars	340 .	320 20
Pièce de 50 pesos	834 50	834 50
Pièce de 10 florins	190 80	191 20

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

AVANT LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES TURQUES

La stabilité de la coalition gouvernementale pourrait être ébranlée par le scrutin du 12 octobre

De notre correspondant

Ankara. — Le dimanche 12 octobre, quelque huit millions d'électeurs turcs — soit plus de la moitié du corps électoral — sont appelés aux urnes dans les vingt-sept départements sur soixante-sept pour le renouvellement d'un tiers du Sénat républicain.

Six formations : le Parti républicain du peuple, de M. Ecevit ; le Parti de la justice, de M. Demirel, premier ministre ; le Parti du salut national ; le Parti démocratique ; le Parti de l'action nationaliste et le Parti de l'union de Turquie, vont se partager les cinquante-quatre sièges sénatoriaux sur cent quatre-vingt-un, sont sept pour les sièges devenus vacants, à la suite de décès ou de démissions, et pour six sièges de députés également vacants à l'Assemblée nationale.

Le Parti républicain de la confiance (l'un des partenaires de la coalition ne se représente pas, ayant passé un accord électoral avec le Parti de la justice). En revanche, les autres formations de droite ont refusé de conclure une alliance électorale avec ce dernier et alignent leurs propres candidats.

Les cinq petits partis de gauche récemment constitués ne participent pas aux élections, car ils ne remplissent pas toutes les obligations constitutionnelles.

Rarement des élections sénatoriales partielles auront revêtu autant d'importance : il y va cette fois de l'avenir de la coalition quadripartite. Certes, la consultation est partielle, et elle ne peut, théoriquement, provoquer aucun changement au pouvoir, l'Assemblée étant souveraine. Compte tenu de la majorité fragile dont dispose le gouvernement du front nationaliste à la Chambre basse, le scrutin du 12 octobre ne manquera pourtant pas d'avoir des répercussions sur la stabilité de la coalition gouvernementale actuelle.

M. Demirel, chef du Parti de la justice, ayant réussi à redevenir premier ministre en avril dernier, après une éclipse de quatre ans, semble miser sur la polarisation des tendances politiques entre la gauche et la droite. Il souhaite plus que jamais s'opposer à la division de l'électorat de droite. C'est pourquoi l'invitation à rentrer au bercail des « nationalistes » égarés a été l'un des thèmes favoris de sa campagne.

Alors que la situation économique s'aggrave et que la politique chypriote divise le gouvernement, le Parti de la justice de M. Demirel s'il faisait le plein de ses voix, pourrait se montrer plus souple au sujet de la proposition d'anticiper les élections législatives sans attendre l'automne 1977, délai constitutionnel. M. Demirel est cependant catégorique : le scrutin de dimanche décidera de la « stabilité et de l'ordre ». C'est pourquoi il a exhorté l'électorat à ne pas encourager le parti républicain de M. Ecevit qu'il accuse d'être *« au service de la gauche subversive »*.

Pour ce dernier, les élections sénatoriales vont constituer avant tout un *« référendum »* entre la démocratie et la fascisme.

Mais la gauche turque est aussi divisée que la droite. Si elle est unanime à dénoncer les tendances fascisantes de ses adversaires, elle ne l'est pas pour soutenir le Parti républicain du peuple. Seul le parti ouvrier turc de M. Boran appelle ses sympathisants à voter pour les candidats de M. Ecevit.

ARTUN UNSAL.

Le numéro du « Monde » daté 10 octobre 1975 a été tiré à 551 584 exemplaires.

Le marché des changes

LA BAISSE DU DOLLAR S'ACCÉLÈRE

La baisse du dollar, amorcée jeudi, s'est accélérée vendredi sur les marchés des changes. La monnaie américaine est revenue de 4,45 F à près de 4,42 F à Paris, de 2,60 deutschemarks à 2,58 1/2 deutschemarks sur la place de Francfort et de 2,69 3/4 francs suisses à 2,68 francs suisses sur les places suisses. Les milieux cambistes ont le sentiment de plus en plus net que les autorités monétaires américaines vont assouplir leur politique, et qu'une détente des taux pourrait se produire ; elle est déjà intervenue sur le marché des eurodollars.

CONCORDE BON POUR LE SERVICE

M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'État aux transports, a annoncé, ce vendredi 10 octobre, la décision du gouvernement français d'accorder à Concorde son certificat de navigabilité. Désormais, l'avion supersonique est « bon pour le service ».

« *Cette certification est la conclusion d'un processus extrêmement long qui a commencé le 29 novembre 1962, date de signature de l'accord intergouvernemental franco-britannique*, a précisé M. Cavaillé *C'est la consécration d'un pari technique.* »

Pendant son temps d'épreuve, Concorde a effectué cinq mille trois cents heures de vol, dont plus de deux mille à vitesse supersonique. Il a visité quelque quarante pays et soixante-dix aéroports étrangers.

Désormais, la prochaine étape du programme est la mise en service commercial de l'avion supersonique, le mercredi 21 janvier prochain, simultanément sur la ligne Paris-Rio sous les couleurs d'Air France et sur la ligne Paris-Bahrein sous le pavillon de British Airways.

Après la condamnation à mort d'un adole[...]

L'avocat de Bruno estime que la déc[ision] a été rendue dans un « climat passion[nel] »

En répondant aux questions des journalistes au cours d'une conférence de presse à Beauvais, jeudi 9 octobre, après la condamnation à mort de Bruno, un adolescent âgé de dix-sept ans, par la cour d'assises des mineurs de l'Oise, son défenseur, Mᵉ Gérard Gervais, en a sans doute trop dit ou pas assez.

L'avocat a en effet dénoncé à plusieurs reprises le « *climat passionnel* » qui a régné au cours de la dernière session des assises de l'Oise. « *Vouloir faire un exemple n'est pas juger*, a-t-il déclaré, *et l'esprit de vengeance n'a rien à voir avec la justice.* » Mᵉ Gervais s'est souvent retranché derrière le « *devoir de discrétion* » auquel il est tenu pour ne pas aller plus loin dans la critique d'une décision qu'il n'accepte pas.

Il a cependant esquissé une singulière comparaison en affirmant que Bruno, seul, n'aurait jamais commis le crime dont il a été jugé coupable (il avait trois complices), et en laissant entendre que chacun des jurés, s'il avait été seul pour juger, ne se serait peut-être pas prononcé pour la peine de mort. En dépit de sa réserve, l'avocat a indiqué que la décision du jury — dépassant les réquisitions de l'avocat général — lui paraissait avoir été rendue « *sous le coup de la colère* ».

Au cours des différents procès de la session, les jurés ont-ils été choqués par l'attitude hostile et provoquante de certains accusés ? A propos de Bruno, Mᵉ Gervais a déclaré : « *Il ne faut pas confondre arrogance et gamineries* ».

Il demeure que les jurés de l'Oise ont, à trois reprises en l'espace de quelques jours, rejeté l'excuse atténuante de [...] Cela ne s'était jamais vu [...] vais.

L'accroissement certai[n ...] délinquance et de la cri[minalité] dans la région au cours [des der]niers mois ne peut [...] expliquer le « *climat* » [...] par l'avocat. Mᵉ Gervai[s ...] pas dit, mais le procès [...] vais — notamment aprè[s ...] Goldman devant la cour [...] de Paris — met une nou[...] en cause la compositio[n ...] représentativité du jur[y ...] laire, davantage sélectio[nné ...] tiré au sort (*le Monde* d[...] cembre 1974 et 4 janvi[...]). Il convient de rappeler [...] le procès de Pierre [...] condamné à la réclusio[n crimi]nelle à perpétuité, le g[...]ment avait souhaité [...] « *réflexion* » soit faite [...] composition des jurys [...] parvenir à une meilleu[re repré]sentation des échantillo[ns de la] population. A Beauvais, [...] trouvait les caractérist[iques de] tout jury d'assises : [...] d'âge élevée (cinquan[te] ans) et représentation [...] sante de la population [...] (80 % des jurés s[...] hommes) (1). Aucune [...] n'était présente dans le [...] examinait le cas de Bru[no].

(1) Selon une étude de [...] de criminologie de Paris.

● *Le Syndicat de la [...] ture*, après la condam[nation à] mort de Bruno T..., [...] dans un communiqué, [...] *gravité d'un tel verdict [...] jamais été atteinte e[...] depuis plusieurs dizain[es d'an]nées* ». Il constate qu[e ...] décision « *répond aux [...] réitérés du ministre de l[...] à une plus grande rép[ression]* ». Et il dénonce « *le danger [...] incitations qui, sans [...] aux véritables causes d[e la vio]lence et de la criminal[ité ...] mentent dans la popul[ation ...] réflexes de peur et d'i[...] et peuvent conduire à [...] tions de vengeance du [...] cial* ».

● *L'Union des jeunes [...] de Paris* déclare pour sa [...] « *la justice s'illusionne d[...] de l'exemplarité : il es[...] tant que chaque fois qu'u[...] éclate, l'on substitue la [...] à une réflexion sur la [...] La délinquance n'est pas [...] nomène de génération [...] elle constitue un vérita[ble ...] social qui serait davant[age ...] tralisé par une politique [...] vention cohérente que pa[r la] répression* ».

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* devait présider vendredi après-midi 10 octobre une réunion interministérielle consacrée aux problèmes posés par l'application du plan de relance, en présence de MM. Jacques Chirac, premier ministre, Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, et Christian Poncelet, secrétaire d'État au budget. Le chef de l'État devait recevoir ensuite M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères.

● *Le prix Henri-Greffulhe*, disputé, jeudi 9 octobre, à Evry, et retenu pour les paris couplés et le tiercé a été remporté par *Piccolino* (4) devant *Royal Family* (8) et *Sissoo* (11). La combinaison gagnante est donc 4, 8, 11.

● *L'auteur d'un double meurtre est arrêté à Paris*. — Alain Figueira, vingt-huit ans, magasinier à Lyon, a été arrêté, vendredi matin 10 octobre, place Pigalle, à Paris, au cours d'un contrôle de police : il a avoué être l'auteur d'un double meurtre commis jeudi à Lyon. M. Joseph-Jean Gauthier, chef magasinier à la Compagnie générale d'électricité, et sa femme, Josette, directrice d'une école maternelle, tous deux âgés de quarante-huit ans, avaient été découverts assassinés à coups de couteau dans l'enceinte de l'établissement scolaire situé rue Vials.



A C D E F G H